



2007

Document de référence
Activité et développement durable



Sommaire

Message du Président	2
-----------------------------	---

1. Le Groupe

L'équipe dirigeante	6
Conseil d'administration et organigramme simplifié	7
Bouygues et ses actionnaires	8
Chiffres clés du Groupe	12
Le développement durable dans le Groupe	16

2. Activité et développement durable

• Bouygues Construction , acteur global de la construction	22
• Bouygues Immobilier , un leader de la promotion	34
• Colas , numéro 1 mondial de la route	46
• TF1 , premier groupe de télévision en France	58
• Bouygues Telecom , opérateur de télécommunications	70
• Développement durable : indicateurs extra-financiers par métier	82
• Bouygues SA	86
• Alstom : deux métiers à fort potentiel	88
• Principaux événements depuis le 1^{er} janvier 2008	92

3. Les risques

95

4. Informations juridiques et financières

Gouvernement d'entreprise	104
Rémunérations des mandataires sociaux - Attributions d'options	127
Actionnariat	135
Bourse	137
Capital	138
Résultats de Bouygues SA	142
Informations juridiques	144
Document annuel	146

5. Les comptes

Comptes consolidés	154
Comptes individuels	209

6. Assemblée générale mixte du 24 avril 2008

Ordre du jour	222
Rapports du conseil d'administration	223
Rapports des commissaires aux comptes	228
Projet de résolutions	236



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 avril 2008, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

2007 :
une année
superbe



Message du Président

En 2007, Bouygues a connu une nouvelle année record. Le dynamisme commercial s'est amplifié. L'exercice a aussi été marqué par l'accélération de la progression des résultats et la poursuite de l'augmentation de l'activité. Ainsi, le chiffre d'affaires et le résultat net récurrent se sont accrus de 12 % et de 32 %.

Dans les métiers de la construction, l'activité commerciale a été supérieure à celle de l'an passé, déjà très intense. **Le chiffre d'affaires de Bouygues Construction a augmenté de 20 %**, tandis que son carnet de commandes, en très forte hausse, lui confère une excellente visibilité pour 2008.

Bouygues Immobilier a plus que triplé ses réservations de bureaux et ses réservations de logements sont à un niveau très élevé. **Colas**, dont la croissance est ininterrompue depuis 21 ans, a enregistré des résultats en forte hausse.

TF1, confrontée à un marché publicitaire atone, a su rester leader en réalisant, pour la première fois, 100 % des meilleures audiences. **Bouygues Telecom a franchi le cap des 9 millions de clients.** Son investissement dans son offre innovante Neo a porté ses fruits.

Le Groupe a intensifié ses relations avec Alstom, dont l'amélioration des performances est particulièrement remarquable.

Dans le domaine du développement durable, nous avons approfondi et déployé notre démarche dans tous nos métiers.

Nous sommes passés du stade de la réflexion à celui de l'action et nous accélérerons nos efforts en 2008.

Le dividende s'accroît de 25 %. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 24 avril 2008 un dividende de 1,50 euro par action.

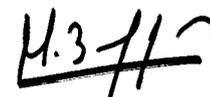
Je suis confiant pour 2008 car nos prises de commandes atteignent un niveau historique. Pour accompagner cette croissance et assurer à nos clients la qualité qu'ils exigent, nous recruterons à nouveau massivement. De 2006 à 2008, en trois ans, 55 000 nouveaux collaborateurs auront rejoint le Groupe, dont plus de 33 000 en France.

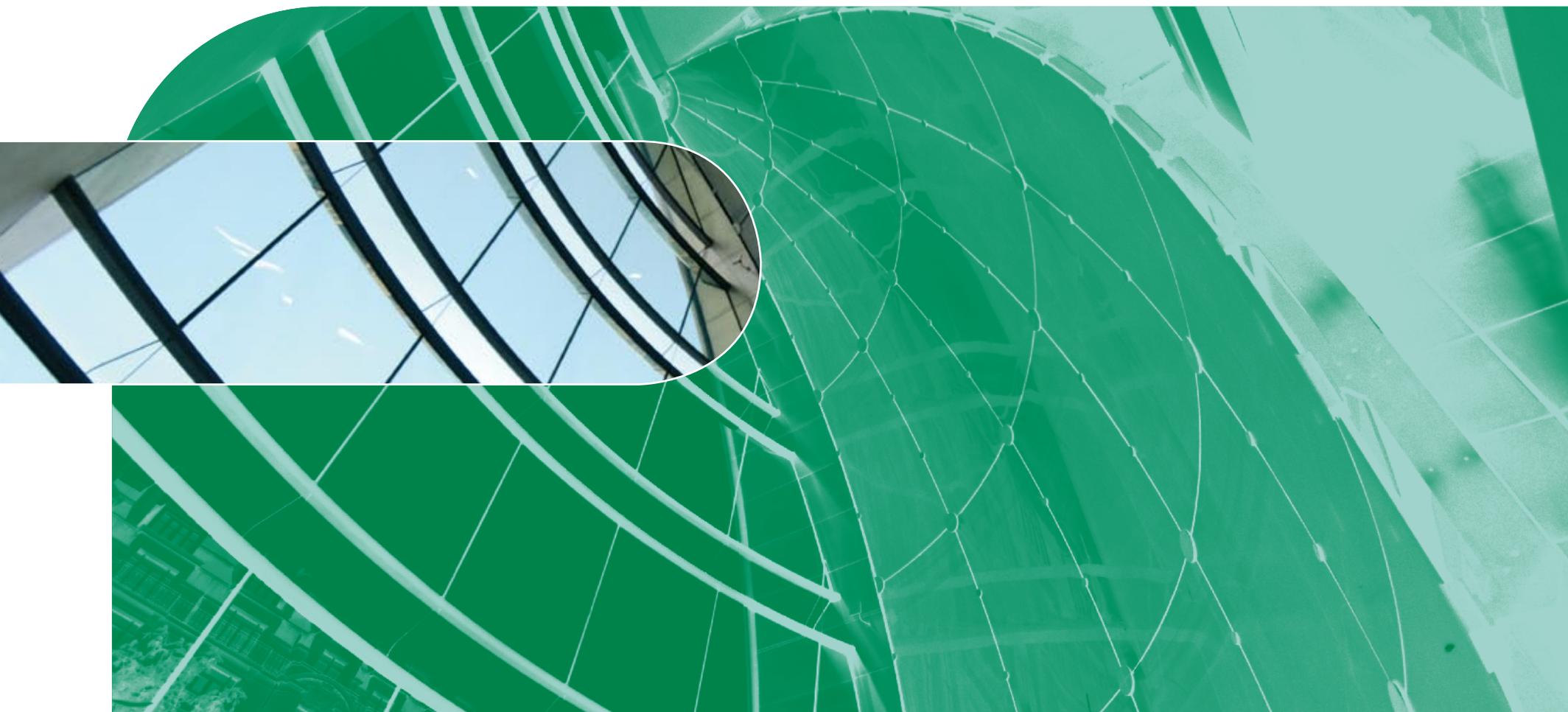
Je remercie nos actionnaires pour leur soutien indispensable et les collaborateurs pour leur travail et leur état d'esprit.

Le 26 février 2008,

Martin Bouygues

Président-directeur général





La façade du siège social de Bouygues SA représente une voile spinnaker.

1. Le Groupe

- 6 L'équipe dirigeante
- 7 Conseil d'administration et organigramme simplifié
- 8 Bouygues et ses actionnaires
- 12 Chiffres clés du Groupe
- 16 Le développement durable dans le Groupe

L'équipe dirigeante

(au 26 février 2008)

Bouygues société mère



Olivier Poupart-Lafarge
Directeur général délégué



Martin Bouygues
Président-directeur général



Olivier Bouygues
Directeur général délégué



Alain Pouyat
Directeur général
Informatique et
Technologies nouvelles



Jean-François Guillemin
Secrétaire général



Philippe Marien
Directeur financier
du Groupe



Jean-Claude Tostivin
Directeur général
adjoint RH
et Administration



Lionel Verdouck
Directeur général
adjoint Trésorerie
et Finances

Dirigeants des cinq métiers



Yves Gabriel
Président-directeur général
de Bouygues Construction



François Bertière
Président-directeur général
de Bouygues Immobilier



Hervé Le Bouc
Président-directeur général
de Colas



Patrick Le Lay
Président de TF1



Nonce Paolini
Directeur général
de TF1



Philippe Montagner
Président de
Bouygues Telecom



Olivier Roussat
Directeur général de
Bouygues Telecom

Conseil d'administration & organigramme simplifié

au 26 février 2008

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président-directeur général

Martin Bouygues

Administrateurs et directeurs généraux délégués

Olivier Poupart-Lafarge
Directeur général délégué

Olivier Bouygues
Directeur général délégué et représentant permanent de SCDM, administrateur

Administrateurs

Pierre Barberis
Ancien directeur général délégué d'Oberthur

Yves Gabriel
Président-directeur général de Bouygues Construction

Patricia Barbizet*
Directeur général - administrateur d'Artémis

Jean-Michel Gras
Représentant des salariés actionnaires

François Bertière
Président-directeur général de Bouygues Immobilier

Thierry Jourdaine
Représentant des salariés actionnaires

Madame Francis Bouygues

Patrick Kron
Président-directeur général d'Alstom

Georges Chodron de Courcel
Directeur général délégué de BNP Paribas

Patrick Le Lay*
Président de TF1

Charles de Croisset
International advisor Goldman Sachs International

Jean Peyrelevalde
Vice-président de Leonardo France

Michel Derbesse*
Ancien directeur général délégué de Bouygues

François-Henri Pinault
Président-directeur général de PPR

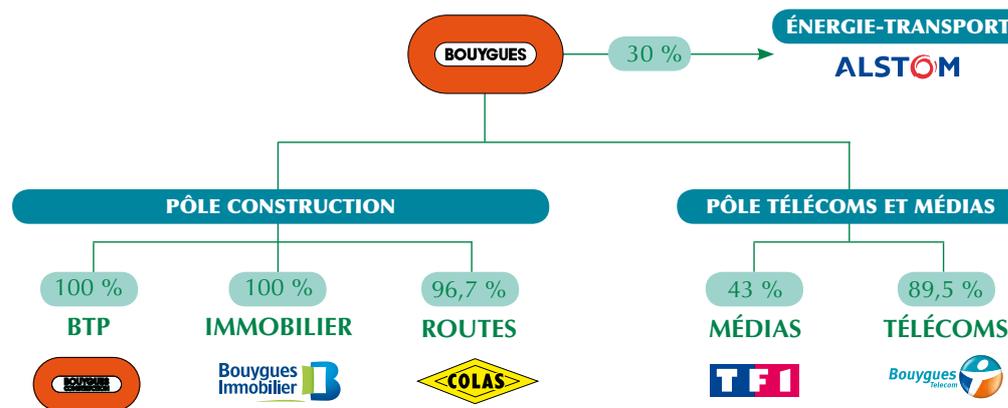
Lucien Douroux
Ancien président du conseil de surveillance de Crédit-Agricole Indosuez

Michel Rouger*
Ancien président du tribunal de commerce de Paris

Alain Dupont*
Ancien président-directeur général de Colas

Censeurs

Philippe Montagner
Alain Pouyat



(*) Les mandats de ces cinq administrateurs arrivant à expiration, il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 24 avril 2008 de renouveler le mandat de Patricia Barbizet et de nommer administrateurs Helman le Pas de Sècheval (directeur financier de Groupama), Hervé Le Bouc (président-directeur général de Colas) et Nonce Paolini (directeur général de TF1). Le cinquième mandat restera vacant.

COMITÉS DU CONSEIL

Comité des comptes

Michel Rouger (président)
Patricia Barbizet
Georges Chodron de Courcel
Thierry Jourdaine

Comité de sélection

Jean Peyrelevalde (président)
François-Henri Pinault

Comité des rémunérations

Pierre Barberis (président)
Patricia Barbizet

Comité de l'éthique et du mécénat

Lucien Douroux (président)
François-Henri Pinault
Michel Derbesse
Jean-Michel Gras

Plusieurs mandats d'administrateurs arrivant à expiration, le conseil d'administration réexaminera la composition des comités après l'assemblée générale des actionnaires du 24 avril 2008.

Bouygues et ses actionnaires



Le siège social de Bouygues, à Paris

Après 37 années de cotation à la Bourse de Paris, Bouygues est l'une des valeurs de référence de la place, comme en témoigne sa présence au sein du CAC 40. Tout au long de ces années, Bouygues a souhaité associer ses actionnaires à ses développements, en alliant un comportement responsable et un esprit entrepreneurial.

Communication avec les actionnaires

Bouygues s'efforce de mettre en permanence à la disposition de tous ses actionnaires, institutionnels et individuels, une information financière transparente, complète, régulière et aisément accessible.

Communiqués financiers

- Les communiqués financiers du Groupe (information financière trimestrielle, publications de résultats, annonces d'opérations financières) font l'objet d'une diffusion large et immédiate, en France et à l'international, par les agences et organes de presse et par internet. À partir de janvier 2007, conformément à la réglementation, Bouygues diffuse son information réglementée par un prestataire agréé par l'AMF (Autorité des marchés financiers).
- Ces annonces financières sont reprises par des avis financiers syn-

thétiques qui paraissent dans les principaux supports de la presse financière, économique et patrimoniale, française et internationale. En 2007, onze journaux et magazines (dont trois étrangers) ont publié ces avis (voir page 151, *Publicités financières*).



Site internet

Dans un souci d'immédiateté, de transparence et d'égalité d'accès à l'information, le site internet www.bouygues.com met à la disposi-

tion des actionnaires une information détaillée et constamment actualisée relative à la vie du Groupe, ses principaux indicateurs de performance, ses dirigeants, ses métiers, ses valeurs.

Tous les communiqués de presse du Groupe et de ses métiers sont ainsi disponibles, ainsi que l'ensemble des documents utiles aux actionnaires : rapports annuels et comptes complets (sur les sept dernières années), ainsi que les documents relatifs à l'assemblée générale. Toutes les présentations faites aux investisseurs en actions ou en obligations sont consultables sur le site. Des sujets particuliers font l'objet de rubriques spécifiques : développement durable, gouvernement d'entreprise, notation Standard & Poor's, information réglementée (au sens de la Directive Transparence).

Un chapitre consacré aux actionnaires permet de rendre l'information plus accessible et plus adaptée, avec notamment les réponses aux questions fréquemment posées et une description des démarches à suivre pour devenir actionnaire. Par ailleurs, les grandes réunions de présentation des résultats sont retransmises en direct et disponibles en différé.

Enfin, les boîtes aux lettres électroniques investors@bouygues.com et services@bouygues.com permettent aux actionnaires de communiquer directement avec le Groupe.



Publications Groupe

Les principales publications du Groupe sont régulièrement envoyées aux actionnaires, notamment ceux inscrits au nominatif : le document de référence et son abrégé, ainsi que le magazine interne "Le Minorange". Afin de réduire la consommation de papier et de faciliter sa lecture, le document de référence est aussi accessible au format interactif sur le site internet de Bouygues.

Publication de résultats

Bouygues a choisi de publier ses résultats et les comptes consolidés du Groupe à un rythme trimestriel, afin de maintenir la transparence et la régularité de sa communication financière. Cette politique permet aux actionnaires et à l'ensemble de la communauté

financière de suivre la performance du Groupe et de ses métiers tout au long de l'année.

- Par ailleurs, les comptes détaillés des cinq métiers sont publiés deux fois par an.

À la rencontre des investisseurs

Afin de nouer et de développer un véritable dialogue, la direction générale de Bouygues rencontre régulièrement ses actionnaires, ainsi que l'ensemble de la communauté financière.

Trois grands rendez-vous ont lieu chaque année, à l'occasion des résultats annuels et semestriels, ainsi que pour l'assemblée générale qui se tient à Challenger, siège historique du Groupe, à Saint-Quentin-

en-Yvelines. La publication des résultats trimestriels est commentée au cours de conférences téléphoniques à destination des investisseurs institutionnels et des analystes financiers.

- Le 15 octobre 2007, Bouygues est allé à la rencontre de ses actionnaires individuels lors d'une réunion à Marseille organisée avec le concours de la FFCI (Fédération française des clubs d'investissement) et du Cliff (Association française des *investor relations*). La prochaine réunion d'information est prévue le 18 novembre 2008 à Rouen.
- Plus de 300 contacts par an entre la société et les investisseurs et analystes financiers français et étrangers permettent d'établir un dialogue permanent. Des *road-shows* à l'étranger sur les princi-

pales places financières offrent la possibilité aux grands investisseurs internationaux de rencontrer les dirigeants, et de mieux faire connaître le Groupe à l'international. En 2007, treize *road-shows* ont eu lieu (Royaume-Uni, États-Unis, Allemagne, Japon, Suisse, Scandinavie, Pays-Bas, Belgique, etc.).

- Le Groupe participe également à certaines conférences sectorielles à destination des investisseurs institutionnels français et internationaux.
- La couverture du titre Bouygues par les analystes financiers s'est encore intensifiée en 2007 : 24 bureaux de recherche (*brokers*) français et étrangers suivent le titre Bouygues à ce jour (contre 23 fin 2006), dont 86 % recommandent le titre Bouygues à l'achat.



L'assemblée générale de Bouygues se tient à Challenger

Les contacts du service Titres

Tél. : +33 1 44 20 11 07
+33 1 44 20 10 73

Fax : +33 1 44 20 12 42

Numéro vert : 0805 120 007
(gratuit depuis un poste fixe)

e-mail :

servicetitres.actionnaires@bouygues.com

Le service Titres

Depuis 1990, Bouygues met à la disposition de ses actionnaires un service Titres qui leur propose d'assurer en direct et gratuitement la tenue des comptes titres au nominatif pur. La mise des titres au nominatif garantit à l'actionnaire l'envoi régulier d'informations par Bouygues, ainsi qu'un accès direct à la société.

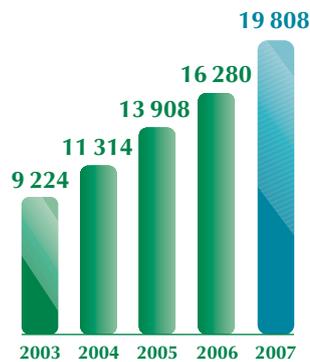
Tous les actionnaires au nominatif (pur et administré) peuvent bénéficier de droits de vote doubles si les titres sont détenus depuis plus de deux ans au nominatif. Tout actionnaire désirant inscrire ses titres sous cette forme est invité à en adresser la demande directement à son intermédiaire financier.

Création de valeur

Capitalisation boursière

La capitalisation boursière de Bouygues à fin 2007 était de 19,8 milliards d'euros, en progression de 22 % par rapport à fin 2006. Le titre Bouygues s'est apprécié de 17 % en 2007, soit la 7^e meilleure performance du CAC 40, qui n'a crû que de 1,3 % sur l'année.

Capitalisation boursière en millions d'euros, au 31 décembre



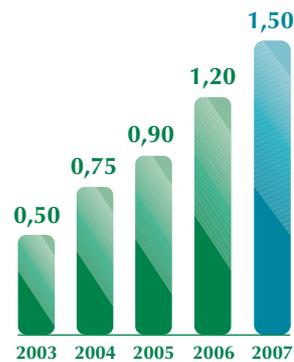
Dividende

Depuis 2003, Bouygues a amélioré chaque année la rémunération de ses actionnaires, avec une progression du dividende versé proche de celle du résultat récurrent.

Le 26 février 2008, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale de voter au titre

de l'exercice 2007 un dividende en augmentation significative, passant de 1,20 euro par action à 1,50 euro, soit + 25 %. Cette progression traduit la volonté de Bouygues d'accroître sur la durée la rémunération de l'actionnaire. Le taux de distribution du résultat s'établit ainsi à 38 %.

Dividende ordinaire euro par action



Rachat d'actions

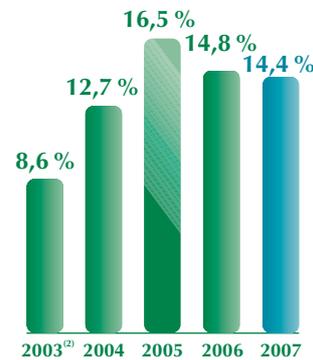
Bouygues poursuit une politique de rachat de ses propres actions sur le marché, afin d'optimiser la rentabilité des fonds propres, et de compenser la dilution provenant de la création d'actions nouvelles. À ce titre, en 2007, Bouygues a annulé 5 millions d'actions (soit 1,4 % de son capital au 31 décembre 2007). Cela lui a permis de limiter la dilution liée d'une part à deux

augmentations de capital réservées aux salariés (Bouygues Partage et Bouygues Confiance 4, intervenues respectivement en mai et décembre 2007), d'autre part à la création d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription.

ROCE (Rentabilité des capitaux investis)

L'un des instruments de mesure de la création de valeur par une entreprise revient à mesurer la rentabilité dégagée par les capitaux investis (capitaux propres apportés par les actionnaires et dette bancaire), et de la comparer au coût de ces capitaux investis.

ROCE⁽¹⁾



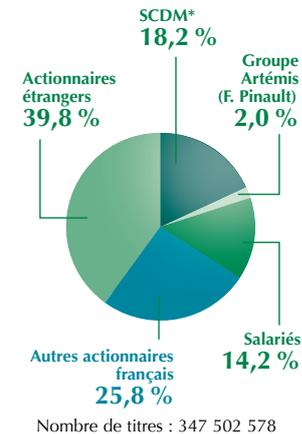
(1) ROCE = résultat opérationnel courant après impôt + quote-part des sociétés mises en équivalence / capitaux investis moyens (capitaux propres + dette)

(2) normes françaises

En 2007, le ROCE (*Return On Capital Employed*) du groupe Bouygues s'est établi à 14,4 %, en baisse par rapport à 2006, en raison des investissements complémentaires réalisés dans Alstom au cours de l'année. La participation de Bouygues dans Alstom est ainsi passée de 25 % à 30 % en 2007.

Actionnariat à fin décembre 2007

Répartition du capital au 31 décembre 2007



(*) SCDM est une société contrôlée par Martin et Olivier Bouygues.

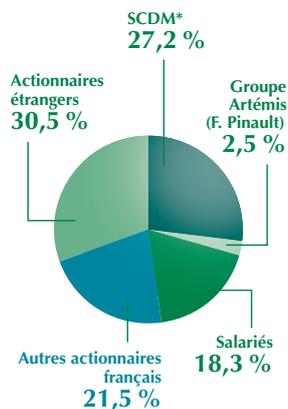
En 2007, la structure de l'actionnariat de Bouygues SA a été marquée par plusieurs évolutions : la part des collaborateurs progresse à 14,2 % du capital, suite au succès de deux augmentations de capital réservées

Agenda 2008

- **Jeudi 24 avril :** assemblée générale
- **Vendredi 2 mai :** paiement du dividende
- **Mercredi 14 mai :** chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2008 (information financière trimestrielle)
- **Mercredi 4 juin :** résultats du 1^{er} trimestre 2008
- **Lundi 11 août :** chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2008
- **Vendredi 29 août :** résultats du 1^{er} semestre 2008
- **Vendredi 14 novembre :** chiffre d'affaires des 9 mois 2008 (information financière trimestrielle)
- **Mardi 18 novembre :** réunion d'information FFCI / Cliff à Rouen
- **Mercredi 3 décembre :** résultats des 9 mois 2008

aux salariés, et lancées en 2007 (Bouygues Partage et Bouygues Confiance 4). La participation de SCDM, société contrôlée par Martin et Olivier Bouygues, a légèrement baissé (de 18,7 % à 18,2 %) en raison de l'augmentation du nombre d'actions Bouygues en circulation. Enfin, la part des actionnaires étrangers a continué à progresser, signe d'une meilleure visibilité de Bouygues auprès des investisseurs internationaux.

Répartition des droits de vote au 31 décembre 2007



Nombre de droits de vote : 454 197 346

La répartition différente des actions et des droits de vote s'explique par l'attribution aux actionnaires fidèles, ayant détenu durant plus de deux ans des titres au nominatif, d'un droit de vote double. Cette faculté est ouverte à tous les actionnaires au nominatif.

Cours de l'action en 2007

Sur l'année 2007, l'action Bouygues affiche une progression de 17 %, nettement supérieure à celle du CAC 40 (+ 1 %) et de l'indice DJ Euro Stoxx 50® (+ 7 %), indice rassemblant les 50 plus grandes capitalisations de la zone euro, dont Bouygues ne fait pas partie.

Cette très bonne performance en 2007 s'inscrit dans la continuité de celle de 2006, où le titre Bouygues avait progressé de 18 %. En 2007, l'action Bouygues réalise ainsi la septième meilleure performance du CAC 40.

Le CAC a 20 ans

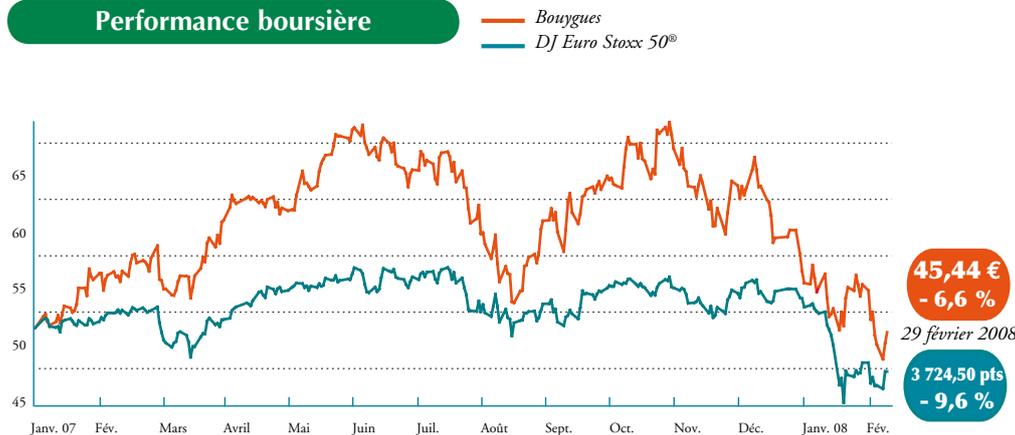
Le 31 décembre 1987, l'indice CAC 40 est créé par la Compagnie des Agents de Change. Il regroupe alors les quarante plus grandes valeurs - dont Bouygues - de la Bourse de Paris.

Vingt ans plus tard, sur les quarante valeurs présentes à la création de l'indice, 4 ont été renommées en raison de leur transformation, 10 ont fait l'objet de mouvements de concentration, 13 sont définitivement sorties.

Treize valeurs en font toujours partie : c'est le cas de Bouygues, qui, en 20 ans, n'a été absent du CAC 40 que de 1997 à 1999 pour des raisons de capitalisation. Cette permanence de Bouygues parmi les valeurs phares de la Bourse de Paris illustre le succès des stratégies du Groupe mises en œuvre depuis 1987, notamment en termes de diversification.

En 20 ans, la performance de Bouygues a été meilleure que celle du CAC 40, avec une progression du cours de 910 %, soit une croissance de 12,3 % par an.

Performance boursière



Depuis le début de l'année 2008, les marchés financiers ont continué à être affectés par la crise de confiance née des difficultés des *subprimes* aux États-Unis.

Fiche signalétique de l'action Bouygues

- **Place de cotation :**
Euronext Paris (compartiment A)
- **Code ISIN :** FR0000120503
- **Codes d'identification :**
Bloomberg : ENFP ;
Reuters : BOUY.PA
- **Valeur nominale :** 1 euro
- **Membre des indices :**
CAC 40, FTSE Eurofirst 80 et Dow Jones Stoxx 600, Euronext FAS – IAS (Indice de l'Actionariat Salarié)
Indice éthique ECPI Ethical Index Euro
Indice développement durable ASPI Eurozone de Vigeo
- **Classification sectorielle :**
 - indices MSCI / S&P :
Telecommunication services
 - indices FTSE et Dow Jones :
Construction & Materials
- Éligible au Service de règlement différé (SRD) et au Plan d'épargne en actions (PEA)

Contact

Anthony MELLOR
Directeur des Relations Investisseurs
Tél. : +33 1 44 20 12 77
Adresse : 32 avenue Hoche
75008 Paris
e-mail : investors@bouygues.com

Chiffres clés du Groupe

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

en millions d'euros	2006 ⁽¹⁾	2007	2007/2006
Chiffre d'affaires	26 408	29 613	+ 12 %
EBITDA ²	3 279	3 601	+ 10 %
Résultat opérationnel	1 889	2 181	+ 15 %
Résultat net part du Groupe	1 254	1 376	+ 10 %
Résultat net récurrent ³	1 046	1 376	+ 32 %
Rentabilité des capitaux investis (ROCE) ⁴	14,8 %	14,4 %	- 0,4 pt
Capacité d'autofinancement	3 151	3 519	+ 12 %
Cash-flow libre ⁵	788	972	+ 23 %
Capitaux propres (fin de période)	6 595	8 205	+ 24 %
Dette nette (fin de période)	4 176	4 288	+ 3 %
Ratio d'endettement (fin de période)	63 %	52 %	- 11 pts
Dividende net (euro par action)	1,2	1,5 ⁽⁶⁾	+ 25 %
Effectifs (fin de période)	122 560	137 500	+ 12 %

(1) À méthode comptable identique à 2007 (cf. chapitre Les comptes) (2) Résultat opérationnel courant majoré des dotations nettes aux amortissements et des dotations nettes aux provisions, moins les reprises de provisions non utilisées (3) Bénéfice net des activités poursuivies, hors résultats liés aux activités cédées en 2006 : 109 millions d'euros (part du Groupe) pour TPS et 99 millions d'euros (part du Groupe) pour Bouygues Telecom Caraïbe (BTC) (4) ROCE = Résultat opérationnel courant après impôt et quote-part des sociétés mises en équivalence / capitaux investis moyens (capitaux propres + dettes) (5) Capacité d'autofinancement moins le coût de l'endettement financier net, moins la charge d'impôt de l'exercice, moins les investissements d'exploitation nets (6) Proposé à l'assemblée générale du 24 avril 2008

En 2007, Bouygues a connu une nouvelle année record : poursuite de la croissance de l'activité, accélération de la progression des résultats. L'activité commerciale de l'année 2007 a été très forte, atteignant des niveaux historiques dans les métiers de la Construction.

Accélération de la progression des résultats

En 2007, le chiffre d'affaires atteint 29,6 milliards d'euros (+ 12 %). Tous les métiers du Groupe contribuent à cette croissance. Le résultat opérationnel augmente de 15 % à 2 181 millions d'euros.

Le résultat net atteint 1 376 millions d'euros, en hausse de 10 %, et de 32 % par rapport au résultat net récurrent 2006 (hors résultats liés aux activités cédées TPS et Bouygues Telecom Caraïbe).

L'incidence totale de l'investissement dans Alstom sur le résultat net du Groupe s'élève à 99 millions d'euros.

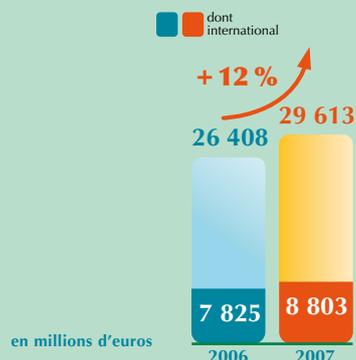
Une structure financière solide

À fin décembre 2007, l'endettement net s'élève à 4,3 milliards d'euros, quasiment stable (+ 3 %), malgré des investissements financiers significatifs de 1,7 milliard d'euros (hors achat des 6,5 % de Bouygues Telecom pour 441 millions d'euros, déjà comptabilisés en endettement net depuis juin 2005).

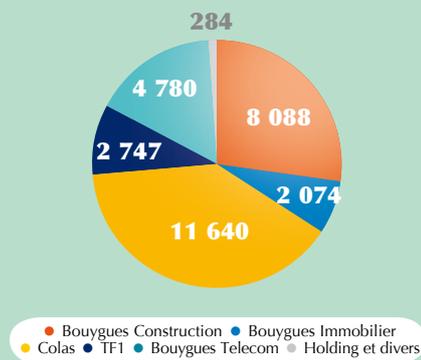
Les capitaux propres atteignent 8,2 milliards d'euros (+ 1,6 milliard d'euros). Le ratio d'endettement ressort en diminution sensible, passant de 63 % fin 2006 à 52 % fin 2007.

La capacité d'autofinancement progresse de 12 % à 3,5 milliards d'euros et les investissements d'exploitation nets s'élèvent à 1,7 milliard d'euros (+ 5 %). Le cash-flow libre est en forte hausse (+ 23 %) et s'établit à 972 millions d'euros.

CHIFFRE D'AFFAIRES 29,6 milliards d'euros



Contribution au groupe Bouygues



Groupe Bouygues. Le chiffre d'affaires du groupe Bouygues en 2007 s'établit à 29,6 milliards d'euros, en progression de 12 % par rapport à 2006, tant en France qu'à l'international, et de 10 % à périmètre et change constants.

Le chiffre d'affaires* de **Bouygues Construction** progresse de 21 % (+ 18 % à périmètre et change constants). Toutes les activités confirment leur dynamisme constaté tout au long de l'année, en France (+ 17 %) et particulièrement à l'international (+ 28 %).

Le chiffre d'affaires* de **Bouygues Immobilier** augmente de 29 %, porté à la fois par le Logement (+ 24 %) et par la reprise de l'Immobilier d'entreprise (+ 47 %) qui bénéficie des importantes réservations de bu-

reaux enregistrées fin 2006 et en 2007.

Le rythme de croissance du chiffre d'affaires* de **Colas** reste élevé à + 9 % (+ 7 % à périmètre et change constants) : + 11 % en France et + 7 % à l'international.

Le chiffre d'affaires* de **TF1** augmente de 4 % : + 0,6 % pour les recettes publicitaires de l'Antenne TF1 et + 11 % pour les autres activités.

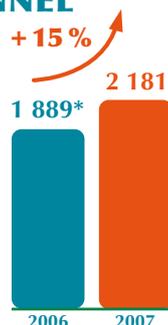
Bouygues Telecom réalise un chiffre d'affaires* de 4,8 milliards d'euros, en croissance de 6 %. Le chiffre d'affaires réseau atteint 4,5 milliards d'euros (+ 5 %).

Sur cinq ans, de 2003 à 2007, le chiffre d'affaires progresse de 36 %.

(*) contribution au chiffre d'affaires du groupe Bouygues

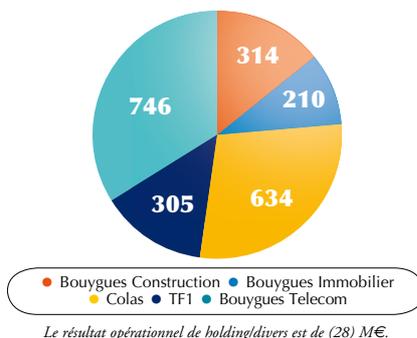
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

2 181 millions d'euros



(*) à méthode comptable identique à 2007

Contribution au groupe Bouygues



Le résultat opérationnel de holding/divers est de (28) M€.

Le résultat opérationnel du Groupe progresse plus vite que le chiffre d'affaires.

Les métiers de la Construction ont maintenu des niveaux de marge opérationnelle élevés.

Bouygues Telecom améliore significativement sa marge opérationnelle en 2007, après une année 2006 marquée par les investissements commerciaux liés au succès des nouvelles offres illimitées (Neo et Exprima) lancées par Bouygues Telecom le 1^{er} mars 2006.

en millions d'euros

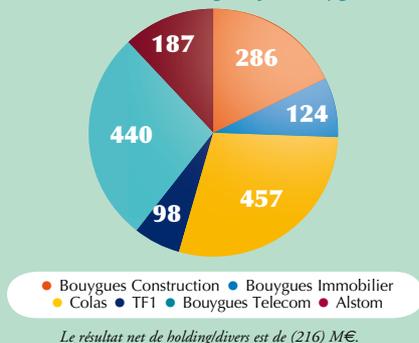
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

1 376 millions d'euros



(*) à méthode comptable identique à 2007

Contribution au groupe Bouygues



Le résultat net de holding/divers est de (216) M€.

en millions d'euros

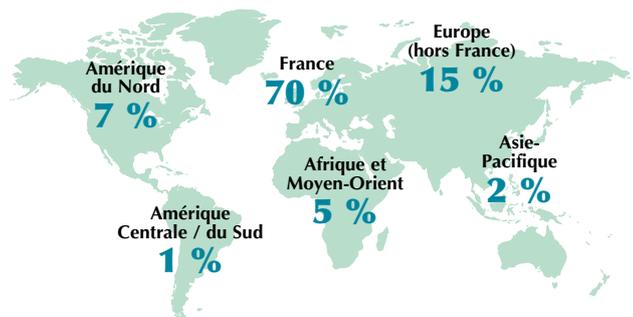
RÉSULTAT NET RÉCURRENT PART DU GROUPE : + 32 %

Le résultat net part du Groupe est en forte croissance ; il atteint 1 376 millions d'euros, soit + 32 % par rapport au résultat net récurrent, hors résultats liés aux activités cédées en 2006 : 109 millions d'euros (part du Groupe) pour TPS et 99 millions d'euros (part du Groupe) pour Bouygues Telecom Caraïbe (BTC). Le résultat net de la holding est en décroissance en raison des frais financiers supplémentaires liés à la montée dans Alstom.

Alstom, dont Bouygues détient 30 %, est consolidé par mise en équivalence et contribue à hauteur de 187 millions d'euros au résultat de Bouygues.

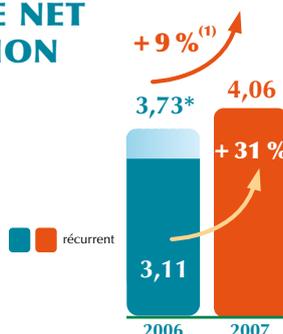
Sur cinq ans, de 2003 à 2007, le bénéfice net est multiplié par 3.

Répartition géographique du chiffre d'affaires 2007



BÉNÉFICE NET PAR ACTION

4,06 euros



(*) à méthode comptable identique à 2007

en euro par action

Le bénéfice net par action s'élève à 4,06 euros, en croissance de 9 % par rapport au bénéfice net par action publié en 2006.

Calculé sur le résultat net récurrent (hors résultats liés aux activités cédées), ce bénéfice net par action progresse de 31 %.

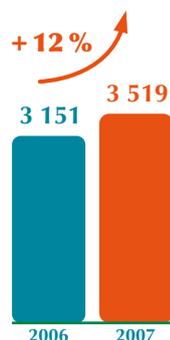
Sur cinq ans, de 2003 à 2007, le bénéfice net récurrent par action est multiplié par 3.

(1) par rapport au bénéfice net par action publié en 2006 qui incluait les résultats liés aux activités cédées

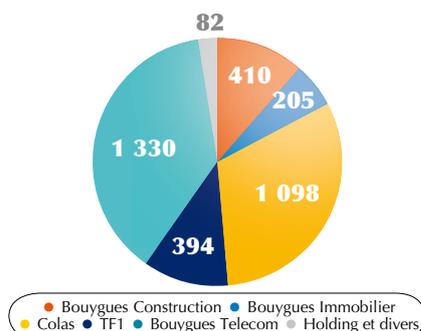
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

3 519 millions d'euros

en millions d'euros



Contribution au groupe Bouygues



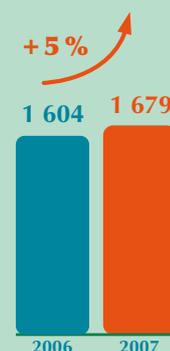
En 2007, la capacité d'autofinancement du Groupe s'améliore de 12 %. Bouygues continue à disposer d'une importante capacité à financer son développement.

La capacité d'autofinancement de la holding progresse de 63 millions d'euros, grâce principalement au dividende reçu d'Alstom pour la première fois en 2007 (28 millions d'euros).

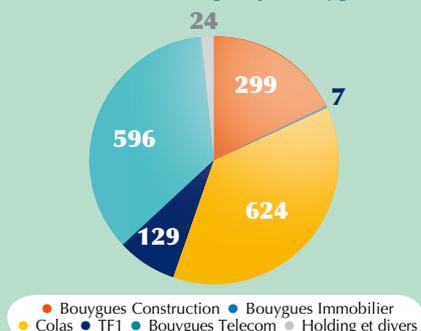
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION NETS

1 679 millions d'euros

en millions d'euros



Contribution au groupe Bouygues



Les investissements d'exploitation nets du Groupe sont quasi stables, avec une progression des investissements des métiers qui est compensée par la forte baisse des investissements de la holding (qui incluaient en 2006 le coût du nouveau siège avenue Hoche à Paris).

Le niveau important des investissements des métiers de la Construction (hors Bouygues Immobilier qui ne nécessite pratiquement aucun investissement) traduit le dynamisme de l'activité. Bouygues Telecom a maîtrisé ses investissements, comme prévu.

CASH-FLOW LIBRE

972 millions d'euros

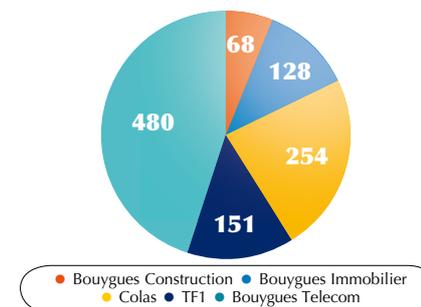
en millions d'euros



Le cash-flow libre se définit comme la capacité du Groupe à dégager un excédent de trésorerie, après avoir financé le coût de la dette, les impôts et les investissements d'exploitation nets. Ce calcul est effectué avant variation de Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

En 2007, Bouygues a généré une capacité d'autofinancement de 3 519 millions d'euros (+ 12 %). En soustrayant le coût de l'endettement financier net (235 millions d'euros), la charge d'impôt de l'exercice (633 millions d'euros) et les investissements nets d'exploitation (1 679 millions d'euros), le cash-flow libre s'établit à 972 millions d'euros, en forte hausse par rapport à 2006. Cette évolution favorable est due à la maîtrise des investissements du Groupe.

Contribution au groupe Bouygues

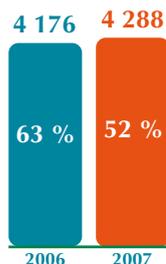


Le cash-flow libre holding/divers est de (109) M€.

ENDETTEMENT NET

4 288 millions d'euros

% = ratio d'endettement
en millions d'euros



La situation financière de Bouygues demeure solide fin 2007 : l'endettement net s'élève à 4,3 milliards d'euros et représente 52 % des capitaux propres. Les métiers ont connu des évolutions contrastées par rapport à fin 2006 :

- **Bouygues Construction** : 2 450 millions d'euros de trésorerie nette, en hausse de 391 millions d'euros grâce au développement de l'activité dont le BFR (besoin en fonds de roulement) génère une trésorerie positive.
- **Bouygues Immobilier** : 2 millions d'euros d'endettement net (+ 28 millions d'euros), un niveau faible pour un promoteur immobilier.
- **Colas** : 347 millions d'euros de trésorerie nette, en baisse de 62 millions d'euros en raison des investissements financiers et d'exploitation de l'année.

- **TF1** : 597 millions d'euros d'endettement net, en nette hausse (+ 218 millions d'euros) en raison des investissements financiers dans AB Groupe.
- **Bouygues Telecom** : 188 millions d'euros de trésorerie nette, en hausse de 122 millions d'euros grâce à l'amélioration du BFR et du cash-flow libre.

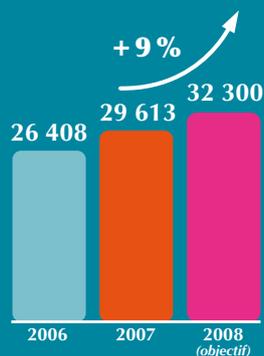
La dette nette **holding et divers**, qui s'élève à 6 674 millions d'euros, est en augmentation en raison de l'investissement stratégique de 960 millions d'euros réalisé dans Alstom.

Au total, cette situation saine, combinée à un échéancier de dette bien réparti et à une excellente liquidité, a conduit Standard & Poor's à maintenir à nouveau la note de Bouygues : A - avec perspective stable.

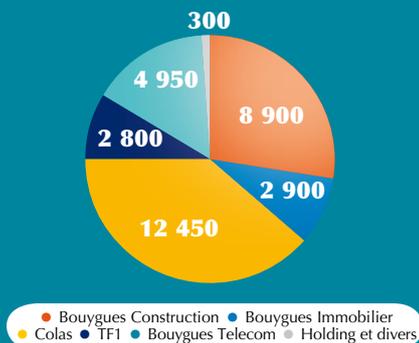
OBJECTIFS DE CHIFFRE D'AFFAIRES 2008

32 300 millions d'euros

en millions d'euros



Contribution au groupe Bouygues



En 2008, les perspectives du Groupe sont bonnes : le chiffre d'affaires devrait atteindre 32,3 milliards d'euros, en croissance de 9 %, dont + 7 % en France et + 14 % à l'international.

Tous les métiers seront en croissance :

- + 10 % pour **Bouygues Construction**, grâce au haut niveau de commandes prises en 2007 et au développement des grands projets à l'international ;
- + 40 % pour **Bouygues Immobilier**, conséquence des fortes réservations en immobilier d'entreprise enregistrées en 2007, avec un marché du logement toujours porteur en France ;

- + 7 % pour **Colas**, dans des marchés se stabilisant à haut niveau en France et avec des perspectives favorables à l'international ;

- + 2 % pour **TF1**. Le marché publicitaire devrait afficher une faible croissance en 2008, mais les autres activités (chaînes thématiques, droits audiovisuels, internet, etc.) garderont une bonne dynamique ;

- + 4 % pour **Bouygues Telecom**, malgré l'incidence toujours négative de la baisse des tarifs des appels entrants (- 8 % au 1^{er} janvier 2008) imposée par le régulateur, mais compensée par la croissance du nombre de clients.

Le développement durable dans le Groupe



Le siège de Bouygues, le premier bâtiment HQE à Paris en 2006

Le développement durable est intégré dans la stratégie du Groupe et de ses différents métiers. Depuis 2006, la maison mère et ses filiales ont établi des "feuilles de route", en relation avec leurs enjeux, assorties d'objectifs mesurables.

Créée en 2005, la direction du développement durable du groupe Bouygues entretient une dynamique d'amélioration continue fondée sur le partage des meilleures pratiques (voir encadré *Notre organisation* p. 17). Cette direction est placée sous la responsabilité d'Olivier Bouygues, directeur général délégué du Groupe. La stratégie et les actions des différents métiers sont présentées dans le chapitre "Activité et développement durable" de ce document de référence.

Reporting extra-financier

Un logiciel de *reporting* extra-financier a été choisi pour le Groupe. Il sera déployé en 2008 et servira d'outil de management pour mesurer l'efficacité des actions des feuilles de route développement durable de chaque métier. Un comité spécifique se réunit pour analyser la pertinence des indicateurs extra-financiers.

Task force Construction durable

Une *task force* inter-métiers a été créée dans le Groupe en 2007 sur

le thème de la construction durable. L'objectif est de mutualiser les connaissances et les retours d'expériences dans ce domaine au sein du Groupe, afin de faciliter l'intégration des nouvelles technologies dans les projets. Un site intranet collaboratif va être spécialement conçu pour servir de support à cette initiative. Celle-ci s'inscrit dans la continuité des propositions du Groupe lors du Grenelle de l'environnement dans le secteur du bâtiment.

Actionnariat salarié

En 2007, l'opération Bouygues Partage a été un grand succès : 53 185 collaborateurs, soit 76 % des salariés éligibles, ont souscrit à cette opération d'épargne salariale identique pour tous. Pour continuer d'associer les collaborateurs aux bons résultats du Groupe, une nouvelle augmentation de capital réservée aux salariés, Bouygues Confiance 4, a été lancée fin 2007. Avec 14,2 % du capital du Groupe et 18,3 % des droits de vote*, les salariés sont collectivement le deuxième actionnaire de Bouygues. Cette performance place le Groupe en tête des sociétés (*) au 31 décembre 2007



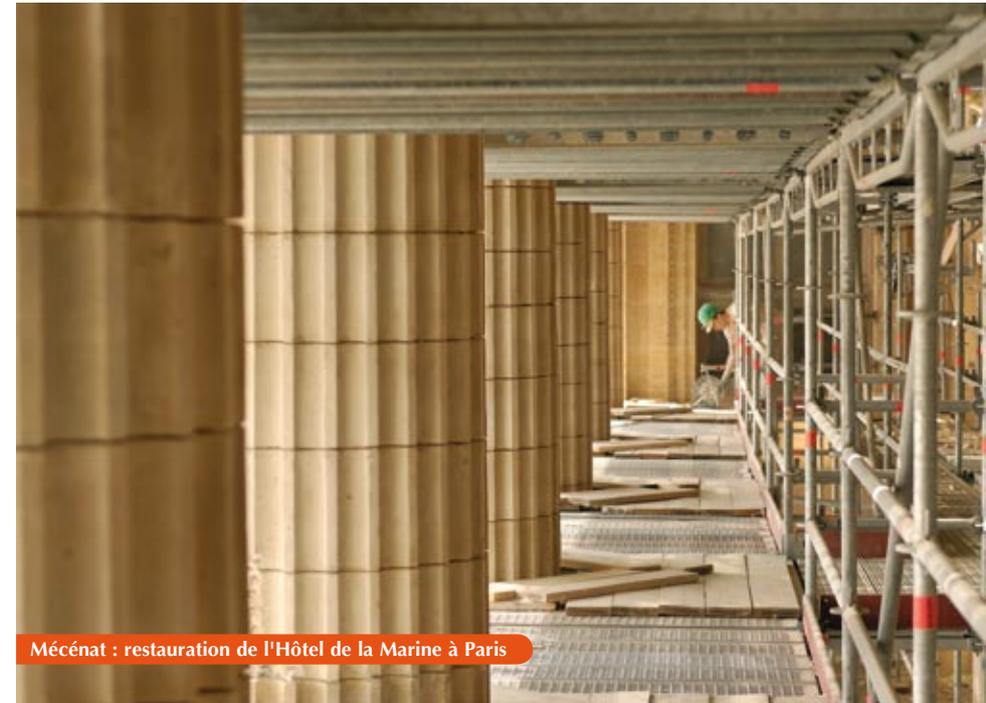
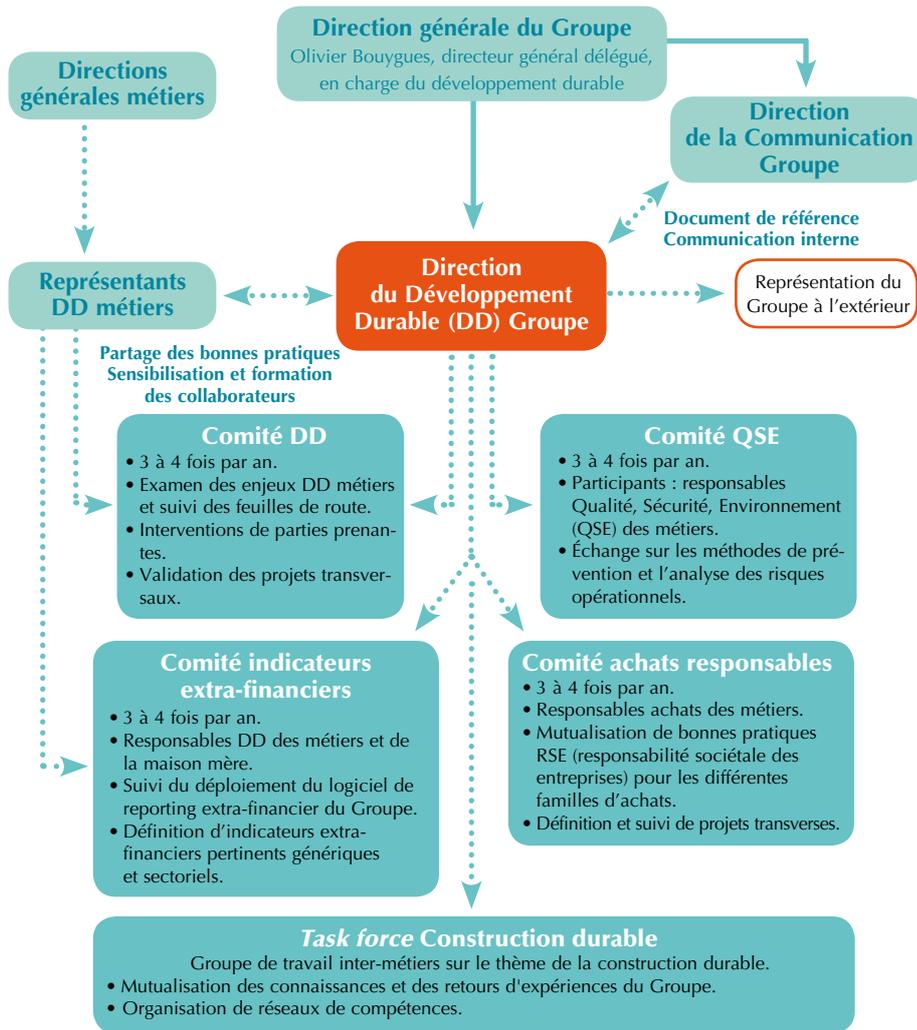
du CAC 40 par l'importance du taux de participation des salariés dans son capital.

Éthique et formation

Lancé en 2006, le code d'éthique du Groupe a été diffusé en 2007 auprès de l'ensemble des collaborateurs. Il s'inscrit désormais dans le cadre de la démarche de contrôle interne de Bouygues. En 2008, des responsables Éthique seront désignés pour chaque métier.

Bouygues a continué en 2007 de mettre l'accent sur la formation de ses managers aux thèmes de l'éthique et du développement durable. Organisés par l'Institut du Management Bouygues (IMB), les séminaires *Développement des valeurs Bouygues* et *Respect et performance*

Notre organisation



Mécénat : restauration de l'Hôtel de la Marine à Paris

ont accueilli en 2007 respectivement 29 et 74 cadres dirigeants. Le module de formation à la responsabilité sociale des entreprises a permis de sensibiliser 107 managers en dix sessions. Par ailleurs, l'IMB a formé des collaborateurs afin qu'à leur tour ils puissent dispenser le séminaire *Respect et performance*. Au total, à fin 2007, plus de 2 600 cadres ont participé à ce module de formation. Enfin, tous les ans, le Cycle International de l'IMB propose à 24 managers du Groupe choisis

par leurs directions générales une formation sur une année.

Compagnons du Minorange

L'ordre des Compagnons du Minorange compte 996 membres au 1^{er} janvier 2008, à travers 16 ordres. Cette institution a été créée par Francis Bouygues en 1963 pour valoriser les métiers du bâtiment. L'ordre des compagnons de la Route chez Colas constitue une forme comparable de compagnonnage.



Compagnon du Minorange

Communication

La communication interne et externe sur le développement durable a été renforcée en 2007. Les actions de la direction du développement durable et des comités associés sont systématiquement expliquées et détaillées sur le site internet www.bouygues.com et dans les publications internes du groupe Bouygues *Le Minorange* (magazine interne diffusé à 50 000 exemplaires) et *Challenger Express* (newsletter bimensuelle destinée aux 3 500 cadres dirigeants). Un site intranet Groupe consacré au développement durable a été lancé en 2007.

Par ailleurs, un séminaire de sensibilisation à la "communication responsable" a été organisé en octobre 2007, en partenariat avec l'Ademe, à l'attention d'une centaine de communicants du groupe Bouygues.

Mécénat

En 2007, Bouygues a poursuivi la restauration de l'Hôtel de la Marine à Paris, place de la Concorde. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un mécénat de compétence : Bouygues, par l'intermédiaire de sa filiale Bouygues Construction, met à disposition son expertise de bâtisseur et son savoir-faire en restauration. Par ailleurs, la Fondation d'entreprise Francis Bouygues a accueilli en septembre 2007 sa troisième promotion d'élèves. Cette fondation a

pour vocation d'aider des bacheliers méritants à mener leurs études. Elle compte 115 boursiers au 1^{er} janvier 2008 pour autant de parrains, tous collaborateurs de Bouygues.

Bouygues SA soutient par ailleurs, à hauteur de 200 000 euros par an sur trois ans depuis 2006, un projet expérimental lancé par Sciences Po Paris en Seine-Saint-Denis destiné à lutter contre l'échec scolaire. Bouygues Bâtiment Ile-de-France et ETDE se sont associées à ce projet. En 2007, Bouygues a par ailleurs apporté son soutien à 28 associations intervenant essentiellement dans le domaine social, humanitaire et médical.

L'ensemble de ces opérations représente un montant global de 3,3 millions d'euros en 2007.

Pacte mondial et autres adhésions

Depuis le 8 décembre 2006, l'ensemble des cinq métiers du Groupe, ainsi que la maison mère, sont adhérents au Pacte mondial de l'Onu. Par cette adhésion, Bouygues s'engage à adopter, promouvoir et faire respecter un ensemble de règles fondamentales dans le domaine des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Bouygues est aussi adhérent depuis 2006 au réseau CSR Europe. Basée à Bruxelles, cette association regrou-

pe 70 multinationales européennes qui échangent sur les bonnes pratiques liées à la responsabilité sociale des entreprises. Enfin, Bouygues est membre depuis 1999 de l'EFQM (*European Foundation for Quality Management*), association de promotion et d'échanges de bonnes pratiques dans le domaine de l'excellence managériale.

Actions transversales

Une animation inter-métiers a été mise en place autour des thèmes suivants : achats responsables, Qualité Sécurité Environnement, informatique et développement durable.

Sur ce dernier thème, un groupe de travail a effectué en 2007 un bilan carbone du parc informatique français du Groupe, soit plus de 65 000 postes. Les émissions de GES (gaz à effet de serre) calculées représentent 9 500 tonnes équivalent carbone, soit la consommation annuelle d'une ville de 3 000 habitants. Des actions vont être initiées pour réduire les émissions : d'une part en diminuant l'impact direct des postes (choix du matériel, portables privilégiés, recyclage), d'autre part, en promouvant un usage plus économe.

Activités en Afrique

Finagestion, filiale de Bouygues, a repris en 2004 les activités africaines de Saur après la cession de cette entreprise. En 2007, de nombreuses



Minutie pour la restauration de l'Hôtel de la Marine

actions ont été entreprises dans le domaine de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). En Côte d'Ivoire, une politique de microcrédit et d'épargne a été mise en place pour les collaborateurs de la CIE (Compagnie Ivoirienne d'Électricité) et de la Sodeci (gestion des services d'eau). La Mutuelle des Agents de l'Eau et de l'Électricité, créée en octobre 2006, propose des systèmes d'épargne simple et des emprunts à taux préférentiels, y compris pour des collaborateurs sans aucun apport personnel. Chaque mois, 150 nouvelles épargnes sont enregistrées et 113 prêts accordés, pour une durée moyenne des crédits de

dix-huit mois. Au 31 octobre 2007, 4 300 personnes, soit 92 % des collaborateurs, étaient adhérentes de la mutuelle. Les taux de recouvrement sont excellents puisqu'à ce jour aucun défaut de remboursement n'a été constaté.

Auto-évaluations Abby

Bouygues SA a développé depuis 2002 un logiciel d'auto-évaluation, Abby, qui permet aux managers des comités de direction, sur la base d'un système de vote électronique, de se situer par rapport aux pratiques de management définies par le modèle EFQM (*European Foundation for Quality Management*). Ce modèle

recense et actualise les meilleures pratiques de management et prend en compte le concept de développement durable. Répartis en plusieurs critères distincts, les principaux aspects qui conduisent à une performance durable économique, sociale, sociétale et environnementale d'une organisation sont abordés. L'exercice d'auto-évaluation permet d'identifier les points forts et d'améliorer une organisation. Les actions à accomplir pour générer des progrès sont ensuite discutées et hiérarchisées. Huit auto-évaluations Abby ont été organisées en 2007 au sein du Groupe.

Investissement Socialement Responsable

Bouygues est présent dans deux indices "éthiques" : l'*Aspi Eurozone*, géré par l'agence de notation extra-financière Vigéo, et l'*Espi Ethical Index Euro*.

Stratégie carbone

En 2007, une stratégie de réduction des émissions de CO₂ a été définie pour l'ensemble du Groupe. L'objectif est de doter les unités opérationnelles du secteur de la construction d'un logiciel spécifique. Cet outil permettra de calculer le bilan carbone de certains projets, dans la perspective de proposer aux clients des éco-variantes. Pour optimiser la mise au point de cet outil et dresser un premier bilan des vecteurs

d'émission de CO₂ associés aux activités du Groupe, une vingtaine de bilans carbonés ont été réalisés en 2007. Colas dispose d'ores et déjà d'un outil opérationnel analogue.

Perspectives 2008

- Poursuite de la "stratégie carbone" du Groupe, avec déploiement de l'outil de calcul de bilans carbonés pour les entités et les opérations.
- Fin du déploiement de l'application sur les indicateurs extra-financiers pour la mesure de l'efficacité des actions de développement durable.
- Déploiement d'une politique de réduction des émissions de CO₂

La politique de développement durable des métiers

Bouygues Construction	p. 28
Bouygues Immobilier	p. 40
Colas	p. 52
TF1	p. 64
Bouygues Telecom	p. 76

des véhicules professionnels du groupe Bouygues.

- Poursuite des actions concrètes menées par les comités de travail transversaux.



La Fondation Francis Bouygues parraine des bacheliers méritants



Un pommier orne le jardin du siège HQE de Bouygues SA.

2. Activité et développement durable

- 22** Bouygues Construction
- 34** Bouygues Immobilier
- 46** Colas
- 58** TF1
- 70** Bouygues Telecom
- 82** Développement durable : indicateurs extra-financiers par métier
- 86** Bouygues SA
- 88** Alstom
- 92** Principaux événements depuis le 1^{er} janvier 2008



Acteur global de la construction

Excellentes performances commerciales et financières en 2007

Bouygues Construction est un leader mondial de la construction. Sa gamme de savoir-faire s'étend de la conception des projets jusqu'à leur maintenance, dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'électricité/maintenance.

Bouygues Construction conjugue la puissance d'un grand groupe et la réactivité d'un réseau d'entreprises.



Construction des deux aéroports de Chypre

Chiffre d'affaires 2007

8 340 M€
(+ 20 %)

Marge opérationnelle

3,8 %
(=)

Résultat net part du Groupe

286 M€
(+ 37 %)

Carnet de commandes

11,3 Md€
(+ 30 %)

Collaborateurs

49 800

Chiffre d'affaires 2008 (objectif)

9 200 M€
(+ 10 %)

Faits marquants

PPP* / Concessions signés

- Ligne ferroviaire Gautrain en Afrique du Sud (524 M€).
- Broomfield Hospital à Londres (389 M€).
- Tyne tunnel à Newcastle (375 M€).

Contrats majeurs signés

- Sarcophage de Tchernobyl (208 M€).
- Technopôle à Meudon (123 M€).
- Zac Saint-Antoine à Cap d'Ail (121 M€).
- Extension du port de Tanger (100 M€).

- Tour Jalan Datoh à Singapour (74 M€).

Ouvrages en cours

- Autoroute A41 (512 M€).
- Aéroports de Chypre (494 M€).
- Centrale EPR de Flamanville (422 M€).
- Complexe Raurica Nova en Suisse (112 M€).

Lancement d'Actitudes, démarche de développement durable :

- Charte fournisseurs et sous-traitants.
- Outil d'évaluation des projets de logements.
- Label Chantier bleu (QSE).

Une nouvelle année record

Bouygues Construction, par son positionnement stratégique sur des activités à forte valeur ajoutée, tire parti d'une conjoncture favorable sur ses marchés en France et à l'international.

Une prise de commandes record : 11,1 milliards d'euros (+ 1,8 milliard d'euros)

À l'international, le niveau historique de la prise de commandes (5,4 milliards d'euros) est marqué par de grands projets. En France, la prise de commandes atteint 5,7 milliards d'euros (+ 5 %).

Un chiffre d'affaires en forte progression : 8 340 millions d'euros (+ 20 %)

Bouygues Construction a enregistré une forte croissance de ses activités à l'international (3 399 millions d'euros, + 28 %) et en France (4 941 millions d'euros, + 16 %).

Trois acquisitions significatives en Europe :

- Bouygues Construction a acquis la société de bâtiment **Warings** (chiffre d'affaires : 120 millions d'euros en 2007), dans le sud de l'Angleterre.
- Acteur majeur du *facility management*

(FM) en Suisse, la société **Mibag** (chiffre d'affaires : 76 millions d'euros) est spécialisée dans la maintenance et la gestion de bâtiments dans le cadre de contrats pluriannuels.

- En Pologne, Bouygues Bâtiment International a acquis la société **Karmar** (chiffre d'affaires : 72 millions d'euros), acteur important du marché du bâtiment à Varsovie.

Un résultat net en forte augmentation : 286 millions d'euros (+ 37 %)

Le résultat opérationnel (314 millions d'euros) progresse de 52 millions d'euros

(*) partenariats public-privé

par rapport à 2006. Le résultat financier (90 millions d'euros) augmente en raison de la hausse des taux d'intérêt et du niveau de la trésorerie. Après un impôt de 122 millions d'euros, la marge nette ressort à 3,4 % en 2007 (3 % en 2006).

La trésorerie nette progresse à nouveau : 2 450 millions d'euros (+ 391 millions d'euros)

Grâce à la forte augmentation de l'activité, la trésorerie disponible de Bouygues Construction atteint 2 450 millions d'euros.

Une politique active de développement : 382 millions d'euros d'investissements (flux net de trésorerie, stable par rapport à 2006)

Les investissements nets d'exploitation ont augmenté de 206 millions d'euros en 2006 à 296 millions d'euros en 2007.

Ils correspondent en particulier aux investissements nécessaires au démarrage des chantiers, à la réalisation des réseaux haut-débit d'Axione, ainsi qu'aux investissements informatiques. Les investissements financiers nets, principalement liés à la croissance externe en Europe, représentent 70 millions d'euros.

Une démarche volontariste de développement durable

2007 a été l'année du lancement d'Attitudes, la démarche de développement durable de Bouygues Construction.

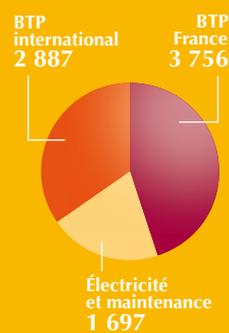
Chiffre d'affaires (CA) en milliards d'euros



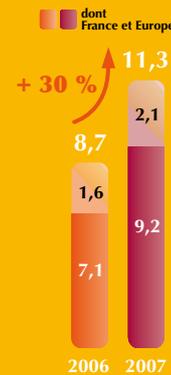
Résultat net en millions d'euros



CA par activité en millions d'euros



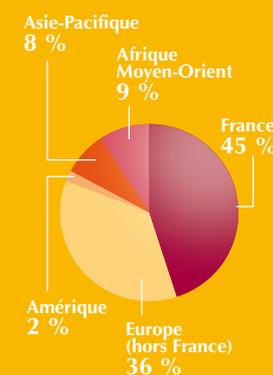
Carnet de commandes en milliards d'euros



Trésorerie nette en milliards d'euros



Carnet de commandes par zone géographique



BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF (en millions d'euros)	2006	2007
• Immobilisations corporelles et incorporelles	400	562
• Goodwill	293	395
• Actifs financiers et impôts non courants	218	315
ACTIF NON COURANT	911	1 272
• Actifs courants	2 894	3 190
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 399	2 926
• Instruments financiers (liés à l'endettement)	-	-
ACTIF COURANT	5 293	6 116
TOTAL ACTIF	6 204	7 388
PASSIF (en millions d'euros)	2006	2007
• Capitaux propres (part du Groupe)	528	696
• Intérêts minoritaires	5	11
CAPITAUX PROPRES	533	707
• Dettes financières long terme	229	356
• Provisions non courantes	584	566
• Autres passifs non courants	3	2
PASSIF NON COURANT	816	924
• Dettes financières (part à - 1 an)	5	6
• Passifs courants	4 744	5 637
• Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	106	114
• Instruments financiers (liés à l'endettement)	-	-
PASSIF COURANT	4 855	5 757
TOTAL PASSIF	6 204	7 388
Trésorerie financière nette	2 059	2 450

COMPTE DE RÉSULTAT RÉSUMÉ

(en millions d'euros)	2006	2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 923	8 340
• Dotations nettes aux amortissements	(103)	(127)
• Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(117)	(142)
• Autres produits et charges	(6 398)	(7 778)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	305	293
• Autres produits et charges opérationnels	(43)	21
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	262	314
• Coût de l'endettement financier net	51	79
• Autres produits et charges financiers	9	11
• Charge d'impôt	(119)	(122)
• Quote-part du résultat net des entités associées	8	7
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	211	289
• Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	211	289
• Part des intérêts minoritaires	(2)	(3)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)	209	286





Autoroute A41 entre Annecy et Genève

Activité bâtiment et travaux publics

L'activité bâtiment et travaux publics représente 6 643 millions d'euros, répartis en 3 756 millions d'euros en France et 2 887 millions d'euros à l'international.

France

CA* 2007 : 3 756 M€
PC** 2007 : 4 274 M€

2007 aura été une excellente année pour le BTP en France. L'embellie amorcée en 2005 sur le marché du bâtiment non-résidentiel s'est poursuivie (+ 3,8 % en 2007), notamment pour la construction de bâtiments administratifs, industriels et de bureaux. Les mises en chantier de logements se sont stabilisées au niveau le plus haut depuis 30 ans (435 000). Dans les travaux publics, le volume des travaux réalisés a progressé de plus de 7 %.

Bouygues Bâtiment Ile-de-France est leader sur son marché. Son chiffre d'affaires (1 556 millions d'euros) a augmenté de 13 % en 2007, à un rythme largement supérieur à celui du marché (4,5 %). Trois divisions enregistrent une croissance supérieure à 20 %, tirées par les grands projets en cours ou remportés cette année : Construction Privée, Rénovation Privée et Habitat Social.

Bouygues Entreprises France-Europe intervient en France à la fois dans le bâtiment et les travaux publics au travers de six filiales ré-

gionales principales : Quille, Pertuy Construction, GTB Construction, DV Construction, Norpac et GFC Construction. Son chiffre d'affaires (1 698 millions d'euros) progresse sur l'ensemble de ses marchés (+ 12 %). Depuis deux ans, ces filiales ont remporté de nombreux contrats de construction de centres hospitaliers et de centres pénitentiaires. Le réseau des Cirmad, filiales de développement immobilier, contribue également à ces bonnes performances, avec 392 millions d'euros de contrats remportés en 2007.

L'activité en France de **Bouygues Travaux Publics** (347 millions d'euros, + 43 %) et de **DTP Terrassement** (143 millions d'euros, + 36 %) a fortement augmenté, portée notamment par les travaux de l'autoroute A41 et le démarrage de ceux de la centrale nucléaire EPR de Flamanville.

Europe

CA 2007 : 1 610 M€
PC 2007 : 2 562 M€

Au **Royaume-Uni**, troisième marché européen du BTP (207 milliards d'euros), la reprise de la croissance s'est confirmée en 2007 (+ 2,3 %), tirée par le non-résidentiel privé et les PFI (*Private Finance Initiative*). Bouygues UK réalise en PFI des hôpitaux, des établissements scolaires et des logements sociaux. L'acquisition de Warings permet à Bouygues Construction de se déployer dans le sud de l'Angleterre et de diversifier ses activités. Bouygues

Travaux Publics a signé le contrat du New Tyne Crossing à Newcastle, qui comprend la rénovation du tunnel existant, la construction d'un deuxième tube et l'exploitation de l'ensemble.

Le marché de la construction en **Suisse** (34 milliards d'euros) a atteint son plus haut niveau depuis 1990, soutenu par le dynamisme du bâtiment non-résidentiel privé. Bouygues Construction (496 millions d'euros en 2007) est le deuxième acteur du BTP en Suisse. Losinger a ouvert en 2007 une agence à Bâle. Avec Marazzi, elle intervient sur le programme immobilier Raurica Nova à Bâle et la Prime Tower à Zurich.

Bouygues Bâtiment International, dans le cadre d'un contrat de concession, réalise les aéroports de Larnaka et de Paphos à **Chypre** (activité 2007 : 159 millions d'euros).

En **Pologne**, Karmar a ouvert sa première agence régionale à Wrocław. Par ailleurs, DTP Terrassement réalise actuellement une section de 22 km de l'autoroute A4.

En **République tchèque**, VCES se positionne dans les secteurs du bâtiment (11 projets en cours totalisant 700 logements) et du traitement de l'eau (deux stations d'épuration en construction).

En **Roumanie**, sur un marché tiré par le logement et le bâtiment non-résidentiel, Bouygues Romania (55 millions d'euros en 2007) réalise

(*) CA : chiffre d'affaires

(**) PC : prise de commandes



Tour T1 à la Défense

l'ensemble résidentiel At the Oaks à Bucarest (62 millions d'euros).

En **Ukraine**, Bouygues Travaux Publics, en partenariat avec Vinci, a remporté la réalisation en conception-construction de la nouvelle enceinte de confinement de Tchernobyl. Par ailleurs, DTP Terrassement a conclu un protocole d'accord pour la réalisation des terrassements dans le cadre de l'exploitation d'une mine de fer.

Asie

CA 2007 : 523 M€
PC 2007 : 662 M€

À **Hong-Kong**, le groupe a remporté le projet West Drainage Tunnel

(114 millions d'euros, quote-part Bouygues Construction). Entreprise de génie électrique et thermique, BYME Hong-Kong réalise notamment le casino Venetian Cotai de Macao (56 millions d'euros).

Dragages **Singapour** est spécialisée dans la construction de *condominiums*, notamment The Sail@ Marina (139 millions d'euros) et Jalan Datoh (74 millions d'euros). Positionnée sur le segment des tours de grande hauteur en **Thaïlande**, Bouygues Thai a enregistré en 2007 une croissance de son activité (+ 24 %) supérieure à celle du marché (+ 2,5 %).

En **Corée-du-Sud**, Bouygues

Travaux Publics termine le port de Masan Bay, démarre le port de Pusan.

Au **Turkménistan**, Bouygues Bâtiment International réalise une activité de 49 millions d'euros correspondant principalement au chantier du ministère du Commerce et de la Bourse.

Moyen-Orient

CA 2007 : 123 M€
PC 2007 : 26 M€

Bouygues Construction intervient à Dubaï sur deux grands projets : l'hôtel Ritz Carlton (Bouygues Bâtiment International, 155 millions d'euros), et une des lignes du métro aérien (VSL, 45 millions d'euros).

Amériques - Caraïbes

CA 2007 : 177 M€
PC 2007 : 212 M€

À **Cuba**, Bouygues Bâtiment International intervient pour la construction clés en main de complexes hôteliers de luxe. En huit ans de présence, elle a remporté douze contrats (La Estrella 2 et le Laguna Mangon C pour 86 millions d'euros en 2007). À **Trinité et Tobago**, elle réalise à Port of Spain le Waterfront International Development (182 millions d'euros). En **Jamaïque**, Bouygues Travaux Publics réalise un tronçon autoroutier de 24 km entre Spanish Town et Ocho Rios (75 millions d'euros).

Afrique - Maghreb

CA 2007 : 454 M€
PC 2007 : 895 M€

Au **Maroc**, Bouygues Construction, en partenariat avec Saipem, réalise la plateforme logistique et le port routier du port de Tanger Méditerranée. Par ailleurs, Bymaro poursuit la construction d'un complexe hôtelier de luxe à Marrakech (47 millions d'euros).

En **Guinée Équatoriale**, BBGE intervient sur des projets de bâtiment (stade de Malabo pour 37 millions d'euros) et d'infrastructures (contournement de Malabo pour

15 millions d'euros).

En **Afrique du Sud**, le *closing* financier de la liaison ferroviaire de Gautrain en début d'année a permis le lancement des travaux (146 millions d'euros réalisés en 2007). Bouygues Travaux Publics, en partenariat avec Basil Read, réalise également un stade de 46 000 places à Nelspruit.

En **Égypte**, Bouygues Travaux Publics participe au consortium désigné attributaire de la première phase de la ligne 3 du métro du Caire (61 millions d'euros, quote-part de Bouygues Construction).



Terrassements de l'EPR à Flamanville



Data Center de 2 000 m² à Saint-Denis (ETDE)

Activité électricité-maintenance

La contribution d'ETDE au chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Construction progresse de 22 % (11 % de croissance organique) pour s'établir à 1 697 millions d'euros. ETDE exerce trois activités principales : les travaux publics de réseaux (42 % de l'activité), le génie électrique et thermique (36 %) et le *facility management* (22 %).

Avec 4 200 km de fibres optiques et quatre millions d'habitants desservis, sa filiale Axione est l'un des leaders français de l'aménagement numérique du territoire. Elle a signé son dixième contrat de délégation de service public avec le conseil général de Charente-Maritime (50 millions d'euros), et remporté trois contrats pour le compte de l'opérateur Free en Île-de-France (28 millions d'euros).

France

CA 2007 : 1 185 M€
PC 2007 : 1 444 M€

En France, le marché de l'électricité et de la maintenance reste très soutenu, porté notamment par les investissements des collectivités publiques (notamment PPP), mais aussi la modernisation ou la création de grands équipements. En phase de concentration, le marché regroupe six majors dont ETDE.

ETDE a notamment concrétisé en 2007 les opérations suivantes :

- acquisition de deux fonds de commerce dans les métiers de réseaux : Avrelec dans le Nord et Amica en Île-de-France ;
- deux nouvelles acquisitions : Sernelec Industrie (nord-ouest, automatismes et installation électrique basse et haute tension) et Iris Électricité (Val-de-Marne, études, installation et maintenance d'électricité) ;
- signature par Exprimm du contrat de maintenance de trois centres pénitentiaires pendant 27 ans (69 millions d'euros).

International

CA 2007 : 512 M€
PC 2007 : 1 006 M€

En cinq ans, ETDE a multiplié par 8,5 son activité réalisée hors de France (30 % de son chiffre d'affaires).

Au **Royaume-Uni**, deuxième pays d'intervention après la France, ETDE a notamment remporté le contrat de PFI de l'éclairage public de Redcar & Cleveland et les contrats de *facility management (FM)* des hôpitaux de Broomfield et North Middlesex.

En **Suisse**, l'acquisition de Mibag permet au pôle FM de poursuivre son développement européen. En **Hongrie**, Szigma-Coop a installé les systèmes de climatisation et de protection incendie de l'Arena Plaza (14 millions d'euros). Implantée en **Afrique** depuis plus de 50 ans,

ETDE est principalement présente en Côte d'Ivoire, au Congo, au Gabon et au Sénégal.

ETDE intervient aussi à l'international sous forme de grands projets multi-techniques, soit en direct avec le client (électrification de villages isolés aux Philippines pour 14 millions d'euros) ou en sous-traitance de Bouygues Bâtiment International (Dubai, Russie, Trinité et Tobago).

Recherche et développement

La recherche et l'innovation font partie intégrante de la stratégie de Bouygues Construction.

Pour stimuler l'innovation à tous les niveaux de l'entreprise et intensifier son programme R&D, une organisation centralisée a été mise

en place. Animée par un comité, elle définit la politique R&D transverse du groupe, sélectionne les thèmes prioritaires et fixe les modalités d'étude (responsables de projets, budgets, livrables et planning).

Ces travaux de recherche ont notamment débouché en 2007 sur les applications concrètes suivantes :

- création de l'application Projection qui permet d'analyser les performances d'un projet de logement au regard des critères du développement durable ;
- mise au point d'un robot de perçage utilisé sur le chantier du tunnel Maurice Lemaire ;
- mise au point de molettes instrumentées permettant un meilleur pilotage des tunneliers ;
- réalisation d'une maquette numérique pour l'hôpital de Metz.



Projet d'établissement pénitentiaire à Nantes



Levage lourd à Hong-Kong (VSL)

Risques opérationnels

Bouygues Construction doit gérer les nombreux risques liés à son secteur d'activité : risques géologiques, découvertes archéologiques, perturbations climatiques affectant les délais d'exécution, imprévision, perturbation de l'exécution des contrats liés à la défaillance de l'un des intervenants.

À ces risques classiques de construction s'ajoutent ceux de la conception, de l'exploitation et de la maintenance lorsque Bouygues Construction conclut des contrats

globaux de conception-construction-exploitation. Dans ses montages privés (notamment les PPP en France et les PFI en Angleterre), Bouygues Construction privilégie une logique de financement de projet, c'est-à-dire l'absence d'exposition vis-à-vis de la dette de ces projets.

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entreprises de Bouygues Construction ne sont pas actuellement confrontées à un risque majeur de solvabilité de leurs clients. L'activité liée à la réalisation de grands ouvrages complexes susceptibles d'engendrer des risques du fait

de leur taille ou de leur technicité représente moins de 10 % de l'activité de Bouygues Construction.

Sur les opérations significatives, les entités de Bouygues Construction peuvent mettre en œuvre une politique de groupement pour mutualiser les risques ou optimiser la gestion des ressources et des moyens techniques. S'agissant des activités de conception, la société dispose de moyens importants en ingénierie et bureau d'études. Elle maintient la sélectivité dans le choix des projets et met en œuvre une politique d'assurance adéquate auprès d'assureurs de premier rang, lui permettant de maîtriser ses principaux risques.

Les directions juridiques de Bouygues Construction sont très présentes dans le montage des projets et la négociation des contrats et contribuent ainsi à la maîtrise de ces principaux risques. De manière plus générale, l'entreprise s'appuie sur les procédures internes mises en place en 2003 pour mieux détecter, maîtriser et gérer les risques. Ces procédures sont réexaminées périodiquement pour les maintenir en adéquation avec les différents profils de risques.

Dans le domaine de l'environnement, Bouygues Construction estime ne pas être exposée à des risques spécifiques majeurs. En effet, la société ne possédant pas de sites de production fixes, assimilables à des installations industrielles permanentes, les risques de pollution

sont limités aux seules installations ponctuelles sur les chantiers.

Par ailleurs, les déchets générés par les activités de construction sont en majorité classés inertes selon les critères actuels. Bouygues Construction s'applique à se mettre en conformité avec les réglementations locales concernant la gestion de ses déchets, notamment en matière de tri sélectif à la source, et de négociation avec les filières de traitement des déchets exigée par les législateurs locaux. Bouygues Construction estime que les risques liés au stockage ou au transport des déchets ou de produits toxiques résultent principalement de l'utilisation d'huiles et de carburants nécessaires lors de la mise en œuvre du béton ou pour les travaux de terrassement. Dans chaque projet, elle met en place l'organisation nécessaire pour prévenir

les risques de pollution accidentelle pouvant en découler et pour réagir dans les meilleures conditions en cas d'accident. Bouygues Construction veille à rester en conformité avec les réglementations en vigueur et met en place les systèmes de prévention et de gestion nécessaires.

Dans le cadre du projet d'optimisation du contrôle interne sur lequel travaille le Groupe, Bouygues Construction procède actuellement à un examen approfondi de la plupart de ses processus en matière comptable et financière. Elle mène, par ailleurs, une réflexion d'ensemble sur les principes généraux de fonctionnement de ses entreprises dans le but d'améliorer la détection, la maîtrise des grands risques et la fiabilité des informations comptables et financières.



Des procédures internes visant à gérer les risques

Développement durable : le tableau de bord

	Notre ambition	Chiffres clés 2007	Principes d'action	Objectifs 2008	Avancement
Défis économiques et commerciaux	Établir une relation de confiance avec nos clients fondée sur l'écoute, la transparence et l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • 33 % d'opérations livrées ayant fait l'objet d'enquêtes de satisfaction • 57 % du chiffre d'affaires couvert par une triple certification 	<ul style="list-style-type: none"> • Généralisation des enquêtes de satisfaction clients • Déploiement des démarches de certification Qualité Sécurité Environnement (QSE) • Sensibilisation des managers à l'éthique des affaires : code éthique adressé à tous les collaborateurs, formation des managers aux règles de la concurrence et lutte contre la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> • Recours accru à des organismes externes spécialisés pour les enquêtes de satisfaction clients • Poursuite des démarches de certification Qualité Sécurité Environnement • Formations des managers à l'éthique des affaires dans les implantations internationales 	
	Intégrer la prise en compte des risques dans la gestion quotidienne de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • 61 % du chiffre d'affaires où une analyse des risques environnementaux est formalisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'analyse des risques environnementaux, sociaux et d'image dans les procédures d'engagement et de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une cartographie des risques par filiale (identification et pondération des risques) 	
	Développer des relations équilibrées avec les fournisseurs et sous-traitants, les impliquer dans la démarche développement durable de Bouygues Construction	<ul style="list-style-type: none"> • 38 % du chiffre d'affaires réalisé par des unités opérationnelles ayant intégré la charte développement durable dans leurs contrats avec les sous-traitants et fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats de progrès avec les sous-traitants (groupes de travail, conventions, enquêtes de satisfaction) • Politique d'achats responsables (évaluation de la performance environnementale des produits, catalogue d'éco-matériels, vêtements de travail en coton du commerce équitable) • Charte développement durable annexée aux contrats, visant à impliquer fournisseurs et sous-traitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des partenariats avec sous-traitants et fournisseurs • Enrichissement du catalogue des produits évalués sur leur performance environnementale • Charte développement durable annexée à tous les contrats sous-traitants et fournisseurs 	
Défis sociaux	Être leader dans nos métiers en matière de sécurité et de protection de la santé	<ul style="list-style-type: none"> • 75 % du chiffre d'affaires certifié Ohsas 18001 version 2007 • 14,76 % : taux de fréquence des accidents du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Journée européenne de la sécurité (9 000 participants), suivie d'une campagne de sensibilisation, <i>La sécurité, mon vital combat</i> • Formation sécurité pour les compagnons, validée par un "Permis de construire" ; nomination de superviseurs Sécurité sur les chantiers • Campagnes de sensibilisation des collaborateurs à la sécurité routière 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des unités opérationnelles disposent d'objectifs mesurables en matière de sécurité • Organisation d'une Journée de la sécurité routière pour sensibiliser les collaborateurs 	
	Favoriser la diversité dans l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • 17 % de femmes cadres en France • 449 collaborateurs handicapés en France 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la formation <i>Égalité des chances</i> destinée aux responsables recrutement pour lutter contre la discrimination à l'embauche (25 personnes formées) • Accord sur 3 ans d'ETDE pour l'embauche et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées • Charte <i>Entreprise et Handicap</i> avec le ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement • Signature de 3 accords relatifs à l'égalité professionnelle homme/femme 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la formation <i>Égalité des chances</i> (75 personnes en 2008) • Mise en œuvre de l'offre "Plus handicap" pour améliorer le confort des handicapés dans les bâtiments construits au-delà de la réglementation (Bâtiment IDF) • Signature de 2 nouveaux accords sur l'égalité professionnelle homme/femme 	

Défis sociaux

Défis environnementaux

	Notre ambition	Chiffres clés 2007	Principes d'action	Objectifs 2008	Avancement
Défis sociaux	Développer les compétences de nos collaborateurs et favoriser leur épanouissement	• 40 % des collaborateurs ont suivi une formation dans l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Formations généralistes et Campus par métiers, mise en place de la "Pro Académie" en Europe, QSE Academy à destination des compagnons • Inscription des enquêtes de satisfaction collaborateurs dans le cycle de management de l'entreprise (tous les 3 ans). • Enquête interne sur l'attractivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une université Bouygues Construction • Généralisation des enquêtes de satisfaction collaborateurs suivies de plans d'actions • Mise en œuvre d'un cycle de formations pour la filière développement durable 	
	Participer à la vie économique et sociale des territoires où nous sommes implantés	• 175 partenariats soutenant l'éducation et la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'insertion auprès de populations en difficulté : programme <i>Passerelle pour l'emploi</i> en IDF, soutien d'associations sportives pour les jeunes des cités "Sport dans la ville", Trophée "Bâtifoot" 2007 et présentation des métiers du bâtiment • Mécénat avec le Louvre pour l'aménagement muséographique d'une nouvelle section sur l'Antiquité 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la convention avec l'EPIDE (Établissement public d'insertion de la Défense) pour l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficultés scolaire et sociale • Partenariat avec Batipôle pour l'insertion et la formation de jeunes issus de missions d'insertion 	
Défis environnementaux	Renforcer la prise en compte de l'environnement dans la conception des ouvrages et la réalisation des chantiers	• 101 bâtiments de haute performance environnementale pris en commande en 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Programme R&D sur la construction durable : performance énergétique des bâtiments, coût global, bâtiments à énergie positive • Conception de "Projection", outil d'évaluation de la performance développement durable des projets de logements pour inciter les clients à adopter des solutions optimales sur les plans environnemental et économique (150 commerciaux formés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un pôle de compétences spécialisé sur la construction durable et développement de projets de bâtiments de bureaux à énergie positive • Formation de commerciaux et techniciens à la construction durable (1 500 en 2008) • Conception des outils pédagogiques pour sensibiliser les maîtres d'ouvrages aux bénéfices et exigences de la construction durable 	
	Diminuer les impacts environnementaux de nos activités	<ul style="list-style-type: none"> • 61 % du chiffre d'affaires certifié Iso 14001 version 2004 • 184 "Chantiers bleus" en Europe 	<ul style="list-style-type: none"> • Formalisation des standards environnementaux à déployer sur les chantiers pour limiter leurs impacts (bâtiment France) • Déploiement en Europe du label "Chantier bleu" récompensant les chantiers exemplaires en matière d'environnement, de sécurité et de qualité • Campagnes de sensibilisation des collaborateurs aux éco-gestes 	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement des standards environnementaux chantiers dans les unités opérationnelles en France • Renforcement de la diffusion des éco-matériels (8 nouveaux éco-matériels prévus en 2008) 	
	Réduire les émissions de CO ₂ liées à nos activités	• 15 collaborateurs habilités par l'Ademe à conduire des bilans carbone dans l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de collaborateurs par l'Ademe dans chaque entité opérationnelle, habilités à réaliser des bilans carbone • Réalisation de bilans carbone d'une vingtaine d'opérations de bâtiments et de travaux publics • Évolution de la grille d'attribution des véhicules de fonction pour privilégier les véhicules moins émetteurs de CO₂ 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception d'un outil de calcul du bilan carbone adapté aux différents métiers du Groupe • Définition de plans d'actions pour réduire les émissions de CO₂ (véhicules, matériel informatique, etc.) 	



Être leader en matière de sécurité

Lancement d'une démarche structurée

2007 a été l'année du lancement d'Actitudes, la démarche développement durable de Bouygues Construction. Organisée autour de sept axes de progrès déclinés en 42 actions, celle-ci constitue le socle commun de travail de l'ensemble des structures de Bouygues Construction.

En février 2007, près de 3 500 managers ont été mobilisés à l'occasion d'une convention de lancement sur huit sites reliés en multiplexe afin de limiter les déplacements. Une large campagne de communication a été menée auprès des 50 000 collaborateurs (brochures, campagnes d'affichage, site intranet dédié, kit de communication permettant aux managers de relayer les messages, réunions dans les filiales, etc.).

Organisation

Pour piloter le déploiement de la démarche, une direction du développement durable a été créée, rattachée à la direction générale de Bouygues Construction. Celle-ci s'appuie sur des responsables du développement durable nommés dans chacune des sept entités opérationnelles de l'entreprise et un réseau de 90 correspondants qui assurent l'animation de la démarche dans leur filiale.

Un comité développement durable, composé des représentants des en-

Actitudes, 7 axes de progrès

- Établir une relation de confiance avec nos clients fondée sur l'écoute, la transparence et l'innovation
- Intégrer la prise en compte des risques dans la gestion quotidienne de l'entreprise
- Être leader dans nos métiers en matière de sécurité et de protection de la santé
- Développer les compétences de nos collaborateurs et favoriser l'égalité des chances
- Créer des relations équilibrées dans la durée avec nos partenaires, fournisseurs et sous-traitants
- Respecter l'environnement dans l'exercice de nos activités
- Participer à la vie économique et sociale des territoires où nous sommes implantés

tités opérationnelles et des grandes fonctions supports, se réunit chaque mois pour coordonner les actions et échanger sur les bonnes pratiques. Par ailleurs, des commissions thématiques travaillent sur différents sujets : diminution de l'empreinte écologique des chantiers, formation des collaborateurs au développement durable, sécurité routière, etc.

Les engagements de Bouygues Construction sont accessibles sur son site internet¹.

(1) <http://www.bouygues-construction.com/34/developpement-durable/nos-engagements.html>

Les défis économiques et commerciaux

Une relation de confiance avec nos clients fondée sur l'écoute, la transparence et l'innovation

La généralisation des enquêtes de satisfaction des clients, ainsi que le recours à des organismes spécialisés et indépendants, a permis de progresser : 33 % d'opérations livrées ont fait l'objet d'enquêtes de satisfaction.

Sur les questions d'éthique, des formations ont été conçues pour préciser aux collaborateurs les règles de conduite en matière de concurrence, d'éthique des affaires et de lutte contre la corruption.

Pour accompagner les clients dans leur démarche développement durable, l'entreprise a conçu un outil d'évaluation de la performance développement durable des projets de logements en phase de conception. Ce logiciel baptisé "Projection" dresse le profil du projet et mesure sa capacité à obtenir le label "Habitat et Environnement" à travers une série de 120 questions.

Intégrer la prise en compte des risques dans la gestion quotidienne de l'entreprise

En 2007, Bouygues Construction a accru sa vigilance sur les risques environnementaux, sociaux et d'image par un renforcement de ses procédu-



Des relations équilibrées avec les partenaires

res et des compétences des collaborateurs dans ce domaine. Bouygues Entreprises France-Europe a mis au point une méthode d'évaluation des risques et opportunités environnementales, dès la phase commerciale, et diffuse des standards environnementaux sur ses chantiers, avec des objectifs allant au-delà de la réglementation. Enfin, un important chantier visant à réaliser une cartographie des risques par filiale a été initié en 2007.

Créer des relations équilibrées dans la durée avec nos partenaires, fournisseurs et sous-traitants

Les différentes filiales de Bouygues Construction ont développé des

partenariats avec leurs fournisseurs et sous-traitants. Ces partenariats se traduisent par l'organisation de conventions, des groupes de travail communs pour améliorer la qualité, la sécurité ou mieux prendre en compte l'environnement, par des actions de formation et de sensibilisation des personnels des sous-traitants, et enfin par des enquêtes de satisfaction pour mieux cerner les axes de progrès.

Bouygues Construction a également conçu une "charte développement durable", jointe aux contrats, qui vise à impliquer ses fournisseurs et sous-traitants dans sa démarche.

Quant à la politique achats de Bouygues Construction, elle intègre les exigences environnementales,

avec notamment la création d'une base de données de produits et matériaux évalués au regard de leur performance environnementale et d'un catalogue des matériels les plus respectueux de l'environnement. Une analyse des risques environnementaux et sanitaires a été réalisée sur une large majorité des produits achetés, regroupés en 55 familles (préfabriqués, voiture, menuiserie extérieure, mur rideau, etc.).

Les défis sociaux et sociétaux

Être leader dans nos métiers en matière de sécurité et de protection de la santé

La politique de prévention dans les métiers passe par des démarches de formation, d'animation et de responsabilisation des collaborateurs. Elles s'inscrivent dans un système de management global de la sécurité, reconnu par la certification Ohsas 18001 version 2007 de 75 % de l'activité de Bouygues Construction.

2007 a été marquée par une importante opération de mobilisation des collaborateurs : la "Journée européenne de la sécurité", qui a réuni 9 000 personnes, personnels de bureau et de production, sur les 250 chantiers de Bouygues Entreprises France-Europe. Le dispositif s'est poursuivi par une campagne d'affichage *La sécurité, mon vital combat*.

Un accent est mis sur la déclinaison de ces pratiques à l'international. Des objectifs de sécurité ambitieux ont été fixés dans tous les pays et les résultats introduits dans la rémunération variable des managers de Bouygues Bâtiment International.



Développer les compétences et favoriser l'épanouissement des collaborateurs

Soucieuse de maintenir l'employabilité et d'assurer l'évolution de ses collaborateurs tout au long de leur carrière, Bouygues Construction a consacré 31,6 millions d'euros à la formation en France, soit 4,6 % de sa masse salariale (en 2006). Au total, 40 % des collaborateurs ont suivi une formation dans le groupe en 2007.

La généralisation d'enquêtes de satisfaction des collaborateurs contribue à une meilleure prise en compte de leurs attentes. En 2007, 8 000 salariés - cadres à compagnons - ont été interrogés (16 % des effectifs) avec un taux de retour moyen de 60 %.

Témoignage

Patrick Prudent,
président-directeur général de Recma*

Bouygues Bâtiment Ile-de-France nous a invités à une convention sur la prévention des risques animée par l'OPPBT. Cette rencontre, qui n'aurait pas eu lieu sans cette médiation, nous a amenés à engager une démarche volontaire de progrès, avec un listing des risques encourus dans l'entreprise, nos points forts et points faibles, nos axes d'amélioration. Bouygues Bâtiment Ile-de-France nous apporte aussi son soutien sur les problématiques de développement durable et les "éco-gestes". Cette volonté de nous impliquer, de partager ses savoir-faire et bonnes pratiques, nous permet de progresser et de construire ensemble un partenariat dans la durée.

(* Recma est une entreprise sous-traitante de Bouygues Bâtiment Ile-de-France.



16 % des effectifs ont fait l'objet d'une enquête de satisfaction

Sur le plan de la fidélisation, l'existence d'accords d'intéressement, ainsi que l'ouverture du capital aux salariés, permettent d'associer les collaborateurs à la réussite de l'entreprise.

Par ailleurs, l'ordre des Compagnons du Minorange, qui compte près de 1 000 membres en France, participe à l'attractivité en valorisant les meilleurs d'entre eux. De nombreux ordres se sont créés à l'international (Maroc, Hong-Kong, Cuba) et

dans les autres métiers du groupe. La création d'un nouvel ordre est prévue en Thaïlande en 2008.

Encourager la diversité dans l'entreprise

Afin de lutter contre la discrimination à l'embauche, une formation "Égalité des chances" a été conçue à destination des responsables de recrutement. Deux sessions ont été organisées en 2007 (20 personnes formées) et l'opération se poursuit

en 2008 avec un objectif de 75 nouveaux participants.

Cette promotion de la diversité se traduit notamment par l'ouverture croissante aux femmes de postes de responsabilité opérationnelle (encadrement de chantiers, commercial, développement immobilier, etc.). Aujourd'hui, les femmes représentent 14 % des effectifs et 17 % des cadres en France.

Par ailleurs, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées (449 présentes dans les filiales françaises en 2007, contre 357 en 2006) restent une priorité. Des conventions de partenariat ont été signées entre la plupart des filiales françaises et l'Agefiph*.

Participer à la vie économique et sociale des territoires où nous sommes implantés

En France, cette implication prend diverses formes : financement d'associations travaillant à l'insertion des jeunes (partenariat de GFC Construction avec "Sport dans la ville"), programme *Passerelle pour l'emploi* en Île-de-France, convention avec l'EPIDe (Établissement public d'insertion de la Défense).

À l'international, le groupe a une politique volontariste d'emploi de compagnons et de cadres locaux qui contribue au développement des pays où il intervient. Ainsi, à Cuba, Bouygues Bâtiment International a mis en place une démarche très

structurée de transfert de savoir-faire aux personnels locaux. Autre exemple, Bouygues Guinée Équatoriale met à disposition des populations des points d'eau potable sur toutes ses implantations et assure une distribution périodique aux établissements publics (cliniques, écoles).

En 2007, les différentes filiales de Bouygues Construction ont soutenu 175 associations et plus de 150 structures d'insertion.

Les défis environnementaux

Intégrer l'environnement dans la conception des ouvrages

Face aux défis du changement climatique et à l'exigence de per-



formance énergétique renforcée par les recommandations du Grenelle de l'environnement, Bouygues Construction a accru son budget de recherche sur la construction durable de 13 % par rapport à 2006 et

Témoignage

Lionel Rondeau,
directeur national technique du groupe Arcade*

Le label interne "Chantier bleu" de Bouygues Entreprises France-Europe prend en compte les trois piliers – environnemental, social et économique – du développement durable, intégrés dans notre marque "Les 3 soleils". Il s'inscrit dans notre problématique du "chantier à faibles nuisances" et répond à nos exigences de maître d'ouvrage. Il garantit, par exemple, une réduction des déchets générés et des nuisances pour les riverains, ainsi qu'une amélioration de la sécurité sur les chantiers. Grâce à une série d'outils de suivi, nous pouvons aussi mesurer concrètement les bénéfices d'une telle démarche.

(* Le groupe Arcade est un client de Bouygues Entreprises France-Europe.

(* association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées



Partenariat avec "Sport dans la ville"

prévoit une augmentation de 60 % en 2008. Ce thème se place ainsi en tête des dépenses de recherche (21 % du budget R&D en 2007, 29 % prévus en 2008). Plusieurs sujets sont traités : performance énergétique des bâtiments de logement et de bureau, coût global, intégration des énergies renouvelables dans le bâti, etc.

Bouygues Construction a mis en place un réseau d'une cinquantaine d'experts dans ses différentes entités sur la construction durable. Elle a également tissé des partenariats avec des acteurs du secteur ayant développé une forte expertise sur les bâtiments à basse consommation : architectes, bureaux d'études, fournisseurs de matériaux, etc.

En 2007, les structures de Bouygues

Construction ont conçu et vendu 101 ouvrages à haute performance environnementale.

Réduire les impacts environnementaux de nos activités

La prévention en matière d'environnement est assurée par un système de management environnemental sur lequel une large part des entreprises du groupe a obtenu la certification Iso 14001 version 2004 (61 % du chiffre d'affaires certifié).

Par ailleurs, le label "Chantier bleu" récompensant les chantiers performants du point de vue de l'environnement mais aussi de la sécurité et de la qualité, poursuit son déploiement en Europe. En 2007, 184 chantiers ont été labellisés "Chantier bleu".

Les efforts des différentes structures de Bouygues Construction se poursuivent dans les domaines suivants :

- tri des déchets et développement du recyclage ;
- diffusion des éco-matériels plus respectueux de l'environnement ;
- diminution de la consommation de carburants (partenariat *Excellium*, sensibilisation à l'éco-conduite) ;
- qualité des relations avec les riverains (concertation avec les associations locales en amont et tout au long de la vie du chantier, communication permanente, minimisation des nuisances telles que bruit, poussière, circulation) ;
- sensibilisation des collaborateurs et des sous-traitants aux gestes écologiques au quotidien (guides, kits environnement, mais aussi formations, opération de communication sur les éco-gestes auprès des 3 000 collaborateurs du siège).

Réduire nos émissions de CO₂

Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, Bouygues Construction a décidé de développer une stratégie de réduction de ses émissions de CO₂. Pour identifier ses postes d'émission et ses leviers d'action, elle a acquis une expertise en matière de bilan carbone. Formés par l'Ademe, 15 collaborateurs sont habilités à réaliser le bilan carbone

des activités de l'entreprise ou de projets pour des clients. 25 personnes supplémentaires ont été formées en interne. Des bilans carbone de bâtiments et d'ouvrages d'art ont été réalisés en 2007.

Par ailleurs, Bouygues Construction

travaille sur un outil de calcul des émissions de CO₂ adapté à ses métiers, qui sera finalisé en 2008, permettant de mieux valoriser les éco-variantes, mais aussi de suivre les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité de ses filiales.

Perspectives 2008

Compte tenu des prises de commandes déjà enregistrées, Bouygues Construction anticipe la poursuite d'une croissance élevée en 2008. À fin 2007, le carnet de commandes s'élève à 11,3 milliards d'euros et couvre 70 % de l'activité prévisionnelle 2008. Fruit de la stratégie engagée depuis plusieurs années, la part d'activité à long terme (au-delà de 5 ans) augmente de 444 millions d'euros pour atteindre 1,3 milliard d'euros.

Bouygues Construction maintient sa stratégie de développement autour de quatre axes :

• Partenariats public-privé et concessions

Bouygues Construction se positionne le plus possible en amont des projets afin d'apporter sa valeur ajoutée à tous les stades du projet (construction, conception, exploitation-maintenance). En 2008, le groupe entend poursuivre sa stratégie de développement dans les secteurs des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de la justice et de l'éclairage public.

• Développement immobilier

Il consiste à développer des projets immobiliers par la détection et la maîtrise d'actifs fonciers et par la mise en place de partenariats avec les utilisateurs et les investisseurs.

• Électricité et maintenance

Le développement dans les métiers de l'électricité-maintenance permet à Bouygues Construction de se renforcer dans des activités qui présentent des cycles de vie complémentaires, tout en offrant une bonne rentabilité.

• Développement européen

Bouygues Construction poursuit son développement européen par croissance organique et croissance externe.

Pour consolider sa stratégie, Bouygues Construction poursuivra les efforts engagés en termes de politique de développement durable et d'innovation, de renforcement de son capital humain, et de diffusion d'une culture du partenariat.

Un leader de la promotion

Excellente situation financière et forte progression des réservations

À partir de trente-cinq implantations en France et huit en Europe, **Bouygues Immobilier** développe des projets de logements, d'immeubles de bureaux et de parcs commerciaux. En 2007, l'entreprise a encore accru ses parts de marché en logement et connaît une très forte reprise de ses réservations dans l'immobilier d'entreprise.



Green Office, immeuble à énergie positive

Chiffre d'affaires 2007

2 075 M€
(+ 29 %)

Marge opérationnelle

10,1 %
(- 0,8 point)

Résultat net part du Groupe

124 M€
(+ 16 %)

Collaborateurs

1 545

Chiffre d'affaires 2008 (objectif)

2 900 M€
(+ 40 %)

Faits marquants

Logement

- 11 465 logements réservés (+ 6 %) pour 1 948 M€ (+ 9 %).
- Progression en province (+ 11 %).
- Commercialisation des "Maisons Elika" (74 logements à Verdun).

Immobilier d'entreprise

- Très forte hausse des réservations : 343 000 m² à 1 694 M€ (x 3,5).
- Importantes ventes d'immeu-

bles en France : Galeo (16 400 m²), Tour Mozart (45 500 m²) à Issy-les-Moulineaux ; Technopôle Bouygues Telecom (57 000 m²) à Meudon.

Développement

- Acquisition du promoteur Blanc & Cie à Grenoble (484 logements livrés en 2006).
- Lancement du Green Office®, premier immeuble d'envergure à énergie positive, à Meudon.

Un leader de la promotion immobilière

Bouygues Immobilier intervient dans tous les domaines de la promotion immobilière : logements, résidences et services, bureaux, commerces, hôtels et parcs commerciaux. L'entreprise conçoit, réalise et commercialise des espaces de vie de qualité pour ses clients. Ses missions couvrent la recherche et l'achat du foncier, la conception du programme en liaison avec l'architecte et le bureau d'études, et le suivi technique, administratif et financier de l'opération. Bouygues Immobilier réalise ensuite le projet, le plus souvent en tant que maître d'ouvrage, et assure la

commercialisation auprès de particuliers, d'entreprises ou d'investisseurs.

Par ailleurs, Bouygues Immobilier réalise de grands projets urbains qui ont pour ambition de rendre les villes plus humaines. En concertation permanente avec les maires, les élus, les aménageurs, l'entreprise développe des projets répondant aux besoins des collectivités locales. À l'instar du programme La Berge du Lac (Bordeaux) ou du quartier d'affaires Seine Ouest (Issy-les-Moulineaux), elle oriente la conception de ses réalisations autour de deux axes majeurs d'évolution : l'architecture et le développement durable. Bouygues Immobilier fait appel à de grands noms pour dessiner ses pro-

jets. Les cabinets Portzamparc, Wilmotte et Arquitectonica sont les architectes retenus pour Seine Ouest. En intégrant dès la phase de conception les contraintes environnementales, Bouygues Immobilier vise des critères de performance environnementale élevés.

La situation de Bouygues Immobilier est excellente tant au niveau commercial que financier. Les réservations de l'exercice (logement et immobilier d'entreprise) ont progressé de 60 % pour atteindre 3 642 millions d'euros, dont :

- 11 465 logements pour 1 948 millions d'euros (+ 9 %).
- 343 324 m² d'immobilier d'entreprise pour 1 694 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires pour l'année 2007 s'élève à 2 075 millions d'euros, en hausse de 29 % par rapport à l'exercice précédent. Il est réalisé à concurrence de 1 561 millions d'euros, soit 75 % en logement (en hausse de 24 %) et à hauteur de 514 millions d'euros, soit 25 % en immobilier d'entreprise (en hausse de 48 %).

En outre, son carnet de commandes (*backlog*) s'élève à 4 064 millions d'euros. Il représente 23,5 mois d'activité, en progression de 65 %.

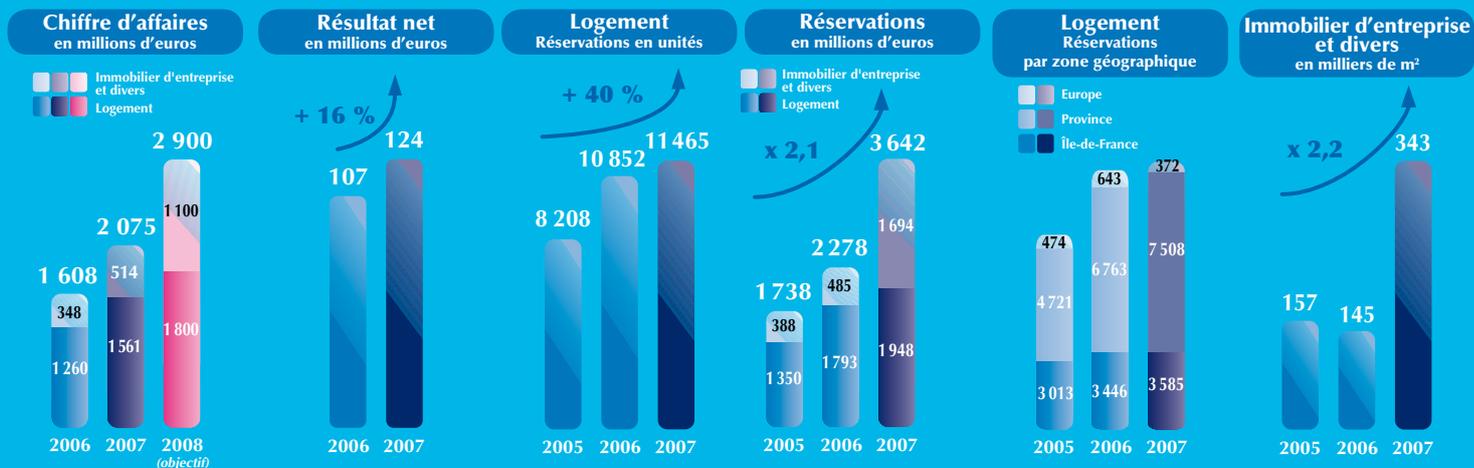
Le résultat opérationnel courant s'élève à 210 millions d'euros et représente 10,1 % du chiffre d'affaires.

Le résultat net du groupe s'élève à 124 millions d'euros, en augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente.

Les capitaux propres s'élèvent à 384 millions d'euros et la société affiche, au 31 décembre 2007, une trésorerie nette de - 2 millions d'euros.

Face à la croissance importante de l'activité et aux perspectives de développement, la société a fait évoluer son organisation. Auparavant segmentée géographiquement, l'organisation s'articule depuis juillet 2007 autour des différents métiers de l'entreprise :

- les activités tertiaires et Europe : l'immobilier d'entreprise en Île-de-France, les grands projets urbains, les parcs commerciaux et les filiales européennes (Espagne, Portugal, Belgique, Allemagne, Pologne).



BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF (en millions d'euros)	2006	2007
• Immobilisations corporelles et incorporelles	13	15
• Goodwill	-	-
• Actifs financiers et impôts non courants	46	52
ACTIF NON COURANT	59	67
• Actifs courants	1 484	2 048
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	144	233
• Instruments financiers (liés à l'endettement)	-	-
ACTIF COURANT	1 628	2 281
TOTAL ACTIF	1 687	2 348
PASSIF (en millions d'euros)	2006	2007
• Capitaux propres (part du Groupe)	329	381
• Intérêts minoritaires	1	3
CAPITAUX PROPRES	330	384
• Dettes financières long terme	38	116
• Provisions non courantes	86	86
• Autres passifs non courants	3	3
PASSIF NON COURANT	127	205
• Dettes financières (part à - 1 an)	78	117
• Passifs courants	1 150	1 640
• Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	2	2
• Instruments financiers (liés à l'endettement)	-	-
PASSIF COURANT	1 230	1 759
TOTAL PASSIF	1 687	2 348
Endettement financier net	(26)	2

COMPTE DE RÉSULTAT RÉSUMÉ

(en millions d'euros)	2006	2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 608	2 075
• Dotations nettes aux amortissements	(2)	(4)
• Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(4)	(38)
• Autres produits et charges	(1 426)	(1 823)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	176	210
• Autres produits et charges opérationnels	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	176	210
• Coût de l'endettement financier net	(1)	(10)
• Autres produits et charges financiers	(10)	(12)
• Charge d'impôt	(56)	(60)
• Quote-part du résultat net des entités associées	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	109	128
• Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	109	128
• Part des intérêts minoritaires	2	4
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)	107	124





Projet Galeo, futur siège de Bouygues Immobilier

- l'activité Logement France, subdivisée en trois secteurs :
 - Île-de-France,
 - Province Nord et Atlantique,
 - Province Sud.

Logement : poursuite de la croissance dans un marché en consolidation

En 2007, le scénario d'atterrissage en douceur s'est confirmé conformément aux prévisions, avec des délais d'écoulement plus longs sous la pression d'une hausse des taux d'intérêt et des prix. Le marché se stabilise en volume à 127 400 logements neufs réalisés par les promoteurs privés.

La solvabilité des ménages s'est légèrement dégradée, mais reste correcte. On assiste cette année à une progression du nombre d'acquéreurs occupants (+ 5 %) par rapport au nombre d'investisseurs.

La question du logement en France demeure une préoccupation constante. Selon une étude du Crédit Foncier (novembre 2006), il manque un million de logements (logements neufs réalisés par les promoteurs privés, logements sociaux et maisons individuelles). Le besoin annuel est estimé à 500 000 unités jusqu'en 2012, du fait de la pression démographique mais aussi des données sociologiques (vieillesse de la population, mobilité profession-

nelle, évolution des structures familiales et migrations interrégionales). Or, en 2007, 423 000 logements seulement ont été mis en chantier.

Le marché des logements neufs réalisés par la promotion privée est très atomisé. Les huit premiers promoteurs français représentent environ 40 % du marché et les quatre premiers 30 %. Bouygues Immobilier détient 8,7 % de ce marché ce qui la place en position de leader devant Nexity. L'autre concurrent principal est Kaufman & Broad.

Avec cette part de marché de 8,7 % (+ 0,6 point), Bouygues Immobilier réalise un nouveau record commercial. Les réservations ont encore progressé (+ 5,6 %), avec 11 465 logements, dont 372 en Europe. En France, la hausse est de 9 % (11 % en province). Ce développement s'appuie sur une forte croissance dans les régions Rhône-Alpes et dans le croissant Atlantique. Le volume d'affaires de l'activité logement est en forte progression en valeur (+ 8,6 %).

Conformément à nos engagements, l'ensemble des programmes de logements dont les permis de construire ont été déposés après juillet 2007, visent la certification Habitat & Environnement (H&E). Bouygues Immobilier est le premier promoteur national à prendre un tel engagement. Cette démarche de certification s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise, au cœur de sa politique de développement durable.

Paris et Île-de-France

L'Île-de-France concentre de façon aigüe les caractéristiques du marché (importance des besoins, rareté du foncier, montée des prix, concentration des promoteurs). L'offre insuffisante à la vente entraîne, à la différence de la province, un volume de réservations en baisse.

Malgré ce contexte, Bouygues Immobilier a augmenté sa part de marché d'un point pour la porter à 17 %. Les réservations en Île-de-France ont augmenté de 4 % en 2007 et s'élèvent à 3 585 logements, représentant près d'un tiers des ventes en France.

En raison de la pénurie de foncier à Paris et de la forte hausse des prix, Bouygues Immobilier s'est essentiellement développée en deuxième et troisième couronne pour proposer des programmes qui demeurent accessibles aux primo-accédants.

Cette année, à Corbeil-Essonnes, Bouygues Immobilier a remporté deux concours concernant l'aménagement et la vente du terrain. Sur 83 000 m², 715 logements en accession, 120 logements locatifs intermédiaires, 200 logements sociaux, deux résidences services pour étudiants et infirmières, de nombreux commerces de quartier, ainsi que des équipements scolaires seront réalisés.

Des programmes d'envergure ont été lancés tels que La Croisette à Carrières-sous-Poissy, une nouvelle

tranche d'un important programme de plus de 700 logements.

Parmi les programmes livrés, l'Orée des Elfes à Bouffémont, le premier programme certifié H&E et, à Paris, Quai 13, une opération phare certifiée H&E, conçue par un architecte de renom, Henri Gaudin.

Province

En province, le marché est particulièrement atomisé. Les quatre premiers promoteurs ne représentent qu'un quart du marché.

L'année 2007 est marquée par un fort développement en province. Sur les trois derniers exercices, le poids de la province dans les ventes de logements de Bouygues Immobilier est passé de 61 à 68 %. En 2007, les réservations ont progressé de 11 %.

Bouygues Immobilier a poursuivi sa stratégie de croissance externe en faisant l'acquisition du promoteur grenoblois Blanc et Cie. Acteur de référence du marché local, Blanc et Cie occupe de solides positions en immobilier résidentiel en Isère. Il a livré 484 logements en 2006 et bénéficie d'un important portefeuille foncier lui offrant une bonne visibilité. Ce rapprochement devrait permettre à la société de doubler ses parts de marché dans ce département.

Le dynamisme de l'activité "Province Sud" a généré la création de deux nouvelles directions régionales Côte-d'Azur et Dauphiné &



Savoie. En Rhône-Alpes, une réorganisation des équipes de Lyon a été effectuée au sein de deux nouvelles agences Grand Lyon Nord et Grand Lyon Sud.

Deux succès sur concours ont permis à Bouygues Immobilier de s'implanter à Besançon. L'entreprise compte aussi deux nouvelles antennes : à Gap et en Auvergne, grâce au premier programme lancé à Clermont-Ferrand. Désormais, la direction régionale Rhône-Bourgogne - Auvergne couvre à la fois l'Auvergne et la Franche-Comté.

Cette année, plusieurs programmes remarquables sont en cours de développement, dont deux projets phares à Bordeaux : La Berge du Lac (sur 30 hectares, 2 150 logements,

30 000 m² d'équipements publics, 40 000 m² d'espaces verts) ; L'Atria, une opération mixte de 108 logements, dessinée par l'architecte de renom Christian de Portzamparc.

En 2007, de nombreux programmes ont été lancés en commercialisation tels que Le Domaine des Arts (325 logements) à Clermont-Ferrand, la plus importante opération pour la direction régionale Rhône-Bourgogne - Auvergne en termes de nombre de logements.

Une nouvelle offre de logements : Maisons Elika

Maisons Elika propose une offre de logements de qualité, destinée aux personnes ayant des revenus inférieurs à 3 000 euros nets par

mois, pour un prix maximum de 145 000 euros TTC. Ces maisons sont commercialisées *via* internet sur le site www.maisons-elika.com. Créée en 2007, cette filiale à 100 % de Bouygues Immobilier bénéficie déjà d'un potentiel foncier identifié de 1 000 logements. En décembre 2007, un premier programme de 74 maisons a été lancé à Verdun. Parfaitement intégrées dans leur quartier, les maisons d'architecture traditionnelle sont construites dans un esprit village, sans subvention des collectivités locales. Chaque programme, certifié H&E, est réalisé avec le concours d'un architecte et d'un paysagiste spécifiques.

L'activité Résidences et Services en plein essor

Bouygues Immobilier conçoit et construit plusieurs types de résidences : Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ; résidences pour personnes âgées non dépendantes ; résidences pour étudiants ; résidences hôtelières d'affaires ; résidences de tourisme.

L'activité Résidences et Services récemment créée, compte déjà la réservation de 1 000 logements en 2007. Ces produits spécifiques sont situés partout en France : Aubagne, Dax, Lyon, Nantes, Strasbourg. Les résidences sont conçues en partenariat avec des professionnels reconnus dans leur secteur (Medica France, Réside Études, Pierre & Vacances, etc.).

Immobilier d'entreprise et commercial : une activité commerciale record

2007 enregistre une nouvelle progression avec un volume d'investissement global en France de 27 milliards d'euros (+ 17 %) et 2,9 millions de m² loués. En Île-de-France, on observe une stabilisation à un niveau élevé (2,7 millions de m² placés en 2007). En province, des villes comme Marseille et Lyon attirent de plus en plus les investisseurs.

Dans ce contexte, Bouygues Immobilier a enregistré une activité commerciale record (Île-de-France et province) atteignant en valeur 1 617 millions d'euros.

Parmi les ventes réalisées figurent trois immeubles de Seine Ouest (160 000 m²), nouveau quartier d'affaires de très haute qualité environnementale. La Tour Mozart (45 500 m²), futur siège social de Bouygues Telecom, immeuble certifié HQE Bâtiments Tertiaires ; Galeo (16 400 m²), le futur siège social HQE (Haute Qualité Environnementale) de Bouygues Immobilier, vitrine du savoir-faire de l'entreprise en termes d'innovation architecturale et de développement durable ; Eqwater (15 900 m²), la lame sud de la Tour Mozart.

Par ailleurs :

- Trianum (35 000 m²), le futur siège HQE* de Schneider Electric à Rueil-Malmaison ;
- le Technopôle Bouygues Telecom de Meudon (57 000 m²), qui offrira à l'opérateur un outil stratégique pour répondre à ses propres enjeux d'innovation ;
- Spallis (39 000 m²) implanté à Saint-Denis ;
- Le Marengo (12 900 m²) à proximité du cœur historique de Toulouse. Fruit d'un concours organisé par la ville, ce projet se distingue par le choix de matériaux atypiques (la brique et le bois) qui se mêlent à la transparence du verre et la modernité de l'acier ;
- À Rennes, le deuxième lot d'Axio-me (10 000 m²), première réalisation du futur pôle d'affaires d'Alma-Fréville (60 000 m²) qui s'inscrit dans un grand projet de restructuration du centre-ville ;
- Le Patio (8 920 m²), Plein Ouest (11 072 m²) et Longchamp (8 702 m²) à Marseille ;
- 11 immeubles de bureaux au sein du parc d'activité Woodstock (26 000 m²) à Saint-Priest.

En province, plus de 110 000 m² de bureaux ont été vendus.

Plusieurs programmes d'envergure sont en cours de développement :

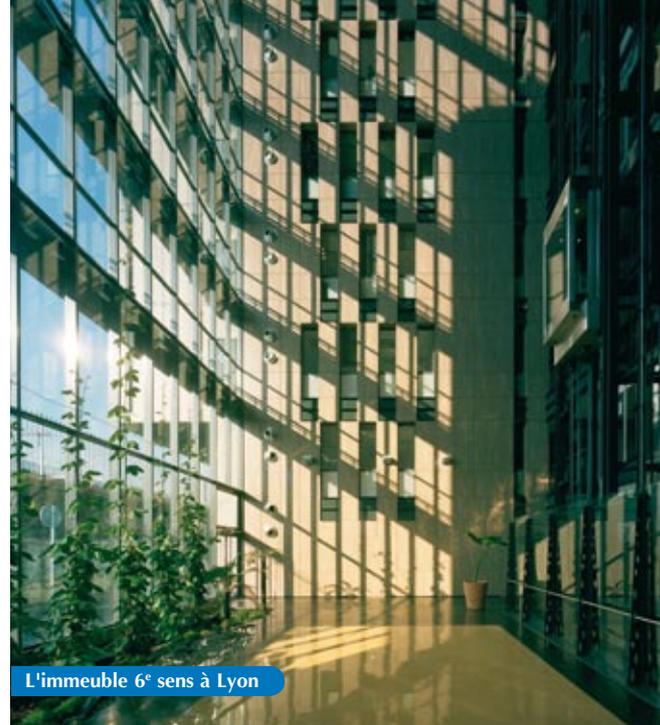
- les hôtels Courtyard by Marriott (6 000 m²) et B&CB (2 925 m²) à

Saint-Denis ; le siège de la Banque Postale (23 614 m²) à Paris. Par la mise en valeur de l'ancien siège de la Caisse Nationale d'Épargne, un immeuble de 1860 inscrit aux Monuments Historiques, le projet en cours de certification HQE noue une relation harmonieuse entre l'histoire du site et notre époque ;

- Spazio (38 000 m²), répondant à tous les standards techniques internationaux, qui accueillera les équipes de Total Raffinage à Nanterre ;
- Daviel (6 373 m²), un immeuble de bureaux à Paris, entièrement restructuré et dessiné par l'architecte Jean-Jacques Ory ;
- Le Bristol (9 004 m²) à Vincennes, conçu par l'agence Boissesson Dumas Vilmorin & Associés.

En 2007, Bouygues Immobilier a livré des programmes emblématiques :

- Pierre 1^{er} de Serbie (6 050 m²), opération de réhabilitation de l'ancien siège du Medef ;
- 6^e sens (8 600 m²), le nouveau siège régional de Bouygues Immobilier Rhône-Bourgogne - Auvergne. Situé à proximité du quartier d'affaires de la Part-Dieu, le 6^e Sens intègre les principes du Feng Shui*, dotant l'immeuble d'une dimension innovante en phase avec les attentes des entreprises en termes de qualité (cadre de travail et environnement).



Parcs commerciaux : développement en province

En 2007, la deuxième tranche du parc commercial de Beaucaire (3 800 m²) a été inaugurée. Grâce à de nombreux projets réalisés en Espagne et au Portugal, Bouygues Immobilier a ainsi développé un savoir-faire pour le développement et la réalisation de parcs commerciaux. Au cœur d'une zone de chalandise de près de 100 000 personnes, le parc propose un ensemble de commerces architecturalement intégré, homogène, autour d'un parking commun et de services pour les consommateurs.

À Orange, Bouygues Immobilier a obtenu l'autorisation de la CDEC pour construire un parc commercial de 30 000 m² autour d'une place centrale comportant environ

cinquante enseignes. Il viendra renforcer l'attractivité commerciale de la ville et améliorer fortement la qualité et le confort pour le client. Ouverture envisagée fin 2009.

Europe : poursuite d'un développement maîtrisé

En Espagne, Bouygues Inmobiliaria a livré un immeuble de 5 000 m² sur l'opération d'immeubles de bureaux Cristalia à Madrid. La société a, par ailleurs, finalisé sur cette même opération la commercialisation locative de 27 000 m² et a démarré les travaux d'un bâtiment de 11 000 m² vendu à la compagnie d'assurances espagnole Ama.

2007 a été également marquée par la vente d'un immeuble de bureaux de 5 000 m² à Madrid, la livrai-

son d'une première opération de logements de 40 maisons jumelées et par le démarrage des travaux, à La Corogne, d'un parc commercial. Bouygues Inmobiliaria s'est par ailleurs positionnée sur deux opérations de bureaux à Madrid et Barcelone d'environ 20 000 m² chacune et sur une opération de parc commercial de 30 000 m² à Barro (Galice).

La société est peu exposée à la crise du secteur de l'immobilier résidentiel, le chiffre d'affaires logement Espagne ne représentant que 1,7 % du chiffre d'affaires de Bouygues Immobilier.

Au Portugal, Bouygues Imobiliária a livré à Lisbonne un immeuble de 10 000 m² de bureaux pré-loué à 100 %. L'année 2007 a également été marquée par la livraison d'un *retail center* de 18 800 m² à Braga, totalement loué lors de son ouverture. La société poursuit son développement dans les activités de commerce et de bureaux. En commerce, Bouygues Imobiliária réalisera trois centres commerciaux à Guimaraes, Braga et Portimao (plus de 125 000 m² au total, un chiffre d'affaires prévisionnel de plus de 300 millions d'euros), ainsi que deux *retail parks* à Lisbonne et Portimao (30 000 m², un chiffre d'affaires prévisionnel de 55 millions d'euros).

En bureaux, Bouygues Imobiliária développe deux projets à Lisbonne (15 000 m² au total, un chiffre d'affaires

(*) art chinois visant à capter et à faciliter la circulation de l'énergie positive pour créer au sein d'un immeuble (ou d'un logement) des conditions optimales pour la santé et le bien-être de ses occupants

faïences prévisionnel de 45 millions d'euros). Des négociations sont en cours avec Pramerica pour la vente de trois projets dont un centre commercial et les deux projets de bureaux. Le démarrage des travaux est prévu en 2008, une fois la vente finalisée.

En Allemagne, Bouygues Immobilier a achevé la livraison de ses deux programmes de logements (60 appartements), ainsi que l'immeuble de bureaux (3 000 m²) vendu en décembre 2006.

En Belgique, Bouygues Immobilier Belgium poursuit son développement en résidentiel et immobilier commercial. En 2007, elle a mis en commercialisation trois opérations totalisant 180 appartements sur Bruxelles et a livré une opération de 54 logements. La filiale belge a par ailleurs continué son développement avec la maîtrise de terrains représentant plus de 630 logements, dont des opérations dans les régions wallonnes et flamandes, avec comme objectif de devenir un acteur na-

tional. Parallèlement, en immobilier de commerce, Bouygues Immobilier Belgium a obtenu les permis socio-économiques sur deux projets représentant environ 30 000 m² et un permis d'urbanisme (équivalent du permis de construire) sur une opération de bureaux de 5 400 m².

Le chiffre d'affaires comptable en 2007 de la filiale a augmenté de 53 % par rapport à 2006.

En Pologne, l'année a été caractérisée par la mise en production (démarrage travaux) de cinq opérations (environ 800 logements). Par ailleurs, Bouygues Immobilier Polska a livré trois opérations (243 logements) et lancé commercialement quatre nouvelles tranches d'opérations (434 logements). Bouygues Immobilier Polska devient un acteur de référence sur le marché du logement à Varsovie et maintient son objectif de 1 000 logements vendus par an, dans un marché moins dynamique qu'en 2006 mais toujours soutenu. Elle maîtrisait en fin d'année des droits à

construire représentant un potentiel de plus de 2 000 logements. La filiale compte 58 collaborateurs, ce qui représente une augmentation de 45 % de ses effectifs par rapport à 2006.

Recherche et développement

Bouygues Immobilier diversifie ses canaux de distribution. Les bureaux de vente et la "vente debout" aux particuliers ne représentent que 48 % du total des ventes ; la vente en bloc aux opérateurs sociaux s'élève à 25 %, www.valorissimo.com et les autres réseaux extérieurs totalisant 27 % des ventes.

En 2007, Bouygues Immobilier a lancé son nouveau site internet, www.bouygues-immobilier.com. Cet outil est devenu incontournable pour toutes les personnes à la recherche d'un bien immobilier ; en 2007, 70 % des prospects de l'entreprise se sont connectés au site.

Doté des fonctionnalités de Google Map, le nouveau moteur de recherche du site permet de géo-localiser en temps réel les logements disponibles avec un large choix de critères pour affiner la recherche.

Afin d'accompagner le plus grand nombre de foyers dans leur souhait d'accéder à la propriété, la nouvelle offre Maisons Elika dispose d'un mode de commercialisation innovant. Par le site www.maisons-elika.com,

le futur acquéreur peut trouver des informations (plans et photos) sur les programmes, découvrir les maisons, réaliser des visites virtuelles et aussi pré-réserver sa maison.

Green Office, lancé cette année, est le premier immeuble d'envergure à énergie positive. Intégrant les dernières technologies (panneaux photovoltaïques, chaudière à cogénération bois), le bâtiment sera en mesure de produire lors de son exploitation plus d'énergie qu'il n'en consommera. À ce titre, le programme Green Office constitue un véritable "incubateur" technologique, précurseur d'une nouvelle génération de bâtiments.

Risques opérationnels

Bouygues Immobilier affine sa gestion des risques en travaillant à l'élaboration d'une cartographie des risques. Ce projet, en cours de réalisation, devra permettre une meilleure adéquation entre les moyens de contrôle mis en place et les risques encourus (pollution des sols, risque d'amiante). Bouygues Immobilier a systématisé les procédures relatives à la gestion des risques opérationnels, (pollution, risques d'amiante, risques aux avoisinants ou problèmes géotechniques). Par ailleurs, Bouygues Immobilier s'assure, au travers de son système de management, du respect par ses partenaires des procédures réglementaires.

Cette démarche s'accompagne de la réécriture et de la diffusion de l'ensemble de ses procédures pour mieux intégrer les nouveaux collaborateurs. Ces démarches s'inscrivent dans le cadre du projet de contrôle interne initié par Bouygues SA, la société mère, dans le cadre des recommandations de l'AMF.

En ce qui concerne les risques géotechniques, Bouygues Immobilier anticipe en amont l'analyse géotechnique des sols en missionnant des bureaux d'études spécialisés.

De même, en milieu urbain, Bouygues Immobilier est très attentive au voisinage et réalise systématiquement des référés préventifs.



Projet Villa moderne à Varsovie



Le Braga retail center (Portugal)

	Notre ambition	Chiffres clés 2007	Principes d'action	Objectifs 2008	Avancement
Défis économiques et commerciaux	Offrir aux clients, sans surcoût supplémentaire, des logements respectueux de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • 10 % d'économie d'énergie minimum par rapport à la Réglementation Thermique 2005 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre l'accord-cadre signé avec le Cerqual, filiale de l'association Qualitel • Généraliser la démarche à l'ensemble des programmes en France depuis le 1^{er} juillet 2007 • Augmenter la productivité interne à travers des processus communs de l'activité logement 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des programmes de logement certifiés Habitat et Environnement en France 	
	Assurer un haut niveau de qualité à nos clients (investisseurs et utilisateurs)		<ul style="list-style-type: none"> • Livrer des logements conformes aux critères requis par les exigences de qualité définies par la réglementation et le contrat de réservation • Formaliser un processus d'accompagnement du client de la réservation à la livraison 	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre un système de mesure de satisfaction client à chaque étape de la vie du projet (logements) 	
	Sensibiliser l'ensemble de nos partenaires à la construction durable et contribuer à la création de quartiers durables	<ul style="list-style-type: none"> • 2 colloques organisés dans le cadre de l'Observatoire de la Ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les concepts de la construction durable • Provoquer la discussion, le débat 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir en collaboration avec le CSTB, les grandes lignes de la normalisation dans le domaine de l'"énergie positive" • Poursuivre les travaux de l'Observatoire de la Ville en intégrant la préoccupation de développement durable. 	
Défis sociaux	Développer les logements sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • 1 000 logements en potentiel foncier • 18 % de logements vendus aux opérateurs sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la gamme Maisons Elika avec un premier programme de 74 maisons à Verdun (Meuse) • Vente de logements locatifs aux organismes HLM et à la Foncière logement 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer 15 nouveaux projets Maisons Elika en 2008 	
	Généraliser les bonnes pratiques aux partenaires		<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les principes du Pacte mondial dans les contrats cadres avec les partenaires (Logement France) • Enrichir les contrats avec les fournisseurs d'exigences environnementales et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer une clause RSE dans les contrats-cadres de tous les partenaires 	
	Favoriser la diversité et l'égalité des chances au sein de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • 52 % d'hommes et 48 % de femmes • 55 contrats en alternance 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le recrutement de travailleurs handicapés • Veiller à la parité entre les hommes et les femmes • Développer les contrats en alternance pour l'emploi des jeunes • Valoriser les séniors dans l'intégration des nouveaux embauchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer un diagnostic "handicapés" dans l'entreprise • Prendre en charge totalement le congé paternité en France (accord d'entreprise) • 20 nouveaux contrats en alternance prévus en 2008 • 80 % des nouveaux embauchés parrainés 	

 démarche à déployer en 2008  démarche lancée en 2007  démarche en cours  démarche achevée en 2007

Défis sociaux

Défis environnementaux

	Notre ambition	Chiffres clés 2007	Principes d'action	Objectifs 2008	Avancement
Défis sociaux	Motiver et fidéliser les collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • 3,7 % de la masse salariale consacrés à la formation • 84 % des collaborateurs ont souscrit à Bouygues Partage et 74 % à Bouygues Confiance 4 • 519 embauches en 2007, soit + 50 % des effectifs en 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les compétences par une politique de formation adaptée et diversifiée • Offrir des prestations sociales attractives (rémunération et avantages sociaux) pour les collaborateurs en France et en Europe 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispenser à 90 % des managers une formation <i>Respect et Performance</i> • Lancer un bilan social personnalisé, étendre progressivement les plans d'épargne salariale aux filiales européennes 	
	Mener une politique de mécénat active dans le domaine de l'architecture et de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • 724 000 euros de dépenses de mécénat 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir notre position de partenaire fondateur de la Cité de l'architecture et du patrimoine • Soutenir diverses expositions (Christian de Portzamparc, Arc en Rêves) et festivals (Festival de Saint-Denis) • Soutenir les jeunes architectes • Soutenir la rénovation architecturale du patrimoine historique 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le partenariat avec la Cité de l'architecture, soutenir l'exposition "Habitat Social" (Atelier Montrouge) et le Festival de Saint-Denis • Poursuite du partenariat avec les Naja (Nouveaux albums des jeunes architectes) • Soutenir les travaux de rénovation de l'Église Saint-Louis des Français à Lisbonne 	
Défis environnementaux	Concevoir, commercialiser et réaliser des programmes immobiliers respectueux de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • 10 466 logements en cours de certification Habitat et Environnement (H&E) • 556 logements certifiés au 31 décembre • 61 kWh/m²/an (bureaux Green Office) 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les logements dont le permis de construire a été déposé après le 1^{er} juillet 2007 font l'objet d'une démarche de certification H&E • Faire certifier tous les grands projets d'immobilier d'entreprise avec la norme NF Bâtiments Tertiaires-démarche HQE • Initier la mise en œuvre de bâtiments à énergie positive 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des logements en France certifiés H&E • 100 % des grands projets en immobilier d'entreprise certifiés NF Bâtiments tertiaires-démarche HQE en Île-de-France • Lancer un deuxième immeuble à énergie positive 	
	Maîtriser et limiter les impacts environnementaux de notre activité		<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les nuisances et les impacts environnementaux des chantiers • Choisir des matériaux de construction plus respectueux de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un dispositif d'évaluation de notre impact environnemental avec la réalisation de bilans carbone d'opérations 	
	Informers les clients et mobiliser les collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des maîtres d'ouvrage technique formés à la certification H&E • 723 idées de gestes citoyens à effectuer au bureau proposées par les collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser les clients à chaque étape de la commercialisation • Former les maîtres d'ouvrage technique et les commerciaux à la certification H&E • Impliquer les collaborateurs dans une démarche de développement durable ("Gestes citoyens") 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la démarche de formation au développement durable des collaborateurs : vendeurs, responsables de programmes 	



Futur quartier d'affaires Seine Ouest à Issy-les-Moulineaux

Organisation

Le développement durable est placé sous l'autorité de Pierre Auberger, directeur général Marketing, Communication et Développement durable, membre du comité de direction générale. La politique est déployée par l'intermédiaire du directeur technique et de ses correspondants locaux. La feuille de route est suivie par le comité de direction générale.

Le comité "Éthique et Mécénat", créé en 2005, a parallèlement pour but de définir les règles de conduite devant guider les collaborateurs de Bouygues Immobilier. Il a, par ailleurs, pour mission de définir la stratégie de mécénat de l'entreprise et de vérifier la mise en œuvre de ses recommandations.

Défis économiques et commerciaux

Offrir aux clients, sans surcoût, des logements respectueux de l'environnement

En signant un accord-cadre avec le Cerqual, filiale de l'association Qualitel, Bouygues Immobilier est devenue le premier promoteur à s'engager de façon volontariste vers la certification H&E pour la totalité de ses logements en France, depuis le 1^{er} juillet 2007. Fin 2007, 556 logements étaient certifiés et 10 466 étaient en cours de certification.

Cette certification garantit au minimum une réduction de 10 % de la consommation d'énergie par rapport à la Réglementation Thermique en vigueur (RT 2005), qui fixe la performance énergétique à 150 kWh/m²/an. Elle apporte quatre principaux bénéfices aux propriétaires du logement : plus de confort, des économies d'énergie et d'eau, la valorisation du patrimoine grâce à un bilan énergétique performant. Enfin, le client s'implique dans une démarche citoyenne.

Assurer un haut niveau de qualité à nos clients

Le processus de conception et de réalisation des logements est certifié Iso 9001 (version 2000) depuis 1996 en France, et plus récemment dans les filiales en Pologne et en Espagne.

Des indicateurs de qualité de réalisation, ainsi qu'une enquête auprès des clients à la fin de chaque opération, permettent de dresser un bilan qualitatif et de définir les axes d'amélioration (délais de livraison, finitions, relation clientèle, etc.). Un nouveau processus de mesure de la satisfaction client, à chaque étape de la vie d'un projet (logements), sera lancé en 2008.

Sensibiliser nos partenaires à la construction durable

Bouygues Immobilier a déployé sa démarche développement durable en formant ses partenaires (archi-

tectes, fournisseurs, etc.) à la certification Habitat et Environnement et en mettant à leur disposition un outil interactif *greenaffair.com* pour les questions techniques. De plus, les partenaires s'engagent à respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies, auquel Bouygues Immobilier a adhéré.

Contribuer à la création de quartiers durables

Bouygues Immobilier met son expérience au service des collectivités locales pour réaliser de grands projets urbains et créer de nouveaux quartiers. Des projets alliant mixité sociale (logements sociaux et individuels) et respect de l'environnement sont en cours à Bordeaux, avec l'aménagement de 30 ha dès 2008, et à Corbeil-Essonnes.

Bouygues Immobilier souhaite être un acteur majeur dans la réflexion sur l'urbanisme durable. C'est la raison pour laquelle l'entreprise a





Domaine de Beaumanière à Dardilly

été à l'origine de la création de l'Observatoire de la Ville en 2006, en partenariat avec AMC-Le Moniteur et la Cité de l'architecture et du patrimoine. Présidé par Alain Salles, professeur émérite de l'Essec, cet observatoire est piloté par un comité d'experts réunis pour la complémentarité de leurs compétences en matière de développement durable, d'architecture et d'urbanisme. Il a pour mission de proposer des solutions innovantes et des applications concrètes aux acteurs de la ville de demain. Deux débats ont été organisés en 2007 : "Formes d'habitat et densités, risques et opportunités pour les villes de demain ?" et "Les quartiers durables : nouvel enjeu de la ville de demain ?". Ils ont rassemblé chacun plus de 300 personnes.

Défis environnementaux

Concevoir, commercialiser et réaliser des programmes respectueux de l'environnement

Pour le logement, l'engagement de Bouygues Immobilier en faveur de l'environnement se concrétise par la certification H&E. Depuis le 1^{er} juillet 2007, l'ensemble des logements individuels et collectifs en France font l'objet d'une démarche de certification H&E.

En immobilier d'entreprise, tous les programmes de grande envergure répondent aux référentiels "Haute Qualité Environnementale" (HQE

Tertiaire). En 2007, des opérations emblématiques ont été lancées sur le futur quartier d'affaires Seine Ouest (160 000 m²) à Issy-les-Moulineaux. Ces opérations se veulent être une vitrine de l'engagement de l'entreprise dans l'innovation en matière de Haute Qualité Environnementale :

- la Tour Mozart, qui a remporté le Grand Prix Eco Building Performance 2007 dans la catégorie "Bâtiment de Très Grande Hauteur", est entourée de Eqwater au Sud et Farman au Nord ;
- Galeo, le futur siège social de Bouygues Immobilier, bénéficiera d'un profil HQE ambitieux, avec notamment un niveau d'émissions de CO₂ très faible, à 15kg/m²/an ;
- EOS Generali, futur siège de Microsoft France et Europe.

Bouygues Immobilier a souhaité pousser cette démarche innovante avec Green Office, premier immeuble à "énergie positive" de grande envergure (23 000 m²) à Meudon. Véritable incubateur technologique, il bénéficie d'une conception qui minimise sa consommation d'énergie (61 kwh/m²/an) et il produira plus d'énergie qu'il n'en consommera, grâce notamment à 5 000 m² de panneaux photovoltaïques et une chaudière à cogénération.

Enfin, Bouygues Immobilier va contribuer à la mise en œuvre d'un système d'évaluation (scanner de diagnostics énergétiques) et de réhabilitation thermique pour les bâtiments anciens.

Maîtriser et limiter les impacts environnementaux de notre activité

Les procédures relatives à la gestion de risques opérationnels ont été systématisées : les risques de pollution et d'amiante, la prévention des risques de voisinage (réalisation de référés préventifs) ou les problèmes géotechniques. La gestion des risques sera affinée avec l'élaboration d'une cartographie des risques qui sera finalisée en 2008. Les enquêtes détaillées sur les sols sont réalisées avant l'achat des terrains, afin de retracer leur historique. Si nécessaire, les travaux de dépollution sont effectués sur les sites.

Comme promoteur responsable, Bouygues Immobilier demande à ses partenaires de limiter les nuisances et les impacts environnementaux des chantiers (respect du voisinage,

accès au chantier, bruit, tri et gestion des déchets).

Dans la conception de ses programmes, Bouygues Immobilier veille à intégrer ses opérations dans leur environnement urbain ou naturel par l'architecture, le respect de la biodiversité ou l'aménagement des espaces verts. Les programmes de logements Bel'Orée, l'Orée des Elfes, les Ponts Jumeaux ou, pour l'immobilier d'entreprise, Woodpark et le Technopôle de Bouygues Telecom dans les Hauts-de-Seine en témoignent.

Afin de faire le choix de produits et de matériaux de construction plus respectueux de l'environnement, une démarche d'achats responsables a été initiée. Un référencement pilote, en ligne avec les démarches H&E et développement durable, a été lancé sur les revêtements

Témoignage

Antoine Desbarrières,
président de Cerqual*

"Bouygues Immobilier fait figure de pionnier : il est le premier promoteur à s'engager dans la certification H&E pour la totalité de ses programmes de logements. La certification lui permet de s'afficher de manière impartiale comme promoteur respectueux de l'environnement. Les bonnes pratiques des programmes certifiés contribueront à enrichir nos référentiels."

(*) Cerqual est un organisme certificateur (NF Logement démarche HQE® ; "Habitat & Environnement").



de sol (carrelage, parquet, etc.). Progressivement, cette démarche est étendue aux autres achats. Dès 2008, les produits seront choisis en fonction de leurs caractéristiques environnementales et sanitaires et après une analyse complète de leur cycle de vie.

Informers les clients de cette démarche et mobiliser les collaborateurs

De l'accueil dans les espaces de vente à la remise des clés, le client est informé des atouts d'un logement respectueux de l'environnement, mais il est également sensibilisé aux "gestes verts" qu'il pourra adopter une fois propriétaire.

Afin de mieux répondre aux exigences de la certification H&E,

les équipes Maîtrise d'Ouvrage Technique (conception et réalisation) ont bénéficié d'une formation à la certification, co-animée par Cerqual. Les équipes opérationnelles (commerciaux, responsables de programmes, etc.) utilisent un didacticiel disponible en ligne développé avec Greenaffair. En moyenne, 24 638 accès par mois ont été recensés.

Les collaborateurs sont sensibilisés au développement durable à travers le site intranet "gestes citoyens" et chacun a la possibilité de s'exprimer sur un forum. Lors d'une enquête sur les pratiques à adopter au bureau, 723 suggestions ont été émises par les collaborateurs (privilégier la visioconférence, faciliter l'impression en recto/verso, etc.).

Défis sociaux et sociétaux

Développer les logements sociaux

En 2007, la nouvelle gamme Maisons Elka, certifiée H&E, a lancé un premier programme de 74 maisons individuelles à Verdun (Meuse). Cette gamme, qui compte 1 000 logements en potentiel foncier, facilite l'accès au logement à des primo-accédants ayant des revenus inférieurs à 3 000 euros net mensuels.

Bouygues Immobilier intègre une part de logements sociaux dans ses programmes. Ainsi, la vente de logements locatifs aux organismes sociaux s'est élevée à 2 053 logements, soit plus de 18 % des logements réservés en 2007.

Généraliser les bonnes pratiques aux partenaires

La décision a été prise d'intégrer une clause de "responsabilité sociétale de l'entreprise" dans les contrats-cadre, qui comprend notamment le respect de l'environnement par le partenaire, tout au long du cycle de vie de l'ouvrage.

Suite à la signature du Pacte mondial des Nations Unies, Bouygues Immobilier intègre ces principes aux contrats-cadres qui le lient à ses partenaires logement France (entreprises et fournisseurs).

Favoriser la diversité et l'égalité des chances au sein de l'entreprise

Au sein de l'entreprise, la parité est globalement respectée. En 2007, 51 % de femmes et 49 % d'hommes ont été recrutés. Dès 2008, l'entreprise assurera le maintien du salaire des collaborateurs pendant leur congé de paternité.

Avec le recrutement de 55 jeunes en contrat d'alternance en 2007 contre 15 en 2006, l'intégration des jeunes dans l'entreprise est valorisée.

Les seniors (5 % des effectifs ont plus de 55 ans) sont sollicités pour parrainer les jeunes recrutés en vue de leur transmettre les valeurs de l'entreprise et pérenniser la culture d'entreprise. Ils accompagnent ainsi le jeune collaborateur pendant 18 mois.

Des actions ont été menées pour favoriser l'embauche de travailleurs

handicapés, et en particulier pour capter le maximum de candidatures. Des organismes spécialisés sont sollicités afin d'identifier les collaborateurs potentiels, les recruter ou les former (CAP emploi, Centre de réorientation professionnelle et Tremplin Entreprises). Les collaborateurs handicapés bénéficient d'un accompagnement visant à assurer leur maintien dans l'emploi (adaptation du poste de travail), leur intégration et évolution de carrière. Un diagnostic sur le handicap sera réalisé en 2008, afin de dresser un état des lieux et établir un plan d'actions en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés chez Bouygues Immobilier.

Motiver et fidéliser les collaborateurs

En 2007, 80 % des formations ont été délivrées aux six principaux métiers de Bouygues Immobilier (commercial, programme, techni-



Témoignage

Ion Enescu,

architecte associé (Atelier 2M) sur le Green Office

Au-delà de la satisfaction d'architecte d'être associé à une expérience passionnante, j'ai l'impression de participer à l'ouverture d'une voie nouvelle : atteindre l'énergie positive dans un immeuble tertiaire de cette envergure est un objectif ambitieux. Ce projet est le résultat de la symbiose entre les prouesses techniques et la conception architecturale, entre la volonté de résultat et une nouvelle philosophie, une autre façon de penser le bâti, plus humain, plus ancré dans l'environnement.

que, développement, secrétariat, chargés de clientèle). L'accent a été porté sur les exigences de la certification H&E, avec la formation de la totalité des maîtres d'ouvrage technique, soit 500 collaborateurs. Par ailleurs, une "école des ventes" a été lancée pour former l'ensemble de la filière commerciale aux techniques de vente et aux aspects fiscaux d'un achat immobilier pour le client.

Plus de 31 000 heures de formation ont été dispensées et trois collaborateurs sur quatre ont bénéficié au moins d'une formation. Elles représentent 3,7 % de la masse salariale.

En 2007, l'entretien annuel entre le collaborateur et sa hiérarchie a été scindé en deux : l'entretien de compétences permet de définir le plan de formation, tandis que l'entretien de performance permet de faire le bilan de l'année écoulée et de définir

les objectifs de l'année à venir. Les managers ont reçu une formation sur l'entretien de compétences afin de les aider à mieux identifier et valoriser les potentiels de leur équipe.

Des prestations sociales attractives sont proposées aux collaborateurs en France et en Europe, ainsi qu'un système de rémunération conçu pour les associer au succès de l'entreprise. En 2007, 84 % des effectifs ont souscrit à Bouygues Partage (opération d'actionnariat salarié) et 74 % à Bouygues Confiance 4, ce qui témoigne de la confiance et l'attachement des collaborateurs à l'entreprise et au groupe Bouygues.

En 2007, les résultats de l'enquête interne "Bien-être et performance", lancée fin 2006 afin de mesurer la satisfaction des collaborateurs, ont permis de définir des actions dans trois domaines principaux :

équilibre entre vie professionnelle et personnelle, pratiques de management (formation "Respect et Performance" à destination des managers) et rémunération (bilan social personnalisé). Leur mise en œuvre se fera en 2008.

En 2007, 519 nouveaux collaborateurs ont été recrutés, soit une croissance des effectifs de plus de 50 % en deux ans.

Mener une politique de mécénat active dans le domaine de l'architecture et de la culture

Bouygues Immobilier a signé une convention de mécénat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine, dont il est le partenaire fondateur. Depuis septembre 2007, la Cité fait connaître le patrimoine architectural français et l'architecture contemporaine au grand public. Partenaire des Nouveaux albums des jeunes architectes (Naja) en lien avec le ministère de la Culture, Bouygues Immobilier collabore avec plusieurs jeunes talents (volets architecture, urbanisme et paysagisme).

Diverses manifestations culturelles sont soutenues (exposition de l'architecte Christian de Portzamparc "Rêver la Ville", Festival de musique de Saint-Denis), ainsi que les travaux de rénovation de l'Église Saint Louis des Français à Lisbonne. Au total, plus de 724 000 euros ont été consacrés à des actions de mécénat.



3 collaborateurs sur 4 formés en 2007

Perspectives 2008

Bouygues Immobilier profite d'une très bonne visibilité grâce aux ventes enregistrées en 2006 et 2007. L'entreprise entend conforter sa position de leader de la promotion immobilière en France et d'acteur de référence en Europe. Sa stratégie pour 2008 :

- **Logement** : poursuivre le développement en part de marché, dans un marché français attendu en léger repli.
- **Bureau** : consolider un fort niveau d'activité à risques maîtrisés.
- **Europe** : poursuivre une croissance rentable.
- **Développement durable** : déploiement de la certification "Habitat et Environnement" pour la totalité des programmes de logement en France ("Très Haute Qualité Environnementale" pour les grands projets de bureaux) et lancement d'un deuxième immeuble à énergie positive.
- **Maintenir une rentabilité élevée** et une structure financière solide. L'objectif de chiffre d'affaires 2008 est en hausse (+ 40 %) grâce à la forte activité commerciale de 2006 et 2007.



Numéro 1 mondial de la route

Hausse du chiffre d'affaires, forte progression du résultat net, dynamisme des investissements

Colas intervient dans tous les domaines de la route et des infrastructures de transport. L'entreprise intègre l'ensemble des activités industrielles liées à ses métiers : carrières, centrales d'enrobage et de béton prêt à l'emploi, usines d'émulsions et de liants, stockage, transformation et distribution de bitume.



Chiffre d'affaires 2007
11 673 M€
(+ 9 %)

Marge opérationnelle
5,4 %
(+ 0,5 point)

Résultat net part du Groupe
474 M€
(+ 20 %)

Carnet de commandes
6,6 Md€
(+ 19 %)

Collaborateurs
67 800

Chiffre d'affaires 2008 (objectif)
12 500 M€
(+ 7 %)

Faits marquants

Croissance externe dynamique

- Acquisition de Spie Rail.
- Implantation en Croatie.
- Acquisition d'entreprises régionales en France.

Grands contrats

- Autoroute M6 en PPP, remportée en groupement (Hongrie).
- Area 10 (Grande-Bretagne)

Quelques réalisations

Déviations de Thonon ; rocade de Beauvais ; aires d'aéroport du T2G Roissy-CDG ; tramways

de Clermont-Ferrand et Le Mans ; ligne ferroviaire Bourg-Chambéry ; pipeline Fos-Manosque ; usine de traitement d'eaux de Csepel (Hongrie) ; autoroute D1 (Slovaquie) ; route 185 au Québec (Canada) ; route des Tamarins (la Réunion).

Développement durable

5,5 millions d'heures travaillées sans accident sur le chantier minier de Fort-Dauphin (Madagascar).

Une présence dans tous les domaines de la route et des infrastructures de transport

L'ensemble des activités de Colas en 2007 s'est exercé dans des marchés à nouveau bien orientés, où la demande de modernisation et d'entretien des infrastructures est restée importante. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 11,7 milliards d'euros en hausse sensible (+ 9 % par rapport à 2006), tirée par des carnets de commandes en croissance tout au long de l'exercice, par de bonnes conditions climatiques générales et

amplifiée par l'impact de la hausse des coûts des matières premières. L'ensemble des filiales a confirmé ou amélioré ses performances.

En France, l'activité **Routes** est très diversifiée. Elle consiste en la réalisation annuelle d'environ 55 000 chantiers de construction ou d'entretien d'infrastructures de transport - autoroutes, routes nationales, départementales, communales, aéroports, ports, plateformes pour réseaux ferrés ou transports en commun urbains en site propre. Elle inclut des activités de petit génie civil et assainissement, souvent liées à la route.

Elle est complétée en amont par des

activités industrielles de production de granulats et de fabrication de matériaux routiers (enrobés, liants, émulsions, béton prêt à l'emploi).

En région Île-de-France s'ajoute un secteur bâtiment et, à la Réunion, une activité importante de construction d'ouvrages d'art et de bâtiment.

Quatre activités complémentaires sont exercées. L'activité **Sécurité et Signalisation routières** consiste en la fabrication, la pose et la maintenance d'équipements de sécurité, de signalisation horizontale, et d'équipements lumineux et de gestion de trafic ou d'accès. Les **Pipelines, canalisations et forages**

regroupe la pose et l'entretien de pipelines et canalisations de gros ou petit diamètre pour le transport des fluides (pétrole, gaz). L'**Étanchéité** comprend la production et la commercialisation de membranes d'étanchéité en France et à l'exportation, et la réalisation de travaux d'étanchéité de voirie, d'étanchéité et/ou d'enveloppe de bâtiment. Le **Ferroviaire** comprend la construction, le renouvellement et la maintenance de voies ferrées traditionnelles, lignes à grande vitesse LGV, tramways, métros (infrastructures, caténaires, électrification, signalisation), la gestion et l'ingénierie de grands projets clés en main, et une activité de fret ferroviaire.

Sur les marchés de la Route et des Travaux publics, les filiales sont en concurrence avec les sociétés Eurovia (groupe Vinci), Eiffage TP (groupe Eiffage) et 1 600 petites, moyennes ou grandes entreprises régionales ou locales, et, sur le marché des granulats, avec les groupes cimentiers comme Lafarge, Cemex ou Ciments Français.

Les filiales opérant dans les activités complémentaires sont également en concurrence avec des filiales spécialisées de groupes de BTP français ou internationaux, et de nombreuses petites, moyennes ou grandes entreprises spécialisées, nationales ou régionales ou étrangères.

Colas se situe à la première place dans le classement des entreprises routières et ferroviaires, à la seconde pour la production d'agrégats et l'étanchéité. Pour le reste des activités, un classement n'a pas de signification.

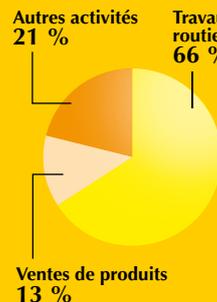
Chiffre d'affaires en milliards d'euros



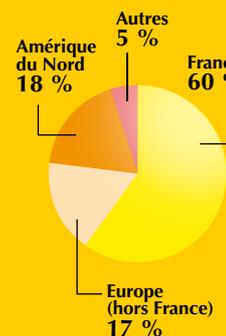
Résultat net en millions d'euros



Chiffre d'affaires par activité



Chiffre d'affaires par zone géographique



Capacité d'autofinancement en millions d'euros



Investissements d'exploitation nets en millions d'euros



BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF (en millions d'euros)	2006	2007
• Immobilisations corporelles et incorporelles	1 888	2 250
• Goodwill	222	447
• Actifs financiers et impôts non courants	503	588
ACTIF NON COURANT	2 613	3 285
• Actifs courants	3 446	4 017
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	704	673
• Instruments financiers (liés à l'endettement)	4	3
ACTIF COURANT	4 154	4 693
TOTAL ACTIF	6 767	7 978
PASSIF (en millions d'euros)	2006	2007
• Capitaux propres (part du Groupe)	1 687	1 964
• Intérêts minoritaires	27	41
CAPITAUX PROPRES	1 714	2 005
• Dettes financières long terme	137	149
• Provisions non courantes	523	590
• Autres passifs non courants	60	74
PASSIF NON COURANT	720	813
• Dettes financières (part à - 1 an)	32	45
• Passifs courants	4 171	4 980
• Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	126	129
• Instruments financiers (liés à l'endettement)	4	6
PASSIF COURANT	4 333	5 160
TOTAL PASSIF	6 767	7 978
Trésorerie financière nette	409	347

COMPTE DE RÉSULTAT RÉSUMÉ

(en millions d'euros)	2006	2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 716	11 673
• Dotations nettes aux amortissements	(368)	(412)
• Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(135)	(150)
• Autres produits et charges	9 689	10 473
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	524	638
• Autres produits et charges opérationnels	4	(3)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	528	635
• Coût de l'endettement financier net	(15)	(11)
• Autres produits et charges financiers	3	4
• Charge d'impôt	(168)	(209)
• Quote-part du résultat net des entités associées	54	62
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	402	481
• Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	402	481
• Part des intérêts minoritaires	6	7
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)	396	474





Fret ferroviaire (transport de granulats)

À l'international, la nature de l'activité routière est sensiblement comparable à celle exercée en France. Les activités complémentaires à l'international sont celles de pipelines/canalisation/forages, de génie civil et de ferroviaire en Europe, de bâtiment et de génie civil dans l'Océan Indien. En Asie, Colas développe une activité de stockage, transformation et commercialisation de produits pétroliers essentiellement routiers (bitume).

Dans l'ensemble des pays ou des régions, Colas occupe, dans le domaine routier, des positions de premier rang. Il est en compétition, dans chaque pays, avec des entreprises nationales ou des filiales de grands groupes internationaux.

En France comme à l'international, l'activité routière présente un caractère de forte saisonnalité, plus ou moins marquée selon les pays.

Nouvelle hausse sensible du chiffre d'affaires en 2007

En France

Le chiffre d'affaires consolidé France s'élève à 7 milliards d'euros en progression de 11 % par rapport à 2006.

En métropole

Dans un marché routier en nouvelle progression, l'ensemble constitué

par les seize filiales routières régionales a enregistré un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros, en hausse de 8 % par rapport à 2006.

Les volumes d'activité ont été élevés, grâce aux investissements soutenus des collectivités locales, du secteur privé et à ceux des secteurs autoroutier et aéroportuaire. Malgré ces volumes, le niveau général des prix est resté tendu. L'amélioration des résultats repose donc sur les volumes, la productivité et la poursuite de la modernisation des outils industriels. Quelques acquisitions ont été réalisées dans la production de matériaux (agrégats, béton) et la construction routière.

Les filiales de Sécurité et Signalisation ont connu un bon niveau d'activité en 2007, avec un chiffre d'affaires en augmentation d'environ 7 % à périmètre identique.

Le chiffre d'affaires réalisé dans les Pipelines, canalisations et forages est en forte hausse (+ 25 %) par rapport à 2006. L'activité a été particulièrement soutenue dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

En 2007, les filiales Étanchéité ont enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 12 % à périmètre d'activité identique par rapport à 2006, dans un contexte de forte demande du secteur du bâtiment et de hausse continue du prix des matières premières (bitume, isolant, acier).

Le chiffre d'affaires réalisé dans le



Ferroviaire est en hausse de 50 % en 2007, grâce notamment à l'acquisition fin mai de Spie Rail, nouvellement dénommée Colas Rail. La nouvelle activité fret ferroviaire (transport de granulats) a démarré avec succès.

Dans les Départements d'Outre-Mer

À la Réunion, le chiffre d'affaires a fortement progressé, tiré par la demande publique et privée de construction de bâtiments, notamment de logements, et par les grandes opérations de travaux publics. En Guadeloupe et en Martinique, l'activité a été soutenue par la politique d'investissement des collectivités locales axée sur les infrastructures de transport. En Guyane, le chiffre d'affaires est en hausse. Le chiffre d'affaires total réalisé dans les Départements d'Outre-Mer est en hausse de 16 %.

À l'international et dans les Territoires d'Outre-Mer

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international et dans les Territoires d'Outre-Mer s'élève à 4,7 milliards d'euros, en hausse de 6 % par rapport à 2006 (5 % à taux de change et structure comparables).

En Europe

Le chiffre d'affaires en Europe (hors France) atteint près de 2 milliards d'euros, en hausse de 5,5 % par rapport à celui réalisé en 2006. La

baisse d'activité passagère enregistrée en Hongrie est compensée par la progression des autres filiales et la croissance externe.

En **Belgique**, le chiffre d'affaires est à nouveau en hausse. Au **Danemark**, le chiffre d'affaires suit le recentrage de l'activité qui a été opéré. En **Grande-Bretagne**, le chiffre d'affaires de la filiale routière Colas Ltd est en progression dans un marché pourtant globalement orienté à la baisse. Seco-Rail Ltd en groupement avec Amey a été

sélectionné par Network Rail pour le renouvellement du réseau ferroviaire de l'ouest de l'Angleterre. En **Irlande**, le chiffre d'affaires bénéficie de la nouvelle activité de stockage et de distribution de bitume acquise en 2006. En **Hongrie**, des restrictions budgétaires importantes ont réduit le volume des projets routiers et les filiales enregistrent un chiffre d'affaires en baisse sensible ; cette tendance s'inversera dès 2008 grâce au contrat de construction d'une section de 78 km de l'autoroute

M6-M60, en PPP. En **Slovaquie**, la réalisation de chantiers routiers et autoroutiers importants, incluant de grands ouvrages de génie civil, s'est poursuivie. En **Roumanie**, les filiales ont dû s'adapter à la forte croissance d'un marché très dynamique, notamment autour de Bucarest. Une nouvelle implantation dans la partie centrale de l'Europe a été obtenue avec l'acquisition de la société Cesta Varazdin en **Croatie** et **Slovénie**.

En Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires atteint 2,1 milliards d'euros. Il est en hausse de 6,9 % par rapport à l'an passé, à parité de change et périmètre identiques. L'exercice 2007 constitue donc une excellente année pour Colas en Amérique du Nord.

Aux **États-Unis**, malgré un contexte économique et financier général peu favorable au second semestre, les filiales ont enregistré un niveau d'activité globalement satisfaisant. Avec une politique de maîtrise des coûts d'exploitation, une stratégie de prise de commandes sélective et un niveau d'investissements publics toujours soutenu par les financements pluriannuels fédéraux, les filiales ont enregistré une progression de leurs résultats.

Au **Canada**, l'activité est en très forte hausse, tirée par le dynamisme de l'économie canadienne dans toutes les provinces et territoires, en particulier en Alberta, pourvu d'importantes ressources



Réfection de l'autoroute A71



Démolition d'une barre HLM à Trappes

pétrolières (exploitation des schistes bitumineux), et en Colombie-Britannique. Des acquisitions ont été réalisées, notamment au Québec et en Colombie-Britannique.

Dans le reste du monde

Au **Maroc**, l'ensemble des filiales



Réfection de chaussées à Banff en Alberta (Canada)

a connu une belle progression de l'activité en 2007.

Le chiffre d'affaires de la région Océan Indien poursuit sa croissance grâce notamment aux grands chantiers (routes, projets miniers) en cours de réalisation à **Madagascar**.

En **Asie**, Colas est implanté dans sept pays avec un métier centré sur la production, la distribution et la vente de produits bitumineux, en croissance, malgré un prix de matière première fluctuant et des sources d'approvisionnement irrégulières. Plus d'un million de tonnes de liants bitumineux ont été distribués à travers dix dépôts, transportés sur sept navires bitumiers. La stratégie de développement de ces activités se poursuit.

Au **Venezuela**, les travaux de construction des 2^e et 3^e lignes du métro de Caracas ont été achevés. En **Algérie**, le chantier de renouvellement de voies entre Béjaïa et Beni Mansour a démarré.

Au total, plus de 115 000 chantiers ont été réalisés dans plus de quarante pays en 2007 :

En France : construction et entretien du réseau autoroutier (sections des autoroutes A8, A25, A26, A28, A71, A86) et routier (rocade de Beauvais, déviation de Thonon-les-Bains), construction des aires et parkings du futur terminal T2G de l'aéroport Roissy-CDG, travaux de voirie pour les tramways de Clermont-Ferrand, Le Mans, pose



Tramway du Mans

d'un pipeline de 75 km entre Fos-sur-Mer et Manosque, réfection de la couverture du musée maritime de La Rochelle avec intégration de capteurs photovoltaïques, construction de la route des Tamarins à la Réunion, de la route Apatou - Saint-Laurent en Guyane.

À l'international : en Hongrie, construction d'une usine de traitement des eaux usées à Csepel ; en République tchèque, construction d'une section de l'autoroute D47 ; en Slovaquie, construction d'une section de 8 km de l'autoroute D1 ; en Roumanie, réhabilitation de 150 km de chaussées sur les routes nationales DN1 et DN17 ; aux États-Unis, réfection d'une section de l'Interstate 275 dans l'Ohio ; au Canada, réfection des chaussées d'une section de 18 km de Haines Highway dans le Yukon ; au Maroc, réalisation de plateformes pour le nouveau port de Tanger ; à Madagascar, travaux d'infrastructures pour les projets miniers de Fort-Dauphin et d'Ambatovy.

Matériaux

Colas a poursuivi sa politique de croissance dans la production et la vente de matériaux de construction, notamment les granulats. La production totale en 2007 a atteint 117 millions de tonnes (en croissance de 4 %), réalisée à partir de plus de 620 carrières et gravières réparties sur l'ensemble des implantations. Les réserves d'agrégats en pleine propriété ou en droits d'exploitation acquis s'élèvent à 2,8 milliards de tonnes, soit environ 24 années de production.

Recherche et développement

La recherche est un axe stratégique majeur pour Colas depuis de très nombreuses années. Doté d'un portefeuille de 151 brevets, avec des produits utilisés en France et diffusés à l'international par les filiales, le groupe Colas reste pionnier dans la mise au point de nouvelles techni-

ques routières adaptées aux besoins et aux évolutions différenciés des marchés mondiaux.

En 2007, les dépenses de R&D ont représenté un budget de 70 millions d'euros, dont 60 % en France (cf. définition OCDE, incluant recherche organisée, activités techniques des laboratoires, informatique, bureaux d'études).

La politique de Colas en matière de recherche et développement a pour objectif d'anticiper et de répondre aux exigences des clients, publics ou privés, des usagers et des riverains d'infrastructures de transport, en termes de qualité, de sécurité,

de respect de l'environnement et de coût. Elle vise à améliorer les techniques existantes, concevoir de nouveaux produits et élargir l'offre de services.

Colas dispose d'un large réseau technique interne, de dimension internationale, qui ne cesse de se renforcer au fur et à mesure de l'entrée dans le groupe de nouvelles sociétés. Force de proposition, ce réseau travaille en synergie étroite avec la filière exploitation et travaux.

Au cœur de ce maillage, le Campus Scientifique et Technique (CST) de Magny-les-Hameaux (Yvelines), premier centre de recherche privé au

monde dans le domaine de la route, est le fer de lance de la politique d'innovation du groupe.

En liaison avec ce centre, une cinquantaine de laboratoires décentralisés et une centaine de bureaux d'études se sont développés en France et à l'international. Ils contribuent à l'effort de recherche du groupe et apportent un soutien technique aux chantiers, adapté au contexte local.

Au total, le réseau technique de Colas rassemble environ 1 900 personnes réparties en laboratoires (1 000) et en bureaux d'études (900), dont environ 45 % en France.

Risques opérationnels

Les métiers exercés par Colas ne sont pas très exposés à des risques majeurs, compte tenu de leur nature, de la dispersion des établissements et du nombre de chantiers réalisés. Colas adapte et améliore en permanence les procédures de gestion des risques et intègre cette dimension dans sa politique de formation.

Colas apporte un soin particulier à l'analyse et à la prévention des risques par un suivi de la sinistralité et une analyse des phénomènes de causalité. La gestion du risque est intégrée au système de gestion des filiales, niveau le plus adapté à leur identification, leur prévention, leur maîtrise et leur gestion. Des outils de *reporting* permettent de mieux identifier les différents risques, de centraliser les retours d'expérience pour bâtir une politique et des actions de prévention.

Les activités industrielles relèvent en France de la réglementation des installations classées ou des carrières. Des engagements de remise en état des sites d'exploitation de carrières font partie intégrante des autorisations d'exploitation ; le principe est identique dans les autres pays ; ces engagements sont provisionnés dans les comptes et remis à jour périodiquement.

Colas est sensible à la variation de l'approvisionnement et du coût des matières premières principalement



liées au pétrole (bitume, carburants, huiles, etc.) dans l'activité routière, ainsi que d'autres matières premières comme l'acier ou l'aluminium dans les activités de sécurité, signalisation, étanchéité. Un grand nombre des chantiers routiers et des engagements pris sont de courte durée : les contrats contiennent, chaque fois que cela est possible, des clauses de révision de prix qui protègent ou limitent la répercussion des hausses de prix.

Dans certains cas, des contrats d'achat de plus long terme ou des couvertures peuvent être négociés au cas par cas.

Les risques techniques sont limités par le nombre de contrats réalisés chaque année. Les brevets et techniques ne présentent pas de risques d'obsolescence et la politique R&D de Colas permet un renouvellement et une modernisation permanents.



Construction d'une section de l'autoroute M0 (Hongrie)



Développement durable : le tableau de bord

	Notre ambition	Chiffres clés 2007	Principes d'action	Objectifs 2008	Avancement
Défis économiques et commerciaux	Promouvoir et développer les PPP (partenariats public-privé) chaque fois que cette formule est avantageuse à long terme pour les clients	• 7 mois entre la consultation des entreprises et le début des travaux sur le chantier de l'autoroute M6 (Hongrie) remporté en 2007	• Mise en place d'équipes pluridisciplinaires consacrées à ces projets		
	Former les collaborateurs au brevet de secouriste : le personnel formé aux gestes qui sauvent est plus attentif à la santé et à la sécurité au travail	• 24 % du personnel dans le monde est sauveteur secouriste du travail en 2007	• Suivi à partir d'indicateurs fiabilisés	• Un tiers du personnel de Colas dans le monde doit être titulaire d'un brevet de sauveteur secouriste du travail d'ici fin 2008	
Défis sociaux	Favoriser le dialogue local, l'acceptation des sites industriels passant par l'écoute et le dialogue avec les collectivités et populations riveraines	• 17 % du chiffre d'affaires de la production industrielle de Colas dans le monde couvert par une structure de dialogue local	• Plans d'actions à partir d'indicateurs fiabilisés • Actions de sensibilisation dans les filiales et sur le terrain, en tenant compte des contextes particuliers	• 50 % du chiffre d'affaires de la production industrielle de Colas dans le monde couverts par une structure de dialogue local en 2010	
	Recycler davantage, partout dans le monde, les enrobés bitumineux dans la production pour économiser agrégats, bitume et énergie	• 9 % en 2007, soit l'économie de 175 000 tonnes de bitume	• Modification des postes d'enrobage qui le nécessitent ; organisation de la collecte des fraisats (enrobés des anciennes chaussées récupérés par fraisage) ; • Suivi à partir d'indicateurs fiabilisés	• Taux de recyclage de 10 % au niveau mondial dès 2010	
Défis environnementaux	Proposer dans la plupart des pays des variantes travaux présentant une économie globale des émissions de gaz à effet de serre	• 66 % des gaz à effet de serre évités en variante lors de la mise à niveau de la piste de Toulouse pour accueillir l'A380	• Déploiement d' <i>Ecologiciel</i> , outil de calcul sous extranet permettant des analyses de cycle de vie limitées à la phase travaux (amont inclus) et à l'aspect énergie & gaz à effet de serre	• Achever le déploiement d' <i>Ecologiciel</i> en France dans tous les établissements de travaux routiers	

démarche à déployer en 2008
 démarche lancée en 2007
 démarche en cours
 démarche achevée en 2007



Transfert de technologie : pose de Ruflex sur la RN2 (Madagascar)

Notre démarche

L'engagement de Colas relève de la nature même de son métier principal, la route. Critiquée pour son association au monde du pétrole, de l'automobile et du camion, la route remplit pourtant des missions essentielles de développement durable : liberté des déplacements, échanges économiques et culturels, efficacité politique et administrative, rôle de desserte capillaire indispensable pour les autres modes de transport,

ascenseur social, carrefour de recyclage des déchets pour de nombreuses industries, etc.

Ceci s'applique également aux autres activités de construction d'infrastructures de Colas qui, placée au cœur de la vie économique et sociale, répond ainsi à un grand nombre d'attentes sociétales : ses métiers ne sont pas remis en cause mais doivent être exercés dans le respect des exigences du développement durable.

Trois enjeux stratégiques

Renouvellement et enrichissement des ressources humaines du groupe

Recrutement

En France, comme dans de nombreux pays, Colas fait partie des entreprises qui recrutent le plus.

En 2007, Colas a accueilli plus de 2 600 stagiaires, dont 600 hors

métropole, et plus de 600 jeunes en alternance, dans le cadre de conventions d'une durée de 3 à 12 mois. Les indemnités de stage comprennent une partie fixe et une partie variable et dépassent les habitudes du marché.

La profession des travaux publics et les métiers de l'exploitation en particulier restent à dominante masculine, même si la mixité est progressivement renforcée.

Colas intervient en faveur de l'insertion des personnes durablement éloignées du travail. En France, ces actions ciblent notamment les jeunes en difficulté scolaire et sociale et couvrent la collaboration avec des organismes comme les "passerelles pour l'emploi", la protection judiciaire de la jeunesse, "Défense 2^e chance" de l'Établissement public d'insertion de la Défense (EPIDe) qui s'adresse à de jeunes volontaires de 18 à 21 ans, etc. À l'international, des actions comparables sont conduites : embauche de salariés seniors en Belgique, réinsertion d'anciens prisonniers en Grande-Bretagne ou aux États-Unis etc.

Les actions de sensibilisation, réinsertion et recrutement de personnes handicapées ont été améliorées en 2007. Un court-métrage (*Déterminations*) a été réalisé pour mobiliser les collaborateurs.

Formation

C'est un investissement prioritaire chez Colas avec des budgets im-

portants (4 % de la masse salariale en France). Toutes les fonctions de l'entreprise sont concernées, du compagnon au cadre. La formation est dispensée au sein des filiales et/ou dans le cadre du Colas Campus qui a accueilli près de 4 300 collaborateurs pour 390 sessions de formation en 2007.

En France, une importance particulière est portée à l'apprentissage et à la formation en alternance des jeunes : en 2007, près de 600 contrats ont été mis en place et ont mobilisé 800 tuteurs formés à cet effet.

Rémunération

Les évolutions salariales sont fonction du respect des objectifs personnalisés et du niveau de responsabilité. Une part variable est généralisée au plus grand nombre possible : les bons résultats obtenus en 2007 ont permis une progression des rémunérations supérieure à l'inflation. Cette progression est particulièrement sensible si l'on y ajoute les autres éléments de la rémunération globale : régimes de participation aux résultats, plans d'épargne, régimes de complémentaire santé (nouvel accord signé en 2007 pour la France) et de prévoyance performants se situant en tête de la profession.

Acceptation sociétale des sites industriels

Colas mène une stratégie d'intégration verticale vers la production de matériaux de construction.

L'acceptation de ces sites industriels par la société devient plus sensible et il est nécessaire de la sécuriser par une politique ambitieuse d'excellence :

- réduction, voire suppression, des impacts environnementaux au-delà de la simple conformité administrative : politique systématique de certification environnementale ;
- mise en place d'outils méthodologiques et de référentiels internes pour aider les établissements à progresser, suivre et contrôler leur performance ;
- suivi d'un indicateur pour encourager les installations industrielles à se doter d'une structure de dialogue local avec riverains, mairies et administrations.

Témoignage

Philippe Fontana,
réalisateur du film *Déterminations*

Je, nous, vous, les personnes valides, nous nous plaignons souvent d'un handicap que nous n'avons pas. Alors que les personnes handicapées font tout pour le faire oublier (...) Une entreprise comme Colas qui se donne les moyens de réintégrer ses propres accidentés et d'intégrer des personnes handicapées de l'extérieur dans ses équipes est une entreprise en bonne santé. Elle fait preuve de solidarité et d'humanité (...) Je souhaite sincèrement que ce film change le regard que l'on porte sur les personnes handicapées dans le cadre du travail.

Éthique

En interne

Dans le cadre du code d'éthique du Groupe, le respect des principes d'éthique et d'intégrité est systématiquement rappelé par le président-directeur général auprès des dirigeants de Colas, notamment lors des réunions qui se déroulent plusieurs fois par an pour le suivi des affaires et des résultats. Les chefs d'établissement et les collaborateurs bénéficient de formations selon un programme qui vise à couvrir la totalité des filiales.

Avec des partenaires indépendants

L'Association Qualité Pesage en France (AQP), dans le cadre de la profession, a pour vocation d'équiper les centrales d'enrobage d'un

système de pesée inviolable assurant la traçabilité des livraisons. Depuis près de dix ans, Colas plaide pour qu'un dispositif de ce type s'impose à toutes les centrales d'enrobage : 99 % de ses postes fixes en France appartiennent à l'AQP.

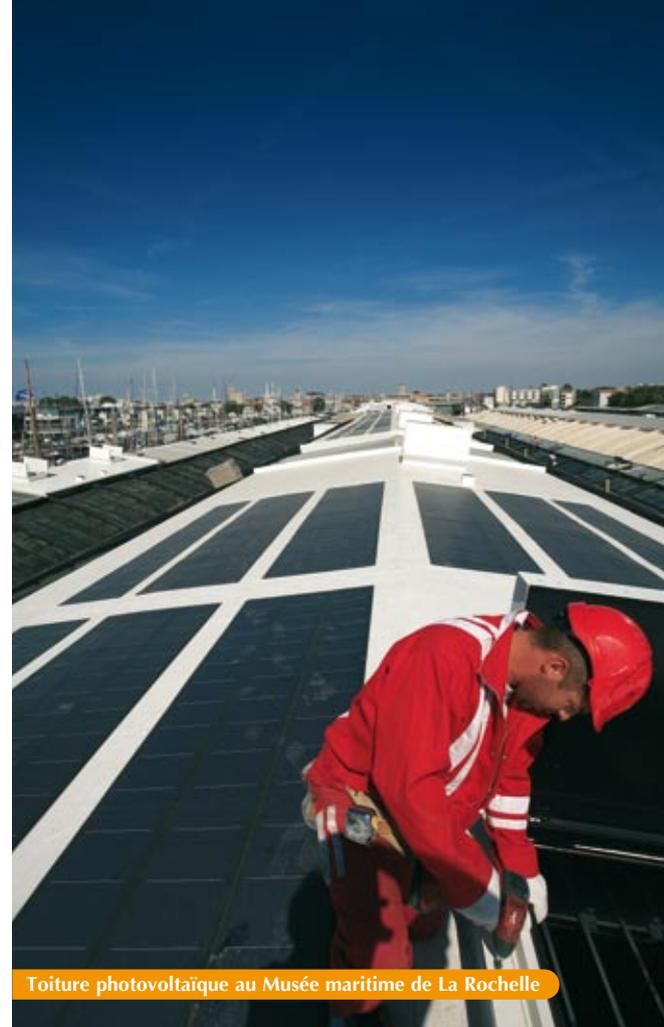
Revente de matériel travaux publics d'occasion : en France, Colas est à l'origine du lancement par une société internationale de ventes aux enchères de matériels d'occasion, sous le contrôle de Tracfin (11,5 millions d'euros en 2007).

Cinq programmes d'action

Recyclage

Le recyclage est un axe fondamental, puisque Colas est un important producteur et utilisateur de matériaux. L'ensemble des valorisations et recyclages représente plus de 10 millions de tonnes, en forte progression, ce qui équivaut à la production de 32 carrières.

La production de Colas incorpore 9 % d'enrobés bitumineux recyclés, une économie de près de 3,5 millions de tonnes et d'environ 175 000 tonnes de bitume, ou l'équivalent de la production d'une raffinerie de moyenne importance. En France, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, Colas s'est engagée à tripler son taux de recyclage dans les enrobés d'ici 2010.



Toiture photovoltaïque au Musée maritime de La Rochelle

Énergie

Consommation d'énergie

Depuis 2005, le travail se poursuit pour définir des indicateurs pertinents dans un domaine complexe dû à des activités diversifiées au contenu variable : à chiffre d'affaires identique, deux chantiers ont un bilan différent (part des travaux sous-traités, nature des travaux eux-mêmes, distance par rapport aux gisements de matériaux, etc.). Des

actions sont déjà engagées :

- renforcement des systèmes de management du type Iso 14001 : un plan d'économies d'énergie par site industriel ;
- achat de matériels de travaux publics privilégiant l'efficacité énergétique ;
- suivi des consommations par type d'engin, marque et conducteur pour orienter les investissements, affiner l'entretien et préciser les

besoins de formation (la conduite apaisée est susceptible de générer des économies de consommation de l'ordre de 10 à 15 %) ;

- certaines filiales pilotes en France, aux États-Unis, au Danemark ou en Suisse, ont, par ailleurs, engagé des bilans globaux assortis de plans d'action spécifiques.

Contenu énergétique des produits et des techniques

- *Néophalte BT*, asphalte produit à près de 100°C de moins.
- *Enrobés 3E* (Environnementaux et Économiques en Énergie), fabriqués à des températures inférieures de 40 à 50°C (économie d'énergie de 10 % à 20 %).
- La gamme *Végéroute* substitue aux composants pétroliers des matières premières végétales et permet de diminuer les températures,



Toiture végétalisée Tecflor

voire les quantités mises en œuvre ; le fluxant *Végéflux* présente l'avantage supplémentaire d'éviter l'évaporation de composés organiques volatils ; le liant *Végécol* a reçu en 2007 la médaille Maurice Milne de l'Association mondiale de la route et un prix national de l'innovation au Royaume-Uni ; l'éco-conception de l'enduit de marquage à chaud *Ostréa* a été plusieurs fois primée.

- *EcologicieL*, outil d'aide au choix de structures routières : selon les principes de l'analyse de cycle de vie, il permet de calculer des variantes réduisant le bilan énergie et gaz à effet de serre.
- Toitures innovantes de Smac : en 2007, 150 000 m² de toitures végétalisées Tecflor et 5 000 m² de toitures photovoltaïques ont été posées.

Sécurité

Prévention des accidents au travail

La formation individuelle est privilégiée (50 % des stages et près du tiers des heures de formation) avec 1 000 animateurs prévention, répartis à parts égales entre la France et l'international. Des actions sur les matériels sont engagées : antévisseurs sur des camions, poignées isolantes contre le risque d'électrocution sur les réseaux électriques enterrés, etc. En 2007, plus de 14 000 collaborateurs (dont plus de 8 500 en France, en progression de 15 % par rapport



Carrière Pérasso à Marseille, un site intégré à la ville

à 2006) sont détenteurs du brevet de sauveteur secouriste du travail.

De nombreuses filiales ou agences se sont vu décerner des prix par des organismes et institutions extérieures. À Madagascar, Colas a enregistré 5,5 millions d'heures travaillées sans accident sur un grand chantier de plus de 600 personnes.

Sécurité routière

Colas est signataire de la Charte européenne de sécurité routière

depuis 2005 ; la politique de prévention menée depuis longtemps en France est étendue à l'ensemble du périmètre européen. Les mesures déjà éprouvées en France (500 Relais Sécurité Routière et 23 100 collaborateurs ayant bénéficié de formations *e-learning* à la conduite sûre), au Royaume-Uni, en Belgique, en Suisse, en Pologne et dans l'Océan Indien sont progressivement généralisées (comité de pilotage et programmes de lutte contre l'insé-

curité routière). Fin 2007, Colas a complété son programme par un module d'éco-conduite.

Produits

On peut citer le Colgrip (réduction de 40 % des distances de freinage) et le bilan 2007 du revêtement Colmat HA sur trois ans par l'Association française des sociétés d'auto-route : "Aucune sortie de route n'a été constatée sur les sections traitées en Colmat HA."



Aménagement de la place Royale à Nantes

Risque chimique

Au-delà de la réglementation, l'objectif de Colas est d'assurer la maîtrise de ce risque avec des outils méthodologiques internes. Ainsi, près de 50 % de la production de peinture de Somaro est éco-labellisée (7 000 tonnes sur 15 000, avec 47 produits sous label *NF Environnement*). Les actions prioritaires :

- **solvants** : abandon de leur usage en laboratoire ; abandon des fontaines à solvants en ateliers ; abandon du toluène dans les peintures (la gamme Indasco et Prosign est entièrement disponible en option sans solvant, à l'eau) ;
- **pigments** : abandon des pigments à base de métaux lourds dans les peintures (objectif atteint) ; recherche de conditionnement sous forme non pulvérulente ;
- **produits anticollants** : abandon du fioul par les équipes d'application d'enrobés au profit d'esters méthyliques d'huiles végétales ;
- **fumées de bitume** : encouragement à la réalisation d'études par des organismes indépendants au niveau européen.

En France, l'ensemble des éléments disponibles à ce jour permet de classer ce risque comme "faible et suffisamment réduit" selon les termes de la législation du travail. La médecine du travail a exclu la nécessité d'un suivi médical renforcé.

Témoignage

Alain Jouan,

maire adjoint de la commune de Trégueux*

(* à propos du renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière de la Croix-Gibat

“ La municipalité était soucieuse de maintenir des emplois et une activité économique qui réponde à des besoins locaux évidents de matériaux, mais pas à n'importe quel prix environnemental ou social (...) Ce sont autant l'écoute et la volonté partagée des élus et des représentants de Colas d'aboutir que les réponses et les engagements écrits de Colas qui ont permis de lever les différents obstacles (...) Cette année, nous avons remporté le Trophée du Développement Durable organisé par la Région Bretagne et l'Ademe en présentant un dossier sur la carrière de la Croix-Gibat qui répondait pleinement au concept des trois piliers ; dans le contexte actuel de rejet systématique par la société de tout projet susceptible de nuisances, accorder une extension d'exploitation sur ce site ultrasensible de la Croix-Gibat relevait du défi ! ”

Dialogue Nord-Sud : les actions au Maroc et à Madagascar

Colas est présent dans ces deux pays depuis plus de cinquante ans. Ses actions contribuent à la croissance, au développement économique, social et culturel, ainsi qu'à la protection de l'environnement :

- **Maroc** : poursuite des partenariats avec la "banque vestimentaire" et Insaf (aide aux mères abandonnées) ; fourniture de matériel à l'association marocaine pour la réadaptation des déficients visuels ; financement de la construc-

tion de deux crèches dans deux villages du sud marocain ; filière d'élimination des huiles usées ; centre de formation de techniciens aux métiers de la route.

- **Madagascar** : participation de collaborateurs aux établissements d'enseignement, formation de compagnons, techniciens et cadres malgaches ;
- "réinvention" d'une médecine du Travail, mise en place depuis neuf ans d'un service médical de huit médecins à plein temps qui étend son action aux populations villageoises sous forme

de dispensaires (55 000 patients pris en charge en 2007), campagnes de lutte contre le paludisme, les diarrhées et le sida (en 2007, plus de 2 000 collaborateurs sensibilisés au sida ; 40 000 préservatifs distribués ; 4,5 millions de litres d'eau potable distribués) ;

- campagne de sensibilisation à l'abandon de l'usage du charbon de bois et plantation ou transplantation de plus de 13 000 arbres ;
- mise en place de filières dédiées à l'élimination de déchets (huiles usées).

Des actions comparables sont engagées dans des territoires similaires où Colas est également implantée (Gabon, Bénin, Djibouti, Afrique du Sud, etc.)

Dialogue avec la société civile

Participation à la vie collective

En France, la contribution à la vie locale revêt surtout la forme de mécénats culturels (une centaine), sportifs (trois cents équipes) et humanitaires ou éducatifs (une centaine de projets), pour un total de près de 2 millions d'euros. En 2007, le contrat de partenariat avec Assia El Hannoui, athlète handicapée, double championne du monde en sprint et quadruple médaille d'or aux Jeux paralympiques d'Athènes, s'est poursuivi. À l'international, les actions sont plus variées : plus de 0,5 million d'euros et 400 actions, une centaine pour la solidarité scolaire ou humanitaire avec des ONG,

une soixantaine d'actions culturelles, plus d'une centaine dans le domaine du sport, etc.

Favoriser la diffusion des idées

Cette politique couvre trois grands domaines : les arts, avec la Fondation Colas qui fait entrer l'art moderne sur les lieux de travail ; les sciences humaines, sociales, économiques, politiques, avec le Cercle Colas qui invite régulièrement des penseurs et des acteurs de la vie contemporaine à s'exprimer sur un thème de leur choix ; les sciences, avec les Rencontres Scientifiques Colas qui font intervenir des personnalités scientifiques.

Organisation et suivi des actions

La direction Environnement assure une mission d'accompagnement et de suivi par un réseau de plus d'une centaine de responsables Environnement dans les filiales. Elle met en place progressivement des indicateurs spécifiques de suivi basés exclusivement sur des données consolidables et de fiabilité suffisante pour engager des politiques de progrès. Les systèmes de management formalisés et les différentes certifications, Qualité, Sécurité ou Environnement, ne constituent pas un objectif en soi. Ils sont utilisés comme des outils de performance dans leurs domaines.



Revêtement Végécol

Perspectives 2008

Activité :

Le carnet de commandes de Colas à fin janvier 2008 s'élève à 7,0 milliards d'euros, en progression de 16 % (22 % en France et 10 % à l'international) par rapport à fin janvier 2007. Les besoins d'aménagements urbains et d'infrastructures restent importants.

Même si, en ce début d'année 2008, les incertitudes économiques et financières plus importantes et les aléas climatiques auxquels les métiers de Colas sont sensibles incitent à une prudence accrue, l'exercice 2008 devrait connaître un bon démarrage et aucun indicateur dans les métiers ne permet d'anticiper à ce jour une orientation baissière de l'activité.

Développement durable :

En France, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, Colas s'est engagée à étudier toutes les variantes routières avec l'outil *ÉcologicieL* en 2008. Dans le même temps, son adaptation à d'autres pays sera engagée.

Dans l'ensemble du monde, Colas renforcera la mise en place de structures de dialogue local pour les sites de production de matériaux afin d'en augmenter l'acceptation sociétale.

Un outil d'accueil pour la formation à la sécurité de tout nouvel arrivant sur un chantier sera diffusé dans tous les établissements, en France, dans un premier temps ; cet outil informatique permet de visionner un programme d'images, de photos, films et témoignages, les situations à risque étant ainsi décrites, métier par métier, sur site.



Médecine du Travail mise en place à Madagascar



Premier groupe de télévision en France

Les 100 plus fortes audiences 2007 de la télévision française

TF1 confirme sa place de leader dans le paysage audiovisuel français avec 30,7 % de part d'audience sur les individus de 4 ans et plus. En 2007, la chaîne réalise les 100 plus fortes audiences de la télévision, toutes chaînes confondues. Un score record depuis la création de Médiamétrie.



France-Nouvelle Zélande, le 6 octobre 2007

Chiffre d'affaires 2007

2 764 M€
(+ 4 %)

Marge opérationnelle

11,0 %
(- 0,3 point)

Résultat net part du Groupe

228 M€
(+ 15 %)*

Collaborateurs

4 000

Chiffre d'affaires 2008 (objectif)

2 830 M€
(+ 2 %)

(*) sur activités poursuivies

Faits marquants

- En 2007, **60 %** des programmes de TF1 sont sous-titrés pour les malentendants.
- **Novembre** : TF1 est choisie par le CSA pour diffuser ses programmes en haute définition sur le réseau numérique terrestre dès 2008.
- **Juillet** : acquisition de l'éditeur de jeux Dujardin (*1000 bornes*). TF1 Games-Dujardin constitue le 1^{er} éditeur français de jeux de société.
- **Juin** : accord de partenariat signé avec Telecom Italia (apport de contenus, commercialisation des espaces publicitaires du portail internet grand public *aliceadsl.fr*).
- **Février** : accord Eurosport-Yahoo ! pour créer le plus grand site communautaire européen d'information sportive en ligne.

Croissance publicitaire

En 2007, le chiffre d'affaires consolidé du groupe TF1 a augmenté de 4 % à 2 764 millions d'euros.

Dans un marché publicitaire TV ralenti par la conjoncture économique, les recettes publicitaires nettes de la chaîne TF1 sont en hausse de 0,6 % à 1 718 millions d'euros. Les autres activités du groupe (hors publicité Antenne TF1) sont en croissance de 11 % à 1 046 millions d'euros. Elles bénéficient des bonnes performances du Groupe Téléshopping, des chaînes thématiques France, de TF1 International, TF1 Vidéo et d'Eurosport International.

Le coût de la grille est en baisse de 3,4 % sur 2007 à 1 024 millions d'euros. En 2006, TF1 avait diffusé la Coupe du monde de football pour un coût de 114 millions d'euros. En 2007, TF1 a diffusé le Coupe du monde de rugby pour 50 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 305 millions d'euros en hausse de 1,5 % par rapport à 2006, la marge opérationnelle étant stabilisée à 11 %.

Le résultat net des activités poursuivies qui atteint 228 millions d'euros est en croissance de 14,6 %, soit une marge nette de 8,2 % (+ 0,8 point). En 2007, la quote-part du résultat du groupe AB

dans les comptes de TF1 s'élève à 8 millions d'euros pour neuf mois d'activité consolidés.

Au 31 décembre 2007, les capitaux propres atteignent 1 394 millions d'euros. L'endettement financier net s'élève à 597 millions d'euros (soit 43 % des capitaux propres), en hausse par rapport au 31 décembre 2006 (379 millions d'euros), suite principalement à la prise de participation de 33,5 % dans le groupe AB (230 millions d'euros).

Antennes France

Le chiffre d'affaires du pôle Antennes

France augmente de 3,1 % en 2007 à 2 220 millions d'euros. Le résultat opérationnel courant progresse de 2,5 % à 252 millions d'euros pour une marge opérationnelle qui s'établit à 11,4 %.

La chaîne TF1

Dans un environnement marqué par la multiplication de l'offre, TF1 continue de s'affirmer comme la chaîne leader en réalisant pour la première fois les 100 meilleures audiences de l'année 2007 (source : Médiamétrie).

Tous les genres de programmes trouvent place dans ce classement. Le sport, qui réalise les cinq meilleures audiences, conserve son caractère événementiel et exclusif : 18,3 millions de téléspectateurs ont regardé la demi-finale Angleterre-France le samedi 13 octobre 2007. Les séries US s'affirment et occupent désormais une place de choix dans ce palmarès. Le cinéma - avec en tête le film français *Tais-Toi* et aussi des blockbusters US (*L'Âge de Glace* et *La Recrue*) -, la fiction, l'information et les variétés, permettent à TF1 d'affirmer sa spécificité de chaîne généraliste leader.

Sur l'ensemble de l'année 2007, la chaîne TF1 réalise une part d'audience de 30,7 % auprès des individus de 4 ans et plus et de 34,8 % auprès des femmes de moins de 50 ans.

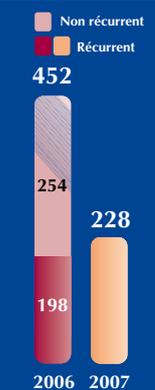
Régie publicitaire

La part de marché de la chaîne TF1 s'établit à 55 % pour l'année 2007 (+ 0,2 point) avec une progression du

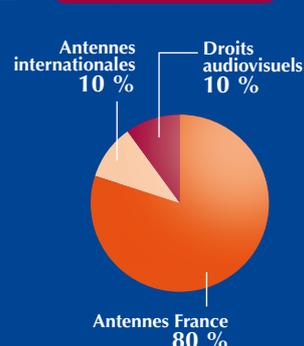
Chiffre d'affaires en milliards d'euros



Résultat net en millions d'euros



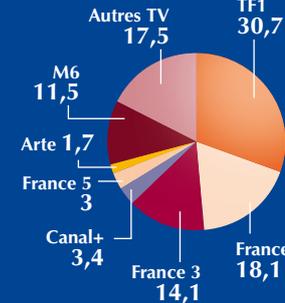
Chiffre d'affaires 2007 par activité



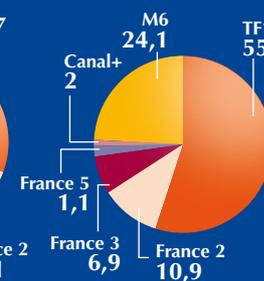
Résultat opérationnel en millions d'euros



Part d'audience 2007 Individus 4 ans et plus (en %)



Part de marché publicitaire 2007 (en %)



BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF (en millions d'euros)	2006	2007
• Immobilisations corporelles et incorporelles	311	368
• Goodwill	505	510
• Actifs financiers et impôts non courants	718	966
ACTIF NON COURANT	1 532	1 844
• Actifs courants	1 851	1 768
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	275	39
• Instruments financiers (liés à l'endettement)	2	1
ACTIF COURANT	2 128	1 808
TOTAL ACTIF	3 660	3 652
PASSIF (en millions d'euros)	2006	2007
• Capitaux propres (part du Groupe)	1 358	1 394
• Intérêts minoritaires	-	-
CAPITAUX PROPRES	1 358	1 394
• Dettes financières long terme	506	618
• Provisions non courantes	34	34
• Autres passifs non courants	-	1
PASSIF NON COURANT	540	653
• Dettes financières (part à - 1 an)	147	12
• Passifs courants	1 612	1 586
• Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	2	3
• Instruments financiers (liés à l'endettement)	1	4
PASSIF COURANT	1 762	1 605
TOTAL PASSIF	3 660	3 652
Endettement financier net	379	597

COMPTE DE RÉSULTAT RÉSUMÉ

(en millions d'euros)	2006	2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 654	2 764
• Dotations nettes aux amortissements	(85)	(88)
• Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(26)	(41)
• Autres produits et charges	(2 242)	(2 330)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	301	305
• Autres produits et charges opérationnels	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	301	305
• Coût de l'endettement financier net	(12)	(21)
• Autres produits et charges financiers	(5)	29
• Charge d'impôt	(99)	(93)
• Quote-part du résultat net des entités associées	13	8
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	198	228
• Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	254	-
RÉSULTAT NET TOTAL	452	228
• Part des intérêts minoritaires	-	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)	452	228





Ali Baba, fiction avec Gérard Jugnot

chiffre d'affaires publicitaire net de l'Antenne de 0,6 %.

Parmi les secteurs ayant généré cette croissance (source : TNS Media Intelligence) figure le secteur "grande distribution", nouvel annonceur sur le marché publicitaire TV depuis janvier 2007. Pour sa première année à l'écran, il représente 5,6 % des investissements sur la chaîne, se classant d'emblée au 7^e rang des secteurs annonceurs avec une part de marché de 58,6 %. Certains secteurs ont, en revanche, connu une année plus contrastée. Le secteur "édition", qui

a souffert des difficultés persistantes de l'industrie du disque, a réduit ses investissements de 24 % sur la période. Le secteur "télécommunications" (- 21 %) - qui avait bénéficié en 2006 de la déréglementation des renseignements téléphoniques et de l'arrivée des "118" en publicité TV - a lui aussi pesé sur les chiffres 2007.

Les chaînes thématiques France

En 2007, les chaînes thématiques France ont généré un chiffre d'affaires de 189 millions d'euros (+ 23 %).

Leurs bons résultats d'audiences ont permis au chiffre d'affaires publicitaire d'afficher une progression de 25,3 % sur la période. Les recettes provenant des opérateurs câble, satellite et ADSL sont également en hausse, du fait notamment de la signature de nouveaux contrats de distribution de ces chaînes.

TMC, première chaîne thématique à couverture nationale, devient ainsi la 7^e chaîne française à égalité avec Arte. Quatre des dix premières chaînes les plus regardées sur le câble et le satellite sont des chaînes du groupe TF1 (Eurosport, TV Breizh, TF6 et LCI). Les recettes et une stricte maîtrise des coûts ont permis au pôle des chaînes thématiques d'améliorer nettement ses performances opérationnelles avec un point mort dépassé à + 2 millions d'euros.

Activités dérivées de l'Antenne

Groupe Téléshopping

Le chiffre d'affaires 2007 est de 153 millions d'euros (+ 39 %). Les sociétés 1001Listes, rachetée en décembre 2006, et Dogan Téléshopping, lancée en Turquie en janvier 2007, ont participé à cette croissance. Groupe Téléshopping bénéficie par ailleurs du dynamisme confirmé de son activité internet en croissance de 32 %. La part d'internet dans les ventes de marchandises atteint désormais 34 %. L'activité

infomercials (format américain du télé-achat) sur les chaînes RTL9, NT1, TMC et Eurosport France, et le site internet *surinvitation.com* ont également connu des croissances importantes de leurs activités. En 2007, le résultat opérationnel du groupe Téléshopping s'établit à 7,9 millions d'euros.

Groupe TF1 Entreprises

Le chiffre d'affaires 2007 de TF1 Entreprises et de ses filiales est en hausse de 6 %. L'activité jeux de société a poursuivi le renforcement de son catalogue avec la sortie de 28 titres en 2007 (620 000 boîtes vendues contre 573 000 en 2006), compensant les difficultés rencontrées sur les marchés du disque et de la presse. Le résultat opérationnel du groupe TF1 Entreprises s'établit à 1,6 million d'euros en 2007.

Pôle production

Le pôle production (composé notamment de TF1 Films Production, TF1 Publicité Production et du Groupe Glem) a généré 28 millions d'euros de chiffre d'affaires sur l'année 2007 et améliore son résultat opérationnel de 3,3 millions d'euros en dégagant un résultat positif de 2,1 millions d'euros.

e-tf1

e-tf1 affiche un chiffre d'affaires 2007 de 57 millions d'euros (- 20 % par rapport à 2006), principalement du fait de l'arrêt de l'émission *À prendre ou à laisser*. Ses autres activités bénéficient de la fréquentation toujours plus forte de tf1 network (+ 65 %¹ de visiteurs uniques entre décembre 2006 et décembre 2007). Le résultat opérationnel de e-tf1 s'établit à 2 millions d'euros.



(1) source Médiamétrie/Xiti/panel Nielsen/NetRatings/Cyberstat

Droits audiovisuels

Le chiffre d'affaires du pôle Droits audiovisuels (+ 11 %) s'inscrit à 268 millions d'euros.

L'activité catalogue (TF1 International essentiellement) s'élève à 101 millions d'euros en hausse (+ 22 %) grâce aux succès des sorties en salle, dont celui de *La Môme*. Le résultat opérationnel s'établit à 6 millions d'euros.

La contribution de TF1 Vidéo au chiffre d'affaires 2007 du pôle s'élève à 167 millions d'euros (+ 6 %). Le niveau des ventes est élevé (22,7 millions de DVD) avec des succès (*La Môme*, *Les Infiltrés*, *Indigènes*). La société poursuit le développement de son offre VOD (*video on demand*). Cette activité a été multipliée par quatre entre 2006 et 2007, à 1,9 million d'euros. Le résultat opérationnel s'établit à 11,1 millions d'euros.

Antennes internationales

Le chiffre d'affaires d'Eurosport International s'élève à 273 millions d'euros (+ 5 %). La progression du nombre de foyers abonnés et les différents développements compensent la baisse du chiffre d'affaires publicitaire sur l'année 2007. L'exercice 2006 avait bénéficié de la diffusion



des Jeux olympiques de Turin.

Eurosport est, avec 112,4 millions de foyers couverts, la troisième chaîne la plus distribuée en Europe après CNN et TV5.

Eurosport International affiche un résultat opérationnel de 32,3 millions d'euros (contre 29,8 millions d'euros en 2006), la marge opérationnelle étant stabilisée à 11,8 %.

Le groupe Eurosport s'est doté depuis avril 2007 d'une nouvelle société,

Eurosport Events, ayant pour activité l'organisation d'événements sportifs.

France 24 (détenue à 50 % par TF1) a démarré son activité fin 2006. Elle affiche pour 2007 une contribution de 2,2 millions d'euros au chiffre d'affaire du pôle et un résultat opérationnel à l'équilibre.

Prise de participation dans le capital de Groupe AB

Le 4 décembre 2006, TF1 a signé un accord sur un projet de prise de participation financière de 33,5 % pour un montant de 230 millions d'euros, dans Groupe AB, l'un des tous premiers acteurs indépendants du secteur audiovisuel présent dans cinq pays (France, Luxembourg, Belgique, Allemagne et Suisse).

Rapprochement TPS-Canal+

TF1, M6 et Vivendi ont signé le 4 janvier 2007 la réalisation définitive du rapprochement des activités de télévision payante en France du groupe Canal+ et de TPS, au sein de Canal+ France, nouvelle entité contrôlée par Vivendi. TF1 a réalisé l'apport de 66 % de TPS à Canal+ France en apportant, avec M6, 100 % du capital de la société TPS Gestion qui détient 100 % du capital de TPS. Cet apport a été évalué à 900 millions d'euros et rémunéré en actions de Canal+ France représentant après l'ensemble des apports 9,9 % du capital pour TF1 et 5,1 % pour M6.

TF1 et M6 bénéficient chacun d'une option de vente à Vivendi de leur participation dans Canal+ France, exerçable en février 2010, au prix de marché déterminé à dire d'expert, et assorti d'un prix plancher de 1,130 milliard d'euros pour 15 % de Canal+ France.

TF1 et M6 bénéficient également d'un droit de sortie conjointe en cas de cession du contrôle exclusif de Canal+ France par Vivendi/Groupe Canal+, ainsi que du droit de céder leurs titres en priorité sur le marché en cas d'introduction en Bourse de Canal+ France. TF1 et M6 n'ont pas de représentant au conseil de surveillance de Canal+ France et ne bénéficient d'aucun droit de quelque nature que ce soit sur la gestion de la société.

Recherche et développement

Les activités de Recherche et Développement (R&D) découlent principalement des activités de développement expérimental. Ces dépenses sont généralement engagées en vue de la mise sur le marché d'un nouveau produit ou service ou d'un nouveau programme.

Les dépenses de recherche et développement liées aux programmes

L'activité du groupe TF1 comprend une part très importante de création et d'innovation en matière d'émissions de divertissement, de fiction et de films.

Les dépenses de R&D relatives aux projets d'innovations technologiques

Le groupe TF1 a mis en place une équipe dédiée à l'étude et au développement des innovations technologiques. En 2007, cette direction a principalement travaillé sur :

- la diffusion de télévision à destination des terminaux mobiles (norme DVB-H),
- la consommation de vidéo par internet (*streaming*, P2P, consoles hors web),
- les usages délinéarisés (VOD, *Personal Video Recorder*),
- la conception de produits pluri-médias (TV/web/mobile),
- les nouveaux formats publicitaires.



Dr House, série américaine

Les nouvelles activités reposant sur un concept innovant qui n'a jamais encore fait l'objet d'exploitation commerciale dans le groupe. En 2007, le groupe TF1 a lancé notamment *Pilipili*, un magazine urbain gratuit de périodicité mensuelle, et a investi dans Nomao, éditeur d'un nouveau service internet communautaire.

En 2007, le montant des dépenses de R&D pour le groupe TF1 est d'environ 18 millions d'euros.

Risques opérationnels

Risques liés à la réglementation

Autorisation d'émettre : TF1 est un service de communication audiovisuelle soumis à autorisation. L'autorisation initiale d'utilisation des fréquences, fixée à une durée de 10 ans à compter du 4 avril 1987 a expiré en 1997. Par décision du 17 septembre 1996, la chaîne a bénéficié pour cinq ans, à compter du 16 avril 1997, d'une première reconduction hors appel à candidatures. L'autorisation d'émettre de la chaîne TF1 a été reconduite automatiquement pour les années 2002 à 2007, par décision du CSA du 20 novembre 2001. Aux termes des dispositions de l'article 82 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, cette autorisation fait l'objet d'une prolongation automatique jusqu'en

2012, au titre de la reprise en "simulcast" de la chaîne en numérique hertzien terrestre.

Le groupe TF1 est tenu de respecter différents engagements en matière de diffusion et d'investissement dans la production. En cas de modification de la réglementation, une éventuelle hausse des contraintes pourrait avoir un impact négatif sur la rentabilité de la société.

Réglementation spécifique : la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, à la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées, impose à TF1 de rendre accessible aux personnes sourdes ou malentendantes la totalité de ses programmes, à l'exception des messages publicitaires, dans un délai de cinq ans. Les comptes de TF1 tiennent compte de la mise en place progressive de ce dispositif.

La loi de modernisation de la diffusion audiovisuelle et télévision du futur du 5 mars 2007 aménage les modalités d'introduction de la télévision hertzienne en haute définition et en mobilité, ainsi que les modalités d'extinction progressive, entre le 31 mars 2008 et le 30 novembre 2011, de la diffusion hertzienne analogique. Cette loi prévoit un prolongement automatique des autorisations de cinq ans des éditeurs membres du groupement d'intérêt public chargé de la mise en œuvre de l'extinction de l'analogique et l'octroi d'un ca-



Tournage en HD

nal TNT supplémentaire en 2011, assorti d'obligations spécifiques en matière de production et de diffusion. Par ailleurs, les éditeurs hertziens analogiques bénéficient à la date d'extinction de leur diffusion analogique d'une prolongation de cinq ans de leurs autorisations, afin de compenser l'obligation qui leur est faite de couvrir 95 % de la population française en TNT.

Modernisation de la réglementation audiovisuelle : le président de la République a demandé l'ouverture d'une réflexion sur l'assouplissement de la réglementation audiovisuelle en matière de diffusion des messages publicitaires et d'obligation d'investissement dans la production.

Par ailleurs, le Président a annoncé la suppression de la publicité sur les chaînes du service public de l'audiovisuel, pouvant intervenir dès le 1^{er} janvier 2009. Les pouvoirs publics élaborent les modalités de compensation du manque à gagner du pôle public. Toute augmentation des contraintes actuellement imposées à TF1 par la réglementation en vigueur pourrait avoir un impact négatif sur la rentabilité de la société.



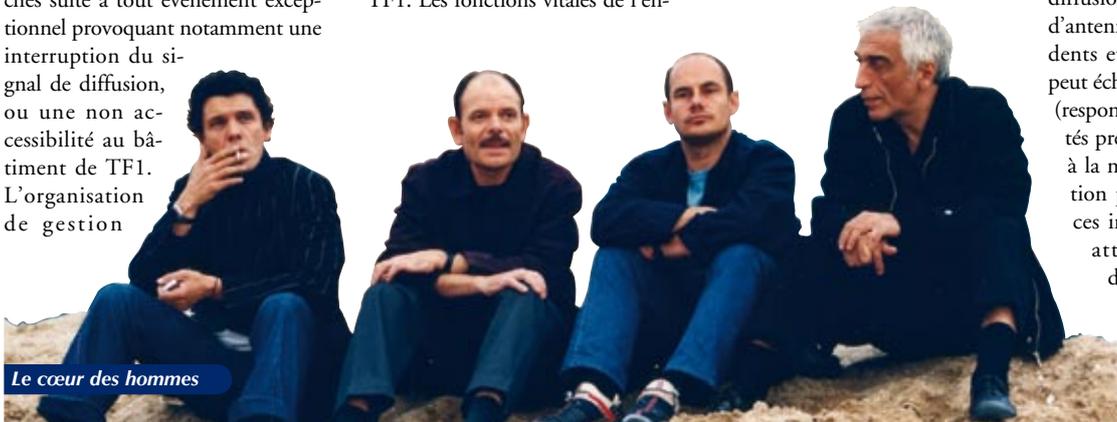
Modernisation des moyens techniques

Risques liés aux processus-clés de TF1

Le comité "Réagir", créé en 2003 poursuit son travail de veille et de prévention des risques majeurs associés aux processus-clés du groupe. Il tient également à jour et teste régulièrement des plans de reprise rapide d'activité susceptibles d'être déclenchés suite à tout événement exceptionnel provoquant notamment une interruption du signal de diffusion, ou une non accessibilité au bâtiment de TF1. L'organisation de gestion

des risques a renforcé en 2007 ses moyens et son organisation.

- Un site de secours externe et protégé est opérationnel pour les trois processus suivants : la diffusion des programmes, la fabrication des éditions des journaux télévisés (TF1 / LCI), l'élaboration des écrans publicitaires pour la chaîne TF1. Les fonctions vitales de l'en-



Le cœur des hommes

treprise sont intégrées dans le plan de sécurisation.

- Les programmes de TF1 sont actuellement diffusés auprès des foyers français :
 - par voie hertzienne analogique *via* les 112 sites d'émission principaux et les 3 146 stations de réémission de TDF ;
 - par voie hertzienne numérique *via* 112 sites d'émission principaux ;
 - par satellite *via* Atlantic Bird 3 pour la diffusion en clair et *via* Astra et HotBird™ 13 degrés Est pour les opérateurs de bouquet de programmes ;
 - par câble (obligation dite du *must-carry* analogique à la charge des câblo-opérateurs) ;
 - par ligne téléphonique (ADSL) et par fibre optique pour la diffusion *via* les fournisseurs d'accès internet.

Pour la diffusion analogique, la société TDF assure le transport et la diffusion des programmes de TF1 de manière conjointe *via* son réseau hertzien terrestre. La société Globecast assure pour sa part la diffusion satellitaire. Il n'existe pas en l'état d'offres réellement alternatives comparables au réseau et moyens techniques de TDF. TF1 se trouve ainsi placée dans une situation de dépendance pour la diffusion de son signal et ne peut faire appel à d'autres modes de transport terrestre en cas de défaillance du réseau TDF.

La sécurisation du transport est assurée pour les émetteurs de plus forte couverture grâce à une double alimentation par faisceaux hertziens et satellites.

Pour les diffusions analogique et numérique, les sites de diffusion sont en grande partie sécurisés grâce à la redondance des émetteurs de diffusion. En revanche, le système d'antennes n'est pas à l'abri d'incidents et l'alimentation en énergie peut échapper à la vigilance de TDF (responsabilité d'EDF). Les pénalités prévues au contrat ne sont pas à la mesure des pertes d'exploitation potentielles de TF1 lors de ces incidents (perte d'audience, atteinte à l'image de TF1, demande de dégrèvements d'annonceurs, perte de droits dérivés, etc.).

Le préjudice que pourrait subir TF1 en cas

d'arrêt d'un émetteur est bien sûr proportionnel au bassin de téléspectateurs desservi par l'émetteur défaillant. Une défaillance sur le bassin parisien (10 millions de téléspectateurs) pourrait avoir d'importantes conséquences économiques. C'est pourquoi TF1 a négocié des délais très brefs d'intervention des services de TDF en cas de panne, et demandé le renforcement de mesures de secours. À ce jour, mis à part un incident sur un site local de diffusion, aucune coupure de longue durée sur un émetteur n'a été constatée.

Eurosport, pour sa part, dispose d'infrastructures au Royaume-Uni, permettant à la chaîne de sécuriser la diffusion de ses programmes.



Les enfants de la télé

TF1 Développement durable : le tableau de bord

	Notre ambition	Chiffres clés 2007	Principes d'action	Objectifs 2008	Avancement
Défis économiques et commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre toutes les actions permettant le respect intégral de la convention CSA⁽¹⁾ et les recommandations du BVP⁽²⁾ Participer à la réflexion sur les thèmes émergents concernant la responsabilité sociale des médias et de la publicité : garantir l'indépendance et l'éthique journalistique, agir pour une programmation et une diffusion responsables, assurer à tous l'accessibilité des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> 100 % des objectifs de la convention CSA remplis 60 % de programmes sous-titrés pour les malentendants en 2007 (49 % en 2006) 	<ul style="list-style-type: none"> Respect de l'affichage pour la protection des mineurs, de l'équilibre du temps de parole des partis politiques, des règles de la publicité, etc. Séminaires "Liberté et Responsabilité" pour les journalistes de la rédaction Présence du service de conformité des programmes sur les tournages Sous-titrage des programmes d'information 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de l'audio-description 	
	<ul style="list-style-type: none"> Jouer un rôle dans la réactivation du lien social, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> refléter la diversité des cultures, des origines et des courants de pensée contribuer à la sensibilisation des téléspectateurs sur les enjeux du développement durable et les grandes problématiques de société 		<ul style="list-style-type: none"> Programmes courts et longs de sensibilisation aux problématiques sociales et environnementales, sur les antennes TF1, LCI etc. Émission quotidienne <i>Passage au vert</i> sur Ushuaïa TV 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en ligne d'un portail internet consacré au développement durable 	
Défis sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les actions de solidarité : <ul style="list-style-type: none"> continuer les dons d'espace antenne aux associations actions solidaires innovantes notamment en direction des jeunes en banlieue engagement des collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> 19,5 millions d'euros de dons 74 associations ont bénéficié de temps d'antenne gratuit en 2007 	<ul style="list-style-type: none"> Dons d'espace antenne, d'écrans publicitaires, de gains des jeux à des associations Mise en place de la Fondation TF1 de la Réussite Poursuite de l'ensemble des opérations de solidarité à l'antenne et dans l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les actions au même niveau Parmi les projets de la Fondation, proposer des contrats d'apprentissage pour 10 jeunes issus des quartiers sensibles 	
	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir des prestations sociales de très bon niveau et un cadre de travail favorisant le bien-être Accompagner le salarié tout au long de sa vie professionnelle, favoriser l'égalité des chances, maintenir et développer une politique sociale de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> 234 collaborateurs ont pu changer de poste en 2007 (plus de 1 600 depuis 2001) 520 logements attribués aux salariés du groupe TF1 depuis 20 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Opérations visant à favoriser l'intégration des personnes handicapées ; augmentation de salaire pour les femmes en congé maternité ; charte des entreprises au service de l'égalité des chances dans l'éducation Mesures favorisant l'employabilité des collaborateurs Prestations sociales de très bon niveau (épargne salariale, allocation garde d'enfants, cadre de vie etc.) Amélioration de la protection sociale dans le cadre d'un accord groupe 	<ul style="list-style-type: none"> Négociation de plusieurs accords sur la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), sur l'insertion des personnes handicapées, et sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes 	
Défis environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> Porter la démarche environnementale au niveau des meilleures pratiques, en associant les fournisseurs et les collaborateurs, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> agir concrètement pour limiter l'empreinte écologique directe sensibiliser les collaborateurs à la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilité de la consommation d'énergie par rapport à 2006, malgré l'extension du parc technique - 20 % de consommation de papier - 3,2 % de consommation électrique - 3,8 % de consommation d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan carbone réalisé entre 2006 et 2007 Politique d'économie de papier, énergie et eau, et de gestion des déchets Mobilisation sur les économies d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en application des préconisations du bilan carbone sur les achats et les déplacements, réflexion sur les dispositifs techniques (notamment dans le domaine des nouvelles technologies de l'information) Engager une politique d'achats responsables centralisée 	

(1) CSA : Conseil supérieur de l'audiovisuel (2) BVP : Bureau de vérification de la publicité

 démarche à déployer en 2008  démarche lancée en 2007  démarche en cours  démarche achevée en 2007

Organisation

La politique développement durable, intitulée "TF1 Entreprise citoyenne", est organisée autour de cinq axes. Un sixième axe consacré aux achats responsables sera lancé en 2008, conjointement à la mise en place d'une direction des achats centralisée.

Un groupe de travail a été constitué pour chacun de ces axes, dont les travaux (*benchmark*, propositions d'actions et d'indicateurs etc.) sont présentés trimestriellement à un comité de pilotage.

Un directeur est en charge du pilotage de la démarche et rend compte directement au directeur général. Une personne à temps plein est

chargée de son animation, de la veille et du *reporting*. Une personne "relais" est désignée dans les filiales dont l'activité génère des impacts sociétaux et environnementaux distincts. Enfin, un comité composé des rapporteurs, des personnes relais, des représentants des services de communication, du pilote et du directeur des Ressources humaines se réunit trimestriellement.

La performance éthique et responsable du groupe TF1 est reconnue par plusieurs agences de notation sociale et environnementale. Ainsi, TF1 fait partie de quatre indices de développement durable : DJSI Stoxx, ASPI Eurozone, FTSE4Good Europe Index et Ethibel Pioneer Investment.



Un engagement sociétal

LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Parties prenantes	Acteur TF1	Exemples de modes de dialogue
Autorités de régulation	Secrétariat général, communication externe, directions Antenne et TF1 Publicité	<ul style="list-style-type: none"> Réunions, participation à différents groupes de travail, rédaction de bilans
Télespectateurs	Service Accueil téléspectateurs	<ul style="list-style-type: none"> Réponse à tous les contacts individuels (mail, téléphone, courrier) par un service spécifique
Annonceurs	Service commercial TF1 Publicité	<ul style="list-style-type: none"> Publication de nos conditions générales de vente. Site internet : t1publicite.com
Collaborateurs et organisations syndicales	Management Responsables Ressources humaines et Affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue et négociation d'accords avec les représentants du personnel : 50 réunions par an, mise à disposition d'intranet pour les organisations syndicales ; développement des supports de communication interne (édition papier, intranet etc.) ; entretien annuel personnalisé ; conférences, projections, affichages etc. ; mise à disposition de documents internes (règlement intérieur, Eticnet)
Producteurs	Unités de programmes et service conformité	<ul style="list-style-type: none"> Présence du service conformité sur tous les tournages
Associations, organisations non-gouvernementales	Antenne, comité solidarité, affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de toutes les demandes d'aide et réponse élaborée par le comité solidarité Contrats pluriannuels (<i>JeVeuxAider.com</i>, Fondation Nicolas Hulot) Partenariats (ex. : Action Innocence) ; Adhésion (Tremplin), dialogue nourri avec de nombreuses associations (ex. : associations de sourds et malentendants)
Actionnaires et communauté financière	Communication financière	<ul style="list-style-type: none"> Guide de l'actionnaire Assemblée générale Rapport annuel Road shows auprès des investisseurs institutionnels Réunions et conférences téléphoniques avec les analystes Contacts réguliers par téléphone Site internet
Fournisseurs et prestataires	Direction des technologies et des moyens internes	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des fournisseurs dans les démarches transversales de l'entreprise (gestion des risques, développement durable) par un dialogue permanent et personnalisé



Soirée des Enfoirés

Responsabilité vis-à-vis des contenus diffusés et produits

L'engagement

Poursuivre toutes les actions permettant le respect de la convention CSA et les recommandations du BVP, participer à la réflexion sur les thèmes émergents concernant la responsabilité sociale des médias et de la publicité.

Les actions

L'éthique journalistique

La totalité des sujets de la rédaction sont visionnés par le rédacteur en chef avant passage à l'antenne. La rédaction est attentive à la qualité des sources d'image et proscriit l'utilisation de vidéo amateur dans la mesure où la source n'est pas vérifiable. Des séminaires intitulés *Liberté et Responsabilité* sont organisés régulièrement à destination des collaborateurs qui participent aux

éditions du journal télévisé de TF1. Une trentaine de personnes ont suivi ce séminaire en 2007.

Campagne présidentielle 2007

La recommandation du CSA aux chaînes de télévision et aux stations de radio pour le traitement de l'actualité liée à l'élection présidentielle 2007 est entrée en application le 1^{er} décembre 2006 jusqu'au 6 mai 2007. Elle encadrait le temps de parole (interventions du candidat) et le temps d'antenne (reportages) des candidats déclarés ou présumés à l'élection présidentielle selon deux principes : l'équité et l'égalité, avec une comptabilisation différente selon les périodes de la campagne.

Le service de conformité des programmes

TF1 a mis en place un service de conformité des programmes rattaché à la direction de l'Antenne. Son rôle : vérifier que les produits



destinés à l'antenne sont en ligne avec la réglementation édictée par le CSA, se charger des relations avec celui-ci ; anticiper des précontentieux au sein des programmes, en accord avec la direction des Affaires juridiques et réglementaires.

Accessibilité des programmes aux personnes handicapées

La demande forte d'accessibilité des plages d'information - notamment de la campagne électorale 2007 - aux personnes sourdes et malentendantes a été prise en compte. Les émissions *Face à la Une* et le débat du premier tour de l'élection présidentielle ont été sous-titrés,

comme désormais toutes les éditions du journal télévisé. La part de programmes sous-titrés passe ainsi de 49 % en 2006 à plus de 60 % en 2007.

TF1 souhaite aussi prendre en compte le handicap visuel - 1 million de Français atteints - en développant l'audio-description, une technique qui permet aux aveugles ou malvoyants de "voir" un film grâce à une description sonore appropriée de l'action et de l'environnement. Objectif 2008 : 10 à 15 *prime time*, notamment des longs métrages français accessibles grâce à ce procédé mis au point par l'AVH (Association Valentin Haüy).

Témoignage

Catherine Nayl,

directrice des reportages,
à propos du respect du temps de parole pendant la campagne présidentielle

L'ensemble des responsables de la rédaction s'est mobilisé autour de cet objectif très complexe, lourd d'enjeux, dans un environnement propice aux procès d'intention. Notre position de leader nous donne, sur ce thème comme tous ceux que concerne l'éthique journalistique, des devoirs supplémentaires. Nous sommes heureux du satisfecit du CSA qui a récompensé cet effort.

Refléter les préoccupations de la société actuelle et sa diversité

L'engagement

TF1 entend jouer un rôle dans la réactivation du lien social, en particulier en reflétant la diversité des cultures, des origines et des courants de pensée ; en encourageant les nouveaux talents par la programmation



Passage au vert, nouvelle émission sur Ushuaïa TV

et lors de l'achat de productions ; en contribuant enfin à la sensibilisation des spectateurs sur des enjeux développement durable et de grandes problématiques de société.

Les actions

La diversité à l'antenne

TF1 a maintenu en 2007 les efforts engagés lors des années précédentes dans le domaine de la représentation à l'antenne de la diversité des cultures et des origines (public et candidats des jeux, fictions, journalistes).

● Les programmes pour les enfants de TFou

Chaque année, TFou (programmes jeunesse) se mobilise pour organiser au moins une opération civique afin de sensibiliser les enfants aux grandes questions actuelles. Après la paix, la solidarité, la tolérance, la nutrition ou le respect de l'environnement,

TFou a réalisé, en collaboration avec les Petits Citoyens, une nouvelle campagne qui réaffirme les droits des enfants, ainsi qu'une ouverture à la philosophie. En 2008, TFou lancera à nouveau un ensemble de programmes courts dédiés à la protection de l'environnement.

● L'Antenne au service des grandes causes

Cette année, en dehors des journaux télévisés et des magazines de la rédaction, TF1 a diffusé Les Restos du Cœur, Opération Pièces Jaunes,



Des Idées pour Demain, La Rose Marie-Claire, Sidaction, Les Stars se dépassent pour Ela, Grégory La Voix d'un Ange, Concert pour Laurette etc.

L'environnement sur TF1

TF1 a été classée chaîne la plus "verte" pour le 1^{er} semestre 2007 devant France 2, selon une étude Ina'stat, l'outil statistique de l'Ina. Les préoccupations écologiques ont représenté en moyenne 40 sujets par mois dans les journaux télévisés, également relayées dans les bulletins météorologiques.

● Nouveau portail Développement durable

TF1 lancera courant mars 2008 un portail internet innovant consacré au développement durable, associant un traitement éditorial grand public à un contenu communautaire multimédia. Un comité d'éthique sera en charge d'effectuer des recommandations afin de valider la qualité des informations données.

La solidarité : un lien fort entre TF1 et la société civile

L'engagement

Poursuivre les actions de solidarité : continuer les dons d'espace antenne aux associations, s'engager dans des actions solidaires innovantes notamment en direction des jeunes en

banlieue, favoriser l'engagement des collaborateurs.

Les actions

Le comité solidarité de TF1

Présidé par Claude Cohen, présidente de TF1 Publicité, ce comité se réunit chaque mois pour examiner les demandes d'aides adressées à TF1. Le budget géré par ce comité comporte à la fois du temps d'antenne accordé et des dons financiers.

Aux associations qui ont un besoin vital de communiquer auprès du grand public pour récolter des fonds, sont offertes la fabrication et/ou la diffusion de leur spot sur l'antenne.

La Fondation d'entreprise TF1

Constituée en 2007, la *Fondation de la Réussite* axera son action 2008 sur l'insertion professionnelle et la découverte de l'entreprise.

Lancé en janvier 2008, un appel à projet auprès des jeunes (18-30 ans) habitant dans les quartiers sensibles consiste en une présentation filmée des motivations des candidats pour un métier de l'audiovisuel *via* le site www.tf1-fondation.org. Les dix gagnants, sélectionnés par un jury de professionnels, se verront proposer une insertion de deux ans dans le groupe TF1 en contrat d'apprentissage, assortie de formation et de tutorat individuel.

L'opération sera renouvelée chaque année.

Gestion du capital humain et du cadre social

L'engagement

Maintenir des prestations sociales de très bon niveau et un cadre de travail favorisant le bien-être, la sécurité, et l'épanouissement professionnel :

- en favorisant l'égalité des chances,
- en accompagnant le salarié tout au long de sa vie professionnelle,
- en maintenant et en développant une politique sociale de qualité.

Les actions

Insertion des travailleurs handicapés

TF1 mène une politique d'insertion des travailleurs handicapés autour de quatre objectifs : l'emploi direct, le maintien dans l'emploi, le recours



Collecte pour la Fondation TF1

au secteur protégé et la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs au handicap.

En 2007, TF1 a mené un diagnostic avec l'association R2H pour analyser les freins qu'elle rencontrait afin de mettre en place une politique plus volontariste. Ce diagnostic comprenait une analyse quantitative et qualitative, fruit d'une vingtaine d'entretiens menés au sein des différentes directions de la société.

Depuis le 1^{er} décembre 2007, la politique en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés a été renforcée avec la création d'une Mission handicap au sein de la direction du Développement des ressources humaines de TF1.

Celle-ci correspond à la volonté du groupe de renforcer l'accueil et l'insertion de collaborateurs porteurs d'un handicap et le recours aux prestations des ateliers protégés.

Ushuaïa Nature, l'émission de Nicolas Hulot



Parité

Le travail réalisé au sein de la commission "égalité professionnelle hommes/femmes" du comité d'entreprise a permis de comparer la situation entre les salariés de TF1 SA (en utilisant différents critères : effectifs, congés, formation, rémunération) et d'en corriger les écarts, lorsque ceux-ci sont constatés, sur la base d'indicateurs précis.

En 2007, il a été décidé, avec les organisations syndicales, d'octroyer les taux négociés de l'augmentation générale et individuelle à l'ensemble des salariées de TF1 ayant bénéficié d'un congé maternité au cours de l'année précédente. 32 % des femmes dont le congé maternité a débuté en 2006 ont bénéficié en 2007 d'une augmentation de salaire supérieure à ces taux négociés (augmentations générale et individuelle confondues).

● Accompagner le salarié tout au long de sa vie professionnelle

TF1 consacre plus de 3 % de sa masse salariale à la formation. Elle favorise l'utilisation du DIF (droit individuel à la formation) en communiquant sur le dispositif et en accompagnant les salariés dans le choix de leur formation. Près de 364 demandes de DIF ont été enregistrées en 2007.

● Maintenir des prestations sociales de bon niveau

TF1 mène une politique sociale qui va au-delà de ses obligations



Claire Chazal, journal télévisé

légales afin de créer un cadre social favorisant le bien-être de ses collaborateurs. Quelques illustrations :

- Prime de mariage et de naissance de 915 euros chacune, réservation de places en crèche. Les femmes enceintes conservent leur rémunération pendant toute la durée de l'arrêt de travail, et, à partir du 6^e mois de grossesse, la durée hebdomadaire du travail est réduite de 10 heures.
- Mise en place d'un compte épargne temps (CET) en 2007.
- Un accord groupe relatif au régime complémentaire de remboursement de frais médicaux du groupe TF1, négocié fin 2007, est entré en vigueur en janvier 2008.

Enjeux environnementaux

L'engagement

Porter la démarche environnementale au niveau des meilleures pratiques, en associant les fournisseurs et les collaborateurs, agir pour limiter l'empreinte écologique directe du groupe, sensibiliser les collaborateurs à la protection de l'environnement.

Les actions

L'ensemble des thèmes (consommation d'énergie, eau, papier, rejet de gaz à effet de serre (GES), gestion des déchets) est traité dans le cadre du système de management de

Témoignage

Bernard Charbonnel et Christophe Legeron,

en charge de la logistique Reportage

La démarche passe par la veille technique, l'organisation de tests, et surtout l'implication progressive des équipes jusqu'à appropriation par chacun des 120 collaborateurs, journalistes ou monteurs, des nouvelles habitudes de travail. Grâce à cette approche, nous aurons, par exemple, réduit de 9/10^e l'utilisation des piles bâton à fin 2008.

l'environnement mis en place en 2005. Amorcée en 2006, la baisse de la consommation d'énergie sur le site principal de TF1 à Boulogne-Billancourt s'est poursuivie en 2007 (installation de détecteurs de présence, d'ampoules basse consommation, nouveau type d'éclairage sur le studio 1, etc.).

Bilan carbone

Avec le soutien de l'Ademe, TF1 a réalisé un premier bilan carbone sur le périmètre de l'antenne de TF1 afin de cartographier les sources d'émissions de gaz à effet de serre. Premier bilan réalisé par un média en France, il a permis en 2007 la sensibilisation d'un grand nombre d'acteurs internes et externes.

Plan concernant les émissions de GES internes, avec le concours de Bouygues SA :

- nouvelle politique d'achat et d'amortissement intégrant les cri-

tères écologiques pour le matériel informatique ;

- étude d'une démarche d'incitation à l'usage de voitures de fonction peu émettrices et à la compensation carbone ;
- poursuite des efforts concernant les économies d'énergie ;
- plan d'action concernant les émissions de GES externes ;
- TF1 travaillera avec les acteurs du secteur à favoriser la conception éco-énergétique des téléviseurs et l'affichage de cette consommation énergétique en magasin.

Réduire l'empreinte écologique des activités

Au sein du département Reportage, activité emblématique de la chaîne TF1, des actions ont été entreprises pour réduire l'impact environnemental : 40 véhicules du parc roulant avec Total *Excellium*, dimi-

nution des bombes aérosol, remplacement progressif des "piles bâton" (50 000 par an) par des batteries rechargeables, et celles des cassettes par des supports informatiques réutilisables.

• Sensibilisation des collaborateurs et des fournisseurs

Depuis 2005, des critères liés à la protection de l'environnement et plus généralement au développement durable sont inclus dans les appels d'offres. L'ensemble des fournisseurs des services logistiques ont été réunis pour des partages d'expériences, et engager une réflexion conjointe sur des actions à mener en 2008.

Engager une politique d'achats responsables centralisée

Le groupe TF1 développera en 2008 un code éthique des relations fournisseurs. Ce code comprendra les principes suivants :

- relations fournisseurs transparentes et équilibrées ;
- processus achats clair et décisions motivées ;
- respect réciproque des engagements contractuels ;
- amélioration de l'efficacité ;
- responsabilité sociétale et environnementale ;
- le savoir-être et notre déontologie ;

- lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts, alerte.

Il est également prévu d'envoyer un courrier à l'ensemble des fournisseurs qui permettra de mesurer leur engagement dans le développement

durable, la mise en place d'audits sociaux pour les achats dans les pays "à risque" et le recensement des achats d'objets promotionnels dans le groupe avec la mise en place de bonnes pratiques associées.



TF1 est partenaire de l'opération Pièces Jaunes

Perspectives 2008

2008 est une année charnière pour TF1. Le groupe a pour ambition de :

- consolider le leadership de la chaîne TF1 en renouvelant ses marques dans tous les genres de programmes ;
- développer une stratégie de média global en renforçant sa présence sur internet et la place des chaînes thématiques ;
- renforcer l'offre de publicité pluri-média (télévision, internet, mobiles etc.) ;
- poursuivre l'amélioration de la rentabilité des activités de diversification ;
- engager une politique d'achats responsables centralisée.

En 2007, **Bouygues Telecom** a poursuivi sa politique d'offres attractives, tant pour les particuliers que pour les entreprises. Le cap des 9 millions de clients a été franchi en novembre. L'opérateur s'est donné les moyens de répondre aux demandes croissantes d'échanges de données et de services convergents de la part des entreprises et des professionnels.



Nouvelle campagne de marque

Chiffre d'affaires 2007

4 796 M€
(+ 6 %)

Marge opérationnelle

15,6 %
(+ 2,5 points)

Résultat net part du Groupe

492 M€
(+ 26 %)*

Collaborateurs

7 700

Chiffre d'affaires 2008 (objectif)

4 965 M€
(+ 4 %)

(*) sur activités poursuivies

Faits marquants

- En 2007, **bilan carbone** des activités.
- **Novembre** : services 3G+ disponibles pour les entreprises et les particuliers.
- **Septembre** : signature d'un accord avec Neuf Cegetel pour la fourniture d'un service DSL aux entreprises et au grand public ; "Communiquez en toute liberté", nouvelle campagne de marque autour

de la communication personnelle libérée ; lancement de l'offre "Neo Pro", destinée aux professionnels.

- **Juillet** : signature d'un contrat de MVNO avec Numéricable.
- **Juin** : lancement de "Business Synchro", offre de convergence pour les entreprises ; lancement de l'offre "2 fois plus".

Une année dynamique

La pertinence de la stratégie commerciale de Bouygues Telecom en 2006 s'est traduite dans les résultats de 2007 : chiffre d'affaires en progression de 5,7 % et marge opérationnelle courante en hausse de 2,5 points à 15,6 %. Le chiffre d'affaires réseau s'est élevé à 4,5 milliards d'euros, en progression de 5,3 %, malgré une baisse de 18 % des tarifs de terminaison d'appel au 1^{er} janvier 2007.

Cette croissance provient essentiellement de la progression du parc de cartes Sim (+ 6,1 % sur l'année). Le succès des offres illimitées Neo et Expressa et d'Universal

Music Mobile s'est poursuivi.

L'année 2007 a vu également une forte croissance de la base Entreprises et professionnels (+ 22 %).

L'Ebitda consolidé atteint 1 332 millions d'euros, soit un taux de 29,8 % du chiffre d'affaires réseau, en hausse de 0,8 point par rapport à 2006. Cette hausse résulte de l'addition de trois facteurs :

- la croissance de l'activité,
- des éléments positifs non récurrents au 1^{er} semestre pour 30 millions d'euros,
- des coûts commerciaux inférieurs en valeur relative à ceux de 2006, année du lancement de Neo.

Les amortissements ont connu un point bas en 2007, certains investissements initiaux étant désormais totalement amortis. Le résultat opérationnel a donc enregistré une croissance supérieure à celle de l'Ebitda.

Pour la première fois, le résultat financier est positif, ce qui contribue à la forte progression du résultat net, hors résultat des activités cédées (cession de Bouygues Telecom Caraïbe en 2006).

Les investissements réalisés en 2007 s'élevaient à 600 millions d'euros. Ils ont porté principalement sur l'amélioration et l'extension du réseau. Le rythme de déploiement du réseau de 3^e génération,

HSPA (*High speed packet access*), a été accéléré en 2007. Onze grandes villes ont été couvertes, représentant plus de 20 % de la population.

Le groupe a également développé son réseau de distribution commerciale. La filiale RCBT (Réseau Clubs Bouygues Telecom) a accru son nombre de boutiques de 521 à fin 2006 à 548 à fin 2007. Bouygues Telecom a acquis en septembre la totalité du capital du grossiste Stock Com.

En septembre, Bouygues Telecom a signé un accord avec Neuf Cegetel lui donnant accès à un réseau DSL, constitué de 1 000 NRA (nœuds de raccordement abonnés), couvrant plus de 60 % de la population.

Une partie de ce réseau (622 NRA) sera achetée par Bouygues Telecom au plus tard le 30 juin 2008. Neuf Cegetel continuera après cette date à donner accès à 378 NRA de son propre réseau.

Cette nouvelle infrastructure permettra d'étoffer l'offre de services convergents à destination des entreprises, initiée avec Business Synchro.

Pour les clients grand public, elle donnera les moyens de leur proposer une gamme attractive d'offres internet haut débit et de les fidéliser.

Bouygues Telecom a versé un dividende de 450 millions d'euros en avril 2007 et termine l'année avec une trésorerie nette positive de 188 millions d'euros.

Chiffre d'affaires en milliards d'euros



Résultat net en millions d'euros



(*) hors résultat net des activités cédées (BTC) : 110 M€

Trésorerie nette en millions d'euros



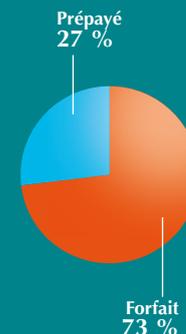
Part de marché valeur Chiffre d'affaires réseau (en %)



Clients Forfait en millions



Répartition des clients au 31 décembre 2007



BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF (en millions d'euros)	2006*	2007
• Immobilisations corporelles et incorporelles	3 045	3 060
• Goodwill	1	8
• Actifs financiers et impôts non courants	9	12
ACTIF NON COURANT	3 055	3 080
• Actifs courants	1 010	1 114
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	92	210
• Instruments financiers (liés à l'endettement)	-	-
ACTIF COURANT	1 102	1 324
TOTAL ACTIF	4 157	4 404
PASSIF (en millions d'euros)	2006	2007
• Capitaux propres (part du Groupe)	2 324	2 370
• Intérêts minoritaires	-	-
CAPITAUX PROPRES	2 324	2 370
• Dettes financières long terme	19	17
• Provisions non courantes	99	96
• Autres passifs non courants	-	-
PASSIF NON COURANT	118	113
• Dettes financières (part à - 1 an)	6	5
• Passifs courants	1 708	1 916
• Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	1	-
• Instruments financiers (liés à l'endettement)	-	-
PASSIF COURANT	1 715	1 921
TOTAL PASSIF	4 157	4 404
Trésorerie financière nette	66	188

COMPTE DE RÉSULTAT RÉSUMÉ

(en millions d'euros)	2006*	2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 539	4 796
• Dotations nettes aux amortissements	(595)	(579)
• Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(67)	(34)
• Autres produits et charges	(3 284)	(3 437)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	593	746
• Autres produits et charges opérationnels	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	593	746
• Coût de l'endettement financier net	(9)	3
• Autres produits et charges financiers	-	(1)
• Charge d'impôt	(195)	(256)
• Quote-part du résultat net des entités associées	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	389	492
• Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	110	-
RÉSULTAT NET TOTAL	499	492
• Part des intérêts minoritaires	-	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (part du Groupe)	499	492



(*) à méthode comptable identique à 2007



La part de marché valeur de Bouygues Telecom dépasse 20 %

Une croissance maîtrisée

Le marché

Le marché français de la téléphonie mobile a enregistré une progression sensible (+ 7,1 %) en nombre de cartes Sim, toujours alimentée par l'augmentation du nombre de forfaits (+ 8,2 %). Comme en 2006, le parc prépayé diminue chez les grands opérateurs mais augmente chez les MVNO (*Mobile Virtual Network Operator*).

Les MVNO, comme l'année précédente, ont capté la plus grande part de la croissance nette du parc de cartes Sim (33 % contre 31 % en 2006). À fin 2007, leur part de parc atteint 4,7 % ; leur croissance s'est faite essentiellement aux dépens d'Orange et de SFR.

Sur l'ensemble de l'année, la part de Bouygues Telecom dans la croissance nette des forfaits a été de 20 %. Le mix clients, avec 73 % de forfaits, s'est encore amélioré de 1,5 point. Pour la première fois, Bouygues Telecom dépasse le seuil de 20 % de part de marché en valeur.

Politique commerciale

En 2007, Bouygues Telecom a fait évoluer ses offres pour répondre aux besoins du **grand public**.

La gamme de forfaits Neo et Exprima a été complétée par le forfait Exprima 24h/24, qui proposait

des appels illimités vers tous les numéros fixes, et l'offre "2 fois plus", qui double le temps de communication sortant, de 18 h à minuit.

En août, l'offre Prépayé a été rebaptisée "carte Bouygues Telecom" et a été refondue avec un tarif à la minute sans équivalent sur le marché et des cartes recharges donnant accès à des SMS illimités.

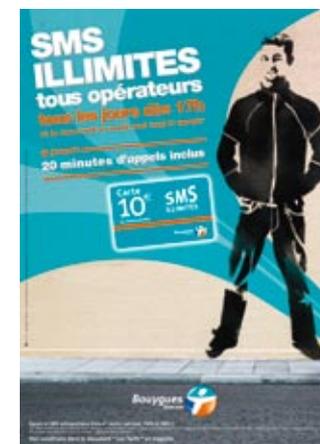
Universal Music Mobile confirme son succès auprès des jeunes et a dépassé un million de clients en fin d'année.

L'offre à destination des **entreprises** a été considérablement enrichie au cours de l'année 2007.

En juin a été lancée Business Synchro, offre de convergence voix et données. Elle apporte aux entreprises une réduction des coûts, plus d'efficacité et plus de simplicité, avec un interlocuteur et une facture uniques pour la téléphonie fixe et mobile, et pour l'accès à internet.

En juin, l'offre Neo a été étendue aux professionnels. Le forfait Neo Pro 4 h propose des appels illimités vers tous les numéros fixes et mobiles en semaine et un forfait additionnel de 4 heures pour le soir et le week-end.

Le déploiement du réseau HSPA a permis, en novembre, de rendre disponibles des services 3G+ et en priorité l'accès à internet : clé USB internet pour tous et internet mobile illimité avec la première carte



data compatible HSUPA (*High speed uplink packet access*).

Bouygues Telecom a signé au cours du deuxième semestre deux accords de vente en gros avec des MVNO, Numéricable et Auchan, deux marques fortes disposant d'une base de clientèle ou d'un réseau de distribution important.

La relation client

L'Afaq/Afnor a renouvelé pour deux ans la certification "NF Service Centres de Relation client" pour le périmètre Forfait grand public, attribuée en décembre 2006. Bouygues Telecom reste le seul opérateur à l'avoir obtenue.

Activité des filiales

Réseau Clubs Bouygues Telecom (RCBT)

À fin 2007, le réseau Clubs Bouygues Telecom compte 548 boutiques ; 179 d'entre elles sont situées en centre commercial.

À côté des Clubs propriétaires et des Clubs associés, RCBT a continué le développement de son réseau de succursales, ouvert en 2005, en le portant de 54 clubs fin 2006 à 151 clubs fin 2007.

En 2007, le chiffre d'affaires de RCBT s'est établi à 358 millions d'euros (+12 %).

Téléciel - Stock Com

Grossiste en produits et services de télécommunications, Téléciel anime et approvisionne un réseau de 1 400 points de vente.

En 2007, Téléciel a poursuivi le développement de l'enseigne Phonéo qui regroupe 111 distributeurs indépendants et repris quinze fonds de commerce de l'enseigne régionale Cellular Telecom par l'intermédiaire de Phonéo Distribution, filiale à 100 % de Téléciel.

Début septembre 2007, Bouygues Telecom a racheté la société Stock Com, grossiste en produits et services de télécommunications qui anime 700 points de vente indépendants, concentrés principalement en régions parisienne et marseillaise.

Téléciel a réalisé au titre de l'exercice 2007 un chiffre d'affaires de 132 millions d'euros.

Environnement réglementaire

Licences

4^e licence UMTS

En octobre, l'Arcep a rejeté la seule candidature, présentée par Iliad, pour l'obtention de la 4^e licence UMTS, celle-ci ne respectant pas les critères de qualification. Toutefois,

la loi sur le développement de la concurrence au service des consommateurs du 3 janvier 2008 prévoit que la modification des conditions financières de la 4^e licence sera désormais du ressort du gouvernement.

Autorisation UMTS de Bouygues Telecom

Le 23 novembre, Bouygues Telecom a fourni à l'Arcep les éléments justifiant une couverture en 3G de plus de 21 % de la population et confirmant l'offre de tous les services 3G. Bouygues Telecom est ainsi en conformité avec ses obligations de déploiement.

Renouvellement de la licence GSM de Bouygues Telecom

Le 7 décembre 2007, l'Arcep a notifié à Bouygues Telecom les conditions de renouvellement pour 15 ans de son autorisation d'utilisation des fréquences 900 MHz et 1800 MHz qui interviendra le 8 décembre 2009.

Régulation

Terminaison d'appels voix

L'Arcep a fixé, pour 18 mois à compter du 1^{er} janvier 2008, le tarif de terminaison d'appels voix d'Orange et de SFR à 6,5 centimes d'euro la minute (- 13,3 % par rapport à 2007) et celui de Bouygues Telecom à 8,5 centimes d'euro (- 8 %). Le différentiel entre Bouygues Telecom et ses concurrents passe ainsi de 1,74 à 2 centimes d'euro.



548 Clubs Bouygues Telecom

Itinérance internationale

Le 25 septembre 2007, Bouygues Telecom a mis en œuvre l'Eurotarif adopté par le Parlement européen. Ce règlement fixe pour un an la limite maximum du tarif client par minute à 49 centimes d'euro HT pour les appels passés et à 24 centimes d'euro HT pour les appels reçus à l'étranger au sein de l'Union européenne (46 et 22 centimes en 2008, puis 43 et 19 centimes à l'été 2009).

Le règlement fixe également le plafond pour les prix de gros à 30 centimes d'euro HT en moyenne en 2007, puis 28 centimes d'euro et 26 centimes d'euro respectivement les 30 août 2008 et 2009.

Zones blanches

Le programme de couverture des zones blanches s'est poursuivi activement. Au 31 décembre 2007,

date prévue pour la fin du programme, près de 90 % des 3 000 communes concernées sont couvertes. La couverture des dernières communes du programme initial, non réalisée fin 2007, s'achèvera en 2008 et en 2009.

Axes de transport routier prioritaires

Dans le cadre de l'accord national de février 2007, Bouygues Telecom s'est engagée aux côtés d'Orange et de SFR à couvrir 57 000 km d'axes de transport prioritaires. Selon les dispositions du cahier des charges applicables au renouvellement de sa licence en décembre 2009, Bouygues Telecom devra avoir réalisé cette couverture avant fin 2010.

"Dividende numérique"

La transition de la télévision analogique à la télévision numérique,



Enrichissement de l'offre "entreprises"

Amélioration et extension du réseau



six fois moins consommatrice en ressources hertziennes, libérera des fréquences de la bande UHF (470-862 MHz) à l'horizon 2012. Les instances internationales des télécommunications ont décidé, le 16 novembre 2007, d'attribuer la bande 790-862 MHz aux services mobiles pour l'Europe, ce qui ouvre la possibilité qu'une partie de la bande UHF soit utilisée par les services de communications électroniques dans le futur.

Télévision mobile personnelle

La loi du 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur a défini le cadre juridique des services de télévision mobile personnelle.

Le 8 novembre 2007, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a publié un appel à candidatures visant à attribuer, pour une durée de dix ans, les treize chaînes de télévision mobile personnelle disponibles sur les seize créées. Les autorisations seront attribuées par le CSA avant l'été 2008.

Consommation

La loi sur le développement de la concurrence au service des consommateurs a été adoptée le 3 janvier 2008.

Pour le secteur de la téléphonie mobile, elle introduit notamment des dispositions visant à :

- fixer à 10 jours le préavis de résiliation,

- encadrer les engagements à plus de 12 mois, en autorisant la sortie anticipée du contrat dès le 13^e mois, moyennant le paiement du quart des sommes restant dues, et en imposant l'offre systématique de contrats de 12 mois maximum.

Recherche et développement

L'année 2007 a été marquée par la mise sur le marché de la nouvelle offre Business Synchro, directement issue des travaux et expérimentations de Bouygues Telecom dans le cadre de ses activités de R&D. Les travaux de Bouygues Telecom portent notamment sur les thèmes suivants :

Sans contact

Deux expérimentations opérationnelles basées sur le standard *Near Field Communication* (NFC) ont été menées dans les transports : l'une à Paris, avec la RATP et la SNCF, la seconde, avec les transports en commun de l'agglomération grenobloise (Transdev).

Parallèlement, Bouygues Telecom participe activement au pôle de compétitivité Transactions Électroniques Sécurisées (TES) dont les travaux ont permis de lancer fin 2007 une expérimentation pilote de paiement

par mobile à Caen et à Strasbourg.

Télévision sur mobile

En 2007, Bouygues Telecom a précisé les solutions technologiques de diffusion de vidéo en mode *broadcast* (modes de diffusion, solutions de contrôle d'accès et de protection de contenus, etc.).

Carte Sim

Lors du salon Cartes 2007, Bouygues Telecom a présenté un démonstrateur permettant d'installer et de personnaliser une application sans contact transport sur une carte Sim par téléchargement *over the air* (Ota).

Normalisation

Les savoir-faire issus des travaux de R&D ont permis à Bouygues

Telecom de participer de manière active aux instances de normalisation relatives à ses activités et de défendre ses intérêts sur des sujets stratégiques, comme la carte Sim, la télévision mobile ou le sans-contact.

Protection des innovations

Bouygues Telecom veille à protéger le patrimoine issu de son activité de R&D. Bouygues Telecom détient ainsi un portefeuille de 225 brevets ou demandes de brevets en France et à l'étranger, et a déposé 12 nouveaux brevets français en 2007.

Forum de l'Innovation

Cet événement annuel vise à promouvoir et reconnaître, en interne, les innovations de l'entreprise et leurs concepteurs. Des trophées récompensent les projets les plus innovants parmi la cinquantaine présentée durant plusieurs jours



Paiement sans contact





Investir dans la technologie

(nouveaux services, nouvelles technologies, nouveaux procédés, etc.).

Risques opérationnels

Litiges

Bouygues et Bouygues Telecom poursuivent leurs recours qui ont pour objet les aides d'État octroyées lors de la recapitalisation de France Télécom en 2002, ainsi que le caractère illicite de la modification rétroactive des redevances UMTS dont ont bénéficié Orange et SFR. S'agissant de la recapitalisation de France Télécom, la procédure orale est prévue courant 2008 devant le tribunal de première instance des Communautés européennes. Quant au dossier relatif aux redevances

UMTS, il a été porté devant la Cour de justice des Communautés européennes.

Dans le cadre du renouvellement de sa licence, Bouygues Telecom a dénoncé début 2008 devant le Conseil d'État la différence de traitement entre les opérateurs. En effet, l'Arcep se réserve la faculté de demander à Bouygues Telecom de restituer certains blocs de fréquences 900 MHz dès 2009. L'instruction devrait intervenir courant 2008.

Concurrence

Les conditions modifiées d'attribution d'une 4^e licence UMTS et le regroupement d'acteurs du fixe et de la téléphonie mobile sont des éléments de nature à accroître le contexte concurrentiel du marché. Bouygues Telecom anticipe cette

évolution par le lancement d'offres généreuses, avec une stratégie volontairement tournée vers la qualité de la relation clients.

Technologie

De nombreux investissements ont été réalisés en 2007 pour assurer la redondance des éléments techniques majeurs du réseau. Le plan de continuité "T Réagir" garantit une continuité de service *a minima* pendant le temps nécessaire au traitement d'un dysfonctionnement.

Les systèmes informatiques gèrent les processus critiques de Bouygues Telecom. Les évolutions de charge ou de contexte peuvent entraîner des dysfonctionnements graves. La direction des Systèmes d'information s'est organisée selon les principes du référentiel qualité Itil (*Informatic Technology Infrastructure Library*) qui apporte une pratique d'amélioration continue. Dans le cadre d'une éventuelle destruction de matériel informatique, le plan de continuité "I Réagir" est en place depuis plusieurs années et opérationnel à tous moments. La police d'assurances de Bouygues Telecom intègre la couverture de ce risque.

Fraudes

L'usage frauduleux des offres et du réseau est une menace constante du fait des masses financières potentiellement en jeu. Bouygues Telecom alloue des ressources dédiées pour assurer une surveillance permanente

efficace. Les flux financiers font l'objet de mesures spécifiques de contrôle interne, qui permettent d'assurer une sécurité de bon niveau en menant des actions de protection proportionnées aux enjeux.

Maîtrise des coûts

Sur un marché complexifié par la multiplicité des acteurs, l'augmentation des coûts commerciaux est tendue par le besoin d'être compétitif. Le réseau de distribution commercial, dont dépend Bouygues Telecom pour réaliser ses objectifs de vente et d'actes clients, est rémunéré par un système de commissionnement. Bouygues Telecom a mis en place un contrôle interne basé sur la tenue régulière de comités d'engagement permettant de réguler les décisions.

Santé

La téléphonie mobile utilise des ondes radio comme moyen de transport des communications. Aucun effet délétère n'est démontré aujourd'hui pour les antennes-relais et pour les terminaux.

Il apparaît cependant important de répondre aux interrogations légitimes du public et des utilisateurs sur les effets éventuels des radiofréquences sur la santé. Certaines études suggèrent la possibilité d'un risque, suite à un usage intensif d'un téléphone mobile. Les incertitudes, qui résultent de conclusions d'études scientifiques en cours, ont été prises

en compte par les autorités sanitaires qui proposent des mesures de précaution d'ordre individuel dans le but de réduire les expositions. Bouygues Telecom applique toutes ces mesures, assure une information sur différents supports (www.bouyguetelecom.fr, plaquettes, etc.) et fournit systématiquement des kits piéton. Enfin, elle contribue au financement de la Fondation santé et radiofréquences qui définit, promeut et finance des programmes de recherches sur les effets de l'exposition aux radiofréquences.

Catastrophes naturelles

Les infrastructures réseau sont exposées aux catastrophes naturelles de type tempêtes ou inondations. Bouygues Telecom a mis au point des procédures de reprise garantissant un retour à la normale le plus rapide possible selon l'intensité de l'événement. La police d'assurances de Bouygues Telecom intègre la couverture de ce risque.



Amélioration continue des systèmes

	Notre ambition	Chiffres clés 2007	Principes d'action	Objectifs 2008	Avancement
Défis économiques et commerciaux	Acheter responsable	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 95 % des acheteurs formés aux achats responsables en 2007 6 audits sociaux réalisés en 2007 dans les pays à bas coûts 	<ul style="list-style-type: none"> Former les acheteurs et les opérationnels Poursuivre les audits sociaux en application du Pacte mondial Travailler avec nos fournisseurs sur des produits et équipements plus responsables 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition un serveur de consultation des entreprises adapté Mettre en place un scoring environnemental et social d'une centaine de fournisseurs et définir un plan d'actions Poursuivre la dématérialisation des échanges avec les fournisseurs 	
	Accompagner nos clients dans l'usage de leur mobile	<ul style="list-style-type: none"> 20 % des appels traités par l'opérateur donnent lieu à une analyse de consommation et à un conseil personnalisé 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer aux clients les offres adaptées à leur consommation ; les associer à la démarche développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Intensifier la sensibilisation de nos clients : facture dématérialisée, collecte de mobiles etc. 	
	Protéger l'enfance contre les contenus préjudiciables	<ul style="list-style-type: none"> 37 000 contrôles parentaux activés à fin 2007 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer le contrôle parental à nos clients mineurs 	<ul style="list-style-type: none"> Étudier un contrôle parental renforcé selon le profil ; étudier le filtrage des sites indépendants (chat, etc.) Étudier l'élargissement du contrôle parental aux médias SMS+, MMS+, TV DVBH, etc. 	
	Respecter notre engagement de service	<ul style="list-style-type: none"> Renouvellement de la certification "NF Service, Centre de Relation client" (Afaq/Afnor Certification) 1^{er} prix du podium de la Relation client 2007 	<ul style="list-style-type: none"> Développer <i>L'Esprit Service</i> : "Accompagner à tout moment nos clients" Renforcer les relations avec les instances de la consommation ; enrichir notre dialogue avec les associations de consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer de la cohérence de notre démarche qualité entre les différents canaux de contact Développer la mesure de la satisfaction client à différents moments (activation, renouvellement, migration etc.) 	
Défis sociaux	Permettre au plus grand nombre d'accéder à nos services	<ul style="list-style-type: none"> 2 559 communes couvertes en 2007 dans le cadre du programme zones blanches 	<ul style="list-style-type: none"> Couvrir les 3 000 communes prévues à la convention zones blanches 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le programme de déploiement ; installer 250 antennes-relais supplémentaires pour couvrir 300 autres communes et axes routiers 	
	Rendre accessible la téléphonie mobile aux personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> 182 Clubs¹ accessibles à fin 2007 300 logiciels de vocalisation offerts à nos clients en 2007 (+113 %) 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre les Clubs Bouygues Telecom accessibles aux personnes handicapées Améliorer les offres pour les handicapés 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'effort d'accessibilité (boutiques...) Développer l'information sur l'accessibilité Enrichir la sélection des terminaux pour les personnes handicapées 	
	Être transparent sur le sujet radiofréquences et santé	<ul style="list-style-type: none"> 2 nouveaux dépliants - 14 points² (vs 2006) : la perception des antennes-relais comme un danger pour la santé 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la communication client sur les bonnes pratiques liées à l'usage du mobile (kit piéton, sécurité routière etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'usage du kit piéton Communiquer le niveau de débit d'absorption spécifique dans nos supports clients Maintenir les efforts de recherche 	
	Veiller à la santé des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail : 1,66 et 0,040 	<ul style="list-style-type: none"> Associer les CHSCT et collaborateurs à la conception des lieux de travail des nouveaux sites 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des outils de sensibilisation des collaborateurs aux procédures d'urgence et aux mesures de prévention 	

(1) sur 310 Clubs propriétaires et succursales (2) source : enquête 2007 réalisée par TNS Sofrès auprès des maires

 démarche à déployer en 2008  démarche lancée en 2007  démarche en cours  démarche achevée en 2007

Défis sociaux

Défis environnementaux

	Notre ambition	Chiffres clés 2007	Principes d'action	Objectifs 2008	Avancement
Défis sociaux	Développer les compétences et favoriser l'égalité des chances	<ul style="list-style-type: none"> • 92 % de collaborateurs formés • 33 % de cadres femmes • + 12 % de travailleurs handicapés (par rapport à 2006), +133 % de CA avec le secteur protégé 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la formation et la mobilité des collaborateurs • Poursuivre notre politique de diversité professionnelle • Déployer une Mission handicap pour coordonner les actions engagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Signer un accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences • Poursuivre les formations "Recrutement et diversité" • Continuer à développer l'alternance • Mettre en œuvre la Mission handicap 	
	Soutenir des initiatives citoyennes	<ul style="list-style-type: none"> • 3 500 collaborateurs et 160 000 clients engagés dans le Défi pour la Terre • 950 000 euros consacrés au mécénat en 2007 • 313 collaborateurs volontaires en 2007 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir des collaborateurs membres d'une association • Encourager la participation de collaborateurs à des actions de solidarité • Développer le réseau d'associations soutenues dans le domaine médico-social 	<ul style="list-style-type: none"> • Renouveler le soutien au Défi pour la Terre de la Fondation Nicolas Hulot • Pérenniser le partenariat avec l'association Petits Princes • Publier le roman lauréat du Prix de la Fondation Bouygues Telecom ; lancer la 2^e édition • Systématiser le parrainage d'associations par les collaborateurs 	
Défis environnementaux	Intégrer les sites télécoms à leur environnement	<ul style="list-style-type: none"> • 81 % de sites audités³ • 84 % de sites intégrés³ 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'ensemble du parc d'équipements installés • Intégrer tout nouveau site à l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier l'intégration à l'environnement des sites télécoms dans le cadre du déploiement HSPA 	
	Recycler les déchets	<ul style="list-style-type: none"> • 171 525 mobiles collectés, 151 tonnes d'équipements réseau recyclés en 2007 • 100 % de nos déchets en conformité avec la directive DEEE 	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter nos clients au recyclage de leurs mobiles usagés • Accroître l'expertise des opérationnels • Optimiser nos filières de gestion de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Auditer les fournisseurs d'équipements et prestataires du réseau sur ce thème • Auditer la production de nos déchets ; élaborer un plan d'action de réduction • Privilégier les filières locales • Animer la standardisation de la connectique avec l'Afnor et les autres parties prenantes 	
	Maîtriser nos consommations d'électricité et de papier	<ul style="list-style-type: none"> • 2 nouveaux sites télécoms alimentés par des énergies renouvelables • 3,87 MWH consommés par poste occupé • 22,4 % de clients Forfait grand public souscripteurs à la facture électronique 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le déploiement de sites télécoms alimentés par des énergies renouvelables • Poursuivre l'optimisation de la consommation d'électricité • Développer des outils de communication alternatifs au papier 	<ul style="list-style-type: none"> • Mener une étude systématique d'extinction des équipements du réseau "surdimensionnés" par rapport au trafic • Poursuivre l'expérimentation des énergies renouvelables pour les sites télécoms • Réaliser une étude de conduite des installations de climatisation dans les bureaux 	
	Réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES)	<ul style="list-style-type: none"> • 8 300 tonnes équivalent carbone⁴ émises en 2006 pour le poste énergie 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir un plan d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer nos fournisseurs dans une démarche de réduction de nos émissions de GES • Réduire de 5 % les déplacements professionnels, définir une nouvelle politique d'attribution des véhicules 	
	Exploiter durablement nos sites de bureaux	<ul style="list-style-type: none"> • 1 centre de relation clients certifié HQE construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir la certification HQE pour tous nos nouveaux bâtiments • Participer aux travaux d'élaboration du référentiel HQE exploitation avec le CSTB • Améliorer le profil environnemental de nos bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter le référentiel HQE exploitation sur deux sites • Former les responsables de sites à l'exploitation HQE 	

(3) à fin 2007, selon les 12 règles d'intégration définies par les trois opérateurs mobiles (4) bilan carbone effectué en 2007 sur base de données 2006

Organisation

La coordination et l'animation de la démarche développement durable de Bouygues Telecom sont assurées par la direction Services & Innovation, en synergie avec les structures fonctionnelles et opérationnelles. Un comité de pilotage, composé de membres de la direction générale, définit les orientations et objectifs. Un comité exécutif

mensuel développement durable, composé de représentants des principaux métiers, est chargé du suivi, de la cohérence opérationnelle et du *reporting* trimestriel au comité de pilotage.

Le relais sur les onze principaux sites de l'entreprise est assuré par des binômes composés de responsables Services généraux et Ressources humaines.



 Ce symbole renvoie à un indicateur figurant dans le tableau de bord Développement durable ou dans la page des indicateurs extra-financiers.

Engagement environnemental

Collecter et recycler les déchets

Batteries et mobiles

 Depuis 2003, au fur et à mesure des besoins et évolutions de la réglementation environnementale, Bouygues Telecom a étendu la collecte des mobiles usagés à l'ensemble des canaux de distribution.

Les bénéfices générés en 2007 par les collectes de mobiles auprès des clients professionnels, de la vente à distance et des collaborateurs, reversés à la Fondation Nicolas Hulot, serviront à financer 495 séjours d'éducation à l'environnement pour des enfants.

En 2008, Bouygues Telecom a prévu de reconfigurer son processus de valorisation de ses téléphones mobiles usagés dans l'objectif d'optimiser les circuits logistiques.

Déchets produits sur les sites télécoms et dans les bureaux

Sur les sites de bureaux, des audits environnement ont été menés dans le cadre d'un challenge, afin de mettre en évidence les points forts et faibles de chaque activité, susciter des échanges de bonnes pratiques et déclencher des plans d'amélioration. Les audits ont porté sur l'application des nouvelles réglementations, en particulier celle sur la gestion des déchets dangereux.

Des espaces développement durable ont été inaugurés sur les onze principaux sites de l'entreprise lors de la semaine du développement durable 2007. Conçus comme lieux de collecte de produits recyclables (mobiles, piles, bouchons), ce sont également des espaces d'information et d'animation lors de temps forts dans l'année : challenge de collecte de mobiles, sensibilisation au bilan carbone, actions de mécénat, etc.

Un "nettoyage de printemps", organisé pour la première fois en 2007, a permis de récolter sur l'ensemble des sites 146 tonnes de papiers, cartons et PLV. Cette opération sera utile également pour affiner les besoins en surface et capacités de stockage spécifiques aux sites existants et futurs.

Réduire les nuisances et pollutions

Intégration visuelle des sites télécoms

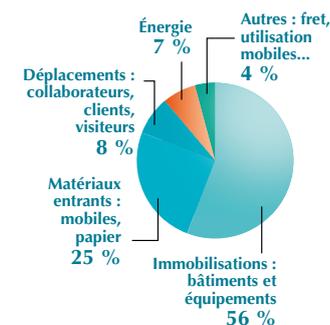
 Bouygues Telecom a poursuivi en 2007 l'évaluation de l'ensemble de ses équipements installés sur le territoire. À fin 2007, 81 % du parc de sites a été audité et 84 % d'entre eux ont été intégrés selon les douze principes d'intégration définis par les trois opérateurs.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

En 2007, Bouygues Telecom a effectué son bilan carbone, en partenariat avec l'Agence de l'environnement

et de la maîtrise de l'énergie, afin d'estimer les émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes, engendrées par son activité. Pour chaque poste, des plans d'actions seront mis en place.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par grand poste



Bouygues Telecom équipe déjà ses commerciaux de véhicules faiblement émetteurs de CO₂ (120 grammes de CO₂ par kilomètre). À terme, 200 véhicules plus écologiques seront mis en circulation. Cette évolution du parc autos représente une économie de 240 000 litres de carburant et de 48 tonnes de CO₂.

Par ailleurs, des initiatives favorisant le travail à distance des collaborateurs ont été mises en place :

- un outil de géolocalisation en représentation 3D afin d'optimiser, voire éviter, des interventions sur site des techniciens d'exploitation ;
- des formations en *e-working* permettant aux ingénieurs radio de

province de travailler sur le réseau parisien sans se déplacer ;

- un équipement sur les antennes radio 3G pour le réglage de l'inclinaison verticale à distance.

Optimiser les consommations d'électricité et de papier

Consommation d'électricité

Bouygues Telecom a poursuivi ses efforts pour réduire les consommations d'électricité de ses bâtiments en modernisant certaines climatisations ou en changeant les pompes à chaleur. La consommation d'électricité dans les bureaux a diminué de 4 % en 2007.

Consommation de papier

Bouygues Telecom propose à ses clients la dématérialisation de leur facture. Fin 2007, 22,4 % des clients Forfait grand public sont souscripteurs.

Des efforts sont également réalisés pour maîtriser la consommation de papier des supports internes (diminution du nombre de pages du magazine interne), bureautiques (- 29 % de papier consommé dans les bureaux entre 2006 et 2007) et externes (développement d'outils alternatifs au papier).

Concevoir autrement les bâtiments

Bouygues Telecom participe depuis 2006 à un groupe de travail encadré par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) sur l'élaboration du référentiel Exploitation HQE à paraître en 2008. Dès mars 2008, Bouygues Telecom expérimentera ce référentiel sur deux sites et souhaite à terme certifier l'ensemble de ses sites en HQE exploitation.

Afin de réaliser des économies d'énergie, Bouygues Telecom envi-

sage de réutiliser la chaleur produite par les machines informatiques (1 000 Watt/m² en moyenne) pour réchauffer l'eau chaude sanitaire et l'air neuf, et la chaleur des ordinateurs pour chauffer des zones de bureaux.

Engagement sociétal

Veiller à la santé des personnes

À la lumière des nouvelles études scientifiques publiées en 2007, Bouygues Telecom a renforcé l'information du public sur les meilleures pratiques à tenir pour réduire son exposition aux champs électromagnétiques : utilisation du kit piéton, choix d'un mobile à faible DAS (débit d'absorption spécifique). Pour en savoir plus : <http://www.sante.bouyguestelecom.fr>

L'ensemble des techniciens a, par ailleurs, suivi une formation sur le thème "Radiofréquences et santé" et bénéficié d'une étude de leur exposition aux champs électromagnétiques dans le cadre de leur travail. Cette étude a montré que cette exposition était comparable à celle habituellement constatée pour le grand public et donc très en-dessous des limites réglementaires.

En 2007, 2 000 actions de formation de collaborateurs ont été réalisées (secourisme, interventions en hauteur, prévention incendie, prévention routière).

L'entreprise a également conçu un outil d'alerte et de localisation qui prévient rapidement les centres de secours locaux en cas de difficulté d'un technicien du réseau. Des limiteurs acoustiques ont été mis en place pour améliorer le confort acoustique et l'écoute des conseillers de clientèle.

Les collaborateurs et le CHSCT ont participé à la conception des lieux de travail du futur siège et du technopôle (acoustique, luminosité, gestion des déchets, sécurité incendie, accessibilité aux travailleurs handicapés, etc.).

Accompagner les clients dans l'usage du mobile

Protection de l'enfance contre les contenus préjudiciables

En 2007, Bouygues Telecom a étendu aux terminaux Wap le contrôle parental déjà existant sur i-mode. Il est également systématiquement proposé en points de vente, lors du recrutement d'un nouveau client même s'il n'est pas mineur. La communication clients a été renforcée par une information sur le site internet.

Accessibilité des personnes handicapées à la téléphonie mobile

Des travaux ont été effectués en 2007 dans 18 boutiques Bouygues Telecom pour les rendre accessibles aux personnes handicapées moteur. Deux clubs ont été



équipés d'un cheminement visuel spécifique facilitant le parcours au sein de la boutique et l'accueil des personnes déficientes visuelles.

Protection du consommateur

Bouygues Telecom a choisi de travailler sur les dépassements et la surconsommation afin de satisfaire le client en lui proposant l'offre la mieux adaptée à sa consommation, en particulier à l'occasion de bilans de consommation. Pour les clients ayant une surconsommation élevée, l'entreprise a mis en place un système de détection des dépassements et d'accompagnement du client.

Favoriser l'égalité des chances

Diversité professionnelle

Bouygues Telecom a poursuivi en 2007 son engagement en faveur de





la non-discrimination en signant :

- Un accord relatif à la gestion des séniors pour permettre à chacun de bien mener son parcours professionnel. Il prévoit, entre autres, un entretien "deuxième partie de carrière" avec un bilan sur les compétences et orientations du collaborateur.
- La Charte de la diversité applicable dans les recrutements et la gestion des carrières.
- Dans le cadre de l'accord sur l'égalité hommes-femmes, Bouygues Telecom propose un entretien bilan pour préparer le départ et le retour des femmes en congé maternité.

Insertion des travailleurs handicapés

Les actions menées en 2007 ont notamment porté sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Bouygues Telecom a fortement développé les prestations vis-à-vis du secteur adapté - le chiffre d'affaires a plus que doublé - et le nombre de travailleurs handicapés a évolué favorablement (+ 12 % par rapport à 2006).

L'accord relatif à l'insertion et au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés a reçu en novembre 2007 un agrément favorable de la DDTEFP (Direction départementale du travail, de l'emploi et

de la formation professionnelle). L'entreprise crée ainsi une "Mission handicap" dont la vocation est de coordonner et suivre les actions engagées par l'entreprise vis-à-vis des travailleurs handicapés.

Évolution professionnelle

Les collaborateurs sont encouragés à déposer leur CV sur intranet sécurisé pour valoriser leurs compétences acquises. Cet outil permet aux comités carrières d'optimiser la gestion des compétences.

Acheter responsable

À fin 2007, plus de 60 acheteurs ont suivi un module de sensibilisation et de formation aux achats responsables : évaluation des risques sociaux et environnementaux de leur portefeuille, critères à inclure dans les nouveaux référencements et pistes d'amélioration de la performance des fournisseurs.

Bouygues Telecom teste actuellement une application logicielle de la performance RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de ses fournisseurs sur un panel de plus de 100 fournisseurs.

Contrôler la provenance de nos produits

Le programme d'audits sociaux s'est poursuivi en 2007 avec six nouveaux audits dans les pays à bas coûts, la plupart auprès de fournisseurs de second rang. Ils ont conduit à suspendre temporairement des

commandes, à demander des plans d'actions correctives ou encore à écartier un fournisseur.

Soutenir des initiatives citoyennes

En 2007, la Fondation d'entreprise Bouygues Telecom a continué à soutenir des projets destinés à sensibiliser et à créer du lien entre les individus dans trois domaines :

- le soutien aux personnes en difficulté médicale ou sociale,
- la protection de l'environnement,



avec en particulier le renouvellement du soutien au Défi pour la Terre de la Fondation Nicolas Hulot,

- la promotion de la langue française.

Témoignage

Magali Lacour,
collaboratrice de Bouygues Telecom, membre de l'AFDE*

J'ai un petit garçon qui a une maladie génétique très rare pour laquelle il existe une petite association nationale, l'AFDE. Cette maladie empêche notamment ces enfants de transpirer. J'ai appris que mon entreprise soutenait des associations. J'y ai vu une formidable occasion pour m'aider dans le combat que je mène aujourd'hui pour les enfants atteints, pour mon fils. Avec la présidente de l'association, nous avons monté un projet que nous avons présenté à la Fondation Bouygues Telecom. Nous avons obtenu une aide financière de 5 000 euros, qui a permis de concrétiser un projet de vacances. Quinze enfants malades sont partis en colonie avec tout l'encadrement médical nécessaire et sans leurs parents. De vraies vacances, comme tous les autres enfants ! 5 000 euros, c'est ce que l'AFDE arrive en général à obtenir en un an en démarchant plusieurs donateurs. Grâce à la Fondation, quelques bouts de chou ont oublié pendant une semaine qu'ils étaient malades.

(* Association française des dysplasies ectodermiques)

Le symbole renvoie à un indicateur figurant dans le tableau de bord Développement durable ou dans la page des indicateurs extra-financiers.

Témoignage

Valérie Gérôme,

manager, Communication interne, Ericsson France*

Un premier pas concret a déjà été accompli à la suite de cette enquête. Bouygues Telecom a souhaité avoir une visibilité globale et à long terme sur la stratégie d'Ericsson en matière de réduction de la consommation d'énergie de ses équipements, de bilan environnemental de ses produits et de solutions innovantes pour optimiser l'intégration des équipements radio dans l'environnement. Nous sommes convaincus que ces contacts constituent une base solide pour une collaboration élargie dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises entre nos deux sociétés.

(*) Valérie Gérôme a répondu à une enquête d'évaluation RSE pour Bouygues Telecom.

L'originalité de la Fondation Bouygues Telecom est de miser sur l'implication des collaborateurs. En 2007, 313 volontaires ont en effet participé aux actions de la Fondation et six associations parrainées par des collaborateurs ont été soutenues.

Système de management

Manager par la qualité

Bouygues Telecom a la volonté d'apporter la meilleure satisfaction à ses clients. Pour améliorer en permanence cette satisfaction, l'entreprise travaille à la mise en place d'un système de management intégré qui

couvre l'ensemble des enjeux qualité sécurité environnement en phase avec la stratégie.

L'entreprise a obtenu en 2007 le renouvellement de la certification "NF Service, Centre de Relation Client" délivrée par Afaq Afnor Certification, et le premier prix au classement du podium de la Relation Client 2007 TNS Sofres-BearingPoint (secteur de la téléphonie mobile).

Bouygues Telecom a choisi le référentiel de l'EFQM (*European Foundation for Quality Management*), basé sur l'auto-évaluation, pour apporter aux managers des outils et une démarche de progrès qui intègrent la prise en compte de l'ensemble des parties prenantes.

Dialoguer avec les parties prenantes

Partenaire des festivals de musique Solidays et Les Méditerranéennes durant l'été 2007, Bouygues Telecom a mené auprès des festivaliers une campagne de sensibilisation au recyclage des mobiles et aux "gestes verts" d'utilisation du téléphone.

Pour enrichir les relations avec les associations de consommateurs, un extranet "Espace associations de consommateurs" a été mis en ligne. Conçu pour devenir un lien privilégié et exclusif avec les associations, il regroupe de nombreux documents contractuels, commerciaux et informatifs sur l'entreprise nécessaires aux associations pour conseiller au mieux leurs adhérents.

Dans l'enquête de perception collaborateurs 2006, 93 % d'entre eux affirment que Bouygues Telecom est une entreprise citoyenne. Trois collaborateurs sur quatre estiment que la diversité est une réalité au sein de l'organisation. C'est suite à cette enquête, où les collaborateurs s'interrogeaient sur la rémunération, que l'entreprise a pris la décision de remettre à chacun un bilan individuel de rémunération globale.

Par ailleurs, Bouygues Telecom a obtenu la deuxième place du top 10 des entreprises *high-tech* où il fait bon vivre organisé par le *JDN Management*.



Perspectives 2008

Le déploiement du réseau HSPA va être accéléré afin de répondre à la demande d'échange de données des clients entreprises.

L'accord signé avec Neuf Cegetel permettra de lancer au premier semestre 2008 des offres de convergence de services pour les entreprises et au deuxième semestre des offres à destination du grand public.

La baisse de 8 %, au 1^{er} janvier 2008, du tarif de terminaison d'appels de Bouygues Telecom affectera, comme les années précédentes, la croissance du chiffre d'affaires réseau : il devrait néanmoins atteindre 4 600 millions d'euros, en progression de 3 %.

Dans le cadre du bilan carbone effectué en 2007, plusieurs chantiers s'ouvriront avec les fournisseurs, pour les impliquer dans une démarche commune de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

De nouvelles solutions pour limiter l'impact des déplacements professionnels et de la consommation d'électricité seront également mises en place.

Suite aux travaux du Grenelle de l'environnement, Bouygues Telecom anime, avec l'Afnor, le groupe de travail autour de la "standardisation de la connectique" qui débouchera sur un accord entre les parties prenantes (constructeurs, associations de consommateurs, opérateurs) qui sera ensuite porté au niveau européen.

Indicateurs extra-financiers par métier

Famille	Indicateur	Périmètre	Unité	2005	2006	2007	Référentiel
Établir une relation de confiance avec les clients	Pourcentage d'opérations livrées faisant l'objet d'un processus d'enquête de satisfaction clients	Monde	%			33	GRI PR 5
	Pourcentage du chiffre d'affaires (CA) couvert par une triple certification QSE	Monde	%		47	57	GRI PR 1
Mettre en place un système de management de la qualité	Pourcentage du CA couvert par un Système de Management de la Qualité (SMQ) certifié Iso 9001	Monde	%	94	96	90	
Impliquer les fournisseurs et sous-traitants dans la démarche développement durable	Pourcentage du CA réalisé par des unités opérationnelles ayant développé un plan d'action pour impliquer les sous-traitants dans la démarche QSE	Filiales européennes hors Bâtiment International et Bouygues TP	%			58	Interne
	Pourcentage du CA réalisé par des unités opérationnelles ayant intégré dans leurs contrats sous-traitants et fournisseurs la charte développement durable de manière systématique	Filiales européennes hors Bâtiment International et Bouygues TP	%			38	
Renforcer la prévention en matière de sécurité	Pourcentage du CA couvert par un Système de Management de la Sécurité (SMS) certifié ILO, OHSAS 18001 ou équivalent	Monde	%	22	71	75	GRI PR 1
	Taux de fréquence des accidents du travail des collaborateurs	Monde		11,50	12,82	14,76	GRI LA 7
	Taux de gravité des accidents du travail des collaborateurs	Monde		0,50	0,54	0,50	
	Nombre de décès de collaborateurs dans l'année, à la suite d'un accident de travail	Monde		6	2	10	
	Taux de fréquence des accidents du travail des intérimaires "chantier"	France		19,64	19,64	27,88	Interne
Taux de fréquence des accidents de la route avec tiers pour la flotte de l'entreprise	Monde	accident / véhicule	16,1	15,9	15,0		
Suivre le parcours professionnel des collaborateurs	Collaborateurs bénéficiant d'une évaluation régulière des performances et de l'évolution de leur carrière	France	%	84	86	81	GRI LA 12
Développer les compétences des collaborateurs	Collaborateurs ayant suivi une formation dans l'année	Monde	%			40	GRI LA 10
	Collaborateurs de niveau cadre ayant suivi une formation dans l'année	France	%			69	
	Collaborateurs de niveau Etam ayant suivi une formation dans l'année	France	%			65	
	Collaborateurs avec un rôle d'encadrement à l'international ayant suivi une formation dans l'année	International uniquement	%			21	
	Collaborateurs de niveau compagnon ayant suivi une formation dans l'année	Monde	%			31	
Favoriser la diversité	Pourcentage de femmes	France	%		12,6	14	GRI LA 13
	Pourcentage de femmes de niveau top management	France	%			6	
	Pourcentage de femmes de niveau cadre	France	%		17	17	
	Pourcentage de femmes de niveau Etam	France	%			32	
	Pourcentage de femmes de niveau compagnon	France	%			1	
	Nombre de travailleurs handicapés en CDI	France			357	449	
Participer à la vie économique et sociale des territoires	CA des travaux confiés aux établissements et services d'aide par le travail dans l'année	France	€			380 000	Interne
	Nombre d'opérations conduites dans l'année en collaboration avec des structures d'insertion locales	France			97	157	
	Nombre de partenariats visant à soutenir l'éducation et la santé conduits dans l'année	Monde			75	175	

■ Défis économiques et commerciaux ■ Défis sociaux et sociétaux ■ Défis environnementaux

Famille	Indicateur	Périmètre	Unité	2005	2006	2007	Référentiel
Mettre en place un système de management environnemental	Pourcentage du CA couvert par un Système de Management de l'Environnement (SME) certifié Iso 14001	Monde	%	36	59	61	GRI PR 1
Concevoir et promouvoir des ouvrages de performance environnementale élevée	Pourcentage du budget de R&D consacré à la construction durable	Monde	%		21	21	Interne
	Nombre total de bâtiments de performance environnementale élevée pris en commande dans l'année	Activités bâtiment en France et à l'international				101	
	Nombre total de bâtiments de performance environnementale élevée dont Bouygues Construction est prescripteur, pris en commande dans l'année	Activités bâtiment en France et à l'international				30	
Réduire les consommations d'énergie	Consommation de carburant de la flotte VL de l'entreprise	France	ML			22	GRI EN 3
Limiter les nuisances pour les riverains	Pourcentage des chantiers faisant l'objet d'actions de concertation, de communication ou d'évaluation de la satisfaction des riverains	Tout le périmètre hors travaux publics	%			46	Interne



Famille	Indicateur	Périmètre	Unité	2005	2006	2007	Référentiel
Épargne salariale	Montant moyen de l'intéressement salarié	France	€			1 664,46	GRI
	Actionnariat salarié	France et Europe	%			68,34	GRI
Qualité	Pourcentage du CA comptable couvert par un Système Management Qualité (y compris installations certifiées Iso 9001)	France et Europe	%			97,90	GRI 3,2
Diversité et discrimination	Femmes cadres au 31/12 (CDI et CDD, dont alternance et apprentissage)	France et Europe	%			33,4	Interne
	Travailleurs handicapés au 31/12 (CDI et CDD)	France et Europe	Collaborateurs			4	
Emploi	Création nette d'emploi au 31/12 en valeur absolue (CDI et CDD)	France et Europe	Collaborateurs			300	GRI LA 2
Formation	Salariés ayant bénéficié d'une formation (effectifs au 31/12)	France et Europe	%			73	GRI LA 10
	Formation	France et Europe	Nombre d'heures			31 407	
	Moyenne du nombre d'heures par collaborateur formé	France et Europe	Heures/collaborateur			28	
	Pourcentage de la masse salariale annuelle	France et Europe	%			3,7	
Mécénat et œuvres sociales	Dépenses de solidarité	France et Europe	€			724 000	Interne
SME	Pourcentage du CA comptable couvert par un Système Management Environnemental (y compris installations certifiées Iso 14001)	France et Europe	%			13,60	GRI 3,2
Énergie	Consommation directe d'électricité	France (uniquement consommations facturées)	kWh/collaborateur			3 858	GRI EN 3
Eau	Consommation totale d'eau par collaborateur	Siège	m ³ /collaborateur			13	GRI EN 8

■ Défis économiques et commerciaux ■ Défis sociaux et sociétaux ■ Défis environnementaux



	Famille	Indicateur	Périmètre	Unité	2005	2006	2007	
(*)	Effectifs	Effectifs moyens	France	collaborateurs	33 193	34 505	37 160	
			International		26 983	27 773	29 564	
			Monde		60 176	62 278	66 724	
	Recrutement	Compagnons	Monde	collaborateurs	3 550	5 100	5 300	
		Encadrement	Monde		1 650	1 900	2 800	
		Total	Monde		5 200	7 000	8 100	
		Stagiaires	Monde		2 500	2 650	2 600	
	Femmes	Compagnons	France	%	0,70	0,40	0,50	
			International		5,07	5,70	5,88	
		Encadrement	France		18,60	18	18,40	
			International		24,05	24,40	21,85	
		Total	France		7,80	7,50	7,50	
			International		9,39	10,80	9,39	
	Salaires	Effectifs	France	collaborateurs	30 000	31 846	34 115	
		Salaire moyen conducteur d'engin Colas		multiple du salaire minimum légal	1,45	1,48	1,49	
Salaire moyen chef de chantier Colas		multiple du salaire minimum légal		2,00	2,04	2,09		
Effectifs		États-Unis	collaborateurs	-	4 884	4 973		
Salaire moyen conducteur d'engin Colas			multiple du salaire minimum légal	-	3,99	3,76		
Salaire moyen chef de chantier Colas			multiple du salaire minimum légal	-	5,49	4,62		
Effectifs		Madagascar	collaborateurs	4 100	4 102	4 327		
Salaire moyen conducteur d'engin Colas			multiple du salaire minimum légal	5,00	5,26	5,64		
Salaire moyen chef de chantier Colas			multiple du salaire minimum légal	7,40	8,00	8,37		
Sécurité	Indice de sécurité au travail	France	-	9,61	9,53	7,27		
		International	-	2,30	2,06	1,84		
	Accidents de la route (nombre d'accidents avec tiers par véhicule)	France	%	0,104	0,097	0,094		
	Pourcentage du personnel total disposant d'une formation à jour de secouriste du travail	Monde	%	20	21	21		
Dialogue local	Pourcentage du chiffre d'affaires des sites de production de matériaux couverts par une structure de dialogue local		Monde	%	-	28	17	
Certification	Qualité (pourcentage du chiffre d'affaires)		Monde (hors USA)	%	-	85	85	
	Environnement (pourcentage du chiffre d'affaires de production de matériaux)		Monde		-	49	42	
(*)	Recyclage	Quantité de matériaux crus recyclés dans des installations Colas par rapport à la production des carrières et gravières de Colas		Monde	%	-	11	12
		Pourcentage de fraisats d'enrobés dans la production d'enrobés		Monde		-	8	9
Végécol	Nombre de chantiers réalisés		Monde	tonne	60	350	450	
	Tonnes appliquées		Monde		600	1 600	2 400	

■ Défis sociaux et sociétaux ■ Défis environnementaux

(*) Les indicateurs de Colas se réfèrent tous à un référentiel interne.

Famille	Indicateur	Unité	2005	2006	2007	Référentiel
Relations clients	Nombre de réponses sur le sujet radiofréquences et santé aux :					GRI PR1
	- courriers		454	614	429	
	- mails		243	402	286	
	Nombre de mesures de champs demandées par les parties prenantes		388	510	429	
Actionnariat salarié	Taux d'adhésion des collaborateurs au PEE (au 31/12)		%	61	68	67
Femmes	Femmes cadres (au 31/12)		%	34	34 de l'effectif cadre	33 de l'effectif cadre
Handicapés	Travailleurs handicapés (au 31/12)		Collaborateurs	72	108	121
	Embauches de travailleurs handicapés		Collaborateurs	16	45	26
	Chiffres d'affaires réalisé avec le secteur protégé		€	167 000	265 000	618 000
Absentéisme	Total heures d'absences / durée effective du travail (hors congés maternité)		%	3,8	3,5	3,6 (à fin novembre 2007)
Accidents	Taux de fréquence			1,36	1,65	1,66
	Taux de gravité (dont nombre de décès, sous-traitant inclus)			0,052	0,056 (1 décès chez un sous-traitant)	0,040
	Accidents du travail		Nombre	43 (dont 18 avec arrêt)	41 (dont 21 avec arrêt)	39 dont 20 avec arrêt
	Accidents de trajets		Nombre	62 (dont 37 avec arrêt)	49 (dont 26 avec arrêt)	59 dont 34 avec arrêt
Formation	Nombre d'heures de formation		Heures	197 979	185 329	184 481
	Collaborateurs ayant bénéficié d'une formation		%	89	91	92
Solidarité	Dépenses de solidarité		€	560 000	960 000	950 000
Santé	Plans d'actions					<ul style="list-style-type: none"> Engagement dans des programmes de prévention (hygiène de vie, tabagisme, etc.), dans le cadre d'actions nationales menées au niveau des espaces médico-sociaux des différents PIG Existence d'un plan de prévention contre les risques de pandémie grippale
Sociétal	Distinctions reçues en reconnaissance de la performance sociale, éthique et environnementale			Trophée des technologies économes et propres		2 ^e au top 10 des entreprises high-tech où il fait bon vivre organisé par le JDN Management 1 ^{er} prix du Podium de la Relation Client 2007 TNS Sofrès-BearingPoint (secteur téléphonie mobile)
Antennes	Antennes-relais dont l'intégration à l'environnement a été évaluée		Cumul	3 242	8 638	10 797
Recyclage	Mobiles recyclés :		Nombre			
	- collectés dans les boutiques			20 938 (juin à déc.)	49 497	118 345
	- issus du circuit SAV			102 344	87 261	40 202
	- clients entreprise					1 860
	- collaborateurs					1 817
	- internet				9 301	
	Poids d'équipements réseau recyclés :		Tonnes			
	- batteries			58	25	13
	- hors batteries			117	84	138
Consommations	Consommation d'électricité par poste occupé dans les bureaux		MWh	4,59	4,02	3,87
	Consommation de papier par poste occupé		Nombre de ramettes	8,38	7,49	5,77

■ Défis économiques et commerciaux ■ Défis sociaux et sociétaux ■ Défis environnementaux

NB : les indicateurs extra-financiers de TF1 figurent dans le rapport annuel 2007 de TF1 accessible notamment sur son site internet tf1.fr

Société mère d'un groupe industriel, Bouygues SA se consacre entièrement au développement des différents métiers du Groupe. Elle est le lieu où sont prises les décisions qui déterminent l'activité du Groupe et l'allocation de ses ressources financières.



Favoriser l'échange et valoriser les expériences

Chiffre d'affaires 2007

68M€
(+ 13 %)

Résultat d'exploitation

- 30M€
(- 20 %)

Résultat net

751M€
(+ 25 %)

Collaborateurs

177

Contrôle interne

En s'inspirant des recommandations et du référentiel publié par l'AMF le 22 janvier 2007, Bouygues SA a lancé la même année un important projet d'analyse et d'optimisation du contrôle interne dans l'ensemble du groupe Bouygues.

Une description plus complète de ce projet est présentée dans le rapport du président sur le contrôle interne (cf. chapitre Informations juridiques et financières).

Management - Évolution des directions générales

Bouygues SA apporte la plus grande attention au management du Groupe. Elle veille ainsi à favoriser l'échange et la valorisation des expériences entre structures et métiers, ainsi que l'animation des équipes et le développement de l'état d'esprit du Groupe.

L'exercice 2007 a été marqué par l'évolution du management de sociétés en charge d'un métier du Groupe.

Chez Colas, Hervé Le Bouc a été nommé président-directeur général en remplacement d'Alain Dupont.

La direction générale de Bouygues Telecom a été confiée à Olivier Roussat, Philippe Montagner étant président du conseil d'administration. Deux directeurs généraux délégués, Emmanuel Forest et Richard Viel, ont été nommés.

Chez TF1, Nonce Paolini a été nommé directeur général, Patrick Le Lay étant président du conseil d'administration. Les nouveaux dirigeants de ces grandes filiales sont des collaborateurs qui ont effectué

la plus grande partie de leur carrière dans le Groupe. Ils ont tous exercé des fonctions importantes dans les métiers qui leur sont aujourd'hui confiés et bénéficié d'une période de transition auprès des anciens dirigeants.

Services rendus aux filiales

En sus de sa mission de direction générale du Groupe, Bouygues SA fournit à ses différents métiers des services et expertises dans les domaines suivants : finances, communication, nouvelles techno-

logies, assurances, conseil juridique, ressources humaines, etc. Chaque année, Bouygues SA et les métiers du Groupe concluent des conventions dont l'exécution se traduit par la facturation de ces prestations à chacun des métiers.

Acquisition de la participation de BNP Paribas dans Bouygues Telecom

Dans le cadre des accords signés le 21 juin 2005, Bouygues a acquis le 10 septembre 2007, pour un montant de 441 millions d'euros, la par-



Hall d'accueil du siège de Bouygues SA

participation que BNP Paribas détenait dans Bouygues Telecom (6,5 %). Bouygues détient donc 89,5 % de Bouygues Telecom. Conformément aux normes IFRS, cette participation, ainsi que la dette correspondante, étaient déjà intégrées dans les comptes consolidés de Bouygues depuis le 30 juin 2005.

Acquisition de titres Alstom

Profitant des opportunités de marché, Bouygues a acquis des titres Alstom. La participation de Bouygues dans le capital d'Alstom est passée de 25,35 % au 30 juin 2007 à 30 % au 29 février 2008.

Opérations financières - Épargne salariale

Bouygues a la conviction qu'il est souhaitable d'associer étroitement les salariés du Groupe aux réussites de leurs entreprises, dont ils sont les acteurs essentiels.

Constatant les bons résultats 2006

et les perspectives favorables de l'année 2007, le conseil d'administration a décidé de réaliser, en décembre 2006, une augmentation de capital réservée aux salariés. Cette opération, dénommée Bouygues Partage, s'est achevée en janvier 2007, avec un grand succès : 76 % des salariés éligibles ont souscrit, soit plus de 53 000 collaborateurs. En conséquence, 6 371 520 actions ont été créées, pour un montant de 232 millions d'euros. Bouygues Partage, conçue pour que chaque salarié ait accès à un même nombre d'actions, cumulait les avantages de trois mécanismes : une décote de 20 % pour la souscription à 3 actions Bouygues ; un abondement de la société, égal au prix de souscription de 9 actions par bénéficiaire ; un effet de levier portant à 120 le nombre d'actions souscrites.

Au total, pour le prix de souscription de 3 actions (soit 109,32 euros), chaque salarié souscripteur détient, à l'issue d'une période de cinq ans, 12 actions, ainsi qu'une quote-part de la plus-value réalisée sur les 108 autres actions.

En août 2007, le conseil d'administration a décidé de procéder à une deuxième augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe, dénommée Bouygues Confiance 4. Cette opération à effet de levier a elle aussi connu un grand succès : 50 % des salariés éligibles y ont souscrit, soit plus de 37 000 collaborateurs. Pour un montant de 300 millions d'euros, 6 947 662 actions ont été ainsi créées. En neuf ans, cinq augmentations de capital avec effet de levier ont été proposées aux salariés. Au 29 février 2008, les collaborateurs du Groupe sont le deuxième actionnaire de Bouygues, détenant 14,2 % du capital et 18,3 % des droits de vote. Bouygues est la société du CAC 40 où le taux de participation des salariés dans le capital est le plus élevé.

Flux financiers

Bouygues société mère a reçu en 2007 un montant global de dividendes de 896 millions d'euros, versés par ses filiales :

• Bouygues Construction :	140 M€
• Bouygues Immobilier :	75 M€
• Colas :	200 M€
• TF1 :	78 M€
• Bouygues Telecom :	372 M€
• Alstom :	28 M€
• Divers :	3 M€

Il n'existe pas de flux financiers significatifs entre les différentes filiales du Groupe. La trésorerie est centralisée au sein de filiales financières entièrement détenues par Bouygues société mère. Cette centralisation permet d'optimiser la gestion des frais financiers en relayant, avec la trésorerie disponible de certaines filiales, les lignes de crédits confirmées, obtenues auprès d'établissements de crédit par d'autres filiales.

Le Groupe n'est pas affecté par la crise financière apparue pendant le deuxième semestre 2007. Dans le cadre du placement des excédents de trésorerie, Bouygues s'est toujours interdit l'utilisation de supports sensibles (véhicules de titrisation, OPCVM dynamiques etc.).

Recherche et développement

Bouygues SA dispose d'une équipe de recherche et développement, le e-lab, au service des projets d'innovation et d'aide à la décision des métiers du Groupe. De nombreux projets ont été réalisés comme la planification des corps d'états secondaires pour les chantiers de construction ou l'optimisation du remplissage des écrans publicitaires pour TF1.

En 2007, l'équipe a renforcé son activité dans le domaine des nouvelles technologies. Par exemple, un moteur de recommandation a

été mis en place avec le site internet Wat (<http://www.wat.tv>).

Le e-lab joue également un rôle d'animation de l'innovation dans le Groupe. Il anime et coordonne la filière innovation qui comprend plus de 350 membres ayant des responsabilités dans les domaines techniques, de la recherche et du développement, mais aussi du marketing et de la stratégie. Dans le cadre de cette filière, des groupes de travail ont été organisés, ainsi que des demi-journées d'échanges thématiques sur le développement durable ou la sensibilisation des salariés à l'innovation.

Enfin, le e-lab accompagne les métiers de Bouygues face aux évolutions technologiques en favorisant les liens avec des innovateurs extérieurs au Groupe. Pour cela, il collabore avec des *start-up*, des laboratoires de recherche et des industriels pendant la maturation de leur projet puis organise la mise en relation avec les filiales concernées du Groupe.

Autres activités

Finagection, la filiale qui a repris les participations que détenait Saur en Afrique, a dégagé en 2007 un résultat consolidé positif en ligne avec les prévisions. Le contrat de Sodéci, qui distribue l'eau en Côte d'Ivoire, a été renouvelé pour quinze ans. La filiale sud-africaine Siza a été cédée.

ALSTOM Deux métiers à fort potentiel

Croissance et amélioration de la rentabilité - Record du monde de vitesse ferroviaire

Bouygues a acquis des titres Alstom en 2007, portant sa participation à 30 % contre 25 % au 1^{er} janvier 2007.

Alstom et Bouygues intensifient leur coopération pour mieux répondre aux besoins en équipements d'infrastructures de transport et de production d'énergie dans le monde entier.



3 avril 2007 : la rame V150 bat le record du monde

CHIFFRES DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2007/08

Chiffre d'affaires

8 004 M€
(+ 21 %)

Marge opérationnelle courante

7,2 %
(+ 0,9 point)

Résultat net part du Groupe

388 M€
(+ 49 %)

Commandes reçues

12 847 M€
(+ 33 %)

Collaborateurs

70 000 env.

Faits marquants

Contrats majeurs signés

- **Août** : centrale à cycle combiné clés en main de Staythorpe en Angleterre (850 M€). Centrale électrique et usine de dessalement aux Émirats Arabes Unis (1 Md€).
- **Juillet** : 360 rames de métro pour la ville de New York (500 M€ environ).
- **Juin** : 80 TGV* deux niveaux pour la SNCF (2,1 Md€) ; la plus importante centrale à

cycle combiné en cogénération du Royaume-Uni sur l'île de Grain (580 M€) ; contrats avec Statoil (Norvège) et E.ON (Suède) pour tester des projets de captage de CO₂.

Record

- **Avril** : record du monde de vitesse ferroviaire (574,8 km/h) obtenu avec la rame V150 de TGV* d'Alstom.

(*) TGV est une marque déposée de la SNCF.

Coopération non exclusive entre Bouygues et Alstom

Le 26 avril 2006, Alstom et Bouygues ont signé un protocole de coopération commerciale et opérationnelle. En partageant leurs meilleures pratiques dans la gestion des projets et en conjuguant leurs forces commerciales, les deux groupes comptent proposer ensemble, selon les opportunités à travers le monde, des projets intégrés, associant le savoir-faire de Bouygues dans le génie civil et celui d'Alstom dans les systèmes, équipements et services de génération d'électricité ou de transport ferroviaire. Ce protocole de

coopération n'instaure cependant aucune exclusivité réciproque. Les deux groupes continueront de travailler ensemble avec les meilleurs partenaires pour chaque projet, dans l'intérêt de leurs clients.

Dans le cadre de l'instauration d'une coopération entre les deux groupes, Bouygues a également pris, pour un montant de 150 millions d'euros, une participation de 50 % dans Alstom Hydro, filiale qui fournit les équipements de production d'hydroélectricité. Alstom est le leader mondial sur ce segment du marché. Bouygues, de son côté, s'intéresse au marché des centrales hydroélectriques dont la réalisation inclut une part importante de génie civil. Une clause des

accords conclus confère à Bouygues la faculté de céder sa participation à Alstom en cas de blocage sur certaines décisions au sein du conseil d'administration ou pendant une période de vingt jours suivant le 31 octobre 2009.

Bouygues actionnaire d'Alstom

En accompagnement de ce partenariat, Bouygues a acquis le 26 juin 2006 la participation de l'État français dans Alstom, représentant 21,03 % du capital. Ceci a représenté pour Bouygues un investissement de 2 milliards d'euros. Bouygues a pris un engagement de conservation



Important recrutement

des titres d'Alstom acquis auprès de l'État pour une durée de trois ans minimum. Bouygues a porté ensuite sa participation à 25,1 %, puis en 2007 à 30,07 % du capital d'Alstom. La participation dans Alstom est consolidée par mise en équivalence. Au 31 décembre 2007, la contribution nette a été incluse dans les résultats consolidés de Bouygues pour 187 millions d'euros.

Présentation générale d'Alstom

Alstom, présent dans plus de 70 pays, est un groupe international qui emploie environ 70 000 collaborateurs. Alstom clôt ses exercices le 31 mars. En 2006/07, il a réalisé un chiffre d'affaires de 14,2 milliards d'euros dans ses deux métiers, l'Énergie et le Transport. L'activité du groupe Alstom est répartie de la façon suivante : 49 % en Europe,

18 % en Asie/Pacifique, 23 % en Amérique du Nord et du Sud, 10 % en Afrique et au Moyen-Orient (répartition du chiffre d'affaires 2006/07).

Plus de 250 000 actionnaires détiennent le capital d'Alstom.

Énergie

Dans la production d'électricité, les secteurs Power Systems et Power Service offrent la gamme de systèmes, d'équipements et de services la plus complète du marché. Leurs technologies parmi les plus avancées permettent de répondre à une demande croissante (nouvelles installations ou modernisation d'équipements avec maintenance à long terme). Alstom occupe ainsi le troisième rang mondial. Ses principaux concurrents sont General Electric, Siemens et Mitsubishi. D'autres concurrents sont présents sur une partie des segments du marché.

L'avantage compétitif d'Alstom est d'être présent sur tous les types de production d'électricité : gaz, charbon, hydraulique, éolien ainsi que sur la partie conventionnelle des centrales nucléaires. La technologie Alstom équipe ainsi plus de 25 % du parc mondial d'îlots conventionnels dans les centrales nucléaires. Le groupe est également spécialiste de la conduite de projets clés en main, ce qui permet d'optimiser la performance des centrales. Il est aussi, de loin, le leader des techniques de

combustion propre et, plus généralement, des systèmes antipollution performants et économiques qui permettent à ses clients de respecter, voire d'anticiper, les normes environnementales. Alstom considère que 25 % des centrales électriques thermiques dans le monde contiennent au moins un équipement fourni par son groupe. Cette expérience est essentielle dans le domaine des services où il réalise la mise à niveau d'installations existantes, principalement d'origine Alstom. Le secteur Power Service assure la maintenance sur toute la durée de vie des installations. Ses concurrents principaux sont General Electric, Siemens et Mitsubishi qui se concentrent sur le service de leurs propres équipements. Le secteur Power Service accorde lui aussi la plus haute priorité aux systèmes et services qui rendent les sites de production à la fois plus propres et plus efficaces. Alstom est enfin leader mondial des équipements d'hydroélectricité avec environ 25 % du marché.

Transport

Aux opérateurs des transports ferroviaires, le secteur Transport propose une gamme de systèmes, d'équipements et de services parmi les plus complets du marché. Leader mondial des trains à très grande vitesse, Alstom est très présent sur le marché des transports urbains (tramways et métros), mais aussi sur celui des trains régionaux, des trains

interrégionaux à grande vitesse, de la signalisation, des équipements d'infrastructures et de tous les services associés.

Le groupe occupe une position forte face à ses principaux concurrents Bombardier et Siemens. Alstom se positionne comme un leader dans les technologies de pointe : gestion du trafic ferroviaire, métros automatiques, systèmes d'alimentation par le sol des tramways, développement du train du futur, quatrième génération des trains à très grande vitesse (AGV). Celui-ci sera capable de transporter 450 passagers à 360 km/h en vitesse commerciale.

L'activité commerciale du groupe Alstom en 2007

Au 31 mars 2007, clôture de l'exercice 2006/07, les prises de commande du groupe Alstom avaient progressé de 24 % par rapport au 31 mars 2006 (34 % sur une base comparable), atteignant 19 milliards d'euros, ce qui portait le carnet de commandes à 32,3 milliards d'euros (+ 20 % sur une base réelle, + 22 % sur une base comparable).

Les neuf premiers mois de l'exercice 2007/08 ont confirmé cette



Alstom compte 70 000 collaborateurs environ



Alstom est le numéro 3 mondial du secteur de l'énergie

tendance positive puisque Alstom a enregistré 19,9 milliards d'euros de commandes, soit une hausse de 38 % par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent (+ 40 % en organique). Au 31 décembre 2007, le carnet de commandes atteignait 40,6 milliards d'euros, soit environ 30 mois d'activité.

Lors des neuf premiers mois de l'exercice 2007/08, les prises de commandes de Power Systems ont atteint 10,2 milliards d'euros, en progression de 28 % (30 % en organique) par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette excellente performance commerciale confirme le bon positionnement stratégique du secteur dans un environnement dynamique. Les commandes reçues au cours des neuf premiers mois de 2007/08 par le secteur Power Service sont restées soutenues à 3,4 milliards d'euros, en augmentation de 6 % (en base réelle et organique) par rapport à la même période de 2006/07. Le ratio commandes sur chiffre d'affaires de 1,3 confirme l'évolution favorable des activités de service.

Plusieurs très grands contrats ont été conclus au cours de l'exercice :

- Construction de la plus importante centrale à cycle combiné en cogénération du Royaume-Uni, sur l'île de Grain (580 millions d'euros).
- Au Brésil, centrale à cycle combiné alimentée par du gaz de hauts fourneaux (330 millions d'euros).

- Commande de centrale à gaz clés en main en Algérie (300 millions d'euros).
- Construction et maintenance d'une centrale à cycle combiné clés en main (850 millions d'euros) à Staythorpe (Angleterre).
- Projet de construction en consortium d'une centrale électrique associée à une usine de dessalement dans les Émirats Arabes Unis (1 milliard d'euros).
- Fourniture d'équipements de centrales hydroélectriques au Brésil et en Chine (environ 350 millions d'euros).
- Six turbines/alternateurs pour Medupi, la plus grande centrale à charbon d'Afrique du Sud (plus de 1,4 milliard d'euros).

Le secteur Transport a, de son côté, obtenu de très bons résultats commerciaux en 2007. Les commandes des neuf premiers mois de l'exercice 2007/08 ont atteint 6,2 milliards d'euros, doublant par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent. De très grands contrats ont été conclus :

- Commande par la SNCF de 80 trains à très grande vitesse deux niveaux (2,1 milliards d'euros).
- 360 voitures de métro pour la ville de New York (500 millions d'euros environ).
- Quatre trains à grande vitesse Pendolino pour la ligne Helsinki/

Saint-Petersbourg (120 millions d'euros).

- Maintenance de la Jubilee Line du métro de Londres (117 millions d'euros).
- Commande de 30 trains suburbains pour la Renfe, l'opérateur de transports ferroviaires espagnol (220 millions d'euros).

Acquisitions - partenariats - investissements

En 2007, le groupe a finalisé plusieurs acquisitions ou partenariats qui présentent une grande importance pour la mise en œuvre de ses stratégies.

Alstom a annoncé un accord portant sur l'acquisition pour 242 millions de dollars US de Power Systems Manufacturing, société américaine implantée en Floride qui détient des positions de premier plan. Fournisseur de composants perfectionnés pour les turbines à gaz et de solutions de réduction de l'émission d'oxyde d'azote, cette société hautement qualifiée a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 70 millions de dollars US en 2006.

Alstom a finalisé, pour un montant de 350 millions d'euros (valeur d'entreprise), sur la base des résultats au 1^{er} janvier 2007, l'acquisition du constructeur espagnol d'éoliennes Ecotècnia, complétant ainsi sa gamme de technologies dans la génération d'électricité. En 2007, le chiffre d'affaires d'Ecotècnia de-



Le barrage des trois gorges en Chine

vrait dépasser 350 millions d'euros, dont 50 % réalisé en Europe hors Espagne. Alstom rentre ainsi sur ce segment de marché en forte croissance.

Une société commune a été créée avec Renfe dans le domaine de la maintenance des trains en Espagne. Alstom détiendra 51 % de cette société qui renforce l'activité services du secteur Transport, appelée à une forte croissance dans les dix prochaines années.

Alstom et Transmasholding, principal fournisseur de Russian Railways, ont signé un accord de coopération

sur le marché russe des composants ferroviaires et du matériel roulant. Par ailleurs, pour répondre conjointement à la demande croissante de construction de centrales nucléaires pour la production d'électricité, une coentreprise a été créée avec Atomenergomash, filiale de la société d'État responsable de la mise en œuvre de la stratégie nucléaire civile de la Russie. Les deux partenaires investiront conjointement 300 millions d'euros sous forme de cash et d'apports d'actifs.

Alstom a acquis, pour 32,8 millions d'euros, 51 % du capital de Wuhan

Boiler Company, société chinoise cotée à la Bourse de Schengen. Partenaire d'Alstom depuis dix ans, cette société réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 200 millions d'euros en fabriquant des chaudières pour des centrales au charbon situées en Chine ou ailleurs dans le monde.

L'exportation devrait représenter à terme 35 % de la production. Par ailleurs, Alstom a également acquis la société Qingdao Sizhou, leader sur le marché chinois des équipements auxiliaires de chaudières, avec un chiffre d'affaires annuel de plus

de 50 millions d'euros.

Alstom a annoncé son intention de construire à Chattanooga (Tennessee, États-Unis), une nouvelle unité de production de turbines à gaz et à vapeur, d'alternateurs et d'équipements associés.

Cet investissement majeur (plus de 200 millions de dollars US) permettra au groupe d'élargir sa base industrielle pour répondre à la demande croissante en génération d'électricité, notamment dans les Amériques.

Les résultats d'Alstom

Les résultats d'Alstom montrent que la forte croissance de ses activités s'accompagne d'une évolution tout aussi favorable de sa rentabilité.

Résultats de l'exercice 2006/07

Alstom a atteint au cours de l'exercice 2006/07 les objectifs qu'il s'était fixés : une marge opérationnelle de 6,7 %, avec un résultat opérationnel de 957 millions d'euros (+ 28 % sur une base réelle et + 40 % sur une base comparable) ; un cash-flow libre positif de 745 millions d'euros, contre 525 millions d'euros à fin mars 2006 (+ 42 %) ce qui a permis à Alstom d'afficher une dette nette réduite à 64 millions d'euros à fin mars 2007 ; un résultat net positif part du groupe de 448 millions d'euros, contre 178 millions d'euros en 2005/06 (+ 152 %).

Résultats du 1^{er} semestre de l'exercice 2007/08

Les résultats du 1^{er} semestre de l'exercice 2007/08 confirment que le groupe continue d'associer croissance et amélioration de sa rentabilité : au 30 septembre 2007, le chiffre d'affaires semestriel atteint 8 milliards d'euros, en hausse de 21 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (+ 22 % sur une base organique). La marge opérationnelle est passée à 7,2 % contre 6,3 % au premier semestre 2006/07). Le résultat net semestriel, part du groupe, est en hausse de 49 % (à 388 millions d'euros). Le groupe a dégagé un cash-flow libre exceptionnellement élevé de 1 248 millions d'euros (+ 67 %).

L'action Alstom

Le cours de l'action Alstom a atteint 147 euros le 31 décembre 2007, à la clôture de la dernière séance de l'année, en hausse de 43 % sur l'année 2007, ce qui place l'action Alstom au 3^e rang des meilleures performances boursières réalisées par les sociétés du CAC 40 en 2007.

Perspectives

Les ventes de l'exercice 2007/08 devraient connaître une croissance organique d'environ 15 %, tandis que la marge opérationnelle devrait être d'environ 7,5 %, après une nouvelle progression attendue au cours du second semestre.

Principaux événements depuis le 1^{er} janvier 2008



Projet de l'hôpital de Broomfield

Bouygues Construction

Bouygues UK et Ecovert FM, filiales britanniques de Bouygues Construction ont signé le contrat de conception, réalisation, exploitation

et maintenance de l'**hôpital de Broomfield** en Grande-Bretagne (43 000 m²), pour près de 400 millions d'euros (200 millions d'euros pour la construction ; 180 millions d'euros pour la partie exploitation et maintenance).

En Asie, Bouygues Travaux Publics vient de remporter le contrat pour la réalisation et la concession du **Port de Busan** en Corée-du-Sud. La part réalisée par Bouygues Travaux Publics s'élèvera à 250 millions d'euros.

En France, Bouygues Bâtiment Ile-de-France a signé le contrat de rénovation de **la tour Axa**, qui deviendra la plus haute tour du quartier d'affaires de la Défense à Paris (218 mètres et 87 000 m²), pour un montant de plus de 300 millions d'euros.

Bouygues Construction a signé un nouveau contrat de partenariat public-privé pour **trois établissements pénitentiaires**. Il porte sur la conception, la construction, le financement et la maintenance, mais aussi sur la fourniture de services. C'est le plus gros contrat de partenariat signé à ce jour en France.

Bouygues Construction vient également de se voir confier l'extension de la station d'épuration des Grésillons, en région parisienne. Cette station sera en mesure de traiter les eaux usées produites par l'équivalent d'une population de 1,5 à 2 millions d'habitants. Elle sera certifiée Haute Qualité Environnementale.

Bouygues Telecom

Bouygues Telecom a lancé sa nouvelle offre internet mobile qui inclut la réception gratuite et illimitée des e-mails personnels (avec pièce jointe) automatiquement sur le téléphone, pour tous ses clients. Pour 9,90 euros par mois, l'**option Web Mail** offre, en complément d'un forfait non bloqué, un accès sans limite d'usage à l'internet mobile, permettant d'envoyer et de recevoir des e-mails avec pièce jointe.

Bouygues Telecom a également lancé **le nouveau forfait Neo**. Neo devient une gamme où chacun peut trouver le forfait qui lui convient en fonction de son usage, le client décidant de l'heure de début de ses appels illimités parmi cinq plages horaires au choix. Les appels vers les Départements d'Outre-Mer, l'Europe et les États-Unis, sont inclus dans le forfait au même prix que les appels vers la France métropolitaine.

Alstom

Plusieurs très grands contrats ont été attribués à Alstom.

Alstom a remporté un deuxième contrat majeur avec Eskom pour **l'équipement d'une centrale à charbon de 4 740 MW** en Afrique du Sud. Le montant de ce contrat s'élève à plus de 1,3 milliard d'euros.

Bouygues Immobilier

Bouygues Immobilier a vendu pour 160 millions d'euros à DekaBank, investisseur allemand, **l'ensemble Eqwater**, situé au cœur du nouveau quartier Seine Ouest à Issy-les-Moulineaux.



Projet de rénovation de la tour Axa

Il sera enregistré au carnet de commandes du premier semestre de l'exercice 2008/2009. Le producteur d'électricité Electrabel Nederland a confié à Alstom un contrat de plus de 400 millions d'euros pour **la réalisation clé en mains d'une centrale à cycle combiné de technologie GT26.**

Alstom, Epri (Institut de recherche sur l'énergie électrique) et We Energies ont lancé aux États-Unis **un projet innovant de capture de CO₂ à base d'ammoniaque réfrigérée.** Alstom a également conclu une alliance avec Dow Chemical pour développer **une technologie de capture du CO₂ fondée sur l'absorption par des amines.**

De son côté, le secteur Transport a obtenu de grands contrats : infrastructures pour **la ligne ferroviaire** de la banlieue sud de Tunis (36 millions d'euros) ; **126 voitures de métro** pour la ville chinoise de Nankin (25,5 millions d'euros) ; **18 trains suburbains X'Trapolis** pour la ville de Melbourne (160 millions d'euros). L'Argentine a choisi le groupement d'entreprises mené par Alstom pour **construire la première ligne à très grande vitesse** d'Amérique Latine. Cette adjudication est l'avant-dernière étape dans ce projet, la finalisation du contrat étant prévue dans les prochains mois.

Le 5 février 2008, Alstom a dévoilé **le prototype de l'AGV**, son train

à très grande vitesse de nouvelle génération. Ce train à un niveau, très novateur, combine l'architecture des rames articulées, qui a fait le succès du TGV, et une nouvelle motorisation répartie. Il sera capable d'atteindre une vitesse commerciale de 360 km/h.

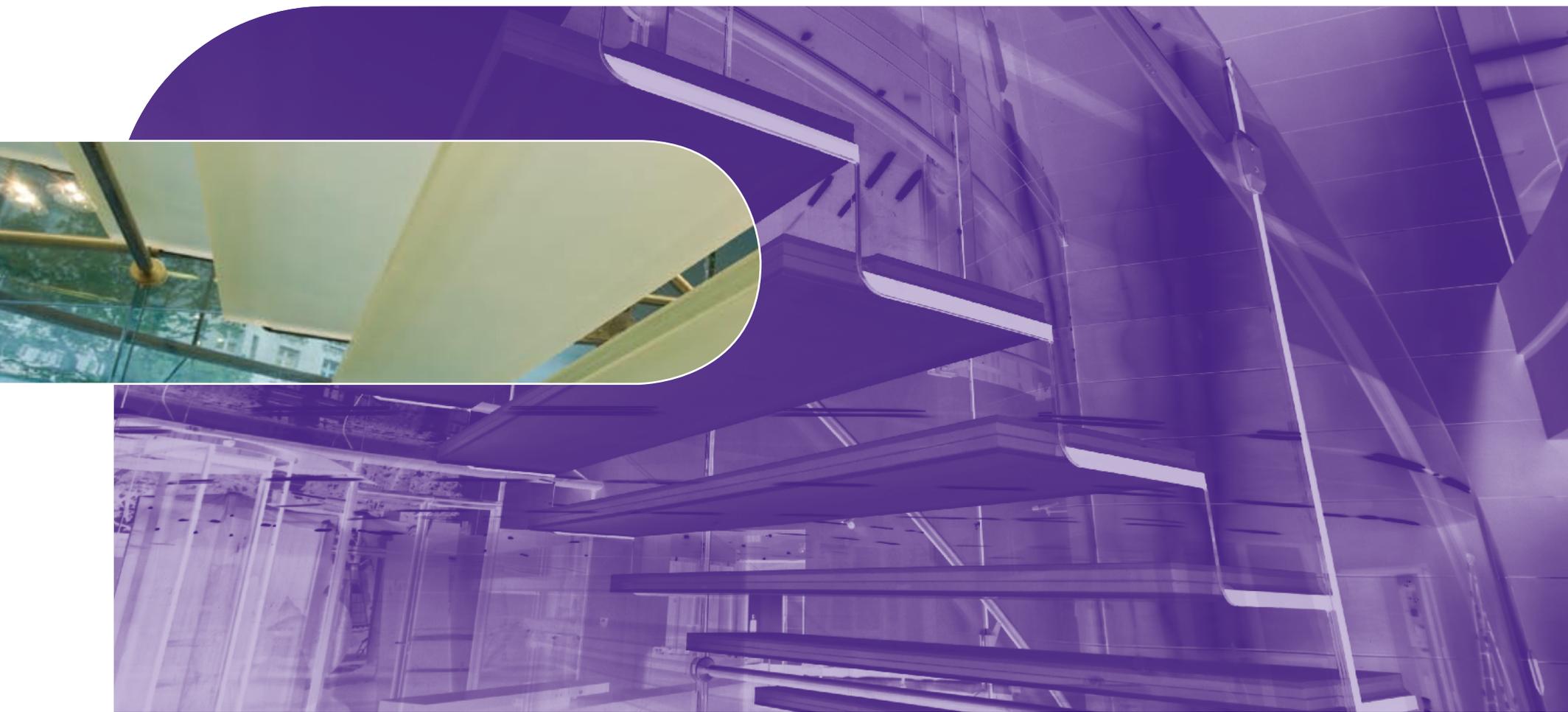
L'opérateur ferroviaire italien Nuovo Trasporto Viaggiatori (NTV) a commandé à Alstom **25 rames de cette nouvelle génération de train à très grande vitesse AGV** pour un montant de 650 millions d'euros.

Le contrat comprend également la **maintenance des trains** pour une période de 30 ans, qui n'est pas incluse dans ce montant. Il prévoit, par ailleurs, une option pour 10 rames supplémentaires.

Un jugement de la Cour Supérieure du Québec a reconnu le bien-fondé de la demande d'Alstom visant à lui reconnaître **le droit de participer à un appel d'offres** pour le renouvellement de la flotte de métros de la ville de Montréal.



Inauguration de l'AGV



Un escalier incurvé en verre dans le hall du siège de Bouygues SA.

3. Les risques

- 96** Risques pays
- 96** Risques de marché
- 100** Faits exceptionnels - Litiges
- 101** Assurances - Couverture des risques

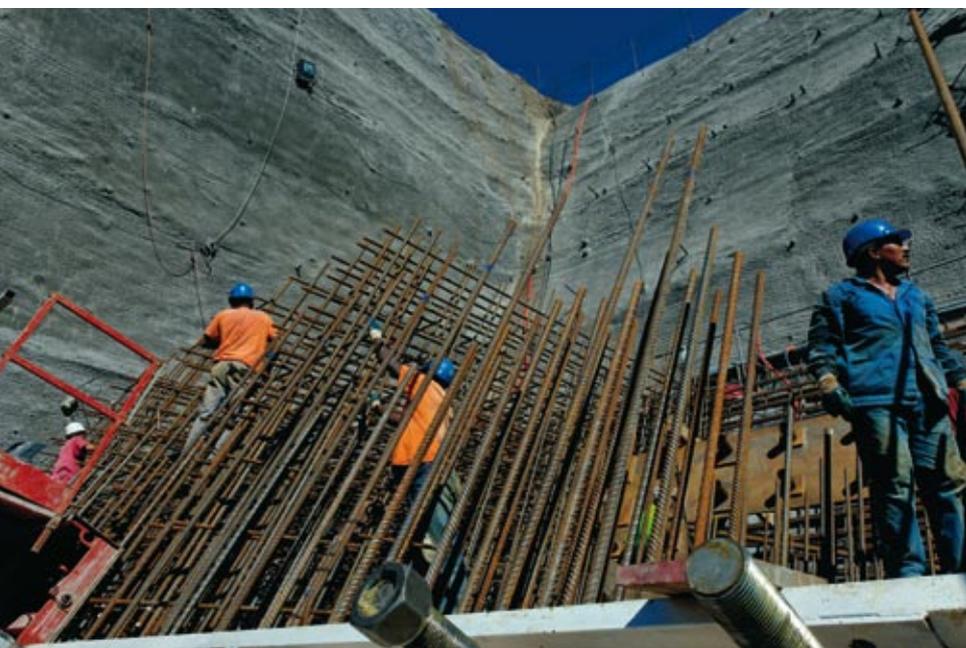
Les risques

Le groupe Bouygues est confronté à des risques de nature différente. Il continue à renforcer sa politique d'identification et de gestion de ces risques afin de pouvoir atteindre ses principaux objectifs.

Risques pays

La plupart des métiers ne sont pas ou sont peu concernés par les risques pays. Pour limiter le risque lié à l'instabilité de certains pays, le Groupe s'est doté d'une organisation flexible, permettant un retrait

des pays concernés avec des pertes financières limitées. Le Groupe cherche à assurer la continuité des contrats vis-à-vis de ses clients, mais assure avant tout la sécurité de ses collaborateurs, notamment par le rapatriement lorsque cela s'avère nécessaire.



L'activité travaux de Colas est réalisée à plus de 95 % en Europe ou en Amérique du Nord (États-Unis ou Canada). L'exposition au risque pays est donc faible de même que les risques de non paiement puisque 60 à 65 % du chiffre d'affaires est réalisé pour des clients publics (États, collectivités territoriales), avec de très nombreux contrats de faible montant.

Bouygues Construction n'a pas actuellement d'activité significative dans des pays qui connaissent des troubles civils ou militaires importants.

Bouygues s'interdit d'être présent dans les pays qui font l'objet d'un embargo international et dans ceux où la corruption ne peut être évitée. Dans les autres pays, ceux où il exerce des activités, le Groupe entend observer une neutralité politique et se cantonne au seul exercice de ses métiers. Une filiale de Bouygues Construction est présente au Turkménistan depuis une douzaine d'années, dans les conditions énoncées ci-dessus. À la connaissance du Groupe, ni les pouvoirs publics français ou l'Union européenne, ni les grandes organisations publiques internationales n'ont prononcé un embargo ou émis des réserves portant sur l'exercice d'une activité économique dans ce pays. En raison des missions qui leur ont été confiées, mais aussi des informations dont elles seules disposent, le

Groupe s'en remet à leurs positions pour décider d'une implantation ou du maintien d'une activité dans un pays nouveau.

Finagestion, filiale de Bouygues, reste concernée par un risque pays, celui de la Côte d'Ivoire, puisque cette structure a repris dans son périmètre les filiales africaines de Saur. Ces activités ivoiriennes sont exercées par les sociétés CIE et Sodéci, qui assurent la distribution de l'électricité et de l'eau en qualité de délégataire de services publics, sans prise en charge des investissements. La filiale ivoirienne Ciprel produit, quant à elle, l'électricité et possède à ce titre des actifs. En dépit de l'instabilité de la situation politique, ces sociétés ont pu maintenir, durant l'exercice 2007, un niveau d'activité normal.

Risques de marché

Gestion du risque de taux et du risque de change

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations de change et de taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Exposition au risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part des dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles, et plus généralement aux risques "pays".

Exposition au risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de son endettement est à taux fixe grâce à des emprunts obligataires à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe.

Les dettes financières à taux variable figurant au bilan sont, en moyenne

sur l'exercice, inférieures à la trésorerie disponible placée également à taux variable.

Le compte de résultat du Groupe ne serait que peu affecté par une fluctuation des taux d'intérêts européens, ou par une évolution divergente de ceux-ci par rapport aux taux d'intérêt dans les principales devises hors de la zone euro.

Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, *swaps* de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; *swaps* de taux d'intérêt, *future rate agreements*, achats de *caps* et de tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties, et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux font l'objet d'états de *reporting* spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Règles de couverture

En matière de risque de change

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des *swaps* de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire.

Par ailleurs, les titres de participations des sociétés étrangères sont, d'une façon générale, couverts par une dette d'un montant analogue dans la même devise au sein de la société qui les détient.

Dans un souci de rationalisation, les positions de change de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée, et, le cas échéant, les positions symétriques peuvent être compensées.

En matière de risque de taux

Le principe est de couvrir, au niveau de chaque sous-groupe, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

L'objectif est de sécuriser le résultat financier futur en fixant le coût de leur dette par des *swaps*, des *future rate agreements*, ou en le limitant par des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Comme pour le risque de change, toujours dans un but de rationalisation, les positions de taux de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et partiellement compensées.

Méthodes de comptabilisation

En règle générale, les instruments financiers utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Le Groupe procède alors suivant le cas, à deux types de comptabilisation :

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : la variation de juste

valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert sont comptabilisées de manière symétrique dans le compte de résultat ;

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en compte de résultat pour la partie non efficace et en capitaux propres (jusqu'au dénouement de l'opération) pour la partie efficace.

Dans quelques cas (montant notionnel modeste, maturité de couverture courte), les instruments financiers ne font volontairement pas l'objet d'une comptabilité de couverture afin de ne pas alourdir les procédures administratives du Groupe. Dans ce cas, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le compte de résultat.

Valeur de marché des instruments de couverture

Au 31 décembre 2007, la valeur de marché (*net present value*) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de + 2,6 millions d'euros. Ce montant est pour l'essentiel la résultante de la valeur actuelle nette de *swaps* de taux permettant de couvrir la dette du Groupe (couverture de juste valeur et couverture de flux de trésorerie)

et de la valeur actuelle nette d'opérations à terme permettant de couvrir le risque de change découlant d'opérations commerciales.

La répartition de cette valeur de marché par type de couverture est la suivante :

- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur d'un élément d'endettement net : - 3,0 M€.
- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : + 5,6 M€.

En cas de *translation* de la courbe des taux de + 1,00 % (et respectivement - 1,00 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à + 10,8 M€ (respectivement - 5,8 M€).

En cas d'évolution uniforme défavorable de 1 % de l'euro par rapport à toutes les autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à - 4,4 M€.

Les calculs ont été effectués par le Groupe ou obtenus de contreparties bancaires avec lesquelles ils ont été contractés.

Répartition des emprunts portant intérêts par échéance

(en millions d'euros)	Dettes financières courantes 2008	Dettes financières non courantes						Total dettes non courantes 12/2007	Total 12/2006
		1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus		
Emprunts obligataires	142	1 004	495	747		1 148	3 166	6 560	6 564
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	145	235	53	14	14	5	59	380	177
Emprunts issus des locations financements	22	18	15	10	4	2	5	54	56
Emprunts et dettes financières diverses	19	36	7	20	4	1	5	73	47
Total emprunts portant intérêts	328	1 293	570	791	22	1 156	3 235	7 067	6 844
Rappel au 31/12/2006	867	60	1 105	536	771	13	4 359		6 844

Répartition de la dette financière court terme et long terme par devises

Contre-valeur (en millions d'euros)	Zone Europe						Total
	Euro	Livre Sterling	Autres devises	Dollar US	Franc CFA	Autres devises	
Long terme 12/2007	6 258	663	86	1	28	31	7 067
Court terme 12/2007	293	7	21		3	4	328
Long terme 12/2006	6 105	650	19	13	31	26	6 844
Court terme 12/2006	833	2	16	1	5	10	867

Répartition de la dette financière courante et non courante selon nature de taux

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	12/2007	12/2006
Dettes à taux fixé ⁽¹⁾	89 %	87 %
Dettes à taux variable	11 %	13 %

(1) dettes à taux fixé pour plus d'un an

Risque de taux

Au 31 décembre 2007, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par natures de taux est la suivante :

En millions d'euros	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers	695	6 699	7 394
Actifs financiers ^(*)	3 106		3 106
Position nette avant gestion	(2 411)	6 699	4 288
Couverture de taux	(114)	114	
Position nette après gestion	(2 525)	6 813	4 288
Correctif lié à la saisonnalité de certaines activités	250		
Position nette après gestion et correctif	(2 275)		

(*) y compris - 3 millions d'euros de juste valeur d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net

Ainsi, une hausse instantanée de 1 % des taux d'intérêt à court terme engendrerait une diminution des frais financiers de 22,75 millions d'euros en année pleine.

Couverture du risque de taux - Analyse par échéance

Date de l'échéance (en millions d'euros)	En-cours au 31/12/2007				Total en-cours 31/12/2006
	2008	2009 à 2012	Au-delà	Total	
Swaps de taux					
- sur actifs financiers	650	28	-	678 ⁽¹⁾	983
- sur passifs financiers	285	1 182	164	1 631 ⁽²⁾	1 154
Future rate agreements					
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	-	-	-	-	-
Caps / floors					
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	150	65	-	215	204

(1) dont taux payé - taux fixe : 678

(2) dont taux payé - taux fixe : 1 131

Couverture du risque de change - Analyse par devise d'origine

Devises	31 décembre 2007 (contre-valeur en millions d'euros)					Total	Total en-cours 31/12/2006
	Dollar US	Livre Sterling	Franc Suisse	Dollar Hong-Kong	Autres		
Achats et ventes à terme							
- Achats à terme	134	1	2	-	397	534	363
- Ventes à terme	175	111	5	-	79	370	210
Swaps de devises	46	220	77	18	82	443	255
Options de change							
- Achats à terme	37	3	4	-	11	55	67
- Ventes à terme	-	-	-	-	20	20	-

Sûretés réelles

(en millions d'euros)	Total 12/2007	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Échéances			Total	Total 12/2006
								Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Hypothèques sur terrains / constructions ou nantissements de matériel	14	3	4	7				5	7	2	14	10
Nantissements de titres et prêts subordonnés	16	16						6		10	16	8
Total Groupe	30	19	4	7				11	7	12	30	18

Exposition au risque sur actions

Le Groupe n'est pas exposé de façon significative au risque de prix lié à une variation défavorable du prix des titres de capital qu'il détient.

Risques de liquidité

Au 31 décembre 2007, la trésorerie disponible s'élève à 3 106 millions d'euros (y compris - 3 millions d'euros d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net) auxquels s'ajoute un montant de 4 260 millions d'euros de lignes bancaires à moyen terme confirmées et inutilisées à cette date. Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Les crédits bancaires contractés par Bouygues ne comportent aucun covenant financier et aucun *trigger event* ; il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues.

Faits exceptionnels - Litiges

Les sociétés du Groupe sont engagées dans divers procès et réclamations dans le cours normal de leurs activités. Les risques ont été évalués sur la base des expériences passées et de l'analyse des services et conseils juridiques du Groupe. À ce jour,

il n'existe pas à la connaissance de la société un fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats et la situation financière du Groupe dans son ensemble. Les litiges sont examinés régulièrement notamment lorsque des faits nouveaux surviennent. Les montants provisionnés apparaissent adéquats au regard de ces évaluations. Le Groupe met en œuvre tous les moyens légaux pour assurer la défense de ses intérêts légitimes.

Les principaux litiges en cours à ce jour sont les suivants.

Construction

Le volume des contentieux en cours dans lesquels sont impliquées les entités de Bouygues Construction est peu significatif. Deux filiales de Bouygues Construction sont parties à deux contentieux arbitraux, Bouygues Travaux Publics en Ouganda et Bouygues Bâtiment International en Hongrie. Les enjeux de ces arbitrages ne sont pas de nature à impacter les comptes consolidés de Bouygues Construction.

Les filiales de Bouygues Construction et de Colas sont concernées par des actions menées par les autorités françaises de la concurrence. Le dossier le plus important portait sur des pratiques anticoncurrentielles constatées au début des années 1990 lors de l'attribution de contrats

de rénovation et de maintenance (METP) des lycées d'Île-de-France. En 2007, le Conseil de la concurrence a sanctionné douze entreprises concernées, en infligeant notamment une amende de 37 millions d'euros aux sociétés du Groupe. Bouygues Construction et ses filiales continuent de gérer le contentieux indemnitaire du dossier TGV-Nord après que la plupart des groupes de BTP français aient été condamnés en 1995 pour comportement anticoncurrentiel. La SNCF, qui poursuit l'ensemble des entreprises en vue d'être indemnisée du préjudice qu'elle estime avoir subi, a obtenu du Conseil d'État le 19 décembre 2007 un dernier arrêt qui confirme la condamnation solidaire des entreprises et qui renvoie l'évaluation du préjudice de la SNCF à une série d'expertises qui pourraient durer plusieurs années.

Télévision

TF1 a été assignée par SPPF, société réunissant des producteurs de disques, au titre de l'utilisation des disques dans le cadre de la licence instituée par la loi française. Des négociations ont été engagées en 2007 avec l'ensemble des acteurs du secteur pour régler ce différend.

Télécoms

À la suite de la panne du 17 novembre 2004 ayant entraîné l'interrup-



tion du réseau, Bouygues Telecom a mis en œuvre sa police d'assurance mais s'est heurtée au refus des assureurs. Bouygues Telecom a alors décidé de les assigner en septembre 2007.

En 2005, Bouygues Telecom avait été condamnée à verser une amende de 58 millions d'euros dans le cadre d'un dossier "Entente dans la téléphonie mobile". Bouygues Telecom a formé un recours devant la Cour européenne des Droits de l'Homme sur le fondement du droit à un procès équitable. L'issue de cette procédure ne devrait être connue qu'après plusieurs années. Après confirmation par la cour d'appel de Paris de la décision du Conseil de la concurrence, Bouygues Telecom a formé un pourvoi en cassation. Par décision en date du 29 juin 2007, la cour de cassation a confirmé l'amende pour entente, mais a invalidé la condamnation pour échange

d'informations. La cour de cassation a donc renvoyé le dossier devant la cour d'appel de Paris qui rejugera l'affaire sur ce point. À la suite de la condamnation par le Conseil de la concurrence, plus de 3 500 contentieux indemnitaires ont été engagés par des clients et l'association UFC-Que Choisir à l'encontre de Bouygues Telecom. En décembre 2007, le tribunal a prononcé la nullité de ces procédures.

Au cours de l'exercice 2004, des gérants mandataires de Clubs Bouygues Telecom (RCBT, réseau de distribution) avaient saisi le conseil des prud'hommes de Versailles en vue d'obtenir la requalification de leur relation avec RCBT en contrat de travail et le versement de diverses indemnités. Des protocoles transactionnels ont été conclus avec les gérants mandataires en juillet 2007, mettant fin à ce contentieux.

Assurances - Couverture des risques

Bouygues s'emploie en permanence à optimiser et à pérenniser les contrats d'assurance souscrits par Bouygues SA et ses filiales, non seulement pour se protéger contre d'éventuels sinistres, exceptionnels par leur ampleur ou leur nombre, mais aussi pour que cette protection soit et reste à un niveau de coût qui préserve la compétitivité du Groupe. Cette politique d'assurance sur le long terme nécessite un partenariat avec des assureurs de qualité, ayant une excellente solidité financière. Pour le maintenir et pour éviter que certaines informations puissent être utilisées au préjudice des intérêts du Groupe et de ses actionnaires, notamment dans le cadre des contentieux, le Groupe veille à garder une grande confidentialité sur le montant des primes et sur les conditions de garantie, tout spécialement sur les contrats d'assurance de responsabilité.

La grande diversité des activités du Groupe et de ses filiales oblige à souscrire des assurances très variées adaptées à chaque cas. En effet, les risques encourus par les cinq métiers du Groupe ne sont pas comparables. Aussi, chaque métier souscrit-il ses propres contrats d'assurance. Les montants de prime sont extrême-

ment divers ; les cotisations versées par le Groupe aux compagnies d'assurances IARD représentent environ 0,3 % du chiffre d'affaires du Groupe, pourcentage qui ne peut être apprécié qu'en tenant compte de cette diversité des métiers.

Outre les contrats d'assurance légalement obligatoires (exemples : assurances décennales bâtiment en France, responsabilité civile automobile), les contrats d'assurance souscrits sont essentiellement les suivants :

- **Assurances de dommages aux biens** : les montants de garantie sont généralement égaux à la valeur des biens assurés. Sur les plus grosses concentrations de valeurs toutefois, les montants de garantie sont limités au montant des réparations des dommages qui surviendraient lors du scénario catastrophe, défini en accord avec les assureurs, et suite à des expertises préalables faites par des consultants externes au Groupe.

Lorsque des dommages aux biens assurés sont susceptibles de conduire à des interruptions d'activité, une garantie est souscrite pour couvrir les pertes d'exploitation consécutives. Le montant de cette garantie est déterminé en tenant compte d'une part de la durée d'indisponibilité du site endommagé au cours du scénario catastrophe retenu et, d'autre part, des plans de secours existants.

- **Assurances de chantiers** : les montants de garantie sont égaux à la valeur du marché. Exceptionnellement, pour certains chantiers très étendus géographiquement, les montants de garantie peuvent là aussi être limités au montant des réparations des dommages qui surviendraient lors du scénario catastrophe. Ce scénario est déterminé en fonction de la nature du chantier (autoroute, viaduc ou tunnel par exemple) et de la zone géographique du monde dans laquelle il est situé, pour évaluer notamment les risques de séismes ou de cyclones et leurs effets dommageables. Le montant de garantie est parfois limité par la capacité totale disponible sur le marché mondial de l'assurance, par exemple pour les dommages consécutifs à des tremblements de terre ou à des actes de terrorisme à l'étranger.

- **Assurances de responsabilité** : elles garantissent les dommages aux tiers dont pourraient être responsables les sociétés du Groupe. Les activités et les tailles de ces sociétés étant très diverses, les montants de garantie sont adaptés aux risques encourus, ils sont généralement supérieurs à cinq millions d'euros par sinistre.

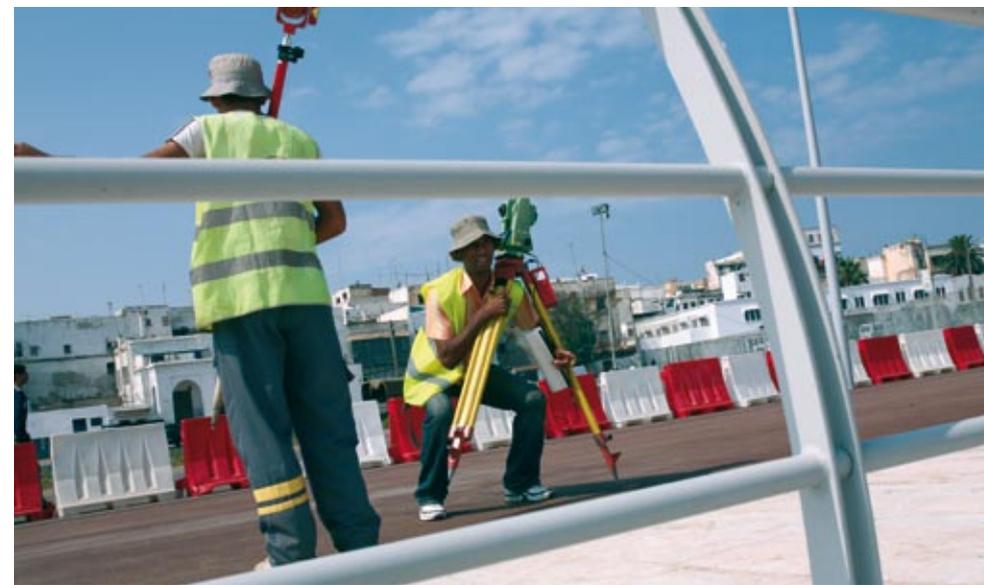
Pour l'ensemble de ces contrats, les franchises sont adaptées afin d'optimiser le coût global pour le Groupe en fonction d'une part de la

probabilité de survenance des sinistres, d'autre part des diminutions de primes qu'il est possible d'obtenir de la part des assureurs en augmentant les franchises. Ainsi, en prenant en compte ces paramètres, certains risques sont assurés sans franchise, d'autres le sont avec une franchise plus importante qui peut atteindre trois millions d'euros.

Quelques contrats d'assurance émis par des sociétés traditionnelles de tout premier ordre sont partiellement réassurés par une filiale de réassurance captive du Groupe. Cette société est gérée par une société spécialisée qui définit les provisions à constituer conformément

aux réglementations en matière d'assurance et de réassurance. Ces réglementations sont destinées à obtenir que ces provisions soient suffisantes pour faire face aux engagements des sociétés qui y sont soumises.

Le Groupe et ses filiales poursuivent et développent les mesures de prévention et de protection pour réduire encore la survenance d'accidents et de sinistres, et pour en limiter l'ampleur. Cette politique a pour effet secondaire de faciliter les négociations avec les assureurs sur le montant des primes et sur les conditions de garantie.





La façade du 32 Hoche, siège social de Bouygues SA.

4. Informations juridiques et financières

- 104** Gouvernement d'entreprise
- 115** Contrôle interne
- 127** Rémunérations des mandataires sociaux. Attributions d'options
- 135** Actionnariat
- 137** Bourse
- 138** Capital
- 142** Résultats de Bouygues SA
- 144** Informations juridiques
- 146** Document annuel

Gouvernement d'entreprise

I • Présentation générale du conseil d'administration

1 • Composition

- Le conseil est composé actuellement de vingt administrateurs et de deux censeurs :
 - 18 administrateurs nommés par l'assemblée générale, pour une durée de trois ans (six ans pour les mandats qui étaient en cours lors de l'assemblée générale mixte du 28 avril 2005) ;
 - 2 administrateurs, élus par l'assemblée générale pour une durée de trois ans et désignés parmi les membres des conseils de surveillance des fonds communs de placement de l'épargne salariale (participation, plans d'épargne d'entreprise), représentant les salariés actionnaires ;
 - 2 censeurs : en vertu de l'article 18 des statuts, le rôle du censeur est de veiller à la stricte application des statuts. Il assiste aux réunions du conseil avec voix consultative.
- Le conseil a créé quatre comités en charge de l'assister dans l'exécution de sa mission : le comité des comptes, le comité des rémunérations, le comité de sélection, le comité de l'éthique et du mécénat.

2 • Informations sur les administrateurs (au 31 décembre 2007)

Président-directeur général



Martin BOUYGUES

32 avenue Hoche - 75008 Paris

Né le : 03/05/1952

1^{re} nomination : 21/01/1982

Échéance du mandat : 2009

Actions détenues : 338 661 (62 556 114 via SCDM)

Expertise et expérience

Martin Bouygues entre dans le groupe Bouygues en 1974 comme conducteur de travaux sur le grand chantier parisien des Halles, avant d'exercer des fonctions à la direction commerciale de l'entreprise. En 1978, il participe à la création de Maison Bouygues, spécialisée dans la vente de maisons individuelles sur catalogue. En 1984, Martin Bouygues entreprend la diversification de Maison Bouygues qui, avec le groupe Bouygues, acquiert Saur, société de traitement et de distribution d'eau. Il est nommé président-directeur général de Saur deux ans plus tard. Administrateur de Bouygues depuis 1982, Martin Bouygues est nommé vice-président en 1987. Le 5 septembre 1989, Martin Bouygues, succédant à Francis Bouygues, est nommé président-directeur général de Bouygues.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Président de SCDM

Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

En France : administrateur de TF1*

À l'étranger : administrateur de Sodeci* (Côte d'Ivoire) et CIE* (Côte d'Ivoire)

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : membre du conseil de surveillance de Paris-Orléans* ; représentant permanent de SCDM, président d'Actiby et SCDM Participations

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2007 - Administrateur de HSBC France

2003 - Président-directeur général et administrateur de SCDM

(*) société cotée

Directeurs généraux délégués



Olivier POUPART-LAFARGE

32 avenue Hoche - 75008 Paris

Né le : 26/10/1942

1^{re} nomination : 17/10/1985

Échéance du mandat : 2009 (2008 DGD)

Actions détenues : 513 535

Expertise et expérience

Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC), Olivier Poupart-Lafarge entre dans le groupe Bouygues en 1974. Chef de service financier pendant deux ans, il est nommé responsable de la direction Financière Internationale en 1976, puis secrétaire général du Bâtiment International en 1980 et directeur Financier International en 1983. À compter de 1984, Olivier Poupart-Lafarge assure la direction générale Stratégies et Finances du Groupe. En juin 2002, il est nommé directeur général délégué de Bouygues.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Directeur général de SCDM

Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

En France : administrateur de Colas*, TF1* et Bouygues Telecom ; représentant permanent de Bouygues au sein du conseil de Bouygues Construction et de Bouygues Immobilier

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : administrateur d'Alstom* et de BIC*

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2003 - Administrateur de SCDM

(*) société cotée



Olivier BOUYGUES

32 avenue Hoche - 75008 Paris

Représentant permanent de SCDM, administrateur

Né le : 14/09/1950

1^{re} nomination : 05/06/1984

Échéance du mandat : 2010 (2009 DGD)

Actions détenues : 163 997 (62 556 114 via SCDM)

Expertise et expérience

Ingénieur de l'École Nationale Supérieure du Pétrole (ENSPM), Olivier Bouygues entre dans le groupe Bouygues en 1974. Il débute sa carrière dans la branche Travaux Publics du Groupe. De 1983 à 1988, chez Bouygues Offshore, il est successivement directeur de Boscam, filiale camerounaise, puis directeur Travaux France et projets spéciaux. De 1988 à 1992, il occupe le poste de président-directeur général de Maison Bouygues. En 1992, il prend en charge la division Gestion des Services Publics du Groupe. Elle regroupe les activités France et International de Saur. En 2002, Olivier Bouygues est nommé directeur général délégué de Bouygues.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Directeur général de SCDM

Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

En France : président du conseil d'administration et administrateur de Finagestion ; administrateur de TF1*, Colas*, Bouygues Telecom, Bouygues Construction et Eurosport
À l'étranger : administrateur de Sodéci* (Côte d'Ivoire), CIE* (Côte d'Ivoire) et Sénégalaise des Eaux (Sénégal)

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : administrateur d'Alstom* et de Cefina ; président de SAGRI-E et SAGRI-F ; représentant permanent de SCDM, président de SCDM Énergie et SCDM Investur ; gérant non associé de SIR et SIB
À l'étranger : président-directeur général et administrateur de Seci (Côte d'Ivoire)

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2006 - Administrateur de Novasaur

2004 - Administrateur d'Actiby

(*) société cotée

Administrateurs



Pierre BARBERIS

7 Pili Street, South Forbes Park
Makati 1200 Metro Manilla - Philippines

Né le : 29/05/1942
1^{re} nomination : 24/06/1997
Échéance du mandat : 2009
Actions détenues : 500

Expertise et expérience

Diplômé de l'École Polytechnique et de l'Institut des Actuaire Français, Pierre Barberis intègre en 1966, après un début de carrière à la Caisse des Dépôts et Consignations, le Crédit Lyonnais où il devient, en 1974, directeur de l'Informatique et de l'Organisation. À partir de 1979, il occupe successivement des fonctions de direction générale au sein des sociétés Trigano SA, Crédit du Nord et du groupe Axa. Il est directeur général et *deputy chairman* d'Axa de 1987 à 1991. Il devient ensuite président de VEV et anime plusieurs sociétés de logiciels. De mai 2002 à novembre 2006, Pierre Barberis a été directeur général délégué d'Oberthur Card Systems.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Conseiller du président et du directeur général d'Oberthur Card Systems (devenue Oberthur Technologies*) pour l'Asie

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : président et administrateur de Wilson Gestion ; gérant d'Amrom

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2006 - Directeur général délégué et administrateur de Oberthur Card Systems*
2005 - Administrateur de Alliance Internationale
2004 - Président et administrateur de VEV* ; administrateur de Lainière Holding, Sengac
2003 - Administrateur de Wyde Inc., Vendôme Rome et Rodier Corp.

(*) société cotée



Patricia BARBIZET

12 rue François 1^{er} - 75008 Paris

Née le : 17/04/1955
1^{re} nomination : 22/12/1998
(en tant que représentant permanent d'Artémis)
2^e nomination : 13/12/2005 (à titre personnel)
Échéance du mandat : 2008
Actions détenues : 500

Expertise et expérience

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP), Patricia Barbizet exerce des fonctions financières importantes au sein du groupe Renault, avant de devenir directeur financier du groupe Pinault en 1989. Elle est administrateur-directeur général d'Artémis depuis 1992, et président du conseil de surveillance de PPR depuis 2002, puis vice-président-administrateur de PPR depuis mai 2005.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Directeur général - Administrateur d'Artémis
Vice-président - Administrateur de PPR*

Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

En France : administrateur de TF1*

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : président et administrateur de Piasa ; directeur général (non mandataire) et membre du conseil de surveillance de Financière Pinault ; administrateur de Fnac SA, Société Nouvelle du Théâtre Marigny et Air France-KLM* ; membre du conseil de surveillance de Yves Saint Laurent ; membre du conseil de gérance de la SC du Vignoble de Château Latour ; représentant permanent d'Artémis au conseil de Sebdo Le Point et Agefi
À l'étranger : directeur général et administrateur de Palazzo Grassi (Italie) ; *chairman and board member* de Christies International Plc* (Royaume-Uni) ; membre du conseil de surveillance de Gucci Group NV* (Pays-Bas)

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2007 - Président directeur général de Piasa
2006 - Administrateur d'Affipa
2005 - Président du conseil d'administration de la Société Nouvelle du Théâtre Marigny ; président du conseil de surveillance de Pinault-Printemps-Redoute*
2004 - Membre du conseil de surveillance de Yves Saint Laurent Parfums

(*) société cotée



François BERTIÈRE

150 route de la Reine - 92100 Boulogne-Billancourt

Né le : 17/09/1950
1^{re} nomination : 27/04/2006
Échéance du mandat : 2009
Actions détenues : 6 000

Expertise et expérience

Ancien élève de l'École Polytechnique, diplômé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et architecte DPLG, François Bertière a commencé sa carrière en 1974 au ministère de l'Équipement. En 1977, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, puis adjoint au directeur de l'Équipement à la DDE de Haute-Corse en 1978. En 1981, il devient directeur du développement urbain de l'EPA de Cergy-Pontoise. Il intègre le groupe Bouygues en 1985 en tant que directeur général adjoint de Française de Constructions. En 1988, il est nommé président-directeur général de France Construction, vice-président-directeur général de Bouygues Immobilier en 1997, puis président-directeur général de Bouygues Immobilier en 2001. François Bertière est administrateur de Bouygues Immobilier depuis 1991.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Président-directeur général de Bouygues Immobilier



Madame Francis BOUYGUES

50 rue Fabert - 75007 Paris

Née le : 21/06/1924
1^{re} nomination : 19/10/1993
Échéance du mandat : 2009
Actions détenues : 110 (5 290 034 via FMB)



Georges CHODRON de COURCEL

3 rue d'Antin - 75002 Paris

Né le : 20/05/1950
1^{re} nomination : 30/01/1996
Échéance du mandat : 2009
Actions détenues : 930

Expertise et expérience

Diplômé de l'École Centrale de Paris, licencié ès sciences économiques, Georges Chodron de Courcel entre en 1972 à la BNP, où il devient responsable des études financières au sein de la direction financière en 1978, puis secrétaire général de Banexi en 1982. Il est ensuite directeur de la gestion des valeurs mobilières, puis des affaires financières et des participations industrielles. En 1989, il est nommé président de Banexi, puis directeur central de BNP en 1990. En 1995, il devient directeur général adjoint, puis directeur général délégué de BNP de 1996 à 1999. Après la fusion avec Paribas en août 1999, Georges Chodron de Courcel est responsable de la Banque de financement et d'investissement de BNP Paribas de 1999 à 2003. Il est directeur général délégué de BNP Paribas depuis juin 2003.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Directeur général délégué de BNP Paribas*

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : président de Compagnie d'Investissement de Paris et Financière BNP Paribas ; administrateur d'Alstom*, Nexans*, Société Foncière, Financière et de Participations* et Verner Investissements. Membre du conseil de surveillance de Lagardère SCA* ; censeur de Exane, Safran* et Scor*

À l'étranger : président de BNP Paribas SA (Suisse) ; administrateur de Banca Nazionale del Lavoro (Italie), BNP Paribas Zao (Russie), Erbé SA (Belgique) et Scor Holding AG* (Suisse)

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2007 - Président de BNP Paribas UK Holdings Ltd (Royaume-Uni) - 2006 - Président de BNP Paribas Emergis SAS ; censeur de Scor Global Life (ex-Scor Vie) - 2005 - Membre du conseil de surveillance de Sagem* ; administrateur de Capstar Partners SAS ; administrateur de BNP Paribas SA (Suisse) - 2004 - Administrateur de BNP Paribas Canada (Canada) ; administrateur BNP Prime Peregrine Holdings Limited (Malaisie) ; administrateur de BNP Paribas UK Holdings Limited (Royaume-Uni) - 2003 - Membre du Conseil de Surveillance de Scor* ; président de BNP Paribas Bank Polska (Pologne) ; président de BNP Paribas Peregrine Limited (Malaisie) ; président et administrateur de BNP US Funding (États-Unis) ; administrateur de BNP Paribas Securities Corp. (États-Unis)

(*) société cotée



Charles de CROISSET

**Peterborough Court - 133 Fleet Street - Londres ECA4 2BB
Royaume-Uni**

Né le : 28/09/1943
1^{re} nomination : 09/09/2003
Échéance du mandat : 2010
Actions détenues : 5 000

Expertise et expérience

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) et de l'École nationale d'administration (Ena), licencié en droit, Charles de Croisset entre à l'Inspection des finances en 1968. Directeur de cabinet du ministre de l'Industrie en 1979, il rejoint le Crédit Commercial de France (CCF) en 1980 en qualité de secrétaire général. Directeur général adjoint en 1983, il devient administrateur-directeur général du CCF en 1987. Il est ensuite nommé directeur du cabinet du ministre de l'Économie et des Finances (1987-1988). En 1993, il est nommé président-directeur général du CCF, puis en 2000, administrateur-directeur général de HSBC Holdings Plc et administrateur de HSBC Bank Plc. En mars 2004, Charles de Croisset devient *Vice Chairman* pour l'Europe de Goldman Sachs, puis *international advisor* de Goldman Sachs International en 2006.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

International advisor de Goldman Sachs International

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : Président de la Fondation du Patrimoine ; administrateur de Renault* et Thales* ; membre du conseil de surveillance de Euler Hermes* ; membre du collège des censeurs des Galeries Lafayette

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2004 - Président-directeur général du CCF* ; executive director de HSBC Holdings Plc* (Royaume-Uni) ; administrateur de HSBC CCF Asset Management Holdings, HSBC Bank Plc, HSBC Holdings Plc* (Royaume-Uni) ; membre du conseil d'administration de HSBC Private Holdings SA (Suisse) ; membre du board de HSBC Guyerzeller Bank AG (Suisse)

(*) société cotée



Michel DERBESSE

1 avenue du Maréchal Maunoury - 75016 Paris

Né le : 25/04/1935
1^{re} nomination : 05/06/1984
Échéance du mandat : 2008
Actions détenues : 111 434

Expertise et expérience

Ingénieur de l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP), Michel Derbesse entre chez Bouygues en 1962. Après avoir débuté sa carrière comme conducteur de travaux, il évolue au sein des entreprises régionales de Bâtiment et Travaux Publics (BTP) du Groupe. Il est successivement nommé directeur général adjoint de GFC (Lyon) en 1975, président-directeur général de Dalla Vera (Orléans) en 1977, directeur général puis président-directeur général de GFC en 1978, directeur général de l'ensemble du réseau des entreprises régionales de BTP en 1982. Il devient directeur général de la division Construction (BTP et Routes) du Groupe en 1986. Il assure la présidence de la société Sreg de 1986 à 1996. D'octobre 1995 à mars 2005, il est directeur général, puis directeur général délégué de Bouygues.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Administrateur de la FNTP

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : administrateur de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes* ; président du conseil de surveillance de Kuvera Développement

(*) société cotée



Lucien DOUROUX

20 rue de la Baume - 75008 Paris

Né le : 16/08/1933
1^{re} nomination : 30/03/1999
Échéance du mandat : 2010
Actions détenues : 500

Expertise et expérience

Formé au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), Lucien Douroux occupe la fonction de directeur général de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Paris et d'Île-de-France à partir de 1976. Directeur général de la Caisse Nationale du Crédit Agricole de 1993 à 1999, il est nommé président du conseil de surveillance de Crédit Agricole Indosuez, fonction qu'il exerce de 1999 à 2001.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Administrateur de la Banque de Gestion Privée Indosuez

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2006 - Administrateur d'Euris ; président de la Banque de Gestion Privée Indosuez
2005 - Administrateur de Suez*
2004 - Vice-président du conseil d'administration de Wafabanq* (Maroc) ; président du conseil de surveillance du Fonds de garantie des dépôts

(*) société cotée



Alain DUPONT

7 place René Clair - 92653 Boulogne-Billancourt cedex

Né le : 31/07/1940
1^{re} nomination : 07/10/1997
Échéance du mandat : 2008
Actions détenues : 2 300

Expertise et expérience

Diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP), Alain Dupont débute sa carrière comme conducteur de travaux chez Screg en 1965. Directeur de travaux à l'aéroport d'Orly en 1968, il est ensuite nommé directeur d'agence en 1970, puis directeur régional Île-de-France en 1975 et président-directeur général de Screg Île-de-France en 1978. En 1983, Alain Dupont prend les fonctions de directeur général adjoint de Colas, avant d'en devenir administrateur et directeur général en 1985, puis président-directeur général de 1987 à 2007.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Administrateur de Colas*

Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

En France : président-directeur général de Colasie ; représentant permanent de Colas au sein de Cofiroute

À l'étranger : président du conseil et administrateur de Colas Inc. (États-Unis) ; administrateur de Colascanada (Canada), Colas Suisse Holding (Suisse), Hindustan Colas Limited (Inde), Tasco (Thaïlande), Isco Industry Co. (Corée) ; représentant de Colas au conseil de surveillance de Grands Travaux Routiers (Maroc) et de Colas Émulsions (Maroc) ; membre du conseil de surveillance de La Route Marocaine et Société Moghrébienne d'Entreprises et de Travaux (Maroc)

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : président de la CNETP, président de SMAvie BTP, vice-président de la FNTP ; administrateur du Syndicat des Entrepreneurs de Travaux Publics de France, de l'Usirf et de l'Ifri

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2005 - Vice-président de la CNETP
2004 - Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine
2003 - Président de l'Union Routière de France

(*) société cotée



Yves GABRIEL

1 avenue Eugène Freyssinet - 78280 Guyancourt

Né le : 19/03/1950

1^{re} nomination : 10/09/2002

Échéance du mandat : 2010

Actions détenues : 124 788

Expertise et expérience

Ingénieur civil des Ponts et Chaussées, Yves Gabriel entre dans le groupe Bouygues en 1976. Il débute sa carrière chez Screg Île-de-France comme ingénieur travaux, puis chef de secteur et directeur d'agence. En 1985, il crée Screg Bâtiment dont il sera le directeur général jusqu'en 1992. De 1989 à 1992, il est également nommé directeur général de la division construction industrielle de Bouygues et il assure la présidence de l'entreprise Ballestrero. De 1992 à 1996, il occupe la fonction de directeur général du groupe Screg (3^e groupe routier français). En novembre 1996, il intègre le groupe Saur en qualité de directeur général adjoint en charge des activités France et de la fusion avec le groupe Cise. En juin 2000, il prend la direction générale du groupe Saur. En septembre 2002, il est nommé président-directeur général de Bouygues Construction.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Président-directeur général de Bouygues Construction

Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

En France : administrateur de ETDE ; représentant permanent de Bouygues Construction au sein de Bouygues Bâtiment International, Bouygues Bâtiment Ile-de-France et Bouygues Travaux Publics

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : Administrateur de la FNTP

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2005 - Premier vice-président et administrateur de Sefi

(*) société cotée



Jean-Michel GRAS

Immeuble Le Levant - 305, avenue Le Jour se lève

92656 Boulogne-Billancourt cedex

Administrateur représentant les salariés actionnaires

Né le : 20/10/1970

1^{re} nomination : 28/04/2005

Échéance du mandat : 2010

Expertise et expérience

Jean-Michel Gras entre chez Bouygues Telecom en 1996 en tant qu'ingénieur qualité fournisseur. Il assure ensuite des missions de maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information réseau avant de devenir responsable des achats informatiques. Début 2006, il est nommé responsable des achats Réseau, Télécom et Services de Bouygues Telecom. Le 6 novembre 2007, il rejoint le groupe TF1 en tant que directeur des achats de TF1.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Directeur des achats de TF1*

(*) société cotée



Thierry JOURDAINE

1 avenue Eugène Freyssinet - 78280 Guyancourt

Administrateur représentant les salariés actionnaires

Né le : 08/06/1963

1^{re} nomination : 16/12/2003

Échéance du mandat : 2010

Expertise et expérience

Thierry Jourdain entre chez Bouygues en 1985 en tant que conducteur de travaux. Responsable qualité de Bouygues Bâtiment Division Habitat de 1996 à 2001, Thierry Jourdain devient ensuite responsable Qualité et Environnement chez Bouygues Bâtiment International.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Responsable Qualité et Environnement de Bouygues Bâtiment International



Patrick KRON

3 avenue Malraux - 92300 Levallois-Perret

Né le : 26/09/1953
1^{re} nomination : 06/12/2006
Échéance du mandat : 2010
Actions détenues : 500

Expertise et expérience

Ancien élève de l'École Polytechnique et ingénieur du Corps des Mines, Patrick Kron a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie de 1979 à 1984 avant de rejoindre le groupe Pechiney. De 1984 à 1993, Patrick Kron a exercé diverses fonctions opérationnelles et également financières chez Pechiney notamment en tant que président-directeur général de Pechiney Électrometallurgie. En 1993, il devient membre du comité exécutif du groupe Pechiney et président-directeur général de la société Carbone Lorraine de 1993 à 1997. De 1995 à 1997, il dirige les activités d'emballage de Pechiney et assure la fonction de *Chief Operating Officer* d'American National Can Company à Chicago (États-Unis). De 1998 à 2002, Patrick Kron assume les fonctions de président du directeur d'Imerys avant de rejoindre Alstom dont il est directeur général depuis janvier 2003, et président-directeur général depuis mars 2003.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Président-directeur général d'Alstom*

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : administrateur du groupe vocal "Les Arts Florissants"
À l'étranger : administrateur d'Alstom UK Holdings Ltd (Royaume-Uni)

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2007 - Administrateur d'Alstom Ltd (Royaume-Uni)
2006 - Administrateur d'Imerys* ; membre du conseil de surveillance de Vivendi Universal*
2005 - Membre du conseil de surveillance d'Imerys*

(*) société cotée



Patrick LE LAY

1 quai du Point du jour - 92656 Boulogne-Billancourt cedex

Né le : 07/06/1942
1^{re} nomination : 24/04/1986
Échéance du mandat : 2008
Actions détenues : 78 150

Expertise et expérience

Ingénieur de l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP), du Centre des Hautes Études de la Construction ainsi que du Centre de préparation aux affaires, Patrick Le Lay entre dans le groupe Bouygues en 1981. D'abord secrétaire général adjoint, puis secrétaire général de Bouygues, il prend en charge la division Diversification du Groupe en 1984. Après la privatisation de TF1 en 1987, Patrick Le Lay devient vice-président-directeur général, puis président-directeur général en 1988. Il devient président de TF1 le 22 mai 2007.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Président de TF1*

Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

En France : administrateur de Colas* et F4 ; membre du conseil de surveillance de France 24 ; président de Serendipity Investment ; représentant permanent de TF1* ; administrateur de Groupe AB
À l'étranger : représentant permanent de TF1* ; administrateur de WB Television (Belgique)

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : Président d'Incunables & Co.

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2006 - Administrateur de Prima TV ; représentant permanent de TF1* au sein de Téléma ; représentant permanent de TV Breizh au sein de TVB Nantes ; représentant permanent de TPS Sport au sein de TPS Motivation
2004 - Représentant permanent de TF1* au sein de Siccis

(*) société cotée



Jean PEYRELEVADE

73 rue d'Anjou - 75008 Paris

Né le : 24/10/1939

1^{re} nomination : 25/01/1994

Échéance du mandat : 2010

Actions détenues : 3 750

Expertise et expérience

Diplômé de l'École Polytechnique, de l'Institut d'études politiques (IEP), ingénieur en chef de l'aviation civile, Jean Peyrelevade est directeur adjoint du cabinet du Premier ministre en 1981. Il est nommé en 1983 président de la Compagnie Financière de Suez et, parallèlement, de la Banque Indosuez. Il est ensuite nommé président-directeur général de la Banque Stern puis, en 1988, président de l'UAP, avant de prendre, en 1993, pour dix ans, la présidence du Crédit Lyonnais. Il est actuellement banquier d'affaires au sein de Banca Leonardo.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Vice-président de Leonardo France

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : administrateur de Suez* et DNCA Finance ; membre du conseil de surveillance de CMA-CGM

À l'étranger : administrateur de Finance de la Société Monégasque d'Électricité et de Gaz (Monaco) ; membre du Conseil de surveillance de KLM (Pays-Bas)

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2005 - Membre du conseil de surveillance du Groupe Express-Expansion ; co-gérant de Quadrature (Toulouse & associés)

2004 - Représentant permanent du Crédit Lyonnais au sein de Lagardère SCA* ; administrateur de Power Corporation of Canada* (Canada)

2003 - Président du conseil d'administration et administrateur du Crédit Lyonnais* ; président du conseil de surveillance de Clinvest ; administrateur de LVMH*

(*) société cotée



François-Henri PINAULT

10 avenue Hoche - 75008 Paris

Né le : 28/05/1962

1^{re} nomination : 22/12/1998

(en tant que représentant permanent de Financière Pinault)

2^e nomination : 13/12/2005 (à titre personnel)

Échéance du mandat : 2010

Actions détenues : 500

Expertise et expérience

Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC), François-Henri Pinault exerce toute sa carrière au sein du groupe PPR. Directeur général de France Bois Industries de 1989 à 1990, il est nommé en 1991 président-directeur général de Pinault Distribution. En 1993, il devient président de la CFAO. Nommé président-directeur général de la Fnac en 1997, il occupe ensuite les fonctions de directeur général adjoint du Groupe PPR, responsable des activités internet et président du conseil de surveillance de PPR-Interactive de 2000 à 2001. Depuis 1998, François-Henri Pinault est administrateur et, depuis 2003, président du conseil d'administration d'Artémis. En 2005, il devient président du directoire, puis président-directeur général de PPR.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Président-directeur général de PPR*

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : gérant associé de Financière Pinault ; président du conseil d'administration d'Artémis

À l'étranger : président du conseil de surveillance de Gucci Group NV* (Pays-Bas) et Puma* (Allemagne) ; vice-président du conseil de surveillance de Boucheron Holding ; administrateur de Fnac SA et Soft Computing ; membre du conseil de surveillance de Yves Saint Laurent ; membre du conseil de gérance de la SC du vignoble de Château Latour ; *board member* de Christies International Plc* (Royaume-Uni)

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2007 - Administrateur de Simetra Obligations

2005 - Vice-président et membre du conseil de surveillance de Pinault-Printemps-Redoute* ; membre du directoire de Pinault-Printemps-Redoute* ; président-directeur général de Simetra Obligations ; administrateur de Palazzo Grassi et d' Afipa

2004 - Directeur général délégué d'Artémis ; administrateur de TV Breizh

2003 - Directeur général d'Artémis ; représentant permanent d'Artémis au sein de Conforama Holding et Guilbert

(*) société cotée



Michel ROUGER

30 rue Claude Lorrain - 75016 Paris

Né le : 08/12/1928
1^{re} nomination : 30/01/1996
Échéance du mandat : 2008
Actions détenues : 500

Expertise et expérience

Diplômé de l'Institut technique de prévision économique et sociale, Michel Rouger participe à la création et au développement de la Banque Sofinco (1956-1984), comme directeur de l'exploitation et des risques. En 1985, il rejoint le groupe Suez comme directeur général adjoint de Sofiroute, dont il dirige plusieurs filiales - président de Céfinia et directeur général de Cogiroute - jusqu'en 1991. Juge au tribunal de commerce de Paris depuis 1980, il en devient président de 1992 à 1995. Président du Consortium de Réalisation (CDR) de 1995 à 1998, il poursuit ses activités de conseil, de médiation et d'administrateur indépendant. Il est président du Conseil de la modération et de la prévention (2006).

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : membre du conseil de surveillance de Centuria et du Groupe Royal Monceau ; administrateur de Compagnie Financière M.I. 29 ; gérant de Michel Rouger Conseil

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2007 - Président d'Emer Parcs
2006 - Président du conseil de surveillance de Sharing Knowledge
2004 - Président de Promega ; membre du conseil de surveillance de Lagardère Groupe*
2003 - Administrateur de De Broeck Diffusion

(*) société cotée

SCDM

32 avenue Hoche - 75008 Paris

1^{re} nomination : 22/10/1991
Échéance du mandat : 2010
Actions détenues : 62 556 114

Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

En France : administrateur du GIE 32 Hoche

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : président d'Actiby, SCDM Énergie, SCDM Participations et SCDM Investur

Censeurs



Philippe MONTAGNER

20 quai du Point du jour - 92100 Boulogne-Billancourt

Né le : 04/12/1942

1^{re} nomination : 24/04/2003

Échéance du mandat : 2009

Actions détenues : 140 758

Expertise et expérience

Diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP) et du Centre des Hautes Études du Béton Armé et Précontraint, Philippe Montagner entre dans le groupe Bouygues en 1968 et dirige quelques-uns des plus grands chantiers du Groupe (Université de Riyad, Tunnel sous la Manche), ainsi que plusieurs filiales importantes. Depuis 1994, il assure la direction de la division Télécommunications du groupe Bouygues. Philippe Montagner a été président de Bouygues Telecom de juin 1994 à février 2004 et exerce à nouveau ce mandat d'octobre 2005 à novembre 2007. À compter du 29 novembre 2007, Philippe Montagner devient président non exécutif de Bouygues Telecom.

Principales activités exercées hors de Bouygues SA

Président et administrateur de Bouygues Telecom

Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

En France : administrateur de Réseau Clubs Bouygues Telecom (RCBT), ETDE et Bouygues Immobilier ; représentant permanent de Société Française de Participation et de Gestion, administrateur de TF1*

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe

En France : vice-président et membre du conseil de surveillance de Ginger Group Ingénierie Europe*

(*) société cotée



Alain POUYAT

32 avenue Hoche - 75008 Paris

Né le : 28/02/1944

1^{re} nomination : 26/04/2007

Échéance du mandat : 2010

Actions détenues : 5 830

Expertise et expérience

Alain Pouyat entre chez Bouygues en 1970. D'abord ingénieur informatique, il est nommé directeur Informatique en 1981, puis directeur central Informatique en 1986. Il est directeur général Informatique et Technologies nouvelles du Groupe depuis 1988.

Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe

En France : administrateur de Bouygues Telecom, TF1*, ETDE, C2S, Société Parisienne d'Études d'Informatique et de Gestion

Mandats et fonctions expirés au cours des cinq dernières années (hors groupe Bouygues)

2004 - Censeur de la société Wanadoo

(*) société cotée

II • Rapport du président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)

1 • Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

1 • Généralités

1.1 Position de Bouygues au regard du régime de gouvernement d'entreprise en vigueur

Dans un souci de transparence et de bonne gouvernance d'entreprise, Bouygues entend se conformer aux dispositions figurant dans la Recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005 relative au rôle des administrateurs, ainsi qu'aux dispositions du rapport intitulé "le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées", publié en octobre 2003 sous l'égide de l'Association française des entreprises privées (Afep) et du Mouvement des entreprises

de France (Medef). Ces principes inspirent notamment le règlement intérieur du conseil d'administration. Toutefois, la société ne se conforme pas exactement à quelques recommandations (réunions des administrateurs extérieurs hors la présence des autres administrateurs ; composition des comités d'au moins trois membres, s'agissant du comité des rémunérations et du comité de sélection).

1.2 Cumul des fonctions de président et de directeur général

Le conseil d'administration a décidé, en avril 2002, d'opter pour un cumul des fonctions de président et directeur général, et a maintenu cette option en avril 2006. Ce choix s'est révélé être un facteur de gouvernance efficiente, compte tenu notamment de l'organisation du groupe Bouygues : Martin Bouygues est président-directeur général de Bouygues, société mère du Groupe. Il n'exerce pas la direction générale des cinq métiers du Groupe, celle-ci étant confiée aux dirigeants des grandes filiales : Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas, TF1 et Bouygues Telecom. Il ne cumule donc pas cette charge opérationnelle avec ses fonctions. Bouygues a la double mission d'arrêter les stratégies du Groupe et de contrôler ses cinq métiers. Enfin, si Bouygues et son président s'impliquent parfois fortement dans des dossiers opérationnels qui sont cruciaux pour le Groupe, ils ne se substituent pas aux directions générales des métiers.

1.3 Limitations apportées aux pouvoirs du directeur général

Le conseil d'administration n'a pas apporté de limitation aux pouvoirs du directeur général. Toutefois, le règlement intérieur du conseil précise que toute opération significative, particulièrement lorsqu'elle se situe hors de la stratégie annoncée de la société, est soumise à l'approbation

préalable du conseil, notamment les opérations externes d'acquisition ou de cession, les investissements importants de croissance organique et les opérations de restructuration interne.

1.4 Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit en séance ordinaire en principe quatre fois par an (février/mars, juin, août et décembre). En février/mars, le conseil arrête les comptes de l'exercice précédent ; en juin, il examine les comptes au 31 mars, il s'informe sur l'activité du premier semestre et sur les axes stratégiques des métiers et du Groupe ; en août, il examine et arrête les comptes du premier semestre ; en décembre, il examine les comptes au 30 septembre, les estimations d'activité et de résultat de l'année qui s'achève, ainsi que les plans d'affaires pour les trois prochaines années. D'autres réunions du conseil sont organisées lorsque l'activité du Groupe le requiert.

L'ordre du jour des séances ordinaires du conseil est divisé en trois parties : activité, comptabilité et questions juridiques. Un dossier détaillé consacré à chacune d'entre elles est remis à chaque administrateur. Les réunions des comités précèdent la séance du conseil.

Depuis février 2003, les commissaires aux comptes sont systématiquement convoqués à toutes les réunions du conseil examinant les comptes annuels ou intermédiaires.

Des personnalités extérieures au conseil, appartenant ou non au groupe Bouygues, peuvent être invitées à assister aux réunions du conseil.

1.5 Règlement intérieur du conseil d'administration

Le conseil d'administration a adopté un règlement intérieur au cours de sa séance du 10 septembre 2002. Ce règlement a été modifié en juin 2003 pour prendre en compte des recommanda-

tions du rapport Bouton, puis en mars 2005 pour transposer les dispositions du règlement général de l'AMF sur les opérations effectuées par les mandataires sociaux sur les titres de la société, et en septembre 2005 pour autoriser la participation au conseil d'administration par des moyens de télécommunication. En février 2006, le conseil d'administration a encore modifié son règlement intérieur pour tenir compte de l'entrée en vigueur de nouveaux textes, en introduisant notamment une définition des critères d'indépendance des administrateurs conforme à la Recommandation européenne du 15 février 2005 et au rapport Afep-Medef d'octobre 2003.

En décembre 2006, le conseil d'administration a introduit des dispositions relatives à la déclaration des opérations réalisées sur les titres de la société par les administrateurs et leurs proches.

Le règlement intérieur a de nouveau été complété en février 2007 pour ajouter les dispositions qui suivent :

- Interdiction de l'attribution d'options ou d'actions gratuites en raison du départ d'un dirigeant.
- Interdiction du recours à des opérations de couverture de risque ayant pour objet l'exercice des options ou la vente des actions gratuites.
- Recommandation aux mandataires sociaux qui souhaitent exercer des options ou vendre des actions gratuites de s'assurer auprès du responsable de l'éthique dans le Groupe qu'ils ne disposent pas d'informations privilégiées.
- Lors de l'octroi d'options ou d'actions gratuites, détermination par le conseil du nombre des actions gratuites ou des actions issues des levées d'options que le président du conseil d'administration, le directeur général et les directeurs généraux délégués sont tenus de conserver jusqu'à la fin de leurs fonctions.

- Augmentation du nombre des membres du comité d'éthique et du mécénat.

En juin 2007, le règlement intérieur a été complété pour modifier la définition des fenêtres négatives et pour élargir la faculté de recourir à des procédés de visioconférence ou de télécommunication pour participer aux travaux du conseil.

Les principales dispositions du règlement intérieur sont les suivantes :

- Le règlement intérieur fixe le programme annuel des travaux du conseil. Il prévoit que les opérations significatives de cession ou d'acquisition projetées par le Groupe sont soumises préalablement à son approbation.
- Il fixe également des règles assurant la communication au conseil d'administration des informations nécessaires à son bon fonctionnement. Le conseil consacre chaque année un point de l'ordre du jour de l'une de ses réunions à l'évaluation de son fonctionnement.
- Il est recommandé à chaque administrateur de détenir au moins 500 actions de Bouygues mises au nominatif. Les administrateurs s'engagent à ne pas prendre part aux votes en cas de conflit d'intérêts. Ils doivent déclarer les opérations qu'ils effectuent sur les titres de la société, ainsi que celles réalisées par les personnes ayant des liens étroits avec eux, dans les cinq jours de leur conclusion, conformément à la réglementation en vigueur.

Des annexes, dont le contenu est détaillé ci-après au paragraphe 5, définissent les missions et les règles de fonctionnement des quatre comités mis en place depuis 1995. Ces règles limitent la composition des comités aux administrateurs indépendants de la direction de la société. Les mandataires sociaux ou les administrateurs salariés de la société ne peuvent donc être membres d'un

comité. Les présidences des comités sont confiées à des administrateurs indépendants.

Une attention particulière a été portée au comité des comptes. Notamment, il est prévu que le comité des comptes pilote l'attribution des mandats de commissariat aux comptes et veille à l'indépendance des commissaires aux comptes, par exemple en contrôlant leurs honoraires.

Le règlement intérieur a également précisé la mission de contrôle par le comité des rémunérations de la part variable de la rémunération des mandataires sociaux. Il supprime toute décote en cas d'attribution d'options aux dirigeants.

Le règlement intérieur dispose que deux administrateurs au moins doivent être des personnalités indépendantes au sens de la Recommandation européenne et du rapport Afep-Medef.

1.6 Évolution de la composition du conseil

L'assemblée générale du 26 avril 2007 a :

- ratifié la cooptation d'un administrateur, Patrick Kron ;
- renouvelé les mandats d'administrateurs de Lucien Douroux, Jean Peyrelevade et SCDM ;
- élu deux administrateurs représentant les salariés actionnaires, Thierry Jourdain et Jean-Michel Gras ;
- et nommé un censeur, Alain Pouyat.

2 • Informations sur les administrateurs

2.1 Évaluation de l'indépendance des administrateurs

Conformément aux recommandations du rapport Afep/Medef (octobre 2003), le conseil d'administration a, comme chaque année, procédé à une évaluation de sa composition et à un examen de la proportion en son sein des administrateurs indépendants, en examinant la situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance définis par le règlement intérieur du conseil d'administration sur la base des recommandations du rapport Afep/Medef. Ces critères sont les suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- ne pas être, directement ou indirectement, client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la société ou de son Groupe, ou pour lequel la société ou son Groupe représente une part significative de l'activité.
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.

• ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans, étant précisé que la perte de la qualité d'administrateur indépendant n'intervient qu'à l'expiration du mandat au cours duquel a été dépassée la durée de douze ans.

• s'agissant des administrateurs représentant des actionnaires importants de la société ou de sa société mère, ils peuvent être considérés comme indépendants dès lors qu'ils ne participent pas au contrôle de la société. Au-delà d'un seuil de 10 % en capital ou en droits de vote, il convient que le conseil, sur le rapport du comité des nominations, s'interroge systématiquement sur la qualification d'indépendant en tenant compte de la composition du capital de la société et de l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel.

La Recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005 souligne que lors de l'application des critères d'indépendance, le conseil d'administration devrait privilégier le fond plutôt que la forme. Tout comme le rapport Afep/Medef d'octobre 2003, elle précise que l'indépendance doit être comprise comme l'absence de tout conflit d'intérêt important de nature à altérer la capacité de jugement de l'administrateur. Tels sont les principaux éléments d'appréciation retenus par le conseil.

Après avoir examiné la situation de chacun des administrateurs, et connaissance prise de l'avis du comité de sélection, le conseil a considéré que Pierre Barberis, Patricia Barbizet, Georges Chodron de Courcel, Charles de Croisset, Lucien Douroux, Jean Peyrelevade, François-Henri Pinault et Michel Rouger sont des administrateurs indépendants au sens de la Recommandation de la Commission européenne et du rapport Afep/Medef. Lucien Douroux a exercé des fonctions de direction au sein d'établissements financiers qui ont des relations d'affaires avec la société, mais il n'exerce plus de telles fonctions depuis plusieurs

années dans ces établissements qui ont par ailleurs connu des transformations très importantes. Le comité de sélection, après examen des relations entre Bouygues et BNP Paribas, a également estimé que Georges Chodron de Courcel n'est pas en situation de conflit d'intérêt important. François-Henri Pinault et Patricia Barbizet sont respectivement président et directeur général d'Artémis, société du groupe Pinault qui détient, au 31 décembre 2007, 2,01 % du capital de Bouygues, et qui avait conclu avec SCDM un pacte d'actionnaires. Ce pacte d'actionnaires ayant pris fin le 24 mai 2006, et compte tenu du niveau de la participation actuelle d'Artémis au capital de la société, le conseil considère que François-Henri Pinault et Patricia Barbizet ne sont pas en situation de conflit d'intérêts important.

Le conseil considère qu'aucune de ces personnes n'est liée à la société, aux actionnaires qui la contrôlent ou à sa direction par une relation créant un tel conflit d'intérêts. Ces huit administrateurs sont donc considérés comme indépendants au regard de la Recommandation européenne et du rapport Afep/Medef.

Les administrateurs indépendants sont ainsi au nombre de 8 sur 20, soit une proportion supérieure à celle du tiers des membres du conseil d'administration, préconisée par le rapport Afep/Medef. Le conseil considère que sa composition actuelle, caractérisée par la présence d'administrateurs représentant des actionnaires significatifs et d'administrateurs exerçant des fonctions dirigeantes dans le Groupe, mais aussi par une proportion relativement élevée d'administrateurs indépendants, constitue un facteur de bonne gouvernance.

Si Jean Peyrevelade est administrateur depuis plus de douze ans, aucun conflit d'intérêts n'existe entre cette personne et la société.

2.2 Conflits d'intérêts potentiels

Le règlement intérieur du conseil d'administration impose aux administrateurs d'informer le président du conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêts, même potentiel, et leur interdit de prendre part au vote sur toute délibération les concernant directement ou indirectement.

Georges Chodron de Courcel est directeur général délégué de BNP Paribas, établissement financier qui peut être amené à offrir des services ou concours bancaires au Groupe. Il est également administrateur d'Alstom.

Des actionnaires importants du groupe (SCDM et Madame Francis Bouygues) sont directement ou indirectement représentés au conseil d'administration à travers les personnes de Martin Bouygues, Olivier Poupert-Lafarge, Olivier Bouygues et Madame Francis Bouygues.

Martin Bouygues, Olivier Poupert-Lafarge, Olivier Bouygues, Patricia Barbizet, François Bertière, Alain Dupont, Patrick Le Lay, Yves Gabriel exercent des fonctions de mandataires sociaux ou d'administrateurs au sein de différentes sociétés du groupe Bouygues.

Patrick Kron est administrateur et président-directeur général d'Alstom, société dont Bouygues détient, au 31 décembre 2007, 30 % du capital social et dans laquelle Olivier Bouygues, Olivier Poupert-Lafarge et Georges Chodron de Courcel exercent des mandats d'administrateurs.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un quelconque des membres du conseil d'administration et ses intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

2.3 Condamnations

À la connaissance de la société, et sauf ce qui est indiqué ci-après, aucun des membres du conseil d'administration :

- n'a subi, au cours des cinq dernières années, de condamnation pour fraude, d'incrimination, ou de sanction publique officielle de la part d'une quelconque autorité statutaire ou réglementaire ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Jean Peyrevelade avait été inculpé (*indicted*) en 2004 par un grand jury du district central de Californie à la demande du procureur fédéral dans le cadre de l'affaire Executive Life. Cette inculpation a été levée à la suite de la signature début 2006 par Jean Peyrevelade d'un *Alford Guilty Plea* par lequel il a accepté un certain nombre de sanctions tout en maintenant son innocence. Ces sanctions n'affectent en rien sa capacité d'administration ou de gestion de sociétés, à la seule exception de sociétés bancaires aux États-Unis.

2.4 Liens de parenté

Martin Bouygues et Olivier Bouygues sont des fils de Madame Francis Bouygues. À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres liens familiaux entre des membres du conseil d'administration.

2.5 Autres informations

Patricia Barbizet et François-Henri Pinault avaient été initialement sélectionnés en tant que membres du conseil d'administration en application du pacte d'actionnaires conclu entre SCDM et Artémis, mais ce pacte a pris fin le 24 mai 2006. Il n'existe pas d'autre arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel un membre du conseil d'administration a été sélectionné.

Aucune restriction n'est acceptée par les membres du conseil d'administration concernant la cession de leur participation dans le capital de l'émetteur, à l'exception des règles relatives à la prévention du délit d'initié et de l'obligation statutaire faite à chaque administrateur d'être propriétaire d'au moins 10 actions de la société, étant précisé que le règlement intérieur du conseil d'administration recommande à chaque administrateur d'être propriétaire d'au moins 500 actions de l'émetteur pendant la durée de son mandat.

À la connaissance de la société, il n'existe pas, à l'exception des contrats de travail des administrateurs salariés, et sous réserve du contrat liant SCDM à Bouygues, qui a été soumis à la procédure des conventions réglementées, de contrat de service liant les membres du conseil d'administration de Bouygues à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages.

3 • Évaluation du conseil d'administration

Conformément aux dispositions du rapport Afep/Medef, le conseil d'administration consacre chaque année un point de l'ordre du jour à l'évaluation de son fonctionnement.

Ce principe de gouvernance a été inclus dans le règlement intérieur du conseil.

Le conseil d'administration a ainsi consacré un point de sa réunion du 4 décembre 2007 à un débat sur son organisation et son fonctionnement. Un questionnaire détaillé et une note sur le fonctionnement du conseil avaient été préalablement envoyés aux administrateurs pour préparer utilement cet échange.

Dans l'ensemble, les réponses confirment l'appréciation positive ou très positive que les administrateurs avaient formulée fin 2006 sur la composition et le fonctionnement du conseil.

L'information reçue est jugée très bonne sur la plupart des sujets ; les membres du conseil sont particulièrement satisfaits de l'information qui leur est fournie sur l'activité des métiers et dans les domaines comptables et financiers. La qualité des échanges entre les administrateurs et avec l'équipe des dirigeants est très appréciée. Certains administrateurs indiquent que l'information et les débats pourraient être encore plus poussés sur certains sujets, comme les concurrents, les ressources humaines, le développement durable, la R&D, la prévention et la gestion des risques.

Les administrateurs représentant les actionnaires salariés souhaiteraient avoir davantage d'échanges avec les autres administrateurs, en particulier les administrateurs indépendants, ainsi qu'avec les dirigeants des différents métiers.

Le système de rémunération est jugé satisfaisant.

4 • Bilan de l'activité du conseil d'administration en 2007

Au cours de l'exercice 2007, le conseil s'est réuni quatre fois. Le taux de présence des administrateurs a été de 92,5 %.

En sus des décisions et délibérations mises à l'ordre du jour en application des lois et règlements, le conseil a étudié notamment les actions de coopération entre Bouygues et Alstom, les développements de Colas dans le fret ferroviaire, les modifications à apporter à son règlement intérieur.

Le conseil a autorisé un plan d'attribution d'options de souscription d'actions au bénéfice des dirigeants et des collaborateurs du Groupe. Il a apporté des précisions sur la périodicité et la période d'attribution des stock-options. Il a fixé les règles spécifiques à respecter par le président, le directeur général et les directeurs généraux délégués en matière de conservation d'une partie des actions résultant d'une levée de stock-options.

Le conseil a décidé le lancement en 2007 d'une nouvelle opération d'épargne salariale "Bouygues Confiance 4". Il a décidé de renouveler l'option du Groupe en faveur du régime de l'intégration fiscale pour la période 2007-2011. Il a procédé à une réduction du capital social par annulation de 5 019 768 actions détenues par la société.

Plus généralement, il a examiné régulièrement l'évolution de l'activité de chacun des métiers du Groupe ; les orientations stratégiques et les plans d'affaires de chacun des métiers et de la société mère ont été soumis à l'examen du conseil.

Après rapport des comités concernés, le conseil a également arrêté son rapport de gestion dont le chapitre consacré aux rémunérations des mandataires sociaux, les comptes annuels et trimestriels, le rapport spécial sur les options de souscription

ou d'achat d'actions et le rapport spécial sur les rachats d'actions. Il a pris connaissance des états financiers et fixé le montant du dividende. Il a arrêté le texte des résolutions à soumettre à l'assemblée générale mixte du 26 avril 2007.

Le conseil a procédé à une évaluation détaillée de sa composition et de son fonctionnement, dont les résultats sont exposés ci-avant au paragraphe 3.

5 • Fonctionnement des comités mis en place par le conseil

Les attributions et les règles de fonctionnement des quatre comités sont définies comme suit par le règlement intérieur du conseil.

5.1 Comité des comptes

Créé en 1995, le comité des comptes a pour mission :

- d'examiner au minimum deux jours avant leur présentation au conseil, les comptes individuels et les comptes consolidés ;
- de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement de ces comptes ;
- de vérifier les procédures internes de collecte et de contrôle des informations concourant à leur établissement ;
- de faire tout rapport et toute recommandation sur ce qui précède, tant sur une base périodique à l'occasion de l'arrêté des comptes qu'à l'occasion de tout événement le justifiant ;
- de piloter la procédure de sélection ou de renouvellement des commissaires aux comptes, de formuler un avis sur le montant des honoraires sollicités et de soumettre au conseil le

résultat de cette sélection ;

- d'examiner le détail des honoraires versés par la société et son Groupe aux commissaires aux comptes et de vérifier que la part de ces honoraires dans le chiffre d'affaires du cabinet de chaque commissaire aux comptes n'est pas de nature à porter atteinte à l'indépendance des commissaires aux comptes ;
- d'émettre un avis sur le renouvellement ou la nomination des commissaires aux comptes.

Pour assurer ces missions, le comité a accès à tout document comptable et financier qu'il juge utile et peut entendre, hors la présence des mandataires sociaux, les collaborateurs de la société responsables de l'établissement des comptes, de la trésorerie et de l'audit interne ainsi que les auditeurs externes.

Le comité peut recueillir les observations des commissaires aux comptes, hors la présence d'un représentant de la société.

Lors de l'examen des comptes, les commissaires aux comptes remettent au comité une note soulignant les aspects essentiels du périmètre de consolidation, des résultats et des options comptables retenues, ainsi que l'exposition aux risques et les engagements hors bilans significatifs de la société.

Le comité des comptes est composé au plus de quatre administrateurs ou censeurs indépendants de la direction de la société. Deux de ses membres, dont le président du comité, sont des administrateurs indépendants au sens du rapport Afep/Medef et de la Recommandation européenne du 15 février 2005.

Un administrateur ou censeur ne peut être nommé membre du comité des comptes si un mandataire social ou administrateur salarié de Bouygues est membre du comité analogue d'une société

dans laquelle cet administrateur ou censeur exerce lui-même une fonction de mandataire social.

Actuellement, le comité des comptes est composé de Michel Rouger (président), Patricia Barbizet, Georges Chodron de Courcel et Thierry Jourdain. Michel Rouger, Patricia Barbizet et Georges Chodron de Courcel sont des administrateurs indépendants. Thierry Jourdain, l'un des deux administrateurs représentant les salariés actionnaires, a rejoint le comité en août 2007.

Le comité des comptes s'est réuni quatre fois en 2007. Le taux de présence de ses membres a été de 100 %. Le comité a vérifié la comparabilité des comptes après les changements de périmètre du Groupe, il s'est assuré du caractère suffisant du périmètre de l'audit. Il a analysé le tableau des provisions ventilées par matière et par périmètre. Les comptes trimestriels lui ont été présentés.

Le comité des comptes a également examiné les thèmes suivants :

- densité et profondeur des opérations d'audit et qualité de la documentation produite à l'occasion de l'arrêté des comptes de l'exercice 2006 ;
- intégration dans les comptes de la participation détenue par Bouygues dans Alstom, réalisée pour la première fois au 31 décembre 2006 ; à cet effet, le comité a confié une mission de valorisation et de conseil à un consultant ;
- traitement de la joint venture Alstom Hydro ;
- incidence de l'opération d'épargne salariale Bouygues Partage (traitement de la décote et de l'abondement) ;
- couverture de taux mise en place dans le cadre de l'émission obligataire d'un montant de 400 millions GBP intervenue en septembre 2006 ;

- coût du service universel chez Bouygues Telecom ;
- sanctions prononcées par les autorités de concurrence ;
- provisions constituées chez Bouygues Construction et risques chantiers ;
- apport de TPS à Canal+ ;
- incidence des investissements de Colas dans Spie Rail et de TF1 dans Groupe AB ;
- évolution et traitement comptable de divers contentieux concernant Bouygues Telecom ;
- projet contrôle interne du Groupe.

Dans le cadre de ses missions, le comité des comptes a entendu le directeur financier du Groupe, le directeur de la comptabilité et de l'audit, ainsi que les commissaires aux comptes, hors la présence des dirigeants.

5.2 Comité des rémunérations

Mis en place en 1996, le comité des rémunérations a pour mission, en s'inspirant des recommandations sur la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux de sociétés cotées formulées en janvier 2007 par l'Afep et le Medef :

- de proposer au conseil d'administration la rémunération à allouer aux mandataires sociaux, ainsi que les avantages de toute nature mis à leur disposition ;
- de définir à cet effet et de contrôler chaque année les règles de fixation de la part variable de la rémunération des mandataires sociaux en veillant à la cohérence avec l'évaluation de leurs performances et la stratégie à moyen terme de la société ;
- de définir une politique générale d'attribution des options, étant précisé que cette politique

devra prévoir la suppression de toute décote en cas d'attribution d'options aux dirigeants du Groupe, en particulier les mandataires sociaux de la société ;

- d'examiner le ou les plans de souscription ou d'achat d'actions, en faveur des mandataires sociaux et des collaborateurs ; et de transmettre une proposition au conseil d'administration portant notamment sur le choix entre options d'achat ou de souscription ;
- d'émettre des propositions sur les systèmes de rémunération et d'incitation des dirigeants du Groupe ;
- d'émettre des propositions, en cas d'attribution d'options ou d'attribution gratuite d'actions au président, au directeur général ou à un directeur général délégué, sur le nombre d'actions issues de levées d'options ou d'actions attribuées gratuitement que l'intéressé sera tenu de conserver jusqu'à la fin de ses fonctions.

• de soumettre chaque année au conseil le projet de rapport exigé par le Code de commerce :

- sur la rémunération et les avantages de toute nature consentis aux mandataires sociaux par la société et les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce ;
- sur les options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux, et levées par les mandataires sociaux et les dix salariés de la société, principaux bénéficiaires.
- sur les options consenties et levées par les salariés des sociétés contrôlées majoritairement par Bouygues.

Pour l'accomplissement de ses travaux, le comité peut entendre le président du conseil d'administration ou toute personne désignée par celui-ci.

Le comité des rémunérations est composé de deux ou trois administrateurs indépendants de la direction de la société. La présidence du comité est assurée par un administrateur indépendant au sens du rapport Afep/Medef d'octobre 2003 et de la Recommandation européenne du 15 février 2005.

Un administrateur ou censeur ne peut être nommé membre du comité des rémunérations si un mandataire social ou un administrateur salarié de Bouygues est membre du comité analogue d'une société dans laquelle cet administrateur ou censeur exerce lui-même une fonction de mandataire social.

Actuellement, le comité est composé de Pierre Barberis (président) et Patricia Barbizet. Tous deux sont des administrateurs indépendants.

Le comité des rémunérations s'est réuni deux fois en 2007. Le taux de présence a été de 100 %. Il a examiné la rémunération des mandataires sociaux et les attributions d'options qui leur ont été consenties. Il a proposé les critères servant à déterminer la partie variable de la rémunération. Il a été consulté sur la mise à jour du règlement intérieur en vue de préciser le régime des stock-options (période d'attribution, fenêtres négatives). Il a formulé des propositions en ce qui concerne la conservation par les mandataires sociaux d'une partie des actions résultant d'une levée de stock-options ; il a proposé la mise en place d'un nouveau plan d'options. Le comité a également examiné et proposé au conseil les rapports sur les rémunérations des mandataires sociaux, ainsi que sur les attributions et levées de stock-options au cours de l'exercice.

5.3 Comité de sélection des administrateurs

Le comité de sélection a été créé en juillet 1997. Il a pour mission :

- d'examiner périodiquement les questions relatives à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du conseil d'administration, en vue de faire des propositions à ce dernier ;
- d'examiner à cet effet :
 - les candidatures éventuelles à un mandat d'administrateur ou de censeur, en veillant à ce que figurent, au sein du conseil d'administration, des personnalités indépendantes de la direction et au moins deux personnalités indépendantes au sens du Rapport Afep/Medef d'octobre 2003 et de la Recommandation européenne du 15 février 2005 ;
 - les projets de création de comités d'études du conseil et proposer la liste de leurs attributions et de leurs membres ;
- de donner un avis sur les propositions de nomination, de renouvellement ou de révocation du mandat d'un directeur général ou d'un directeur général délégué présentées au conseil d'administration.

Pour l'accomplissement de ses travaux, le comité peut entendre toute personne qui lui paraît susceptible d'être candidate aux fonctions à pourvoir.

Le comité apporte une attention particulière à la compétence, à l'expérience et à la connaissance des métiers du Groupe que chaque candidat à un poste d'administrateur doit posséder pour participer efficacement aux travaux du conseil d'administration.

Le comité de sélection est composé de deux ou trois administrateurs indépendants de la direction

de la société. Aucun administrateur mandataire social ou salarié de Bouygues ne peut être membre du comité de sélection.

Ce comité est composé actuellement de Jean Peyrelevalde (président) et de François-Henri Pinault.

Le comité de sélection s'est réuni une fois en 2007. Le taux de présence a été de 100 %. Le comité a rendu un avis sur la qualification d'administrateurs indépendants de Pierre Barberis, Patricia Barbizet, Georges Chodron de Courcel, Charles de Croisset, Lucien Duroux, Michel Rouger et François-Henri Pinault. Il a donné un avis sur la candidature d'Alain Pouyat à un mandat de censeur, ainsi que sur le renouvellement des mandats d'administrateur de Lucien Duroux, Jean Peyrelevalde et SCDM. Le comité a rendu des avis positifs sur ces différents points.

5.4 Comité de l'éthique et du mécénat

Créé en mars 2001, le comité de l'éthique et du mécénat a pour mission :

- dans le domaine de l'éthique
 - de contribuer à la définition des règles de conduite ou principes d'actions qui doivent inspirer le comportement des dirigeants et des collaborateurs,
 - de proposer ou donner un avis sur des actions visant à promouvoir un comportement professionnel exemplaire dans ce domaine,
 - de veiller au respect des valeurs ou règles de conduite ainsi définies.
- dans le domaine du mécénat
 - de définir les règles ou recommandations que devra suivre Bouygues en matière de mécénat,

- de donner son avis au président du conseil d'administration sur les actions de mécénat proposées par Bouygues, lorsqu'elles représentent un engagement financier significatif,

- de vérifier la mise en œuvre de ses recommandations et la conduite de ces actions.

Le comité transmet également au conseil un avis sur le rapport prévu par l'article L. 225-102 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société.

Le comité de l'éthique et du mécénat est composé de trois ou quatre administrateurs. La présidence du comité est assurée par un administrateur indépendant de la direction de la société.

Actuellement, le comité est composé de Lucien Duroux (président), François-Henri Pinault, Michel Derbesse et Jean-Michel Gras. Jean-Michel Gras, l'un des deux administrateurs représentant les salariés actionnaires, a rejoint le comité en février 2007. Lucien Duroux et François-Henri Pinault sont des administrateurs indépendants.

Le comité de l'éthique et du mécénat s'est réuni trois fois en 2007. Le taux de présence des membres a été de 92 %. Après examen des nombreux dossiers proposés à Bouygues, le comité a donné un avis favorable au lancement ou à la poursuite de 31 actions de mécénat dans le domaine des activités humanitaires, médicales, sociales et culturelles.

6 • Rémunération des mandataires sociaux

Les principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont décrits dans le rapport sur les rémunérations figurant ci-après en pages 127 à 130 ; ils font partie du présent rapport.

1 • Procédures de contrôle interne mises en place par la société

Introduction

Bouygues et ses filiales sont particulièrement sensibles à l'importance du contrôle interne, processus contribuant à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des principaux objectifs du Groupe.

Les organes et procédures du contrôle interne participent ainsi à l'identification, à la prévention et à la maîtrise des principaux facteurs de risques de nature à contrarier la réalisation des objectifs du Groupe.

Si le contrôle interne vise de façon générale la réalisation des objectifs opérationnels du Groupe, il a également pour objet de veiller à ce que les actes de gestion ou la réalisation des opérations, ainsi que le comportement des collaborateurs, s'inscrivent dans le cadre du respect de la réglementation et des règles et principes directeurs auxquels la société Bouygues souhaite voir se conformer les sociétés de son Groupe.

C'est bien évidemment dans les domaines comptables et financiers que le contrôle interne trouve une large application, compte tenu de l'importance majeure que peuvent revêtir la qualité et la fiabilité des états comptables et financiers dans le Groupe.

Comme tout système de contrôle, celui mis en place par Bouygues ne peut cependant fournir une garantie totale à l'entreprise quant à sa capacité d'atteindre ses objectifs.

À la suite de la loi de sécurité financière (LSF), l'AMF a créé un groupe de place qui a élaboré en octobre 2006 un cadre de référence de contrôle

interne susceptible d'être utilisé par les sociétés cotées françaises.

En janvier 2007, une recommandation de l'AMF préconisait l'utilisation de ce cadre de référence.

C'est dans ce contexte, et en s'appuyant sur le nouveau cadre de référence, que la société Bouygues a souhaité lancer un projet transverse réunissant l'ensemble des métiers du groupe Bouygues afin de réfléchir sur ses dispositifs de contrôle interne.

La démarche du groupe Bouygues intègre les deux volets du cadre de référence :

- les "Principes généraux" du cadre de référence,
- le "Guide d'application" relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière.

C'est ainsi que le groupe Bouygues a créé deux groupes de travail réunissant des représentants de chaque métier, l'un travaillant sur les "principes généraux" de contrôle interne, l'autre sur les aspects liés à "l'information comptable et financière". Les principaux objectifs poursuivis à travers la mise en place de ces groupes de travail consistent à :

- mieux définir ou compléter les grands principes du contrôle interne du Groupe,
- mieux identifier les bonnes pratiques communes aux différents métiers,
- traiter de façon homogène les sujets transverses importants.

Chaque métier est appelé à compléter cette approche Groupe par une réflexion propre destinée à traiter des aspects spécifiques de son dispositif de contrôle interne.

Le projet "Contrôle interne" du groupe Bouygues, lancé en septembre 2007, sera mis en œuvre progressivement (sur une période d'environ trois ans).

Une fois les travaux des groupes de travail achevés, il s'agira ensuite d'examiner le degré d'application des principes clés qui auront été retenus, de définir des objectifs de progrès et d'assurer le suivi des actions qui auront été décidées.

1 • Le processus de contrôle interne du Groupe

1.1 Environnement général de contrôle interne

La société mère et ses principaux dirigeants s'attachent à créer un environnement propice à la sensibilisation des collaborateurs du Groupe au besoin de contrôle interne.

Dans le domaine du respect de l'éthique et de l'intégrité, le président-directeur général passe régulièrement des messages forts auprès des principaux dirigeants du Groupe sur la nécessité d'adopter, à tous les niveaux, des comportements irréprochables, ce qui intègre à la fois le respect des lois et règlements en vigueur, mais également le respect des valeurs du Groupe.

Il le fait, tout d'abord, au sein du conseil de Groupe, instance regroupant une fois par trimestre les principaux dirigeants, mais également, dans le cadre de l'Institut du Management Bouygues (IMB) qui organise, tous les mois, un séminaire "Développement des Valeurs Bouygues" destiné à sensibiliser les cadres dirigeants à la nécessité de respecter, en toutes circonstances, les lois et règlements, ainsi que les règles éthiques qui fondent l'état d'esprit du Groupe. Le président-directeur général de Bouygues, ainsi que certains membres de la direction générale, interviennent systématiquement lors de ces séminaires.

Le secrétaire général du Groupe anime périodiquement des séminaires à destination des cadres, axés plus spécifiquement sur un rappel de la

réglementation applicable dans différents domaines en lien avec les problématiques juridiques rencontrées par les métiers.

Le conseil d'administration de Bouygues s'est doté d'un comité de l'éthique et du mécénat. Celui-ci a notamment pour mission :

- de contribuer à la définition des règles de conduite ou principes d'actions qui doivent inspirer le comportement des dirigeants et des collaborateurs,
- de proposer ou donner un avis sur des actions visant à promouvoir un comportement professionnel exemplaire dans ce domaine,
- de veiller au respect des valeurs ou règles de conduite ainsi définies.

Le comité de l'éthique et du mécénat de Bouygues est composé de quatre administrateurs. La présidence du comité est assurée par un administrateur indépendant.

Pour l'accomplissement de ses travaux, le comité peut entendre le président du conseil d'administration ou toute personne désignée par celui-ci.

La société mère a souhaité aller plus loin dans cette démarche de progrès continu et a élaboré et diffusé le code d'éthique du Groupe. Dans ce code d'éthique, Bouygues affirme les valeurs essentielles qu'elle entend respecter et voir respecter par ses collaborateurs dans leur vie professionnelle. La création de ce code participe à l'objectif d'amélioration des comportements et vise à aider les collaborateurs à se déterminer en face de situations concrètes par référence à des principes clairs et précis.

- Le maintien d'un haut niveau de compétence des collaborateurs de la société Bouygues et du Groupe constitue également un objectif de la société mère, car il contribue à créer un environnement favorable au contrôle interne.

Bouygues s'attache, en conséquence, à mettre en place une politique volontariste de formation de ses collaborateurs, tout en cherchant à fidéliser ses principaux collaborateurs afin de maintenir un niveau d'expérience et de connaissance de l'entreprise propice à la transmission de la culture et des valeurs du Groupe.

En animant l'Institut du Management Bouygues, la société mère contribue de façon significative, par le biais des séminaires qu'elle organise, à former les principaux cadres du Groupe tout en leur transmettant les exigences et les attentes de l'entreprise tant en termes de compétences que d'état d'esprit.

- Plus généralement, la philosophie que la société mère souhaite faire partager par les métiers est celle d'un Groupe où les dirigeants sont proches de leurs principaux collaborateurs et mettent en œuvre une gestion transparente, prudente et rigoureuse.

Ces principes sont rappelés au niveau du comité de direction générale, puis relayés dans les métiers à tous les niveaux (conseil d'administration, direction générale, comité de direction). Les grandes décisions prises au plus haut niveau par le Groupe (UMTS, droits télévisuels du football, etc.) s'inspirent toujours de cette gestion rigoureuse et prudente et servent de référence pour la gestion quotidienne des métiers.

- La société mère joue également un rôle dans la politique de gestion des ressources humaines au niveau du groupe Bouygues.

Ainsi, le directeur général adjoint des Ressources humaines et Administration du groupe Bouygues anime et coordonne le comité ressources humaines Groupe qui constitue un maillon essentiel de la transmission des valeurs du Groupe.

La charte des ressources humaines de Bouygues contribue à la transmission de la culture du Groupe en rappelant que le développement de l'entreprise repose essentiellement sur les hommes.

De leur côté, les métiers ont engagé depuis plusieurs années un très important travail destiné à mieux maîtriser les risques inhérents à leurs activités. Ils se sont dotés d'organes et de procédures contribuant au développement du contrôle interne au sein du Groupe.

1.2 Objectifs/activités et procédures de contrôle - Risques

1.2.1 Objectifs/Cycle de management

La mise en place des procédures de contrôle interne est liée à la définition d'objectifs compatibles avec les risques auxquels le Groupe est confronté.

- La définition des objectifs généraux du Groupe est appréhendée à travers le cycle de management, processus qui permet à la direction générale du Groupe de participer, en amont, à la définition des stratégies de chaque métier, d'approuver les plans qui s'inscrivent dans ce cadre stratégique, puis de suivre en cours d'exercice la réalisation progressive des objectifs.

Les principes du cycle de management sont directement applicables dans toutes les structures du Groupe, permettant ainsi une construction solide et structurée de l'ensemble.

Ce processus itératif permet à la direction générale du Groupe de s'assurer en permanence de la cohérence des objectifs avec les stratégies, de contrôler les décalages éventuels entre les réalisations et les objectifs et d'anticiper les mesures à mettre en place au niveau du Groupe ou des métiers pour y remédier (besoins de financement, recadrages, etc.).

Il vise également à mettre à la disposition de la direction générale du Groupe et du conseil d'administration de la société Bouygues, tous les éléments d'informations nécessaires à la prise de décisions.

Les principaux membres de la direction générale de la société mère sont présents au sein des conseils d'administration des différentes sociétés de tête des métiers qui arrêtent les orientations stratégiques et les plans.

a) Plan stratégique et plan d'affaires

En tenant compte des orientations générales du Groupe et de ses caractéristiques propres, chaque métier définit ses orientations stratégiques à moyen terme (horizon de trois ans). Le plan stratégique est présenté à la direction générale Groupe par chaque direction générale métier, ainsi qu'au conseil d'administration de Bouygues de juin.

Les plans d'actions qui en découlent permettent ensuite d'établir les plans d'affaires sur trois ans, qui sont présentés à la direction générale Groupe par chaque direction générale métier, ainsi qu'au conseil d'administration de Bouygues de décembre.

Un réajustement des plans d'affaires est effectué en mars, pour prendre en compte l'arrêté comptable de l'exercice écoulé et faire ressortir toute éventuelle évolution significative par rapport au plan initial.

b) Plan annuel

Dans le cadre du plan d'affaires de décembre, la première année fait l'objet d'un plus grand détail et constitue un engagement de chaque métier vis-à-vis de la direction générale Groupe dénommé le plan annuel.

Un premier point d'avancement du plan annuel ("actualisation") pour l'année en cours est effec-

tué en juin à l'occasion de la présentation du plan stratégique à la direction générale Groupe.

Une deuxième actualisation a lieu en novembre et est intégrée dans le nouveau plan d'affaires.

- À côté des objectifs généraux du Groupe, la société mère se fixe également des objectifs plus spécifiques qui concernent, en particulier, la fiabilité des informations financières, élément essentiel pour une société cotée, ou encore la conformité aux lois et règlements, lesquels sont une condition déterminante de la réussite du Groupe.

1.2.2 Activités et procédures de contrôle

Le contrôle interne suppose l'identification et l'analyse des facteurs susceptibles de contrarier la réalisation des objectifs (notion de risques) et parfois la mise en place de moyens visant à les maîtriser. Il se caractérise par l'existence d'organes ou de structures exerçant des missions de contrôle interne, ainsi que par la mise en place de normes et procédures de contrôle.

a) Risques majeurs généraux

Les différents comités (risques majeurs - QSE - développement durable)

La société mère, dans le cadre de sa politique de maîtrise des risques majeurs, avait mis en place une structure - le comité de management des risques majeurs - dont la mission consistait à renforcer et mieux organiser la démarche de gestion des risques majeurs au sein des différents métiers.

Ce comité, qui a existé jusqu'en 2005, a pleinement rempli sa fonction puisque tous les métiers ont été sensibilisés et ont mis en place des procédures et/ou structures pour la gestion des risques majeurs (analyses des risques, gestion des crises, formations, etc.).

Les principales questions examinées par les métiers dans le cadre de la maîtrise de leurs risques majeurs concernent en général (en fonction des activités) :

- les risques technologiques,
- les risques environnementaux,
- la santé des personnes,
- la protection des actifs stratégiques.

Fin 2005, Bouygues a pris une nouvelle initiative en créant une direction du développement durable sous la responsabilité d'Olivier Bouygues. Sa vocation est d'aider les métiers à partager les meilleures pratiques, de sensibiliser et de former des collaborateurs, d'assister et de conseiller les représentants développement durable des métiers dans leurs réflexions. La société Bouygues joue également son rôle d'animation en matière de QSE. Elle anime deux comités réunissant régulièrement, les responsables métiers sur ces questions jugées essentielles pour la société mère.

Les principes directeurs de management des risques majeurs

La société mère a élaboré des principes directeurs du management des risques majeurs du Groupe, auxquels les filiales doivent se conformer, étant entendu que la société mère entend laisser aux filiales la pleine responsabilité de la gestion de leurs risques, la direction générale n'intervenant que de façon exceptionnelle.

Ces principes directeurs incitent les filiales à mettre en place un processus de maîtrise des risques respectant les étapes suivantes :

- identification et classement des risques ;
- évaluation, sélection, hiérarchisation des risques ;
- traitement, maîtrise, suivi et contrôle des risques.

Ces principes directeurs incitent également les filiales à mettre en place un dispositif de gestion de crise, incluant la définition de seuils d'alerte et l'organisation d'un système d'astreinte. La plupart des filiales ont mis en place un tel dispositif. À titre d'exemple, chez TF1, le système "Réagir" a pour objectif de définir les schémas de reprise des processus clés en cas de perturbations.

Aspects juridiques

Le secrétariat général Groupe assure des missions de suivi juridique des enjeux Groupe.

Dans ce cadre, le secrétaire général et les juristes de la société mère peuvent intervenir ponctuellement aux côtés des métiers dans la gestion des grands contentieux ou des grands dossiers ayant un impact au niveau du Groupe.

Le secrétaire général de Bouygues anime le comité juridique Groupe qui réunit les directeurs juridiques des métiers. Il joue ainsi un rôle d'animation et de contrôle de la filière juridique Groupe.

Le secrétaire général est également le responsable de l'éthique du Groupe.

Au niveau de la société mère, en dehors des pouvoirs de représentation appartenant aux mandataires sociaux (président-directeur général, directeurs généraux délégués) il existe un système de délégations de pouvoirs formalisé (délégations écrites) et centralisé.

Ainsi, certaines délégations sont données directement par le président-directeur général à certains bénéficiaires dans des domaines d'activités très clairement identifiés (exemple : Alain Pouyat, directeur général Informatique et Technologies nouvelles, bénéficie de pouvoirs étendus pour représenter la société dans son domaine d'activité).

Par ailleurs, Olivier Poupart-Lafarge, directeur général délégué, confie des délégations assez larges à ses principaux collaborateurs (directions

fonctionnelles) pour l'exercice de leurs fonctions respectives (exemples : Jean-Claude Tostivin, directeur général adjoint Ressources humaines et Administration Groupe ; Lionel Verdouck, directeur général adjoint Trésorerie et Finances).

Enfin, Olivier Poupart-Lafarge peut confier également à certains collaborateurs des délégations spéciales pour l'exécution de missions limitées.

Assurances

La direction centrale Risques et Assurances du Groupe joue un rôle d'assistance, de conseil et de soutien aux filiales du Groupe. Elle intervient également en ce qui concerne le contrôle interne appliqué à la gestion des risques.

Grâce à sa vision globale de la politique d'assurance des différents métiers, la direction centrale Risques et Assurances met en place des assurances Groupe en complément des assurances souscrites au niveau des métiers.

La direction centrale Risques et Assurances veille à ce que les filiales aient des polices souscrites auprès de compagnies de premier ordre et présentant un niveau de couverture, de franchise et de prime en adéquation avec le risque couru.

Par ailleurs, la direction centrale Risques et Assurances assume la gestion directe des assurances du pôle Finagestion.

b) Risques spécifiques aux métiers

Cette problématique est examinée au niveau de chacun des métiers qui mettent en place les procédures appropriées en fonction de la nature des risques identifiés.

Ces risques spécifiques peuvent être de nature très différente selon les métiers. À titre d'exemple, il peut s'agir de risques liés à la réglementation (TF1, Bouygues Telecom), de risques liés à la santé publique (Bouygues Telecom), de risques

technologiques (TF1, Bouygues Telecom), de risques liés à la concurrence (Bouygues Telecom), de risques environnementaux (Colas, Bouygues Immobilier) ou encore de risques pays.

Par ailleurs, les métiers mettent en place des procédures d'engagement très formalisées de nature à assurer une meilleure maîtrise de l'engagement commercial.

Ainsi, en fonction du niveau des engagements financiers ou du montant des travaux ou encore en tenant compte des enjeux techniques, les différentes entités de Bouygues Construction sont dans l'obligation de présenter leur dossier et de solliciter l'accord de la direction générale de Bouygues Construction.

C'est également le cas chez Colas où une très forte culture de la décentralisation s'accompagne d'un dispositif de contrôle des engagements, tant au niveau des engagements commerciaux (soumission des projets à des "commissions de marchés") que pour les opérations de croissance externe, lesquelles doivent faire l'objet d'une présentation et d'un accord préalable de la direction générale de Colas et même parfois du conseil d'administration.

Chez TF1, une attention particulière est portée au processus d'achat qui peut générer des engagements très importants (par exemple : contrats d'achats de droits). Ces contrats suivent un circuit de validation très précis intégrant les différents services et parfois la direction générale en fonction du montant de l'engagement et de la nature du contrat.

Chez Bouygues Telecom, des enjeux très importants sont liés aux offres commerciales et c'est la raison pour laquelle celles-ci sont examinées par un comité des offres auquel participe la direction générale de la société. Un comité dit de "bilan des offres" assure également un suivi des offres

commerciales proposées et contrôle les résultats au regard des prévisions initiales.

Toujours chez Bouygues Telecom, de nombreux investissements ont été réalisés en 2007 pour assurer la redondance des éléments techniques majeurs du réseau. La société met en place des plans de continuité de nature à garantir autant que possible un maintien du service pendant le traitement d'un dysfonctionnement.

Chez TF1, il faut préciser l'importance du rôle de :

- la direction de l'Antenne, avec le contrôle de la conformité des programmes et le respect des obligations du cahier des charges ;
- la direction des Technologies et Moyens internes, au travers de la maîtrise de la diffusion et de sa sécurisation par le biais d'un site secours externe et protégé opérationnel pour trois processus clés : la diffusion des programmes, la fabrication des journaux télévisés, l'élaboration des écrans publicitaires.

Par ailleurs, périodiquement, le conseil d'administration de Bouygues examine les grands risques du Groupe et se voit soumettre un rapport présentant une cartographie des principaux risques, lesquels font l'objet d'une hiérarchisation.

Enfin, tel ou tel risque métier pourra faire l'objet d'une mission d'audit spécifique à la demande de la direction générale Groupe (audit externe ou audit interne par la direction Audit du métier).

c) Contrôle de gestion

L'organisation du contrôle de gestion permet une approche globale de telle sorte qu'aucune société du Groupe n'échappe au processus de contrôle. Les sociétés qui ne sont pas rattachées à un métier sont gérées au niveau de la société mère.

Par ailleurs, la société mère effectue un contrôle de gestion à son niveau et au niveau du Groupe à travers différents types de procédures.

Les principes de fonctionnement entre la société mère et les métiers ont été regroupés dans un document de synthèse élaboré en 2001 par la direction centrale Stratégies et Développement, dont une mise à jour a été effectuée en 2005. Ce guide sert de référentiel pour l'ensemble des métiers.

Contrôle de gestion de la société mère

Un budget annuel des dépenses de la société est établi par la direction centrale Stratégies et Développement en étroite collaboration avec les directions de la société mère.

Le contrôle des dépenses de structure engagées est effectué chaque mois pour permettre d'identifier rapidement les écarts par rapport au budget et d'en faire l'analyse.

Cette analyse permet d'identifier les écarts qui impliquent de remettre en cause la prévision annuelle.

Deux fois par an, la direction centrale Stratégies et Développement effectue une actualisation du budget des dépenses de l'année en cours en liaison avec les directions concernées.

Reporting Groupe

La société mère exerce un contrôle systématique sur la gestion de ses filiales par le biais du plan annuel et des actualisations, ainsi qu'à travers les tableaux de bord mensuels. Ces derniers sont communiqués directement à la direction générale Groupe et centralisés au niveau de la direction centrale Stratégies et Développement, qui joue un rôle pivot dans le contrôle de gestion du Groupe.

Ces tableaux de bord mensuels qui remontent à la société mère sont ceux-là mêmes qui sont

établis par les métiers à destination des directions générales métiers.

Trimestriellement, ces tableaux de bord se doublent des résultats comptables.

Ainsi, le cycle de management et les procédures de contrôle et de *reporting* permettent un suivi et un dialogue permanent avec les métiers. Des recadrages peuvent être opérés, la société mère se trouve en mesure de contrôler la gestion des filiales et d'intervenir en amont dans les décisions stratégiques.

Projets métiers

Au niveau des métiers, le contrôle de gestion s'exerce également à travers les services dédiés et les systèmes d'information spécifiques mis en place. À titre d'exemple, Bouygues Construction a poursuivi, en 2007, le projet Édifice qui a pour objectif de moderniser la gestion financière des chantiers ainsi que d'améliorer le contrôle budgétaire et le *reporting* par le biais de la mise en place d'un nouveau logiciel. L'année 2008 devrait être l'année du déploiement de ce logiciel dans toutes les entités du groupe Bouygues Construction.

d) Trésorerie et finances

La direction Trésorerie et Finances de la société mère définit et veille à l'application de principes de bonne gestion au niveau du Groupe. Elle joue un rôle d'animation et de coordination.

Les principes de fonctionnement concernent en particulier les centrales de trésorerie "Bouygues Relais" et "Uniservice" qui sont gérées au niveau de la société mère, ainsi que les centrales de trésorerie des métiers. Ils s'appliquent également en matière de financement des filiales.

Les règles essentielles de gestion prudente concernent en particulier la sécurité interne (double signature pour les paiements, etc.), la sécurité externe (chèques sécurisés, paiement par BOR,

etc.), le principe de liquidité (lignes de crédit confirmées, placement de la trésorerie, etc.), la qualité des contreparties, les dispositions des conventions de crédit (absence de *covenants*, etc.), ainsi que l'appréciation et la couverture éventuelle des risques de taux de change.

L'amélioration de la gestion de la trésorerie et la maîtrise des risques financiers constituent également une préoccupation des métiers. À titre d'exemple, la direction de la Trésorerie de Bouygues Construction a déployé en 2006 un nouveau progiciel (Amelis) visant à renforcer la maîtrise de l'exposition du groupe Bouygues Construction en matière d'encours d'engagement par signature (avals, cautions, garanties, etc.).

e) Audit interne

L'audit constitue un outil d'analyse, de contrôle et d'information qui joue un rôle essentiel dans l'analyse et le contrôle des risques. Les métiers sont conscients de l'importance de l'audit interne au point qu'ils ont souhaité se doter de structures permanentes d'audit interne.

Chaque métier dispose désormais d'un service audit interne structuré exerçant des missions dans des domaines très variés (gestion, finance, etc.).

La réalisation des missions s'effectue suivant une méthodologie rigoureuse. Chaque mission d'audit donne lieu à l'établissement d'un rapport comportant une analyse et des recommandations, lesquelles font l'objet d'un suivi.

Il existe également au niveau de la société mère une direction centrale Audit Groupe qui effectue des audits auprès des métiers dans le domaine informatique, à la demande de la direction générale du Groupe ou à la demande de la direction générale d'un métier.

f) Dispositif d'alerte professionnelle

Un dispositif d'alerte professionnelle existe au sein du groupe Bouygues. Ce dispositif vise à permettre aux collaborateurs du Groupe de signaler des irrégularités en matière d'éthique.

Ce dispositif a été mis en conformité avec les préconisations de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil). Conformément à la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005 relative au rôle des administrateurs, il fonctionne sous le contrôle du comité des comptes, mais aussi du comité de l'éthique du conseil d'administration.

1.3 Information et communication

La production et la diffusion d'information, tant en interne que vis-à-vis des tiers, participe largement au développement du contrôle interne.

Les systèmes d'information mis en place permettent de gérer et contrôler l'activité. La communication contribue à la fois à sensibiliser les collaborateurs à l'importance du contrôle et à transmettre en dehors du Groupe des informations fiables, pertinentes et conformes aux exigences légales.

1.3.1 Communication interne

La direction centrale Communication participe activement à la diffusion de l'information auprès des collaborateurs du Groupe. Elle contribue ainsi à l'affirmation de l'identité du Groupe et joue un rôle fédérateur auprès des collaborateurs du groupe Bouygues.

Rattachée directement au président-directeur général de Bouygues, elle est notamment en charge de la lettre d'information bimensuelle *Challenger Express* destinée aux directeurs et chefs de services et du magazine *Le Minorange* (publication bi-annuelle) qui constituent le véritable trait d'union

de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Elle pilote également e.by et e.bysa, les portails intranet du groupe Bouygues et de la société mère, qui permettent d'accéder en temps réel à de très nombreuses informations et constituent un véritable outil de travail pour les collaborateurs du Groupe et de la société Bouygues.

La direction centrale Communication Groupe édite également L'Abrégé (synthèse annuelle des informations financières sur les comptes), une brochure diffusée tant à l'extérieur du Groupe qu'auprès des cadres et Etam.

Le conseil de Groupe, qui réunit quatre fois par an les principaux managers et directeurs du Groupe, joue également un rôle essentiel dans la communication interne et participe à la transmission de la culture et des valeurs du Groupe. Il constitue un vecteur important permettant à la direction générale du Groupe de transmettre l'information et les messages essentiels aux principaux dirigeants du Groupe.

1.3.2 Communication externe

La direction centrale Communication Groupe développe son action en lien avec les métiers avec lesquels elle travaille en étroite collaboration selon le principe de l'information réciproque.

Les principales missions de la direction consistent :

- à gérer l'image du Groupe (relations presse, relations publiques, mécénat-sponsoring, etc.),
- à transmettre à la direction générale et aux managers du Groupe les informations provenant de sources externes.

2 • Le processus de contrôle relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

2.1 Direction centrale Consolidation

Au sein de la société mère, il existe une direction centrale Consolidation-Comptabilité. Cette direction est dans la hiérarchie d'Olivier Poupert-Lafarge, directeur général délégué. Cette direction a notamment pour mission de définir et d'implanter des règles et méthodes de consolidation homogènes pour le Groupe et d'assister les métiers dans leur gestion consolidée. Elle établit aussi les comptes individuels de la société mère.

La consolidation s'effectue sur une base trimestrielle selon la méthode des paliers. Chaque métier consolide à son niveau, selon des méthodes identiques définies par la direction centrale qui effectue la consolidation globale des comptes du Groupe.

L'outil principal utilisé pour la consolidation des comptes aux différents niveaux est un logiciel spécifique édité par une société spécialisée. Il est utilisé par un très grand nombre de sociétés cotées. Ce logiciel est utilisé au niveau de tous les métiers dans le cadre de la consolidation par paliers. L'utilisation de cet outil de consolidation permet d'exercer un contrôle rigoureux sur l'élaboration des comptes qui sont ainsi régis par des procédures normées.

En dehors du système comptable informatisé, la direction centrale Consolidation s'est dotée il y a plusieurs années d'un manuel des règles et procédures de consolidation regroupant les principes essentiels applicables par l'ensemble du Groupe en matière de consolidation. Ce manuel constitue un outil important permettant de servir de cadre de référence pour l'établissement des

comptes consolidés. Dans le cadre de la mise en place des nouvelles normes IAS-IFRS, un site intranet dédié a été créé par la direction centrale Consolidation qui énonce les différents principes et options applicables dans le Groupe.

La direction centrale Consolidation assure, par ailleurs, une mission d'animation et de coordination en diffusant régulièrement auprès des métiers les règles et méthodes applicables (organisation de séminaires, envoi de lettres-circulaires, etc.) et contribue ainsi à maintenir la cohérence du système d'élaboration des comptes consolidés. Tel a été le cas pour la mise en place des nouvelles normes IAS-IFRS.

La société utilise un logiciel comptable d'engagement et de contrôle des dépenses (Adamau), ainsi qu'un logiciel comptable de contrôle des notes de frais (Ulysse), qui permettent l'application de procédures formalisées et sécurisées pour les engagements de dépenses.

2.2 Comité des comptes

Le conseil d'administration de la société Bouygues s'est doté d'un comité des comptes en 1995. Le comité des comptes a notamment pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes adoptées pour l'établissement des comptes et de vérifier les procédures internes de collecte et de contrôle des informations concourant à l'établissement des comptes.

En sus de ses vérifications générales et régulières, le comité sélectionne des sujets particuliers auxquels il réserve un examen approfondi. Ainsi, il peut examiner les conséquences d'opérations de cession ou de croissance externe. Il vérifie le traitement comptable des risques encourus par les différentes sociétés du Groupe, notamment les risques pays et, chez Bouygues Construction, le traitement des risques que recèle l'exécution de certains chantiers. Le comité accorde une atten-

tion particulière aux changements de méthodes comptables et, à ce titre, procède à un examen régulier des décisions et mesures prises pour mettre en œuvre les nouvelles normes IAS-IFRS.

Présidé par un administrateur indépendant, il se réunit régulièrement (quatre fois en 2007). Ce comité des comptes s'entretient avec les commissaires aux comptes hors la présence des représentants de la société. Il peut présenter tout rapport et émettre des avis à destination du conseil d'administration. En 2007, les commissaires aux comptes lui ont remis et commenté les documents de synthèse de leurs travaux qui traitaient également du contrôle interne.

Il en va de même au niveau des conseils d'administration des grandes filiales qui ont créé un comité des comptes.

2.3 Communication financière

La communication financière (relations avec les investisseurs et les analystes financiers) est, quant à elle, assurée par la direction générale Trésorerie et Finances qui communique au marché les informations dont il a besoin et reste en permanence à l'écoute des actionnaires et des analystes.

Une grande attention est portée au document de référence qui est considéré par le Groupe comme un vecteur majeur de sa communication.

2.4 Pilotage

Les systèmes de contrôle interne doivent eux-mêmes être contrôlés à travers des évaluations périodiques.

Le principal organe qui est impliqué dans ces opérations de pilotage est le comité des comptes de Bouygues.

Le règlement intérieur du conseil d'administration prévoit en effet que le comité des comptes a

notamment pour mission de "*vérifier les procédures internes de collecte et de contrôle des informations concourant à l'établissement des comptes*".

Le conseil d'administration a également déjà confié à un membre de la direction générale, Philippe Montagner, une mission générale relative aux grands risques du Groupe qui intègre une mission d'appréciation de la prise en compte des risques des différentes entités du Groupe.

L'actuel projet transverse du groupe Bouygues sur le contrôle interne devrait permettre de dégager des axes de progrès en la matière.

Le président du conseil d'administration

III • Contrôle par les commissaires aux comptes

1 • Commissaires aux comptes titulaires

Mazars & Guérard (groupe Mazars), 61 rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie, représenté par Gilles Rainaut, nommé dans ses fonctions de commissaire aux comptes lors de l'assemblée générale du 10 juin 1998 (1^{er} mandat), et renouvelé pour une durée de six exercices par l'assemblée générale du 22 avril 2004.

Mazars & Guérard est membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris.

Ernst & Young Audit, Faubourg de l'Arche, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-La Défense Cedex, représenté par Jean-Claude Lomberget, nommé dans ses fonctions de commissaire aux comptes lors de l'assemblée générale du 24 avril 2003 (1^{er} mandat), pour une durée de six exercices.

Ernst & Young Audit est membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles.

2 • Commissaires aux comptes suppléants

Thierry Colin (groupe Mazars), nommé dans ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant lors de l'assemblée générale du 25 mai 2000 (1^{er} mandat), et renouvelé pour une durée de six exercices par l'assemblée générale du 22 avril 2004.

Christian Mouillon (groupe Ernst & Young), nommé dans ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant lors de l'assemblée générale du 24 avril 2003 (1^{er} mandat), pour la même durée que le mandat de Ernst & Young Audit.

3 • Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

Les honoraires versés à chaque commissaire aux comptes et aux membres de leur réseau par Bouygues et l'ensemble des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale figurent en note 22 des comptes consolidés (page 205 du présent document).

Rémunérations des mandataires sociaux

et attributions d'options aux mandataires sociaux et collaborateurs du Groupe

1 • Rapport sur les rémunérations

(articles L. 225-102-1 et L. 225-37 dernier alinéa, du Code de commerce)

1.1 • Les principes et règles de détermination des rémunérations accordés aux mandataires sociaux

Le conseil d'administration a arrêté comme suit les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

Le conseil d'administration a pris en compte dès l'exercice 2007 les recommandations Afep/Medef qui ont été publiées en janvier 2007 et qui traitent des rémunérations des dirigeants, mandataires sociaux de sociétés cotées.

Rémunération fixe et avantages en nature

Les règles de détermination de la rémunération fixe ont été définies en 1999 et ont été appliquées depuis de façon constante.

La rémunération fixe est déterminée en prenant en compte le niveau et la difficulté des responsabilités, l'expérience dans la fonction, l'ancienneté dans le Groupe, ainsi que les pratiques relevées dans les groupes ou dans les entreprises exerçant des activités comparables.

Les avantages en nature consistent en la mise à disposition d'une voiture de fonction, à laquelle s'ajoute, pour Martin Bouygues et Olivier Bouygues, la mise à disposition pour des besoins personnels d'une partie du temps d'une assistante de direction et d'un chauffeur-agent de sécurité.

Rémunération variable

Les règles de détermination de la rémunération variable ont également été arrêtées en 1999 et n'ont pas été modifiées jusqu'en 2007. Le conseil a décidé en février 2007 de modifier les critères de la rémunération variable, en tenant compte des recommandations Afep/Medef.

La rémunération variable est individualisée : le conseil a défini pour chaque dirigeant des critères de détermination de la rémunération variable et plafonné celle-ci à un pourcentage de la rémunération fixe. Le plafond a été fixé à un pourcentage de la rémunération fixe qui varie lui aussi selon le dirigeant concerné. Les critères ont été retenus en tenant compte de la fonction confiée au mandataire social et du métier dans lequel il exerce son activité.

La rémunération variable est fondée sur les performances de l'entreprise dirigée par le mandataire social et/ou celle du Groupe, celles-ci étant déterminée par référence à des indicateurs économiques significatifs.

- Progression du résultat opérationnel courant.
- Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Bouygues.
- Cash-flow libre, avant BFR, de Bouygues.
- Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de la filiale dirigée par le mandataire social (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas, TF1 ou Bouygues Telecom).
- Cash-flow libre avant BFR de la filiale dirigée par le mandataire social (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas, TF1 ou Bouygues Telecom).

Chaque mandataire social se voit appliquer une sélection de ces critères. Chaque critère détermine une partie de la rémunération variable. Ces informations figurent dans le tableau inclus dans le paragraphe 1.2 ci-après.

En cas de circonstances exceptionnelles, le conseil d'administration, après avis du comité des rémunérations, s'est réservé la faculté d'attribuer une prime exceptionnelle.

Autres informations sur les rémunérations

Les rémunérations sont versées par Bouygues à l'exception de celle d'Alain Dupont, qui a été rémunéré directement par Colas, et à l'exception de celles de Martin Bouygues et Olivier Bouygues, facturées par SCDM à Bouygues dans le cadre de la convention régissant les relations entre Bouygues et SCDM, qui a été soumise à la procédure des conventions réglementées.

Les rémunérations versées par Bouygues font l'objet de refacturation auprès des filiales lorsque la personne y exerce des fonctions de dirigeant (F. Bertière : Bouygues Immobilier ; Y. Gabriel : Bouygues Construction ; P. Le Lay : TF1).

Conformément au guide d'élaboration des documents de référence du 27 janvier 2006 publié par l'Autorité des marchés financiers, les salaires versés aux deux administrateurs qui représentent les salariés actionnaires, et qui ont un contrat de travail avec Bouygues ou l'une de ses filiales, ne sont pas communiqués.

Retraite additive

Les mandataires sociaux et administrateurs salariés bénéficient du régime de retraite additive mis en place pour les membres du comité de direction générale du Groupe, soit 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Il est précisé que le Groupe n'est pas conduit à constituer des provisions au titre de ce régime additif, ce dernier ayant la forme d'un contrat d'assurance souscrit auprès d'un assureur extérieur au Groupe. Cette retraite additive a été soumise à la procédure des conventions réglementées.

Indemnités de séparation

La société et ses filiales n'ont souscrit aucun engagement et n'ont consenti aucune promesse relative à l'octroi d'une indemnité de départ au bénéfice du président, des directeurs généraux délégués ou des administrateurs salariés.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'indemnité de séparation, il est précisé qu'un administrateur qui est salarié de la société bénéficie de la convention collective applicable (pour Bouygues SA, la convention collective des cadres du bâtiment de la région parisienne) et donc des indemnités prévues par celle-ci dans le cas où il est mis fin à un contrat de travail. Un dirigeant, dont le contrat de travail est suspendu pendant la durée de son mandat social, bénéficie également de la convention collective applicable dès que son contrat de travail entre à nouveau en vigueur lors de la cessation dudit mandat. Le conseil a prévu à cet égard que la durée du mandat social soit prise en considération pour déterminer l'ancienneté, et les droits en résultant, dans le cadre du contrat de travail à nouveau en vigueur. L'administrateur salarié ou ce dirigeant est donc susceptible de recevoir les indemnités prévues par ladite convention en cas de licenciement, de départ ou de mise à la retraite. Martin Bouygues, président-directeur général, et Olivier Bouygues, directeur général délégué, ne bénéficieront pas de telles indemnités en cas de cessation de leurs mandats. En revanche, Olivier Poupart-Lafarge, Patrick Le Lay, Yves Gabriel, Alain Dupont et François Bertière sont susceptibles de recevoir de telles indemnités. Olivier Poupart-Lafarge et Alain Dupont recevront chacun à ce titre en 2008 l'indemnité prévue par la convention collective, soit, compte tenu de leur ancienneté dans l'entreprise (supérieure à trente ans), un an de rémunération versée respectivement par Bouygues et Colas.

1.2. Rémunération des trois mandataires sociaux (en euros)

Fonction et ancienneté dans le Groupe	Rémunération ⁽¹⁾	Montants au titre de l'exercice 2005 en euros ⁽²⁾		Montants au titre de l'exercice 2006 en euros ⁽²⁾		Montants au titre de l'exercice 2007 en euros ⁽²⁾		Critères de la rémunération variable (exercice 2007) ⁽⁶⁾	Avantages en nature en euros ⁽⁷⁾			
		dus ⁽³⁾	versés	dus ⁽³⁾	versés	dus ⁽³⁾	versés		en 2005	en 2006	en 2007	
M. Bouygues	P-dg 34 ans	Fixe	920 000 0 %	920 000	920 000 0 %	920 000	920 000 0 %	920 000	<ul style="list-style-type: none"> Progression du résultat opérationnel courant (1/3). Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Bouygues (1/3). Cash-flow libre avant BFR (1/3). 			
		Variable	1 380 000 0 %	1 380 000	1 380 000 0 %	1 380 000	1 380 000 0 %	1 380 000				
		% variable/fixe ⁽⁴⁾	150 %		150 %		150 %					
		Plafond (variable) ⁽⁵⁾	150 %		150 %		150 %					
		TOTAL	2 300 000	2 300 000	2 300 000	2 300 000	2 300 000	2 300 000				
O. Poupart-Lafarge	DGD 34 ans	Fixe	920 000 0 %	920 000	920 000 0 %	920 000	920 000 0 %	920 000	<ul style="list-style-type: none"> Progression du résultat opérationnel courant (1/3). Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Bouygues (1/3). Cash-flow libre avant BFR (1/3). 			
		Variable	1 380 000 + 11 %	1 242 000	1 380 000 0 %	1 380 000	1 380 000 0 %	1 380 000				
		% variable/fixe ⁽⁴⁾	150 %		150 %		150 %					
		Plafond (variable) ⁽⁵⁾	150 %		150 %		150 %					
		Prime exceptionnelle					690 000	690 000				
		TOTAL	2 300 000	2 162 000	2 300 000	2 300 000	2 990 000	2 990 000				
O. Bouygues	DGD 34 ans	Fixe	920 000 0 %	920 000	920 000 0 %	920 000	920 000 0 %	920 000	<ul style="list-style-type: none"> Progression du résultat opérationnel courant (1/3). Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Bouygues (1/3). Cash-flow libre avant BFR (1/3). 			
		Variable	1 012 000 0 %	1 012 000	1 104 000 + 9 %	1 012 000	1 104 000 0 %	1 104 000				
		% variable/fixe ⁽⁴⁾	110 %		120 %		120 %					
		Plafond (variable) ⁽⁵⁾	110 %		120 %		120 %					
		TOTAL	1 932 000	1 932 000	2 024 000	1 932 000	2 024 000	2 024 000				
TOTAL MANDATAIRES SOCIAUX		6 532 000 + 2,16 %	6 394 000	6 624 000 + 1,4 %	6 532 000	7 314 000 + 10,41 %	7 314 000	64 996	57 120	52 964		

(1) Aucune rémunération autre que celles mentionnées dans ce tableau n'a été versée aux mandataires sociaux par les sociétés du Groupe (2) Montants dus = tous les montants alloués au titre d'un exercice. Montants versés = tous les montants versés au cours de l'exercice, étant précisé que la part variable allouée au titre d'un exercice est effectivement versée au cours du premier trimestre de l'exercice suivant (3) Montants dus : les pourcentages insérés en dessous des rémunérations fixes et variables expriment les variations par rapport à l'exercice précédent, 2005 ou 2006. (4) rémunération variable exprimée en pourcentage de la rémunération fixe. (5) plafond de la rémunération variable, fixé à un pourcentage de la rémunération fixe. (6) Critères de la rémunération variable : le pourcentage exprime le poids du critère dans la détermination de la rémunération variable totale. (7) Avantages en nature : les pourcentages expriment les variations par rapport à l'exercice précédent, 2005 ou 2006.

1.3. Rémunération des administrateurs salariés (en euros)

Fonction et ancienneté dans le Groupe		Rémunération ⁽¹⁾	Montants au titre de l'exercice 2005 en euros ⁽²⁾		Montants au titre de l'exercice 2006 en euros ⁽²⁾		Montants au titre de l'exercice 2007 en euros ⁽²⁾		Critères de la rémunération variable (exercice 2007) ⁽⁶⁾	Avantages en nature en euros ⁽⁷⁾			
			dus ⁽³⁾	versés	dus ⁽³⁾	versés	dus ⁽³⁾	versés		en 2005	en 2006	en 2007	
F. Bertière	ADM 23 ans	Fixe			820 000 17 %	820 000	920 000	920 000	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Bouygues (1/3). Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Bouygues Immobilier. Évolution du cash-flow libre avant BFR de Bouygues Immobilier (1/3). 				
		Variable			984 000 17 %	840 000	1 380 000 + 40,24 %	984 000					
		% variable/fixe ⁽⁴⁾			120 %		150 %						
		Plafond (variable) ⁽⁵⁾			120 %		150 %						
		TOTAL			1 804 000	1 660 000	2 300 000	1 804 000			4 944 0 %	4 944 0 %	4 944 0 %
A. Dupont	ADM 43 ans	Fixe	920 000 0 %	920 000	920 000 0 %	920 000	920 000 0 %	920 000	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Bouygues (1/3). Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Colas (1/3). Cash-flow libre avant BFR de Colas (1/3). 				
		Variable	1 380 000 + 3,45 %	1 334 000	1 380 000 0 %	1 380 000	1 380 000 0 %	1 380 000					
		% variable/fixe ⁽⁴⁾	150 %		150 %		150 %						
		Plafond (variable) ⁽⁵⁾	150 %		150 %		150 %						
		Prime exceptionnelle	690 000			690 000							
		TOTAL	2 990 000	2 254 000	2 300 000	2 990 000	2 300 000	2 300 000			4 100 0 %	4 100 0 %	4 100 0 %
Y. Gabriel	ADM 33 ans	Fixe	850 000 + 13,33 %	850 000	920 000 8 %	920 000	920 000 0 %	920 000	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Bouygues (1/3). Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Bouygues Construction (1/3). Cash-flow libre avant BFR de Bouygues Construction (1/3). 				
		Variable	1 062 500 + 28,80 %	825 000	1 242 000 17 %	1 062 500	1 380 000 + 11,11 %	1 242 000					
		% variable/fixe ⁽⁴⁾	125 %		135 %		150 %						
		Plafond (variable) ⁽⁵⁾	125 %		135 %		150 %						
		TOTAL	1 912 500	1 675 000	2 162 000	1 982 500	2 300 000	2 162 000			8 748 0 %	8 671 - 1 %	8 652 - 0,2 %
P. Le Lay	ADM 27 ans	Fixe	920 000 0 %	920 000	920 000 0 %	920 000	920 000 0 %	920 000	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de Bouygues (1/3). Évolution du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de TF1 (1/3). Cash-flow libre avant BFR de TF1 (1/3). 				
		Variable	1 216 000 + 7,36 %	1 132 667	1 380 000 13 %	1 216 000	920 000 - 33,33 %	1 380 000					
		% variable/fixe ⁽⁴⁾	132 %		150 %		100 %						
		Plafond (variable) ⁽⁵⁾	150 %		150 %		150 %						
		TOTAL	2 136 000	2 052 667	2 300 000	2 136 000	1 840 000	2 300 000			4 140 0 %	4 140 0 %	3 792 - 8 %

1.4. Les jetons de présence

en euros		Origine (Nota 1 et 2)	2005	2006	2007	
M. Bouygues	P-dg	Jetons Bouygues	48 784	48 784	48 784	
		Jetons filiales	26 666	25 291	28 616	
O. Poupart-Lafarge	DGD	Jetons Bouygues	24 392	24 392	24 392	
		Jetons filiales	55 465	60 246	64 196	
O. Bouygues	DGD	Jetons Bouygues	24 392	24 392	24 392	
		Jetons filiales	46 277	55 099	54 380	
Sous-total mandataires sociaux	P-dg	Jetons Bouygues	97 568	97 568	97 568	
		DGD	Jetons filiales	128 408	140 636	147 192
		TOTAL	225 976	238 204	244 760	
P. Barberis	ADM	Jetons Bouygues	30 490	30 490	30 490	
P. Barbizet	ADM	Jetons Bouygues	24 392	24 392	24 392	
		Jetons filiales	12 196	12 196	12 196	
F. Bertièrre	ADM	Jetons Bouygues		18 294	24 392	
		Jetons filiales				
Mme F. Bouygues	ADM	Jetons Bouygues	24 392	24 392	24 392	
G. Chodron de Courcel	ADM	Jetons Bouygues	30 490	30 490	30 490	
C. de Croisset	ADM	Jetons Bouygues	24 392	24 392	24 392	
M. Derbesse	ADM	Jetons Bouygues	27 441	30 490	30 490	
		Jetons filiales	30 893			
L. Douroux	ADM	Jetons Bouygues	30 490	30 490	30 490	
A. Dupont	ADM	Jetons Bouygues	24 392	24 392	24 392	
		Jetons Filiales	15 000	18 750	20 000	
Y. Gabriel	ADM	Jetons Bouygues	24 392	24 392	24 392	
J. M. Gras	ADM	Jetons Bouygues	18 294	24 392	30 490	
T. Jourdain	ADM	Jetons Bouygues	24 392	24 392	27 441	
P. Kron	ADM	Jetons Bouygues		6 098	24 392	
P. Le Lay	ADM	Jetons Bouygues	24 392	24 392	24 392	
		Jetons filiales	108 300	112 050	115 250	
J. Peyrelevade	ADM	Jetons Bouygues	30 490	30 490	30 490	
		Jetons filiales				
F.-H. Pinault	ADM	Jetons Bouygues	24 392	24 392	24 392	
		Jetons filiales	6 098	12 196	12 196	
M. Rouger	ADM	Jetons Bouygues	30 490	30 490	30 490	
		Jetons filiales	411 615	451 252	454 301	
Sous-total administrateurs	ADM	Jetons Bouygues	182 462	58 725	162 875	
		Jetons filiales				
		TOTAL	594 077	609 977	617 176	
Total général jetons de présence (Nota 3) Mandataires sociaux + administrateurs		Jetons Bouygues	576 261	573 212	551 869	
		Jetons filiales	339 566	326 682	310 067	
		TOTAL	915 827	899 894	861 936	

Nota 1 : Jetons Bouygues = jetons versés au titre de la présence au sein du conseil d'administration de Bouygues.

Le montant global des jetons de présence à allouer aux mandataires sociaux et administrateurs de Bouygues a été fixé par l'assemblée générale du 24 avril 2003 à 700 000 euros pour chaque exercice, la répartition étant laissée à l'initiative du conseil d'administration. Les montants indiqués ci-dessus incluent les jetons de présence versés au titre de la participation à un ou plusieurs comités du conseil.

Les jetons de présence versés à chaque administrateur s'élèvent à 24 392 euros par an. Le président-directeur général se voit allouer des jetons de présence de 48 784 euros par an. Les jetons de présence supplémentaires versés à un administrateur membre d'un comité s'élèvent à 6 098 euros par an.

Nota 2 : Jetons filiales = jetons versés par des sociétés du Groupe au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Il s'agit essentiellement de Colas, Bouygues Telecom et TFI.

Nota 3 : Le total général des jetons de présence inclut pour l'exercice 2005 les jetons de présence versés à Carmélina Formond (12 196 euros) et à Serge Weinberg (30 490 euros) ; ces administrateurs ont quitté le conseil en 2005.

Le total général pour les exercices 2005 et 2006 inclut les jetons de présence versés à Alain Pouyat (24 392 euros de jetons Bouygues en 2005 et 2006 ; pour les jetons filiales : 28 696 euros en 2005 et 27 321 euros en 2006).

Le mandat d'administrateur d'Alain Pouyat a pris fin en 2006 ; Patrick Kron a été coopté en ses lieu et place.

Nota 4 : Philippe Montagner et Alain Pouyat, censeurs, reçoivent des jetons de présence s'élevant à 24 392 euros par exercice. Dans le cadre de leurs fonctions de mandataire social ou d'administrateurs de filiales du Groupe, Philippe Montagner et Alain Pouyat ont reçu également des jetons de présence d'un montant de 17 642 euros pour Philippe Montagner et 31 546 euros pour Alain Pouyat.

Le conseil d'administration

2 • Rapport spécial sur les options ou actions gratuites consenties

(articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce)

2.1. Principes et règles retenus pour l'attribution des options ou actions gratuites

Par sa vingtième résolution, l'assemblée générale mixte du 28 avril 2005 a autorisé le conseil d'administration à consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou à l'achat d'actions existantes. Cette autorisation a été conférée pour une durée de cinq ans, les bénéficiaires de ces options devant être les salariés et/ou les mandataires sociaux de la société Bouygues ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce.

L'assemblée générale mixte du 28 avril 2005 a également autorisé, par sa dix-neuvième résolution, le conseil d'administration à procéder en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre. Cette autorisation a été conférée pour une durée de trente-huit mois, les bénéficiaires des actions devant être les salariés et/ou les mandataires sociaux de la société Bouygues ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Le conseil d'administration n'a pas utilisé à ce jour les autorisations que lui a données l'assemblée générale pour attribuer des actions gratuites ou des options d'achat d'actions. Toutes les options consenties ont été des options de souscription d'actions.

Règles générales applicables aux attributions d'options ou actions gratuites

- Les options ou actions gratuites sont attribuées pour attirer les dirigeants et collaborateurs, pour les fidéliser, les récompenser et les intéresser à moyen et long terme au développement de l'entreprise, en raison de leur contribution à sa valorisation.
- Plus de mille dirigeants et collaborateurs sont bénéficiaires de chaque plan d'attribution. Les bénéficiaires sont choisis et les attributions individuelles sont arrêtées en fonction des niveaux de responsabilité et des performances, une attention particulière étant apportée aux cadres à potentiel.
- Aucune décote n'est appliquée en cas d'attribution d'options d'actions.

Conformément aux recommandations Afep/Medef de janvier 2007, le conseil a défini la fréquence des attributions et la période de l'année au cours de laquelle ces attributions devront être effectuées.

Règles spécifiques applicables aux mandataires sociaux

Le conseil d'administration a incorporé dans son règlement intérieur les règles suivantes :

- Interdiction de l'attribution d'options ou actions gratuites en raison du départ d'un dirigeant.
- Interdiction du recours à des opérations de couverture de risque ayant pour objet l'exercice des options ou la vente des actions gratuites.
- Recommandation aux mandataires sociaux qui souhaitent exercer des options ou vendre des

actions gratuites de vérifier, notamment en interrogeant le responsable de l'éthique, que les informations dont ils disposent ne sont pas des informations privilégiées.

- Lors de l'octroi d'options ou d'actions gratuites, détermination par le conseil du nombre des actions gratuites ou des actions issues des levées d'options que le président du conseil d'administration, le directeur général et les directeurs généraux délégués sont tenus de conserver jusqu'à la fin de leurs fonctions.

Cette disposition a été mise en œuvre lors de l'attribution d'options en 2007. Le conseil a choisi de fixer une quantité d'actions issues de levées d'options, les mandataires sociaux étant tenus de les conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions, soit en propre, soit par l'intermédiaire d'une société. Le pourcentage des actions à conserver correspond pour le plan 2007 à 25 % des actions détenues à la suite de la levée d'options, après la cession du nombre d'actions nécessaires au financement de la levée des options et au paiement des impôts et prélèvements sociaux y afférents.

2.2. Informations générales : les caractéristiques des options de souscription

Toutes les options de souscription d'actions attribuées par le conseil d'administration répondent aux caractéristiques suivantes :

- Prix d'exercice : moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de Bourse précédant l'attribution, sans décote.
- Durée de validité : 7 ans à compter de la date d'attribution des options.
- Délai d'indisponibilité : 4 ans après la date d'attribution des options.
- Période d'exercice : les 3 ans suivant l'expiration du délai d'indisponibilité (3 exceptions autorisant l'exercice à tout moment pendant les 7 ans : levée effectuée par les héritiers dans les 6 mois suivant le décès du bénéficiaire ; changement de contrôle de Bouygues ou OPA ou OPE sur Bouygues ; levée conformément à l'article 445-6 du code du travail, en utilisant des avoirs acquis dans le cadre du PEE Groupe).
- Annulation de plein droit en cas de rupture du contrat de travail ou du mandat social, sauf autorisation exceptionnelle, invalidité, départ ou mise en retraite.

2.3. La répartition des options par plan et par catégorie de bénéficiaires

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Date de l'assemblée	25/05/2000	25/05/2000	25/05/2000	25/05/2000	28/04/2005	28/04/2005	28/04/2005
Date du conseil d'administration	27/03/2001 03/07/2001 18/09/2001	25/06/2002 17/12/2002	17/06/2003	15/03/2004	21/06/2005	05/09/2006	05/06/2007
Nombre d'options attribuées par le conseil :	4 023 600	3 598 100	2 996 000	3 180 750	3 102 500	3 700 000	4 350 000
• dont mandataires sociaux	690 000	1 150 000	625 000	800 000	500 000	750 000	850 000
• dont dix salariés de la société	1 180 000	320 000	412 000	422 000	347 000	356 000	530 000
Prix d'exercice d'origine avant ajustement	33,75 € à 39,40 €	27,08 € à 27,56 €	22,80 €	29,61 €	31,34 €	40,00 €	63,44 €
Prix d'exercice après ajustement⁽¹⁾	28,67 € à 33,47 €	23,00 € à 23,41 €	19,37 €	25,15 €	31,34 €	40,00 €	63,44 €
Point de départ d'exercice	27/03/2005 03/07/2005 18/09/2005	25/06/2006 17/12/2006	17/06/2007	15/03/2008	21/06/2009	05/09/2010	05/06/2011
Date d'expiration	26/03/2008 02/07/2008 17/09/2008	24/06/2009 16/12/2009	16/06/2010	14/03/2011	20/06/2012	04/09/2013	04/06/2014
Nombre d'options en cours de validité au 31/12/2007	1 526 148	1 964 062	1 968 220	3 496 113	2 897 080	3 616 489	4 335 000
Total : 19 803 112							

(1) Conformément à la loi, les prix d'exercice ont été ajustés le 7 janvier 2005 en raison d'une distribution exceptionnelle.

Au 31 décembre 2007 les options en cours de validité et effectivement exerçables (celles qui ne sont plus en période d'indisponibilité et celles dont le prix d'exercice est inférieur au cours de bourse du 31 décembre 2007, dernier cours de l'exercice, soit 57,00 euros) représentent un maximum de 10 443 197 actions nouvelles, soit 3 % du capital au 31 décembre 2007.

2.4. Les options de souscription consenties et levées en 2007

Informations générales

Des options donnant droit à la souscription d'actions Bouygues nouvelles ont été consenties durant l'année 2007. Le 5 juin 2007, le conseil d'administration a attribué 4 350 000 options à 1 208 bénéficiaires, mandataires sociaux ou salariés de la société ou des sociétés du groupe Bouygues.

Date de l'attribution	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice des options (€)
5 juin 2007	4 350 000	63,44

Au moment de l'attribution et conformément à la méthode retenue pour les comptes consolidés, la valeur de chaque option s'élevait à 8,62 euros.

Ce plan d'options représente 1,25 % du capital de la société au 31 décembre 2007.

Options consenties aux mandataires sociaux et administrateurs salariés de la société Bouygues

Mandataires sociaux	Société ayant consenti les options	Date de l'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (€)
Martin Bouygues	Bouygues	5 juin 2007	200 000	63,44
Olivier Poupert-Lafarge	Bouygues	5 juin 2007	150 000	63,44
Olivier Bouygues	Bouygues	5 juin 2007	100 000	63,44
Total			450 000	

Les options consenties au président-directeur général représentent 4,6 % du plan d'attribution 2007. Les options consenties au président-directeur général et aux deux directeurs généraux délégués représentent 10,34 % du plan d'attribution 2007.

Ces attributions d'options représentent une part du capital de la société (au 31 décembre 2007) de 0,029 % pour 100 000 options, 0,043 % pour 150 000 options et 0,058 % pour 200 000 options. Au total les options attribuées en 2007 aux trois mandataires sociaux représentent 0,13 % du capital de la société au 31 décembre 2007.

Administrateurs salariés	Société ayant consenti les options	Date de l'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (€)
François Bertière	Bouygues	5 juin 2007	100 000	63,44
Alain Dupont	Bouygues	5 juin 2007	150 000	63,44
Yves Gabriel	Bouygues	5 juin 2007	150 000	63,44
Total			400 000	

Options consenties aux dix salariés (non mandataires sociaux) de la société Bouygues ayant reçu le plus grand nombre d'options au cours de l'exercice 2007

Noms	Société ayant consenti les options	Date de l'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (€)
Jacques Bernard	Bouygues	5 juin 2007	25 000	63,44
Blandine Delafon	Bouygues	5 juin 2007	20 000	63,44
Jean-François Guillemin	Bouygues	5 juin 2007	35 000	63,44
Hervé Le Bouc	Bouygues	5 juin 2007	100 000	63,44
Philippe Montagner	Bouygues	5 juin 2007	100 000	63,44
Nonce Paolini	Bouygues	5 juin 2007	60 000	63,44
Alain Pouyat	Bouygues	5 juin 2007	100 000	63,44
Jean-Claude Tostivin	Bouygues	5 juin 2007	35 000	63,44
Lionel Verdouck	Bouygues	5 juin 2007	35 000	63,44
Gilles Zancanaro	Bouygues	5 juin 2007	20 000	63,44
Total			530 000	

Les mandataires sociaux et les salariés de la société Bouygues n'ont pas reçu, au cours de l'exercice 2007, des options ou actions gratuites consenties par des sociétés liées à la société Bouygues dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce ou par des sociétés contrôlées par la société Bouygues au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Levées d'options par les mandataires sociaux et l'ensemble des collaborateurs du groupe Bouygues en 2007

Les levées d'options Bouygues effectuées par les mandataires sociaux et administrateurs salariés, ainsi que par l'ensemble des collaborateurs du Groupe en 2007, ont été les suivantes :

Plan	Prix d'exercice des options(€)	Nombre d'options exercées en 2007
04/07/2000	58,74	1 222 365
27/03/2001	33,47	547 197
03/07/2001	32,81	350 000
18/09/2001	28,67	150 000
25/06/2002	23,41	777 956
17/06/2003	19,37	1 347 453
15/03/2004	25,15	17 116
21/06/2005	31,34	10 383
05/09/2006	40,00	3 111
Total		4 425 581

Levées d'options de souscription effectuées par les mandataires sociaux de la société Bouygues en 2007

Mandataires sociaux	Société ayant consenti les options	Plan concerné	Nombre d'options levées	Prix d'exercice des options (€)
François Bertière	Bouygues	04/07/2000	9 416	58,74
		04/07/2000	82 383	58,74
Martin Bouygues	Bouygues	17/06/2003	235 379	19,37
		04/07/2000	35 307	58,74
Olivier Bouygues	Bouygues	17/06/2003	117 690	19,37
		04/07/2000	70 614	58,74
Michel Derbesse	Bouygues	04/07/2000	5 885	58,74
		18/09/2001	150 000	28,67
Alain Dupont	Bouygues	04/07/2000	11 769	58,74
		25/06/2002	58 845	23,41
Yves Gabriel	Bouygues	17/06/2003	30 000	19,37
		04/07/2000	11 769	58,74
Patrick Le Lay	Bouygues	04/07/2000	58 845	58,74
		17/06/2003	117 690	19,37
Olivier Poupard-Lafarge	Bouygues	04/07/2000	58 845	58,74
		17/06/2003	117 690	19,37
Total			995 592	

Levées d'options de souscription effectuées au cours de l'exercice 2007 par les dix salariés de la société Bouygues, dont le nombre d'options ainsi souscrites a été le plus élevé

Noms	Société ayant consenti les options	Plan concerné	Nombre d'options levées	Prix d'exercice des options (€)
Gérard Bucourt	Bouygues	04/07/2000	4 120	58,74
	Bouygues	27/03/2001	5 885	33,47
	Bouygues	25/06/2002	5 885	23,41
	Bouygues	17/06/2003	5 885	19,37
Blandine Delafon	Bouygues	04/07/2000	3 531	58,74
	Bouygues	25/06/2002	11 769	23,41
	Bouygues	17/06/2003	2 800	19,37
Jean-François Guillemain	Bouygues	04/07/2000	9 416	58,74
	Bouygues	27/03/2001	11 769	33,47
	Bouygues	25/06/2002	16 477	23,41
Gérard Lemarié	Bouygues	04/07/2000	5 297	58,74
	Bouygues	27/03/2001	5 297	33,47
Philippe Montagner	Bouygues	25/06/2002	5 885	23,41
	Bouygues	04/07/2000	35 307	58,74
Nonce Paolini	Bouygues	03/07/2001	250 000	32,81
	Bouygues	17/06/2003	23 538	19,37
Alain Pouyat	Bouygues	04/07/2000	23 538	58,74
	Bouygues	04/07/2000	9 416	58,74
Jean-Claude Tostivin	Bouygues	27/03/2001	11 769	33,47
	Bouygues	17/06/2003	23 538	19,37
	Bouygues	04/07/2000	9 416	58,74
Lionel Verdouck	Bouygues	17/06/2003	23 538	19,37
	Bouygues	04/07/2000	10 593	58,74
Gilles Zancanaro	Bouygues	27/03/2001	10 593	33,47
	Bouygues	25/06/2002	4 200	23,41
Total			529 462	

La société a enregistré, au cours de l'exercice 2007, 2 900 527 levées d'options de souscription Bouygues effectuées par des salariés de Bouygues ou de ses filiales autres que les mandataires sociaux, les administrateurs salariés et les dix personnes mentionnées ci-dessus.

2.5. Récapitulatif des rémunérations, avantages en nature et options consenties aux trois mandataires sociaux en 2007

en euros	M. Bouygues	O. Poupart-Lafarge	O. Bouygues
Rémunération fixe	920 000	920 000	920 000
Rémunération variable	1 380 000	1 380 000	1 104 000
Prime exceptionnelle	-	690 000	-
Avantages en nature	39 020	3 360	10 584
Total	2 339 020	2 993 360	2 034 584
Valeur comptable des options attribuées en 2007 et exerçables à compter de juin 2011*	1 724 440	1 293 330	862 220

(*) Il s'agit de la valeur comptable au moment de l'attribution soit 8,62 euros par option.

Le conseil d'administration

Actionnariat

1 • Évolution de l'actionnariat au cours des trois dernières années

Actionnariat	Situation au 31/12/2007 ⁽¹⁾				Situation au 31/12/2006				Situation au 31/12/2005			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote ⁽²⁾	% de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote ⁽²⁾	% de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
SCDM ⁽³⁾	63 058 772	18,15	123 435 517	27,18	62 693 562	18,73	118 995 301	27,61	61 262 080	18,19	107 372 414	25,34
Salariés Bouygues	49 419 820	14,22	83 258 608	18,33	44 286 383	13,23	73 697 437	17,10	44 774 405	13,30	74 311 729	17,54
Groupe Artémis ⁽⁴⁾	6 982 575	2,01	11 289 093	2,49	6 982 575	2,09	9 789 093	2,27	26 266 778	7,80	29 573 296	6,98
Autres actionnaires français	88 837 389	25,56	97 010 106	21,36	90 102 298	26,90	97 749 293	22,69	84 323 571	25,04	92 443 742	21,82
Capital Group International	21 651 817	6,23	21 651 817	4,77	26 969 688	8,06	26 969 688	6,26	26 969 688	8,01	26 969 688	6,36
Autres actionnaires étrangers	116 691 812	33,58	116 691 812	25,68	102 181 590	30,52	102 181 590	23,71	93 061 374	27,63	93 061 374	21,96
Bouygues	860 393 ⁽⁵⁾	0,25	860 393 ⁽⁶⁾	0,19	1 561 487 ⁽⁵⁾	0,47	1 561 487 ⁽⁶⁾	0,36	105 000 ⁽⁵⁾	0,03	0	0
Total	347 502 578	100	454 197 346	100	334 777 583	100	430 943 889	100	336 762 896	100	423 732 243	100

(1) Selon enquête TPI au 31/12/2007 - 206 791 865 actions au porteur identifiées.

(2) Conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, depuis 2006, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(3) SCDM est une société contrôlée par Martin Bouygues et Olivier Bouygues. Ce chiffre inclut les actions détenues directement par Martin Bouygues et Olivier Bouygues.

(4) Le groupe Artémis (F. Pinault) inclut notamment Artémis, Tennessee et Financière Pinault, sociétés actionnaires directes de Bouygues.

(5) Actions auto-détenues à la suite de la mise en œuvre des programmes de rachat.

(6) Les titres détenus par Bouygues sont privés de droits de vote.

En dehors de Capital Group International, la société n'a connaissance d'aucun actionnaire, autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus, détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Mouvements significatifs de l'actionnariat

Depuis le 31 décembre 2006, les principales évolutions de l'actionnariat de Bouygues ont été les suivantes :

- augmentation de la participation des salariés de 13,23 % à 14,22 % du capital, et de 17,10 % à 18,33 % des droits de vote. Cette évolution résulte de la fin du programme d'actionnariat salarié intitulé Bouygues Confiance 2, qui a été plus que compensé par le succès de deux opérations d'actionnariat salarié lancées en 2007 (Bouygues Partage et Bouygues Confiance 4).
- poursuite de la progression de l'actionnariat étranger, qui représente 39,81 % du capital et 30,45 % des droits de vote au 31 décembre 2007 (contre respectivement 38,58 % et 29,97 % au 31 décembre 2006).

La participation de la société Capital Group International Inc. (CGII), société d'investissement américaine, mère d'un groupe de sociétés de gestion, est celle qui a été déclarée le 18 juillet 2007 lors du franchissement en baisse du seuil de 5 % des droits de vote de Bouygues.

2 • Pacte d'actionnaires portant sur le capital de Bouygues

Le pacte d'actionnaires, conclu initialement le 4 décembre 1998 entre SCDM et Artémis, a pris fin le 24 mai 2006, date à laquelle le groupe Artémis a franchi à la baisse les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de Bouygues.

Depuis cette date, il n'existe plus, à la connaissance de la société, de pacte d'actionnaires portant sur le capital de Bouygues.

3 • Droits de vote

Les principaux actionnaires ne détiennent pas de droits de vote différents de ceux des autres actionnaires. Ils bénéficient, dans les mêmes conditions que les autres actionnaires, d'un droit de vote double dans les conditions prévues par l'article 12 des statuts, dont les termes sont reproduits ci-après (page 144).

Opérations réalisées sur des titres Bouygues par des dirigeants ou des personnes mentionnées à l'article L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier au cours de l'année 2007

(art. 223-26 du règlement général de l'AMF)

Personne ayant réalisé l'opération	Opération réalisée	Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Nombre d'actions	Montant (€)
SCDM	par une filiale, personne liée	Achat	2	31 334	1 833 976,61
François Bertière	à titre personnel	Levée d'options	1	9 416	553 095,84
		Vente	1	9 416	586 805,12
Martin Bouygues	à titre personnel	Levée d'options	2	317 762	9 398 468,65
		Vente	3	147 383	9 141 783,25
Olivier Bouygues	à titre personnel	Levée d'options	2	152 997	4 353 588,48
		Achat	4	60 000	3 492 960,00
Michel Cote	à titre personnel	Vente	2	49 500	3 042 204,00
		Levée d'options	2	51 623	1 707 460,02
Michel Derbesse	à titre personnel	Vente	2	51 623	2 697 069,05
		Levée d'options	1	70 614	4 147 866,36
Alain Dupont	à titre personnel	Vente	1	70 614	4 431 028,50
		Levée d'options	2	155 885	4 646 184,90
Emmanuel Forest	à titre personnel	Vente	2	155 885	9 107 171,00
		Levée d'options	2	14 124	651 187,02
Yves Gabriel	à titre personnel	Vente	2	14 124	888 046,50
		Levée d'options	3	100 614	2 649 972,51
Jean-Michel Gras	à titre personnel	Vente	1	11 769	733 797,15
		Levée d'options	1	1 766	34 207,42
Éric Guillemin	à titre personnel	Vente	1	1 766	111 258,00
		Levée d'options	2	8 239	364 987,70
Patrick Kron	à titre personnel	Vente	1	3 531	221 570,25
		Achat	1	500	24 625,00
Patrick Le Lay	à titre personnel	Levée d'options	1	11 769	691 311,06
		Vente	1	11 769	720 262,80
Éric Mazoyer	à titre personnel	Levée d'options	5	22 952	655 359,43
		Vente	3	11 051	692 469,77
		par une personne liée	7	11 901	736 744,80
Philippe Montagner	à titre personnel	Levée d'options	4	285 307	10 276 433,18
		Vente	4	265 307	15 591 714,25
Nonce Paolini	à titre personnel	Levée d'options	1	23 538	455 931,06
		Vente	1	23 538	1 468 500,51
Olivier Poupert-Lafarge	à titre personnel	Levée d'options	2	176 535	5 736 210,60
		Vente	1	58 845	3 692 523,75
Olivier Roussat	par une personne liée	Vente	1	20 000	1 227 000,00
		à titre personnel	à titre personnel	Levée d'options	3
		Vente	3	5 708	351 397,16

Bourse

1 • Marché du titre Bouygues en 2007

L'action Bouygues est cotée sur le marché Euronext Paris (compartiment A) et est membre des indices CAC 40, Euronext 100, FTSE Eurofirst 80 et Dow Jones Stoxx 600. L'action Bouygues est éligible au SRD (Service de Règlement Différé) et au PEA (Plan d'Épargne en Actions).

Le nombre d'actions s'élevait, au 31 décembre 2007, à 347 502 578.

Le nombre moyen d'actions s'est élevé durant l'année 2007 à 341 324 427 titres.

Le volume moyen d'échanges journaliers a été de 1 612 270 titres.

Avec une croissance de 17,2 % en 2007, le titre Bouygues a réalisé la 7^e performance du CAC 40 sur l'année, l'indice n'ayant progressé que de 1,3 % sur la période.

Au cours du premier semestre 2007, le titre Bouygues a nettement surperformé le marché. Les bons chiffres publiés par le Groupe, ainsi que les bonnes perspectives qu'offrent ses métiers, ont été bien accueillis par les investisseurs.

Suite à cette forte hausse, partiellement spéculative, le cours a amplifié le mouvement de correction qui a touché les marchés mondiaux au cours de l'été 2007, en retrouvant un cours proche de celui du début d'année.

Au cours de l'automne, le titre rebondit fortement, suite à la publication de résultats semestriels de bonne qualité dans l'ensemble des métiers du Groupe, avant de suivre l'évolution des marchés au cours de l'hiver, impactés par la crise des *subprimes* américaines qui provoque l'inquiétude des investisseurs sur la croissance américaine et ses conséquences sur la situation économique de la zone euro.

	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Dividende versé au titre de l'exercice (€)			Cours de Bourse (€)			Taux de rendement sur la base du dernier cours (%)
		Net	Avoir fiscal	Revenu global	Plus haut	Plus bas	Dernier cours	
2003	333 199 969	0,50	0,25	0,75	28,28	16,61	27,72	2,7
2004	332 758 624	0,75 ⁽²⁾	-	0,75	34,26	25,94	34,00	2,2
2005	336 762 896	0,90 ⁽²⁾	-	0,90	42,67	28,75	41,30	2,2
2006	334 777 583	1,20 ⁽²⁾	-	1,20	49,42	36,05	48,63	2,5
2007	347 502 578	1,50	-	1,50	67,43	48,42	57,00	2,6

Au 29 février 2008, l'action cotait 45,44 euros.

(1) y compris les certificats d'investissement pour la période antérieure à 2006 (reconstitution en actions le 18 mai 2006 des certificats d'investissement)

(2) Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'avoir fiscal est supprimé : le dividende ouvre droit à un abattement applicable aux personnes physiques résidentes fiscales en France (abattement de 50 % en 2005 et de 40 % en 2006 et 2007).

2 • Évolution des cours de Bourse et du volume de transactions

Cours de l'action Bouygues pendant les 18 derniers mois

	Plus haut	Plus bas	Nombre de titres échangés	Capitaux (M€)
2006				
Juillet	41,30	36,05	28 312 450	1 076
Août	41,37	38,26	27 851 146	1 102
Septembre	42,32	40,70	29 794 560	1 234
Octobre	46,70	41,77	33 899 991	1 502
Novembre	47,13	43,81	30 966 828	1 413
Décembre	49,42	43,60	33 803 326	1 596
2007				
Janvier	54,15	48,42	27 920 074	1 420
Février	55,95	49,59	24 696 238	1 330
Mars	58,05	50,20	37 284 135	1 970
Avril	61,69	57,30	34 566 026	2 050
Mai	65,75	57,70	41 104 318	2 540
Juin	67,43	60,50	41 817 787	2 660
Juillet	64,20	57,49	32 986 553	2 030
Août	58,32	49,55	47 813 855	2 590
Septembre	61,39	55,00	33 945 170	1 990
Octobre	66,58	59,84	29 061 416	1 840
Novembre	66,58	55,12	32 227 982	1 940
Décembre	63,27	55,25	26 952 725	1 590

Source : Euronext Paris

Capital

1 • Généralités

1.1. Montant du capital

Le 31 décembre 2006, le capital de Bouygues était de 334 777 583 euros, divisé en 334 777 583 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune.

Au cours de l'exercice 2007, 4 425 581 actions nouvelles ont été créées à la suite de l'exercice des options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe.

Au cours de ce même exercice, 13 319 182 actions ont été créées dans le cadre des opérations d'épargne salariale à effet de levier dénommées Bouygues Partage (6 371 520 actions créées le 10 mai 2007) et Bouygues Confiance 4 (6 947 662 actions créées le 31 décembre 2007).

5 019 768 actions rachetées par la société ont été annulées le 4 décembre 2007.

En conséquence, au 31 décembre 2007, le capital de Bouygues était de 347 502 578 euros, divisé en 347 502 578 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune.

Le nombre total de droits de vote¹ était au 31 décembre 2007 de 454 197 346 (au 31 décembre 2006, le nombre total de droits de vote était de 430 943 889).

(1) y compris les actions privées de droit de vote, conformément aux modalités de calcul prévues par le règlement général de l'AMF

1.2. Évolution du capital au cours des cinq dernières années

Tous les montants figurant dans le tableau ci-après sont exprimés en euros.

Années	Augmentations et réductions de capital effectuées depuis 5 ans	Montant des variations du capital		Montant du capital	Nbre cumulé d'actions et de certificats d'investissement ⁽¹⁾
		Nominal	Primes et incorporation de réserves		
du 1^{er} janvier au 16 juin 2003	• Exercice d'options portant sur 58 370 actions	58 370	375 903	344 420 289	344 420 289
le 17 juin 2003	• Annulation de 9 685 825 actions rachetées par la société	(9 685 825)	(236 218 525)	334 734 464	334 734 464
du 17 juin au 10 décembre 2003	• Exercice d'options portant sur 318 070 actions	318 070	2 048 371	335 052 534	335 052 534
le 16 décembre 2003	• Annulation de 2 521 365 actions rachetées par la société	(2 521 365)	(57 386 267)	332 531 169	332 531 169
du 11 au 31 décembre 2003	• Exercice d'options portant sur 668 800 actions	668 800	4 307 072	333 199 969	333 199 969
du 1^{er} janvier au 10 juin 2004	• Exercice d'options portant sur 386 240 actions • Conversion Oceane : 13 556 732 actions	386 240 13 556 732	3 646 271 335 881 691	333 586 209 347 142 941	333 586 209 347 142 941
le 15 juin 2004	• Annulation de 13 942 972 actions rachetées par la société	(13 942 972)	(379 655 105)	333 199 969	333 199 969
du 11 juin au 6 octobre 2004	• Exercice d'options portant sur 191 742 actions	191 742	4 032 822	333 391 711	333 391 711
le 14 décembre 2004	• Annulation de 633 087 actions rachetées par la société	(633 087)	(20 177 199)	332 758 624	332 758 624
du 1^{er} janvier au 16 juin 2005	• Exercice d'options portant sur 801 427 actions	801 427	14 464 213	333 560 051	333 560 051
le 21 juin 2005	• Annulation de 1 048 873 actions rachetées par la société	(1 048 873)	(31 649 972)	332 511 178	332 511 178
du 17 juin au 8 décembre 2005	• Exercice d'options portant sur 1 163 673 actions	1 163 673	26 788 468	333 674 851	333 674 851
le 13 décembre 2005	• Annulation de 7 312 776 actions rachetées par la société	(7 312 776)	(279 502 996)	326 362 075	326 362 075
le 28 décembre 2005	• Souscription par le FCPE Bouygues Confiance 3 de 9 972 331 actions	9 972 331	240 034 007	336 334 406	336 334 406
du 9 décembre au 31 décembre 2005	• Exercice d'options portant sur 428 490 actions	428 490	7 986 521	336 762 896	336 762 896
du 1^{er} janvier au 30 novembre 2006	• Exercice d'options portant sur 3 818 642 actions	3 818 642	90 923 045	340 581 538	340 581 538
le 6 décembre 2006	• Annulation de 6 410 706 actions rachetées par la société	(6 410 706)	(263 827 884)	334 170 832	334 170 832
du 1^{er} au 31 décembre 2006	• Exercice d'options portant sur 606 751 actions	606 751	17 022 599	334 777 583	334 777 583
du 1^{er} janvier au 30 avril 2007	• Exercice d'options portant sur 916 501 actions	916 501	25 156 127	335 694 084	335 694 084
le 10 mai 2007	• Souscription par le FCPE Bouygues Partage de 6 371 520 actions	6 371 520	225 806 669	342 065 604	342 065 604
du 1^{er} mai au 30 novembre 2007	• Exercice d'options portant sur 3 347 448 actions	3 347 448	117 506 137	345 413 052	345 413 052
le 4 décembre 2007	• Annulation de 5 019 768 actions rachetées par la société	(5 019 768)	(266 633 333)	340 393 284	340 393 284
le 31 décembre 2007	• Souscription par le FCPE Bouygues Confiance 4 de 6 947 662 actions	6 947 662	293 052 383	347 340 946	347 340 946
du 1^{er} au 31 décembre 2007	• Exercice d'options portant sur 161 632 actions	161 632	4 004 984	347 502 578	347 502 578

(1) Les certificats d'investissement ont été reconstitués en actions le 18 mai 2006 sur décision de l'assemblée générale mixte du 27 avril 2006.

1.3. Autorisations d'augmenter, de réduire le capital et de racheter des actions

Conformément à l'article L. 225-100 alinéa 7 du Code de commerce, le tableau ci-après récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration et l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Objet	Plafond global ou montant nominal maximum (M€)	Durée	AGM	Utilisation des délégations au cours de l'exercice 2007
1. Achat par la société de ses propres actions	1 500 10 % du capital	18 mois	26/04/2007	Achat de 10 876 771 actions (dont 9 270 878 au titre du programme de rachat autorisé par l'AGM du 26/04/2007)
2. Émission (avec maintien du DPS) d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou d'une société contrôlée par elle à plus de 50 %	150 5 000 (valeurs mobilières représentatives de créances)	26 mois	26/04/2007	néant
3. Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission	4 000	26 mois	26/04/2007	néant
4. Émission (avec suppression du DPS) d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou d'une société contrôlée par elle à plus de 50 %	150 ⁽¹⁾ 5 000 (valeurs mobilières représentatives de créances) ⁽¹⁾	26 mois	26/04/2007	néant
5. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS	15 % de l'émission initiale ⁽¹⁾	26 mois	26/04/2007	néant
6. Fixation du prix d'émission par appel public à l'épargne, sans DPS, de titres de capital ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital	10 % du capital ⁽¹⁾	26 mois	26/04/2007	néant
7. Augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature constitués de titres d'une société ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une société	10 % du capital ⁽¹⁾	26 mois	26/04/2007	néant
8. Augmentation de capital en vue de rémunérer des titres apportés à une OPE	150 ⁽¹⁾	26 mois	26/04/2007	néant
9. Augmentation de capital en faveur des salariés de la société ou de sociétés de son groupe, adhérant à un PEE	10 % du capital	26 mois	26/04/2007	10/05/2007 : Bouygues Partage (augmentation de capital de 232 millions d'euros, prime d'émission incluse) 31/12/2007 : Bouygues Confiance 4 (augmentation de capital de 300 millions d'euros, prime d'émission incluse)
10. Approbation de l'émission par une filiale de la société, de titres de capital donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société	150 ⁽¹⁾	26 mois	26/04/2007	néant
11. Attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la société ou de sociétés de son groupe	10 % du capital	38 mois	26/04/2007	néant
12. Octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions	Limite fixée par la loi	38 mois	28/04/2005	05/06/2007 : lancement d'un plan d'options de souscription permettant à 1 208 bénéficiaires de souscrire 4 350 000 actions (prix d'exercice : 63,44 euros)
13. Émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	5 000	26 mois	26/04/2007	néant
14. Réduction du capital par annulation d'actions propres détenues par la société	10 % du capital par période de 24 mois	18 mois	26/04/2007	04/12/2007 : annulation de 5 019 768 actions (1,45 % du capital à cette date)
15. Utilisation, en période d'offre publique, des délégations et autorisations à l'effet d'augmenter le capital	Plafonds prévus par les différentes autorisations applicables	14 mois	26/04/2007	néant
16. Émission de bons de souscription d'actions à des conditions préférentielles en période d'offre publique	150 ⁽¹⁾	18 mois	26/04/2007	néant

(1) Avec imputation sur le plafond global indiqué au point 2 du présent tableau.

2 • Rapport complémentaire sur l'utilisation des délégations relatives aux augmentations de capital

Le rapport complémentaire du conseil d'administration relatif à l'augmentation de capital réservée aux collaborateurs dénommée Bouygues Confiance 4, prévu aux articles L. 225-129-5 et R. 225-116 du Code de commerce, figure en pages 226 et 227 du présent document de référence.

3 • Autorisations financières soumises à l'assemblée générale mixte du 24 avril 2008

Le tableau ci-après résume les délégations et autorisations à conférer au conseil d'administration par l'assemblée générale mixte du 24 avril 2008. Ces différentes autorisations financières remplacent, à compter du jour de leur approbation par l'assemblée, le cas échéant pour leur partie non engagée, celles accordées antérieurement et ayant le même objet.

Objet	Plafond global ou montant nominal maximum (M€)	Durée
1. Achat par la société de ses propres actions	1 500 10 % du capital	18 mois
2. Réduction du capital par annulation d'actions propres détenues par la société	10 % du capital par période de 24 mois	18 mois
3. Octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions	10 % du capital (plafond commun avec celui des attributions gratuites d'actions)	38 mois
4. Émission de bons de souscription d'actions à des conditions préférentielles en période d'offre publique	400	18 mois
5. Utilisation, en période d'offre publique, des délégations et autorisations à l'effet d'augmenter le capital	Plafonds prévus par les différentes autorisations applicables	18 mois

4 • Plan d'épargne des salariés

Le 31 décembre 2007, les salariés du Groupe détenaient 14,22 % du capital de Bouygues et 18,33 % de ses droits de vote, principalement au moyen de plusieurs fonds communs de placement.

- Le fonds commun de placement de la participation, créé en 1968, investit en actions Bouygues achetées sur le marché. Au 31 décembre 2007, ce fonds détient 3,12 % du capital de Bouygues et 4,63 % des droits de vote.
- Le fonds commun de placement du plan d'épargne Groupe recueille l'épargne volontaire des collaborateurs et l'abondement versé par l'entreprise. Il est investi en actions Bouygues, par achat direct sur le marché. Au 31 décembre 2007, il détient 3,85 % du capital de Bouygues et 5,73 % des droits de vote.

- Suite aux augmentations de capital réalisées en 2005 et en 2007, les fonds communs de placement à effet de levier, dénommés Bouygues Confiance 3, Bouygues Partage et Bouygues Confiance 4, détiennent 6,17 % du capital et 6,55 % des droits de vote au 31 décembre 2007.
- Un fonds commun de placement Bouygues Immobilier détient 0,13 % du capital et 0,17 % des droits de vote au 31 décembre 2007.

5 • Nombre total d'actions pouvant être créées

Aux 347 502 578 actions existant au 31 décembre 2007 pourraient s'ajouter, en cas d'exercice des options de souscription réellement exerçables (celles qui ne sont plus en période d'indisponibilité et dont le prix d'exercice est inférieur au

cours de Bourse du 31 décembre 2007, dernier cours de l'exercice, soit 57,00 euros), 10 443 197 actions, soit 3 % du capital au 31 décembre 2007. Le nombre total d'actions s'élèverait donc à 357 945 775 titres.

6 • Rachats d'actions

Rapport spécial sur le rachat d'actions (article L. 225-209 du Code de commerce)

Rappel de l'utilisation par le conseil d'administration des autorisations conférées par l'assemblée générale

Les assemblées générales mixtes du 27 avril 2006 et du 26 avril 2007 ont autorisé le conseil d'administration à faire acheter par la société ses propres actions dans le cadre de programmes de rachat.

Le tableau ci-après, établi conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF et de l'instruction AMF n° 2005-06 du 22 février 2005, récapitule sous une forme synthétique les opérations réalisées par la société sur ses propres titres du 16 février 2007 exclu (date à laquelle le bilan du précédent programme a été établi) au 15 février 2008 inclus, date d'établissement du présent rapport.

Situation au 15 février 2008 :

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte :	1,23 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois :	11 430 474
Nombre de titres détenus en portefeuille ⁽¹⁾ :	4 276 285
Valeur comptable du portefeuille :	243 964 571 €
Valeur de marché du portefeuille ⁽²⁾ :	206 287 988 €

(1) dont 660 000 au titre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI, et 3 616 285 affectés à l'objectif d'annulation

(2) cours de clôture au 15 février 2008 : 48,24 euros

Opérations réalisées en dehors du contrat de liquidité :

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 15 février 2008			
	Achats	Ventes/ Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Nombre de titres	8 364 085	1 169 519	(1)			
Échéance maximale moyenne (années)			(1)			
Cours moyen de la transaction	57,80 €	63,44 €				
Prix d'exercice moyen			(1)			
Montants	483 469 020 €	74 189 017 €				

(1) Options d'achat achetées :

	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Nombre de titres	2 283 650	3 056 000	2 253 286	180 599
Échéance maximale moyenne (années)	0,1	4,4	2,8	4,4
Prix d'exercice moyen	33,81 €	31,34 €	31,34 €	45,55 €

Opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité :

	Flux bruts cumulés	
	Achats	Ventes/Transferts
Nombre de titres	5 448 365	4 845 865
Cours moyen de la transaction	59,23 €	59,78 €
Montants	322 718 502 €	289 684 096 €

Annulation d'actions de la société

Faisant application de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 26 avril 2007 au conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois conformément à la loi, le conseil d'administration du 4 décembre 2007 a décidé d'annuler 5 019 768 actions.

Descriptif du programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'Assemblée générale mixte du 24 avril 2008

En application des articles 241-2 et 241-3 du règlement général de l'AMF, ainsi que du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, la société présente ci-après le descriptif du programme de rachat qui sera soumis à

l'approbation de l'assemblée générale mixte du 24 avril 2008.

Part maximale du capital susceptible d'être achetée par la société : 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date du rachat ; le total des actions détenues à une date donnée ne pourra dépasser 10 % du capital social existant à la même date.

Objectifs du programme :

- assurer la liquidité et animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- remettre des titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- attribuer des actions à des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises, ou par voie d'attribution gratuite d'actions ;
- annuler des actions, sous réserve d'une autorisation par l'assemblée générale extraordinaire ;
- mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers, et plus généralement, réaliser toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les titres rachetés et conservés par Bouygues seront privés de leurs droits de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende. Les achats d'actions pourront être réalisés, dans le respect de la réglementation en vigueur, par tous moyens, notamment sur le marché ou hors marché, notamment de gré à gré, y compris par l'intermédiaire d'instruments financiers dérivés, et à tout moment, notamment en période d'offre publique d'achat ou d'échange ainsi que de garantie de cours. La part du programme, qui peut s'effectuer par négociation de blocs, n'est pas limitée et pourra représenter la totalité du programme.

Les actions acquises pourront être cédées notamment dans les conditions fixées par l'Autorité des marchés financiers dans sa position du 6 décembre 2005 relative à la mise en œuvre du nouveau régime de rachat d'actions propres.

La société pourra, dans le cadre de la présente autorisation, acquérir ou céder sur le marché ou hors marché ses propres actions en respectant les limites ci-après indiquées :

- prix maximum d'achat : 80 euros par action,
 - prix minimum de vente : 30 euros par action,
- sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société.

Le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions est de 1 500 000 000 euros (un milliard cinq cents millions d'euros).

Durée du programme : dix-huit mois à compter de l'assemblée générale mixte du 24 avril 2008, soit jusqu'au 24 octobre 2009.

Le conseil d'administration

Résultats de Bouygues SA

1 • Dividende

1.1. Affectation et répartition des résultats de Bouygues (société mère)

Il est proposé à l'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion, après avoir constaté que le bénéfice distribuable s'élève à 1 189 196 390,30 euros, d'approuver l'affectation et la répartition suivantes :

- Dotation à la réserve légale d'un montant de 314 065,90 euros pour la porter à 10 % du capital social.
- Distribution à titre de premier dividende (5 % sur le nominal) de la somme de 0,05 euro par action, soit la somme globale de 17 375 128,90 euros, prélevée sur le bénéfice distribuable.
- Distribution, à titre de dividende complémentaire, de la somme de 1,45 euro par action, soit la somme globale de 503 878 738,10 euros.
- Affectation du solde, soit 667 628 457,40 euros, au compte report à nouveau.

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée, le paiement du dividende, soit 1,50 € par action, sera effectué en numéraire ; la date de mise en paiement du dividende est fixée au 2 mai 2008 ; la date de détachement du dividende sur le marché Euronext Paris est fixée au 28 avril 2008 ; la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement est fixée au 30 avril 2008.

Au cas où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, la somme correspondant au montant des dividendes non versés en raison de la nature de ces actions sera affectée au compte report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Distribution exceptionnelle de janvier 2005 ⁽¹⁾	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2006
Nombre d'actions	332 758 624	332 758 624	336 762 896	334 777 583
Dividende unitaire	2,52 €	0,75 €	0,90 €	1,20 €
Dividende total ⁽²⁾ (revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° de l'article 158.3 du Code général des impôts)	838 551 732,48 €	248 928 093,00 €	301 951 234,80 €	400 003 315,20 €

(1) Les montants indiqués portent sur la fraction assimilée fiscalement à un dividende, de la distribution exceptionnelle de 5,00 euros par action ou par certificat d'investissement décidée par l'assemblée générale ordinaire du 7 octobre 2004 et mise en paiement le 7 janvier 2005. Cette distribution a été qualifiée fiscalement de dividende exceptionnel à hauteur de 2,52 euros et de remboursement d'apports à hauteur de 2,48 euros.

(2) Les montants indiqués représentent les dividendes effectivement versés, étant rappelé que les actions rachetées par la société n'ouvrent pas droit à distribution.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans sont reversés à l'État.

2 • Résultats de Bouygues (société mère) au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	2003	2004	2005	2006	2007
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	333 199 969	332 758 624	336 762 896	334 777 583	347 502 578
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	332 671 539	332 254 414	336 289 029	334 777 583	347 502 578
c) Nombre de certificats d'investissement (sans droit de vote)	528 430	504 210	473 867	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer :					
• par reconstitution en actions de CI et CDV ⁽¹⁾	528 430	504 210	473 867	-	-
• par exercice d'options de souscription	15 326 960	17 626 248	20 953 720	20 094 262	19 803 112
• par conversion et/ou échange d'obligations à option de conversion	16 550 746	-	-	-	-
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	61 677 048	68 137 090	64 270 115	60 463 413	68 394 069
b) Résultat avant impôts et charges calculées (amortissement, dépréciations et provisions)	119 984 708	385 435 019	173 230 055	490 059 858	603 251 275
c) Impôts sur les bénéfices	58 783 774	55 295 002	(37 656 430)	60 879 976	165 057 092
d) Intéressement dû au titre de l'exercice	(250 000)	(69 154)	(224 770)	(473 100)	(637 019)
e) Résultat après impôts et charges calculées (amortissement, dépréciations et provisions)	216 422 001	585 890 338	260 833 378	603 396 473	750 574 451
f) Résultat distribué	166 423 811	248 928 093	301 951 235	400 003 315	521 253 867
g) Précompte	0	Néant	Néant	Néant	Néant
RÉSULTAT PAR ACTION					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées (amortissement, dépréciations et provisions)	0,54	1,32	0,40	1,65	2,21
b) Résultat après impôts et charges calculées (amortissement, dépréciations et provisions)	0,65	1,76	0,77	1,80	2,16
c) Dividende brut attribué à chaque action	0,75	0,75 ⁽²⁾	0,90 ⁽²⁾	1,20 ⁽²⁾	1,50 ⁽²⁾
PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	244	227	195	175	171
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	37 747 311	38 215 169	34 374 008	28 511 081	31 377 274
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice - sécurité sociale, œuvres sociales, etc.	12 551 862	13 363 283	11 678 781	10 910 295	12 139 850

(1) étant précisé qu'une telle reconstitution ne modifie pas le capital social

(2) sans avoir fiscal

Informations juridiques

1 • Généralités

Dénomination Bouygues

Siège social	32 avenue Hoche 75008 Paris
N° RCS	572 015 246 Paris
Code APE	7010Z
Forme	société anonyme
Date de constitution	15 octobre 1956
Date d'expiration	14 octobre 2089
Exercice social	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Législation	française

2 • Historique du Groupe

- 1952 Création par Francis Bouygues d'une entreprise de bâtiment
- 1955 Première diversification : création de Bouygues Immobilier
- 1970 Introduction de Bouygues à la Bourse de Paris
- 1984 Développement dans les services, acquisition de Saur (qui sera cédée en 2005)
- 1986 Acquisition de Colas, n°1 mondial de la route
- 1987 Désignation de Bouygues comme opérateur et actionnaire principal de TF1

- 1989 Martin Bouygues est nommé P-dg du groupe Bouygues
- 1996 Lancement de Bouygues Telecom, troisième opérateur français de téléphonie mobile
- 2002 Lancement par Bouygues Telecom de l'i-mode®, l'internet de poche
- 2003 Bouygues détient 83 % de Bouygues Telecom
- 2004 Distribution exceptionnelle de 1,7 milliard d'euros
- 2006 Prise de participation dans le capital d'Alstom

3 • Statuts

3.1 Objet (article 2 des statuts)

La société a notamment pour objet en tous pays :

- la prise d'intérêts ou de participations, directement ou indirectement, dans toutes sociétés ou groupements, français ou étrangers, quels que soient leur objet ou leur activité, ainsi que la gestion et éventuellement la cession de ces intérêts ou participations,
- la création, l'acquisition, l'exploitation et éventuellement la cession de toutes entreprises, françaises ou étrangères, dans tout domaine d'activité, industriel, commercial, financier, dont notamment dans le domaine de la construction (bâtiment, travaux publics, routes, immobilier) et le domaine des services (gestion de services publics, communication, télécommunications),

et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, minières, agricoles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en permettre ou d'en faciliter la réalisation ou le développement.

3.2 Répartition statutaire des bénéfices (article 24 des statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint une somme égale au dixième du capital social.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé une somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 5 % du capital libéré. Après affectations décidées par l'assemblée aux autres réserves ou au report à nouveau, le solde du bénéfice distribuable est réparti entre les actionnaires.

3.3 Assemblées générales (articles 19 à 21 des statuts)

Les actionnaires sont convoqués conformément aux règles fixées par la loi. Les assemblées générales réunissent tous les actionnaires, quel que soit le nombre de titres qu'ils possèdent.

Les porteurs d'obligations émises par la société peuvent être convoqués en assemblées spéciales, dans les cas prévus par les dispositions légales en vigueur.

3.4 Droit de vote double (article 12 des statuts. Cette disposition est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1972)

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même titulaire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd ce droit de vote double, sauf exceptions prévues par la loi.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ne peut supprimer le droit de vote double qu'avec l'autorisation d'une assemblée spéciale des titulaires de ce droit (art. L. 225-99 du Code de commerce).

3.5 Franchissement de seuils (article 8.3 des statuts)

Toute personne qui vient à détenir, directement ou indirectement, au moins 1 % du capital ou des droits de vote est tenue de déclarer à la société le nombre total d'actions qu'elle possède. La déclaration doit être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège social dans les quinze jours suivant la conclusion de la transaction en Bourse ou hors marché, indépendamment de la livraison des titres.

Cette déclaration devra être renouvelée dans les

conditions ci-dessus prévues, à chaque franchissement en hausse ou en baisse du seuil de 1 %.

À défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions, excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital ou des droits de vote en font la demande lors de l'assemblée.

La société est autorisée (article 8.2 des statuts) à faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les assemblées.

4 • Pactes d'actionnaires conclus par Bouygues

4.1 Bouygues Telecom

Les dispositions significatives du pacte d'actionnaires de Bouygues Telecom sont les suivantes : un droit de préemption réciproque, l'interdiction de céder, sans l'accord préalable des autres actionnaires, des titres à un opérateur de services téléphoniques fournis au public, l'engagement pris par chaque partie de ne pas acquérir une participation dans le capital d'un opérateur concurrent.

4.2 Alstom

Dans le cadre de la constitution d'une société commune dénommée Alstom Hydro Holding, entre d'une part, Alstom Power Centrales et

Alstom Holdings filiales de la société Alstom et, d'autre part, la société Bouygues, Bouygues a conclu avec Alstom, le 29 septembre 2006, un contrat de *joint venture*, complété le 31 octobre 2006 par un avenant.

Les parties ont notamment stipulé dans le contrat de *joint venture* une clause par laquelle Bouygues pourra céder sa participation dans la société par actions simplifiée Alstom Hydro Holding dans les vingt jours suivant le 31 octobre 2009, ou avant cette date, en cas de blocage au conseil d'administration de la société Alstom Hydro Holding en vue de l'adoption de certaines décisions prévues par le contrat. En cas d'exercice de cette option, les actions Alstom Hydro Holding pourront être cédées soit en numéraire, pour un prix total de 175 millions d'euros, soit contre la remise par Alstom Power Centrales de 2 200 000 actions Alstom.

Dans l'hypothèse où Bouygues exercerait cette option en titres Alstom, Alstom Power Centrales s'est engagée à faire ses meilleurs efforts pour délivrer les actions concernées, ou à défaut, payer à Bouygues un prix en numéraire égal à 2 200 000 multiplié par le cours de clôture de l'action Alstom le troisième jour de Bourse précédant la date de sortie effective de Bouygues de la société commune.

Conformément à l'article L. 233-11 du Code de commerce, ces clauses de l'accord conclu entre Bouygues et Alstom ont été transmises à l'AMF qui les a publiées le 14 novembre 2006.

5 • Éléments susceptibles d'avoir une incidence sur le cours d'une offre publique

Conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence sur le cours d'une éventuelle offre publique portant sur les titres de Bouygues sont énumérés ci-après :

- Structure du capital : les renseignements relatifs à la structure du capital de Bouygues figurent ci-avant sous les titres "Actionnariat" et "Capital", pages 135 à 141 du présent document.
- Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote : l'article 8.3 des statuts, relatif au franchissement de seuils, est reproduit au paragraphe 3.5 du présent chapitre.
- Participations directes ou indirectes dans le capital dont Bouygues a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce : les renseignements correspondants figurent ci-avant sous le titre "Actionnariat", pages 135 et 136 du présent document.
- Pouvoirs du conseil d'administration en matière d'émission et de rachat d'actions : les renseignements correspondants figurent ci-avant sous le titre "Capital", pages 138 à 140 du présent document.
- Accords conclus par Bouygues qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de Bouygues : les obligations 10 ans d'échéance mai 2016, 7 ans d'échéance 2013, ainsi que l'émission 20 ans en livres sterling d'échéance 2026, comportent une clause de

change of control prévoyant l'exigibilité anticipée des dettes obligataires en cas de changement de contrôle de Bouygues accompagné d'une dégradation de la notation financière de Bouygues.

Un changement de contrôle de Bouygues pourrait le cas échéant remettre en cause l'autorisation d'exploiter un service national de télévision diffusé par voie hertzienne terrestre dont bénéficie TF1 ; en effet, l'article 41-3 2° de la loi du 30 septembre 1986 régissant la communication audiovisuelle précise que toute personne physique ou morale qui contrôle, au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, une société titulaire d'une telle autorisation, ou qui a placé celle-ci sous son autorité ou sa dépendance, est regardée comme titulaire d'une autorisation ; l'article 42-3 ajoute que l'autorisation peut être retirée, sans mise en demeure préalable, en cas de modification substantielle des données au vu desquelles l'autorisation avait été délivrée, notamment des changements intervenus dans la composition du capital social.

6 • Documents accessibles au public

Les documents juridiques relatifs à la société et au Groupe, devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable, peuvent être consultés au siège social.

La plupart des documents précités peuvent également être consultés par voie électronique sur le site internet www.bouygues.com, rubrique "Finances".

Document annuel

Conformément à l'article L. 451-1-1 du Code monétaire et financier et à l'article 222-7 du Règlement général de l'AMF, le présent document mentionne toutes les informations publiées ou rendues publiques par la société au cours des douze derniers mois dans l'espace économique européen ou dans un pays tiers pour satisfaire à ses obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers, d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

1 • Publications effectuées sur le site de l'AMF (www.amf-france.org)

1.1 Document de référence

Date de publication	Sujet
2007	
10 avril 2007	Document de référence sur exercice 2006

1.2 Communiqués

Date de publication	Sujet
2007	
2 janvier 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées par Bouygues du 27 au 29 décembre 2006
8 janvier 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées par Bouygues le 2 janvier 2007
8 janvier 2007	Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité
31 janvier 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées par Bouygues le 25 janvier 2007

1.3 Déclarations

Date de publication	Sujet
2007	
15 janvier 2007	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions
19 mars 2007	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions
23 avril 2007	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions
28 mai 2007	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions

25 juin 2007	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions
28 août 2007	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions
3 septembre 2007	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions
1 ^{er} octobre 2007	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions
15 octobre 2007	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions
26 novembre 2007	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions
26 décembre 2007	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions
2008	
14 janvier 2008	Déclarations des achats et cessions par la société de ses propres actions

2 • Publications effectuées au BALO (www.journal-officiel.gouv.fr)

Date de publication	Sujet
2007	
26 janvier 2007	Admission et cotation d'actions
14 février 2007	Chiffre d'affaires exercice 2006
9 mars 2007	Avis de réunion (assemblée générale)
21 mars 2007	Rectificatif à l'avis de réunion (assemblée générale)
30 mars 2007	Documents comptables annuels
6 avril 2007	Avis de convocation (assemblée générale)
7 mai 2007	Attestation des commissaires aux comptes
21 mai 2007	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2007
13 août 2007	Chiffre d'affaires du premier semestre 2007
14 septembre 2007	Résultats semestriels
16 novembre 2007	Chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2007
2008	
30 janvier 2008	Admission et cotation d'actions
15 février 2008	Chiffre d'affaires exercice 2007
7 mars 2008	Avis de réunion (assemblée générale)
14 mars 2008	Rectificatif à l'avis de réunion (assemblée générale)
21 mars 2008	Documents comptables annuels
26 mars 2008	Rectificatif aux documents comptables annuels

3 • Publications effectuées sur le site de la société (www.bouygues.com)

3.1 Communiqués de presse

Date de publication	Sujet
2007	
24 janvier 2007	Développement durable : les groupes Bouygues et Saur testent le carburant Excellium
12 février 2007	Chiffre d'affaires exercice 2006
28 février 2007	Résultat net annuel 2006
9 mars 2007	Communiqué (assemblée générale)
14 mars 2007	Démenti
14 mai 2007	Information trimestrielle – chiffre d'affaires du premier trimestre 2007
21 mai 2007	Grand succès de l'opération "Bouygues Partage"
22 mai 2007	Nomination
6 juin 2007	Résultat net du premier trimestre 2007
9 août 2007	Chiffre d'affaires du premier semestre 2007
31 août 2007	Résultats semestriels 2007
4 septembre 2007	Restauration de l'Hôtel de la Marine
10 septembre 2007	Participation de BNP Paribas dans Bouygues Telecom
5 octobre 2007	Bouygues détient 30,07 % du capital d'Alstom au 5 octobre 2007
14 novembre 2007	Chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2007
5 décembre 2007	Résultat net des neuf premiers mois 2007
2008	
13 février 2008	Chiffre d'affaires exercice 2007
27 février 2008	Résultat net annuel 2007

3.2 Information réglementée

Document de référence

Date de publication	Sujet
11 avril 2007	Document de référence
11 avril 2007	Modalités de mise à disposition ou de consultation du document de référence

Rapport semestriel

Date de publication	Sujet
31 août 2007	Rapport semestriel 2007

Rapport sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise

Date de publication	Sujet
11 avril 2007	Rapport sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise (publié dans le document de référence)

Communiqué relatif aux honoraires des commissaires aux comptes

Date de publication	Sujet
11 avril 2007	Honoraires des commissaires aux comptes (publié dans le document de référence)

Évolution mensuelle du capital et des droits de vote

Date de publication	Sujet
2007	
2 février 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 janvier 2007
1 ^{er} mars 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 28 février 2007
1 ^{er} avril 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 mars 2007
2 mai 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 30 avril 2007
1 ^{er} juin 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 mai 2007
2 juillet 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 30 juin 2007
1 ^{er} août 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 juillet 2007
3 septembre 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 août 2007
1 ^{er} octobre 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 30 septembre 2007

5 novembre 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 octobre 2007
3 décembre 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 30 novembre 2007
2008	
2 janvier 2008	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 décembre 2007
1 ^{er} février 2008	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 janvier 2008
3 mars 2008	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 29 février 2008

Descriptif des programmes de rachat d'actions propres

Date de publication	Sujet
11 avril 2007	Descriptif du programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 26 avril 2007 (publié dans le document de référence)

Opérations réalisées sur les titres de la société

Contrat de liquidité

Date de publication	Sujet
8 janvier 2007	Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité
4 juillet 2007	Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité
17 août 2007	Avenant au contrat de liquidité AFEI signé le 30 avril 2004 entre la société Rothschild & Cie Banque et la société Bouygues SA
3 janvier 2008	Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité

Déclarations des transactions

Déclarations mensuelles

Date de publication	Sujet
2007	
2 février 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en janvier 2007
1 ^{er} mars 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en février 2007
2 avril 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en mars 2007
2 mai 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en avril 2007
1 ^{er} juin 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en mai 2007
2 juillet 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en juin 2007
1 ^{er} août 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en juillet 2007
3 septembre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en août 2007
1 ^{er} octobre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en septembre 2007

5 novembre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en octobre 2007
3 décembre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en novembre 2007
2008	
2 janvier 2008	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues en décembre 2007

Déclarations hebdomadaires

Date de publication	Sujet
2007	
2 janvier 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 27 au 29 décembre 2006
8 janvier 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 2 janvier 2007
31 janvier 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 25 janvier 2007
5 février 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 1 ^{er} février 2007
5 mars 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 1 ^{er} mars 2007
10 avril 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 2 avril 2007
7 mai 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 2 mai 2007
14 mai 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 7 au 11 mai 2007
21 mai 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 14 au 18 mai 2007
29 mai 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 22 au 25 mai 2007
4 juin 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 28 mai au 1 ^{er} juin 2007
11 juin 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 4 au 8 juin 2007
18 juin 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 11 au 15 juin 2007
25 juin 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 18 au 22 juin 2007
2 juillet 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 25 au 29 juillet 2007
9 juillet 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 2 au 6 juillet 2007
16 juillet 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 9 au 13 juillet 2007
23 juillet 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 16 au 20 juillet 2007
6 août 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 31 juillet au 3 août 2007
13 août 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 6 au 9 août 2007
3 septembre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 31 août 2007
10 septembre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 3 au 7 septembre 2007
17 septembre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 10 au 14 septembre 2007
24 septembre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 17 au 21 septembre 2007
1 ^{er} octobre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 24 au 28 septembre 2007

8 octobre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 1 ^{er} au 5 octobre 2007
5 novembre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues les 31 octobre et 1 ^{er} novembre 2007
3 décembre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 30 novembre 2007
10 décembre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 3 décembre 2007
31 décembre 2007	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 24 au 28 décembre 2007

2008

7 janvier 2008	Opération sur actions propres réalisées par Bouygues du 31 décembre au 4 janvier 2008
14 janvier 2008	Opération sur actions propres réalisées par Bouygues du 7 au 9 janvier 2008
4 février 2008	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues les 31 janvier et 1 ^{er} février 2008
11 février 2008	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 8 février 2008
18 février 2008	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 11 février 2008
3 mars 2008	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 29 février 2008
10 mars 2008	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues du 3 au 7 mars 2008
17 mars 2008	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues les 10 et 11 mars 2008
25 mars 2008	Opérations sur actions propres réalisées par Bouygues le 17 mars 2008

3.3 Assemblée générale

Date de publication	Sujet
2007	
9 mars 2007	Avis de réunion (assemblée générale)
9 mars 2007	Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale
21 mars 2007	Rectificatif à l'avis de réunion (assemblée générale)
6 avril 2007	Avis de convocation (assemblée générale)
6 avril 2007	Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale
11 avril 2007	Le chapitre "Assemblée générale mixte du document de référence 2006"
26 avril 2007	Les <i>slides</i> de l'assemblée générale mixte
27 avril 2007	Les résultats des votes des résolutions
15 juin 2007	Les questions-réponses
2008	
7 mars 2008	Avis de réunion (assemblée générale)
7 mars 2008	Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale
14 mars 2008	Rectificatif à l'avis de réunion (assemblée générale)

4 • Publications effectuées par l'intermédiaire d'un diffuseur professionnel agréé par l'AMF (www.lesechos-comfi.fr)

Date de publication	Sujet
2007	
2 février 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 janvier 2007
2 février 2007	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en janvier 2007
12 février 2007	Chiffre d'affaires exercice 2006
28 février 2007	Résultat net annuel 2006
1 ^{er} mars 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 28 février 2007
1 ^{er} mars 2007	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en février 2007
9 mars 2007	Actionnaires : convocation à l'assemblée générale
9 mars 2007	Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale
14 mars 2007	Démenti
2 avril 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 mars 2007
2 avril 2007	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en mars 2007
6 avril 2007	Actionnaires : convocations à l'assemblée générale
6 avril 2007	Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale
11 avril 2007	Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation du document de référence
2 mai 2007	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en avril 2007
3 mai 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 30 avril 2007
14 mai 2007	Information trimestrielle – chiffre d'affaires du premier trimestre 2007
21 mai 2007	Grand succès de l'opération "Bouygues Partage", souscrite par plus de 53 000 collaborateurs en France
1 ^{er} juin 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 mai 2007
1 ^{er} juin 2007	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en mai 2007
6 juin 2007	Résultat net du premier trimestre 2007
7 juin 2007	Bonnes performances au premier trimestre 2007
2 juillet 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 30 juin 2007

2 juillet 2007	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en juin 2007
4 juillet 2007	Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société Bouygues SA
1 ^{er} août 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 juillet 2007
1 ^{er} août 2007	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en juillet 2007
9 août 2007	Chiffre d'affaires du premier semestre 2007
17 août 2007	Avenant au contrat de liquidité AFEI signé le 30 avril 2004 entre la société Rothschild & Cie Banque et la société Bouygues SA
31 août 2007	Résultats semestriels 2007
3 septembre 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 août 2007
3 septembre 2007	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en août 2007
10 septembre 2007	Participation de BNP Paribas dans Bouygues Telecom
1 ^{er} octobre 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 30 septembre 2007
1 ^{er} octobre 2007	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en septembre 2007
5 octobre 2007	Bouygues détient 30,07 % du capital d'Alstom au 5 octobre 2007
5 novembre 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 octobre 2007
5 novembre 2007	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en octobre 2007
14 novembre 2007	Chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2007
3 décembre 2007	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 30 novembre 2007
3 décembre 2007	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en novembre 2007
5 décembre 2007	Résultat net des neuf premiers mois 2007
2008	
2 janvier 2008	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 décembre 2007
2 janvier 2008	Communiqué mensuel regroupant les déclarations hebdomadaires de rachat d'actions publiées en décembre 2007
3 janvier 2008	Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société Bouygues SA
1 ^{er} février 2008	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 31 janvier 2008
13 février 2008	Chiffre d'affaires exercice 2007
27 février 2008	Résultat net annuel 2007
3 mars 2008	Publication mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote au 29 février 2008

7 mars 2008	Actionnaires - Convocations à l'assemblée générale
7 mars 2008	Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale

5 • Publications effectuées au greffe du tribunal de commerce de Paris (www.infogreffe.fr)

Date de publication	Sujet
2007	
18 janvier 2007	Décision d'augmentation et réduction du capital Modification des statuts Statuts à jour Changement d'administrateurs
6 février 2007	Décision d'augmentation du capital Modification des statuts Statuts à jour
11 mai 2007	Décision d'augmentation du capital
11 mai 2007	Décision de réduction du capital
11 mai 2007	Modification statutaires et statuts à jour
15 mai 2007	Dépôt des comptes individuels sur l'exercice 2006
15 mai 2007	Dépôt des comptes consolidés sur l'exercice 2006
1 ^{er} juin 2007	Décision d'augmentation du capital
1 ^{er} juin 2007	Décision d'augmentation du capital Statuts à jour Décision d'augmentation du capital Statuts à jour
21 décembre 2007	Décision d'augmentation et réduction du capital Modification des statuts Statuts à jour
2008	
7 février 2008	Décision d'augmentation du capital Modification des statuts Statuts à jour

6 • Publications effectuées dans un journal d'annonces légales (Les Petites Affiches)

Date de publication	Sujet
2007	
15 janvier 2007	Modification du capital social
14 mai 2007	Modification du capital social
7 décembre 2007	Modification du capital social
2008	
10 janvier 2008	Modification du capital social

7 • Publicités financières

Date de publication	Sujet	Support
1 ^{er} mars 2007	Résultat net annuel 2006	Les Échos
9 mars 2007	Communiqué (assemblée générale)	
6 avril 2007	Communiqué (assemblée générale)	
7 juin 2007	Résultats du 1 ^{er} trimestre 2007	
3 septembre 2007	Résultats semestriels 2007	
6 décembre 2007	Résultats des 9 premiers mois 2007	
28 février 2008	Résultat net annuel 2008	
7 mars 2008	Communiqué (assemblée générale)	Le Monde
3 mars 2007	Résultat net annuel 2006	
5 septembre 2007	Résultats semestriels 2007	
29 février 2008	Résultat net annuel 2007	Le Figaro
3 mars 2007	Résultat net annuel 2006	
1 ^{er} septembre 2007	Résultats semestriels 2007	
1 ^{er} mars 2008	Résultat net annuel 2007	Investir
3 mars 2007	Résultat net annuel 2006	
8 septembre 2007	Résultats semestriels 2007	
1 ^{er} mars 2008	Résultat net annuel 2007	Journal des Finances
3 mars 2007	Résultat net annuel 2006	
8 mars 2008	Résultat net annuel 2007	La Tribune
5 mars 2007	Résultat net annuel 2006	
5 septembre 2007	Résultats semestriels 2007	
3 mars 2008	Résultat net annuel 2007	

5 mars 2007	Résultat net annuel 2006	Option Finance
3 mars 2008	Résultat net annuel 2007	
8 mars 2007	Résultat net annuel 2006	L'Agefi Hebdo
6 septembre 2007	Résultats semestriels 2007	
6 mars 2008	Résultat net annuel 2007	
7 septembre 2007	Résultats semestriels 2007	Le Revenu
9 mars 2007	Résultat net annuel 2006	La Vie Financière
7 septembre 2007	Résultats semestriels 2007	
7 mars 2008	Résultat net annuel 2007	
9 mars 2007	Résultat net annuel 2006	Valeurs actuelles
7 mars 2008	Résultat net annuel 2007	
14 mars 2007	Résultat net annuel 2006	Financial Times édition Europe
6 septembre 2007	Résultats semestriels 2007	
5 mars 2008	Résultat net annuel 2007	
14 mars 2007	Résultat net annuel 2006	Wall Street édition US
14 mars 2008	Résultat net annuel 2007	
8 mars 2007	Résultat net annuel 2006	Wall Street édition Europe
6 septembre 2007	Résultats semestriels 2007	
14 mars 2008	Résultat net annuel 2007	
16 mars 2007	Résultat net annuel 2006	Handelsblatt
17 mars 2008	Résultat net annuel 2007	



Le siège social de Bouygues SA comprend un centre d'affaires mis à la disposition des managers pour leurs invités.

5. Les comptes

Comptes consolidés

- 154 Bilan
- 155 Compte de résultat
- 156 Tableau des flux de trésorerie
- 157 Variation des capitaux propres
- 159 États des produits et charges comptabilisés
- 159 Notes

Comptes individuels

- 209 Bilan
- 210 Compte de résultat
- 210 Tableau des flux de trésorerie
- 211 Notes

Comptes consolidés

Bilan consolidé au 31 décembre 2007

Actif (en millions d'euros)

	Note annexe	12/2007 net	12/2006 net ⁽²⁾
Immobilisations corporelles	3.2.1	5 564	5 039
Immobilisations incorporelles	3.2.2	1 073	1 022
Goodwill	3.2.3	5 123	4 781
Entités associées	3.2.4	4 393	2 940
Autres actifs financiers non courants	3.2.4	1 223	1 087
Impôts différés actif et créances fiscales long terme	7.1	225	216
ACTIF NON COURANT	16	17 601	15 085
Stocks / programmes / droits de diffusion	4.1	2 763	2 298
Avances et acomptes versés sur commandes	4.2	363	333
Clients et comptes rattachés	4.3	6 911	6 252
Actif d'impôt (exigible)	4.3	81	40
Autres créances	4.3	2 285	1 952
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5	3 386	3 776
Instruments financiers ⁽¹⁾	17.3	9	11
Autres actifs financiers courants	17.3	29	18
ACTIF COURANT		15 827	14 680
Actifs disponibles à la vente ou activités en cours de cession			
TOTAL ACTIF	16	33 428	29 765

Passif (en millions d'euros)

	Note annexe	12/2007	12/2006
Capitaux propres			
- Capital social		348	335
- Primes et réserves		5 317	3 911
- Réserve de conversion	5.3	(28)	8
- Actions propres détenues	5.5	(22)	(69)
- Résultat consolidé de l'exercice		1 376	1 254
Capitaux propres (part du Groupe)		6 991	5 439
Intérêts minoritaires		1 214	1 156
CAPITAUX PROPRES	5	8 205	6 595
Dettes financières long terme	8.1	7 067	6 844
Provisions non courantes	6.1	1 493	1 441
Impôts différés passif et dettes fiscales long terme	7.2	84	75
PASSIF NON COURANT	16	8 644	8 360
Avances et acomptes reçus	10	1 419	958
Dettes financières (part à moins d'un an)	8.1	328	867
Impôts courants	10	223	144
Fournisseurs et comptes rattachés	10	7 442	6 744
Provisions courantes	6.2	597	524
Autres passifs courants	10	6 268	5 316
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	10	276	247
Instruments financiers ⁽¹⁾	17.3	12	5
Autres passifs financiers courants	17.3	14	5
PASSIF COURANT	10	16 579	14 810
Passifs disponibles à la vente ou activités en cours de cession			
TOTAL PASSIF	16	33 428	29 765
ENDETTEMENT FINANCIER NET (PASSIF)	9.1	(4 288)	(4 176)

(1) couverture des dettes financières en juste valeur

(2) retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à la provision fidélisation (voir note 2)

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	Note annexe	Exercice 2007	Exercice 2006 ⁽¹⁾⁽²⁾
CHIFFRE D'AFFAIRES⁽³⁾	11/16	29 613	26 408
Autres produits de l'activité	11.1	137	180
Achats consommés		(13 230)	(11 748)
Charges de personnel ⁽²⁾		(5 968)	(5 278)
Charges externes		(7 084)	(6 449)
Impôts et taxes		(600)	(585)
Dotations nettes aux amortissements		(1 245)	(1 190)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations ⁽²⁾		(419)	(372)
Variations des stocks de production et de promotion immobilière		379	471
Autres produits et charges d'exploitation ⁽⁴⁾		580	496
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	12/16	2 163	1 933
Autres produits et charges opérationnels	12/16	18	(44)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	12/16	2 181	1 889
Produits financiers		146	140
Charges financières		(381)	(340)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	13/16	(235)	(200)
Autres produits et charges financiers		23	(22)
Charge d'impôt ⁽²⁾	14.1/16	(633)	(559)
Quote-part du résultat net des entités associées	3.2.4/16	257	118
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	15/16	1 593	1 226
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	16/23	0	364
Résultat net	16	1 593	1 590
Résultat net part du Groupe	16	1 376	1 254
Résultat net part des intérêts minoritaires		217	336
RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)	15	4,06	3,73
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	15	3,94	3,62

(1) hors charges et produits des activités arrêtées ou en cours de cession ; 2006 : BTC et TPS ; présentation des résultats sur une ligne distincte "résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession"

(2) retraité suite à l'application rétrospective des changements de méthodes comptables relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à la provision fidélisation (voir note 2)

(3) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international

(4) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées

8 803	7 825
226	216

Tableau consolidé des flux de trésorerie (en millions d'euros)

	Note annexe	Exercice 2007 ⁽¹⁾	Exercice 2006 ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Capacité d'autofinancement			
Résultat net des activités poursuivies	15/16	1 593	1 226
Quote-part de résultat liée aux entreprises associées ⁽⁴⁾		(184)	(66)
Annulation des dividendes des sociétés non consolidées		(12)	(7)
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations / provisions non courantes		1 284	1 313
Plus et moins values de cessions d'actifs		(53)	(88)
Charges calculées diverses		23	14
sous-total		2 651	2 392
Coût de l'endettement financier net	13	235	200
Charge d'impôts de l'exercice	14	633	559
Capacité d'autofinancement	16	3 519	3 151
Variation du BFR ⁽⁵⁾ lié à l'activité (y compris impôts courants)		74	(23)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		3 593	3 128
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles] 16	(1 787)	(1 700)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		108	96
Dettes nettes des immobilisations corporelles et incorporelles		30	173
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés] 16	(25)	(41)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés		44	47
Dettes nettes des titres non consolidés et autres titres immobilisés		5	2
Incidences des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des titres consolidés] 16	(2 170)	(2 646)
Prix de cession des titres consolidés		56	193
Dettes nettes des titres consolidés et autres variations de périmètre sur trésorerie		169	(137)
Autres flux liés aux opérations d'investissements (variations de prêts, dividendes reçus s/NC)		(49)	(115)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(3 619)	(4 128)

	Note annexe	Exercice 2007 ⁽¹⁾	Exercice 2006 ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation / réduction de capital et acquisition d'actions propres Bouygues SA		465	(181)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(400)	(302)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(168)	(135)
Variation des dettes financières ⁽⁶⁾		22	2 328
Coût de l'endettement financier net	13	(235)	(200)
Autres flux liés aux opérations de financement		(28)	9
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(344)	1 519
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)		(419)	492
Trésorerie au 1^{er} janvier	4.5	3 529	3 037
Flux nets de l'exercice		(419)	492
Autres flux non monétaires			
Trésorerie de clôture	4.5	3 110	3 529
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSIION			
Trésorerie au 1^{er} janvier			(56)
Flux de l'exercice			56
Trésorerie de clôture			

(1) 2006/2007 : changement de présentation : les flux de trésorerie sont désormais présentés en 2 chapitres distincts :

I - Flux des activités poursuivies et II - Flux des activités cédées ou en cours de cession

(2) 2006 : hors activité BTC et TPS cédées ou en cours de cession

(3) 2006 : retraité suite à l'application rétrospective des changements de méthodes comptables relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à la provision fidélisation grand public (voir note 2)

(4) annulation des quotes-parts de résultats sur équivalence et incorporation des dividendes payés sur mises en équivalence

(5) définition de la variation du BFR : actif courant - passif courant

(6) définition du financement : dettes financières non courantes + dettes financières courantes

Variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)

PART GROUPE	Note annexe	Capital Prime d'émission	Réserves liées au capital Report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Réserve de conversion	Actions autocontrôle de l'entreprise	Opérations affectées directement en capitaux propres	TOTAL GROUPE
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2006		2 234	1 086	1 283	44	0	(17)	4 630
Changement de méthode comptable	2.19			91**			(14)*	77
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2006		2 234	1 086	1 374	44	0	(31)	4 707
MOUVEMENTS EXERCICE 2006								
Opérations nettes sur capital et réserves		(157)	(46)	46				(157)
Actions autocontrôle de l'entreprise						(69)	(1)	(70)
Distribution				(302)				(302)
Autres opérations avec les actionnaires				15				15
Résultat net au 31 décembre 2006 (part Groupe)				1 254**				1 254
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(36)		28	(8) ⁽¹⁾
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2006		2 077	1 040	2 387	8	(69)	(4)	5 439
MOUVEMENTS EXERCICE 2007								
Opérations nettes sur capital et réserves		411	203	(220)		272	17	683
Acquisition d'actions propres	5.5					(225)	(22)	(247)
Distribution				(400)				(400)
Autres opérations avec les actionnaires ⁽³⁾	5.4			68				68
Résultat net au 31 décembre 2007 (part Groupe)				1 376				1 376
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				2	(36)		106	72 ⁽²⁾
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2007	5	2 488	1 243	3 213	(28)	(22)	97	6 991

(*) application rétrospective du changement de méthode comptable sur avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (option IAS 19 révisée)

(**) application par anticipation d'IFRIC 13 : provision fidélisation grand public Bouygues Telecom

Voir état des charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres (Sorie) :

	2006 ⁽¹⁾	2007 ⁽²⁾
Part Groupe	(8)	72
Part des minoritaires	(4)	(3)
	(12)	69

(3) opérations d'actionariat salariés et plans de stocks-options

Variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2007 (en millions d'euros) - Suite

INTÉRÊTS MINORITAIRES	Note annexe	Capital Prime d'émission	Réserves liées au capital Report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Réserve de conversion	Actions autocontrôle de l'entreprise	Opérations affectées directement en capitaux propres	TOTAL INTÉRÊTS MINORITAIRES
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2006				926			5	931
Changement de méthode comptable	2.19			10*				10
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2006				936			5	941
MOUVEMENTS EXERCICE 2006								
Opérations nettes sur capital et réserves				45				45
Distribution				(134)				(134)
Autres opérations avec les actionnaires				3				3
Résultat net au 31 décembre 2006 (part tiers)				336				336
Écarts conversion							(2)	(2) ⁽¹⁾
Changement de périmètre				(31)				(31)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres							(2)	(2) ⁽¹⁾
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2006		0	0	1 155	0	0	1	1 156
MOUVEMENTS EXERCICE 2007								
Opérations nettes sur capital et réserves				7				7
Distribution				(168)				(168)
Autres opérations avec les actionnaires				3				3
Résultat net au 31 décembre 2007 (part tiers)				217				217
Écarts conversion							(2)	(2) ⁽²⁾
Changement de périmètre				2				2
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres							(1)	(1) ⁽²⁾
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2007	5	0	0	1 216	0	0	(2)	1 214
CAPITAUX PROPRES D'ENSEMBLE	5	2 488	1 243	4 429	(28)	(22)	95	8 205

(*) application par anticipation d'IFRIC 13 : provision fidélisation grand public Bouygues Telecom
Voir état des charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres (Sorlie) :

	2006 ⁽¹⁾	2007 ⁽²⁾
Part Groupe	(8)	72
Part des minoritaires	(4)	(3)
	(12)	69

État des produits et charges comptabilisés (en millions d'euros)

	Note annexe	Exercice	
		2007	2006
Résultat net de la période publié		1 593	1 582
Impact du changement de méthode comptable ⁽¹⁾			8
Résultat net de la période	16	1 593	1 590
Variation des écarts de conversion		(38)	(38)
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture et autres actifs financiers ⁽²⁾		28	54
Gains / pertes actuariels sur avantages du personnel (IAS19 révisée)		66 ⁽³⁾	11
Impôts sur les opérations en capitaux propres		11	(23)
Autres variations nettes		2	(16)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	5.3	69	(12)
Total des produits et charges comptabilisés		1 662	1 578
Dont part Groupe		1 448	1 246
Dont part des minoritaires		214	332

Changements de méthodes comptables au 1^{er} janvier 2006 :

- **Bouygues Telecom** : reprise de la provision fidélisation clients (IFRIC 13) en capitaux propres
- **IAS 19 révisée** : affectation aux capitaux propres du solde global des écarts actuariels nets (abandon de la méthode du corridor)

(1) 2006 : impact de la dotation nette sur provision fidélisation clients neutralisée du résultat 2006

(2) Autres actifs financiers : concerne les titres et valeurs disponibles à la vente

(3) 2007 : concerne pour l'essentiel les opérations 2007 du groupe Alstom (après changement de méthode IAS 19 : écarts actuariels) (part du groupe Bouygues)

Notes sur les comptes consolidés

Sommaire

1	Faits significatifs de l'exercice
2	Principes et méthodes comptables
3	Actif non courant
4	Actif courant
5	Information sur les capitaux propres consolidés
6	Provisions non courantes et courantes (long terme et court terme)
7	Actifs et passifs d'impôts non courants
8	Dettes financières non courantes et courantes
9	Principaux éléments de variation de l'endettement net (passif)
10	Passif courant
11	Analyse du chiffre d'affaires et autres produits de l'activité
12	Résultat opérationnel
13	Coût de l'endettement financier net
14	Charge d'impôt
15	Résultat net des activités poursuivies et résultat dilué par action
16	Information sectorielle
17	Instruments financiers
18	Engagements hors bilan
19	Effectifs, engagements envers le personnel et participation

20 Informations sur les parties liées et les avantages des organes d'administration et de direction

21 Informations complémentaires sur le tableau de flux de trésorerie

22 Honoraires des commissaires aux comptes

23 Informations sur les modifications de périmètre liées aux activités arrêtées ou en cours de cession

24 Principaux taux de conversion

25 Liste des sociétés consolidées

Au 31 décembre 2007, les comptes consolidés du groupe Bouygues sont établis conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS : International Financial Reporting Standards tels qu'adoptés par l'Union européenne (règlement 1606 / 2002 du Conseil européen du 19 juillet 2002).

Le Groupe a mis en œuvre l'interprétation IFRIC 13, obligatoire au 01/07/2008, applicable par anticipation au 31/12/2007.

Les normes comprennent :

- les IFRS, les IAS,
- leurs interprétations (SIC et IFRIC).

Les comptes présentent en millions d'euros :

- le bilan et le compte de résultat,
- le tableau de variation des capitaux propres,
- le tableau des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres,
- le tableau des flux de trésorerie,
- l'annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2006 en normes IFRS, complétés des changements de méthodes comptables intervenus en 2007.

NB : les états financiers consolidés et les différentes notes de l'annexe établis au 31 décembre 2007 ne présentent pas l'exercice 2005. Les informations comparatives concernant l'exercice le plus ancien figurent par référence au document annuel établi au titre de cet exercice (selon l'avis exprimé par le *Committee of European Securities Regulators* (CESR) dans le cas de changement de méthode comptable sur l'exercice).

Note 1 • Faits significatifs au 31 décembre 2007

1.1 Périmètre consolidé au 31 décembre 2007

Principales variations de périmètre

Au 31 décembre 2007, 1 211 entités sont consolidées contre 1 083 au 31 décembre 2006. La variation nette du nombre d'entités consolidées (+128) concerne principalement les nouvelles acquisitions de Colas (Colas Rail /carrières diverses / filiales de travaux diverses, etc.), de Bouygues Construction (Mibag / Suisse, Karmar / Pologne, etc.), de TF1 (Groupe AB) et de Bouygues Immobilier (groupe Blanc, etc.)

Alstom : acquisition complémentaire de titres en 2007 (+ 4,91 %)

Au cours de l'exercice 2007, Bouygues a acquis une participation complémentaire de + 4,91% du capital d'Alstom pour un montant global de 961 M€, portant sa participation à 29,98 % au 31 décembre 2007.

Celle-ci est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence pour sa valeur nette globale d'acquisition complétée de la contribution au résultat net 2007 d'Alstom ; le résultat du 4^e trimestre 2007 a fait l'objet d'une estimation sur la base des comptes consolidés semestriels relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2007 publiés par Alstom.

L'affectation du prix d'acquisition de la participation détenue depuis 2006, aux actifs et passifs identifiables ainsi qu'au goodwill résiduel, est devenue définitive à l'issue du délai autorisé d'une

année. Conformément à IAS 28, la participation est présentée au bilan sur la ligne "Entités associées" pour un montant global de 3 573 M€.

Le complément de participation acquis en 2007 a fait l'objet d'une nouvelle étude réalisée par un expert indépendant, selon les modalités ci-après :

- Identification, détermination de la juste valeur des actifs, passifs, et passifs éventuels acquis (estimation sur la base des comptes semestriels publiés par Alstom au 30 septembre 2007).
- Les actifs qui ont été réévalués en 2007 sont ceux identifiés à fin 2006, à savoir :
 - Marque
 - Technologie
 - Carnet de commandes (*backlog*)
 - Impôts différés

Les actifs et passifs identifiés à fin 2006 (sur la base d'une participation de 25,07 %) n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation spécifique selon juste valeur déterminée au 30 septembre 2007.

- L'incidence nette globale de l'amortissement des réévaluations pratiquées sur les actifs incorporels et autres, sur le compte de résultat consolidé du Groupe, s'élève à (8) M€ pour la part revenant au groupe Bouygues (29,98 %).

Colas Rail (Spie Rail)

Le 31 mai 2007, le Groupe a acquis 100 % de la société Spie Rail (raison sociale modifiée en Colas Rail) pour 267 M€ ; cette acquisition a fait l'objet d'une identification et évaluation à la juste valeur des actifs / passifs identifiables et passifs éventuels, ainsi qu'au goodwill résiduel pour 180 M€. Le bilan au 31 décembre 2007, incluant un résultat apprécié sur l'activité du second semestre 2007 a été intégré à fin d'exercice.

Prise de participation de TF1 à hauteur de 33,5 % dans le capital de Groupe AB

À la suite de la décision rendue par le conseil supérieur de l'audiovisuel, TF1 et la famille Berda ont finalisé le 2 avril 2007 la prise de participation de TF1 à hauteur de 33,5 % dans le capital du groupe AB, formé des groupes AB SAS et WB Télévision SA ("Groupe AB"). Le montant de l'acquisition s'élève à 230 millions d'euros.

Le Groupe AB dispose d'un catalogue de droits de programmes télévisés francophones de plus de 1 300 titres, édite des chaînes de télévision gratuites en France et des chaînes de télévision payantes disponibles par satellite, câble, TNT ou ADSL.

À compter d'avril 2007, la participation dans le Groupe AB est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence après identification et évaluation en juste valeur des actifs et passifs acquis.

1.2 Chiffres d'affaires consolidé au 31 décembre 2007

Il s'élève à 29 613 M€, en progression de + 12 % par rapport à l'exercice 2006.

1.3 Participation dans Bouygues Telecom (+ 6,5 %)

En juillet 2007, BNP Paribas a levé les options de vente dont elle bénéficiait sur les actions Bouygues Telecom (6,5 % du capital).

À l'issue de cette opération, finalisée en septembre 2007, Bouygues détient 89,5 % du capital de Bouygues Telecom.

Conformément aux normes IFRS, le montant de cette acquisition était déjà consolidé dans les comptes du groupe Bouygues depuis juin 2005.

De ce fait, les comptes consolidés 2007 ne présentent pas d'impact (goodwill, endettement net, part des IM, etc.). L'investissement réalisé à ce titre a été pris en compte en 2007 pour 441 M€ dans le tableau des flux de trésorerie.

1.4 Opérations d'actionariat salarié

Opération Bouygues Partage

En mai 2007, l'augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe a été souscrite par 53 185 collaborateurs, en France essentiellement. Le nombre d'actions créé a été de 6 371 520 pour une augmentation nette des capitaux propres d'un montant de 231,2 M€.

Sur la base des souscriptions définitives, la charge complémentaire brute prise en compte en 2007 au titre de la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés (décote de 20 %) s'est élevée à (12) M€ bruts.

Opération Bouygues Confiance 4

La deuxième opération d'actionariat salarié de l'exercice appelée Bouygues Confiance 4 a été souscrite par 37 550 collaborateurs. Le nombre d'actions créé a été de 6 947 662 pour une augmentation nette des capitaux propres d'un montant de 299,7 M€.

En 2007, la charge brute prise en compte au titre de la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés (décote 20 %) s'est élevée à (27) M€.

Autres informations sur ces deux opérations

Ces deux opérations ont donné lieu à création de fonds FCPE à effet de levier (apport complémentaire de la banque partenaire de l'opération).

	Bouygues Partage	Bouygues Confiance 4
Nombre de salariés souscripteurs	53 185	37 550
Prix de souscription des titres	36,44 €	43,18 €
Date d'annonce du plan aux salariés	21 décembre 2006	5 octobre 2007
Montant de la décote nominale par action octroyée aux salariés (par rapport au cours spot à date d'octroi)	9,11 €	10,79 €
Juste valeur de l'avantage accordé aux salariés IFRS par action (décote 20 %)	4,19 €	3,89 €
Méthode retenue pour la valorisation des clauses d'incessibilité	Recommandation CNC	Recommandation CNC
Cours à date d'octroi (moyenne des 20 cours de Bourse précédents)	45,55 €	53,97 €

L'économie fiscale résultant de ces deux opérations (loi du 30/12/2006) a été prise en compte.

1.5 Changements de méthodes comptables

En 2007, le Groupe a procédé à deux changements de méthodes détaillés en note 2.3 avec présentation rétrospective des impacts au 1^{er} janvier 2006. Il s'agit :

- de l'adoption de l'option permise par l'amendement à IAS 19 "Avantages du personnel", relative aux écarts actuariels affectables directement en capitaux propres (changement pratiqué également par le groupe Alstom en 2007).
- de la mise en œuvre de l'interprétation IFRIC 13 (obligatoire au 01/07/2008), applicable par anticipation : "Programmes de fidélisation clients" (Bouygues Telecom), entraînant la reprise de la provision pour fidélisation clients "Grand Public" par capitaux propres.

1.6 Crise financière

La trésorerie du groupe Bouygues n'a pas été affectée par la crise financière, Bouygues s'étant toujours interdit d'investir sur des supports sensibles.

1.7 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 décembre 2007

Postérieurement au 31 décembre 2007, il n'existe ni variation significative du périmètre consolidé, ni opération qui pourrait avoir une incidence significative sur les résultats, les capitaux propres consolidés ou l'activité du Groupe.

Note 2 • Principes et méthodes comptables

2.1 Les activités du Groupe

Le groupe Bouygues est un groupe industriel diversifié dont les métiers s'organisent autour de deux pôles d'activités :

- Construction :
 - Bouygues Construction (BTP et électricité),
 - Bouygues Immobilier,
 - Colas (routes).
- Télécoms-Médias :
 - TF1 (télévision),
 - Bouygues Telecom (téléphonie mobile).
- Le groupe Bouygues détient également, au 31 décembre 20 07, une participation de 29,98 % dans Alstom (Énergie et Transport).

Le Groupe est implanté dans près de 80 pays ; il a réalisé un chiffre d'affaires de 29 613 M€, au titre de l'exercice 2007, en progression de + 12 % (dont 8 803 à l'international).

2.2 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du groupe Bouygues au 31 décembre 2007 ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB : IAS (*International Accounting Standards*) et IFRS (*International Financial Reporting Standards*), complétés des interprétations formulées par les comités SIC et IFRIC, approuvées par l'Union européenne, applicables à cette date.

Le Groupe a mis en œuvre l'interprétation IFRIC 13 "Programmes de fidélisation clients" obligatoire au 1^{er} juillet 2008, applicable par anticipation.

Les états financiers du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues et de ses filiales, ainsi que les participations dans les entités associées ; ils sont présentés en millions d'euros, devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 26 février 2008.

2.3 Principes de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs/passifs financiers évalués à leur juste valeur. Ils sont présentés comparativement avec l'exercice 2006 ; pour l'exercice 2005, selon possibilité permise, ceux-ci sont présentés par référence aux documents publiés à cette date.

• Principales normes et interprétations nouvelles d'application obligatoire en 2007

- IFRS 7 : instruments financiers (compléments d'information)
- IAS 1 (amendement) : présentation des états financiers (informations complémentaires sur le capital)
- IFRIC 8 à 10 : informations financières essentiellement.

● **Autres normes et interprétations, publiées par l'IASB, adoptées ou non par l'Union européenne, mais d'application postérieure à 2007**

- IFRS 8 (secteurs opérationnels) / IAS 23 (coûts d'emprunts) : aucune application anticipée par le Groupe dans les comptes 2007. (Janvier 2009)
- IFRIC 11 : actions propres et transactions intra-Groupe. Application aux périodes ouvertes au 1^{er} mars 2007 (mention en annexe des métiers du Groupe).
- IFRIC 12 (accord de concession de services publics) : le Groupe applique cette interprétation au titre du contrat PFI de Portsmouth (Colas). Ce contrat est comptabilisé selon la méthode de la créance financière qui traduit au mieux la réalité économique et financière de ce contrat. C'est le seul contrat de ce type conclu par Colas.

Au niveau de Bouygues Construction : les contrats PFI sont conclus vis-à-vis de collectivités par des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation inférieure à 20 %. Celles-ci ne sont pas consolidées compte tenu du rôle effectivement limité du Groupe dans ces structures. Quant aux sociétés concessionnaires, elles sont pour la plupart consolidées par mise en équivalence.

- IFRIC 13 (programmes de fidélisation clients) : interprétation mise en œuvre au 31/12/2007, (obligatoire au 01/07/2008), applicable par anticipation (voir note 2.2) ; Bouygues Telecom a procédé à l'évaluation de la juste valeur des points de fidélité attribués dans le cadre du programme de fidélisation des "Clients grand public" et n'a différé aucun chiffre d'affaires à ce titre. La provision constituée antérieurement au passif au titre de ce programme a été annulée ;

l'incidence nette d'impôt de ce changement de méthode est de + 109 M€ sur les capitaux propres consolidés au 31/12/2006, dont + 8 nets au titre du résultat de l'exercice 2006.

● **Choix comptables et estimations dans l'évaluation de certains Actifs/Passifs/ Produits et charges**

Afin de préparer les états financiers consolidés conformément aux normes et interprétations, des estimations et des hypothèses ont parfois été faites ; elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel : l'appréciation des impairments sur goodwill, les paiements en actions (stock-options), les avantages du personnel (indemnités de fin de carrière, etc.), la juste valeur des instruments financiers non cotés, les impôts différés actifs, provisions, etc.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,

- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents et complets dans tous leurs aspects significatifs.

● **Changements de méthodes comptables**

En 2007, le Groupe a procédé rétrospectivement à deux changements de méthodes comptables :

- a) Le Groupe a adopté avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006, l'option permise par l'amendement à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", qui permet de comptabiliser directement en capitaux propres consolidés l'ensemble des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, à prestations définies.

Antérieurement le Groupe appliquait la méthode dite du "corridor" selon laquelle les écarts actuariels supérieurs à 10 % du montant des engagements futurs étaient pris en compte de résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

- b) Provision pour fidélisation clients (Bouygues Telecom) : voir commentaires précédents en chapitre 2.2, 2.3 et note 1.

- L'incidence de l'impôt différé sur les différences temporaires ainsi générées par les changements de méthodes comptables a été prise en compte par imputation sur les capitaux propres consolidés.

- Les principaux impacts découlant de ces changements de méthodes sur le bilan et le compte de résultat consolidés 2006/2007 sont présentés au chapitre 2.19 de cette note.

2.4 Méthodes de consolidation

● **Intégration globale**

- Les sociétés sur lesquelles Bouygues exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

- Appréciation du contrôle exclusif sur TF1 :

Bouygues détient 43,06 % du capital et des droits de vote de TF1 ; elle exerce un contrôle exclusif sur TF1 fondé sur les points ci-après :

Bouygues détient de façon continue et régulière une forte majorité des droits de vote en assemblée générale des actionnaires de TF1, aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction de droits de vote supérieure à celle détenue par Bouygues.

La détermination par Bouygues, seule, des décisions en assemblée générale est manifeste sur une période d'au moins deux exercices successifs.

On peut y ajouter :

- le nombre élevé de postes d'administrateurs alloués à Bouygues au sein du conseil d'administration de TF1 ;
- le rôle de Bouygues dans la nomination des principaux dirigeants de TF1.

Le contrôle exclusif exercé par Bouygues sur TF1 est ainsi établi.

● **Intégration proportionnelle : participations dans les coentreprises**

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint ; les actifs/passifs, charges et produits

de ces sociétés sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle en quote-part du pourcentage de contrôle : c'est le cas pour les sociétés en participation travaux de Bouygues Construction et Colas.

● Participations dans les sociétés associées

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable ; cette dernière est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité.

Les résultats, les actifs et passifs des sociétés associées sont appréciés selon la méthode de la mise en équivalence.

Alstom : Bouygues exerce une influence notable sur Alstom compte tenu de sa participation de 29,98 %, et de sa représentation par 2 administrateurs au conseil d'administration. La rubrique "Entités associées" à l'actif du bilan inclut la valorisation comptable de cette participation (y compris goodwill).

Conformément à IAS 39, les participations non consolidées sont comptabilisées à leur juste valeur, et font l'objet de tests d'évaluation de perte de valeur.

● Évolution comparative du périmètre de consolidation

	Exercice 2007	Exercice 2006
Intégrations globales	917	825
Intégrations proportionnelles	258	226
Mises en équivalence	36	32
	1 211	1 083

Les principales évolutions de périmètre de l'exercice 2007 sont analysées en "Faits significatifs".

2.5 Regroupements d'entreprises

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût d'acquisition (coûts de transactions inclus) est affecté aux actifs et passifs identifiables acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces actifs et passifs sont présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale, conformément à IFRS 3. Cette méthode consiste à réestimer en totalité les actifs et passifs acquis, pour leur juste valeur, et non à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise.

Les goodwill déterminés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle ; cette méthode consiste à limiter la réestimation des éléments identifiables à la seule quote-part de titres acquis. Les droits des minoritaires sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Le goodwill (ou écart d'acquisition) représente l'excédent résiduel du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition ; il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'U.G.T. au niveau duquel est apprécié le retour sur investissements des acquisitions (métier pour le groupe Bouygues).

Les principales affectations du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables ne deviennent définitives qu'à l'issue du délai d'un an.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Ultrieurement, le goodwill est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au chapitre ci-après intitulé "Suivi de la valeur des actifs immobilisés", conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

2.5.1 Alstom : détermination de la juste valeur des actifs/passifs identifiables et passifs éventuels / goodwill résiduel au titre de la fraction complémentaire de titres acquis en 2007 : + 4,91 %

Le coût d'acquisition des titres acquis en 2007 s'élève à 961 millions d'euros ;

Les évaluations complémentaires de juste valeur ont été réalisées par un expert indépendant sur la base des comptes semestriels publiés par Alstom pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2007, à partir :

- Du consensus des notes de brokers parues jusqu'au 30 septembre 2007.

Un business-plan par secteur d'activité a ainsi pu être élaboré pour la période 2008/2010. (Power Systems / Power Service / Transport)

Sur la base de ces plans, une approche DCF a été mise en œuvre afin de disposer d'une valorisation par secteur.

L'agrégation des trois secteurs a permis de rapprocher la valeur globale DCF avec le prix d'acquisition par Bouygues.

- Des informations sectorielles publiées par Alstom au 31 mars/30 juin et 30 septembre 2007.

Appréciation des réévaluations pratiquées sur la base des comptes consolidés au 30 septembre 2007 :

L'actif net consolidé du groupe Alstom au 30/09/2007 s'élève à 1 782 millions d'euros (après prise en compte des résultats 2007 à cette date, et changement de méthode sur écarts actuariels : méthode Sorie / IAS 19) ; sur cette base, pour la part revenant au groupe Bouygues, l'écart global de première consolidation s'établit à 873 millions d'euros.

Après expertise externe, cet écart se répartit comme suit aux actifs et passifs réévalués en juste valeur du groupe Alstom et goodwill résiduel (voir tableau ci-après).

Actifs/Passifs identifiables	Valeur réestimée	
	Au 30/09/2007 (100 %)	Part complémentaire 2007 groupe Bouygues (+ 4,91 %)
a) Incorporelles (Marque et Technologie)		
- Un actif incorporel peut être reconnu séparément s'il est conforme à la définition d'un incorporel (IAS 38), et si sa juste valeur peut être mesurée de manière fiable (norme IFRS 3).		
- Marque : la valorisation de la marque Alstom repose sur une actualisation des redevances qui seraient versées par un tiers souhaitant utiliser la marque Alstom.	1 896	93
- Technologie : le groupe est propriétaire ou bénéficiaire de licences permettant l'utilisation de divers brevets et autres droits de propriété intellectuelle (13,5 ans d'utilisation résiduelle).	1 211	59
Le groupe privilégie la recherche et le développement ; la valorisation de la technologie Alstom repose sur une actualisation des redevances qui seraient versées par un tiers souhaitant utiliser la technologie Alstom.		
b) Carnet de commandes (backlog)	520	26
Le <i>backlog</i> représente l'ensemble des prestations restant à servir sur les contrats signés (appréciation par secteur d'activité selon informations publiques disponibles). Celui identifié au 30/06/2006 n'est pas réévalué, un nouveau <i>backlog</i> a été valorisé au 30/09/2007 au titre de la part complémentaire acquise en 2007 (4,91 %). Le <i>backlog</i> évalué l'exercice précédent continuant de s'écouler pour la part détenue à fin 2006. Le <i>backlog</i> a été valorisé sur la base du profit dégagé après rémunération des actifs supports nécessaires à la production de ce <i>backlog</i> (méthode du surprofit).		
c) Autres actifs et passifs nets	(1 136)	(56)
Ils concernent pour l'essentiel les impôts différés liés aux réestimations d'actifs opérées :		
Sous-total (avant goodwill)	2 491	122
d) Goodwill résiduel de niveau Bouygues	-	751
Total net des affectations pratiquées (part du Groupe)		873

Une charge d'amortissement nette de (8) a été prise en compte de résultat 2007 au titre des diverses réévaluations pratiquées (base 29,98 % acquis).

2.6 Méthode de conversion des éléments en devises

2.6.1 Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires, libellés en devises étrangères à la date de clôture, sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non-monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

2.6.2 États financiers des entités étrangères

Tous les actifs et passifs des entités consolidées, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Écarts de conversion" des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

2.7 Imposition différée

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passif. Elles résultent :

- des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit :
 - sources d'impositions futures : (impôts différés passif) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée, etc. ;
 - sources de déductions futures : (impôts différés actif) sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement notamment, etc.
- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actif) ayant une réelle probabilité de récupération sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêt des comptes.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation.

L'imposition différée actif est présentée en actif non courant.

2.8 Actif non courant

2.8.1 Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition sous déduction des amortissements et dépréciations cumulés. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée prévisible d'utilisation des actifs.

● Principales durées d'utilisation retenues par secteur d'activité

	Construction	Médias	Télécoms
Terrains de gisements (carrières)	(1)		
Constructions hors exploitation	10 à 40 ans	25 à 50 ans	-
Constructions industrielles	10 à 20 ans	-	20 ans
Installations techniques / matériels et outillages	3 à 15 ans	3 à 7 ans	5 à 10 ans (2)
Autres immobilisations corporelles (matériels de transport et de bureau)	3 à 10 ans	2 à 10 ans	(2)

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts en actifs corporels.

Les profits et pertes sur cessions sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en "Autres produits et charges d'exploitation".

(1) Ces terrains sont amortis selon le rythme d'épuisement du gisement sans que la durée globale d'amortissement ne puisse excéder 40 ans (Colas).

(2) selon type de matériels

Les durées d'amortissement sont revues annuellement ; elles peuvent être modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

● Contrats de location

Les contrats de locations d'immobilisations corporelles et accords contenant des contrats de locations au sens de l'interprétation IFRIC 4 pour lesquels le groupe Bouygues supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif, la contrepartie des contrats retraités figure en dettes financières).

Les locations simples sont présentées dans les engagements hors bilan.

● Subventions reçues

Les subventions d'investissement reçues (notamment de l'État) sont affectées au bilan en diminution de la valeur des immobilisations concernées, et amorties au rythme de ces actifs, dès lors qu'elles sont définitivement acquises.

2.8.2 Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être :

- séparable (loué, vendu, échangé de manière indépendante, transféré),
- issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture.

Elles comprennent :

● Frais de développement

- Conformément aux principes IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.
- Les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères de la norme IAS 38 (génération d'avantages économiques futurs et coût évalué de façon fiable).

● Concessions, brevets et droits assimilés

Ils incluent notamment pour Bouygues Telecom :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Frais de libération des fréquences GSM	linéaire	12 ans
Licence UMTS	linéaire	17,5 ans ⁽¹⁾
Logiciels / développements informatiques et bureautique	linéaire	3/5/8 ans

(1) **Licence UMTS** : depuis l'ouverture du réseau haut-débit le 26 mai 2005, Bouygues Telecom amortit sa licence UMTS.

La redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de 20 ans, comporte :

- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été inscrite en immobilisation incorporelle ;
- une part variable de 1 % calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération, et comptabilisée en charge de période.

2.8.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe concernent notamment le droit au bail et les droits audiovisuels (TF1).

● Droits audiovisuels TF1

Dans cette rubrique figurent : les parts de films et de programmes audiovisuels produits ou co-produits par TF1 Films Production, TF1 Vidéo, Glem et Téléma, les droits audiovisuels de distribution et de négoce de TF1 International, TCM DA, TF1 Entreprises et Ciby DA, ainsi que les droits musicaux détenus par Une Musique et Baxter.

Les droits audiovisuels sont comptabilisés à l'actif à leur coût historique. L'inscription en immobilisation et les modalités d'amortissement de ces droits se définissent comme suit :

Date d'inscription en immobilisation	Modalités d'amortissement		
	Part coproductions	Droits audiovisuels Distribution / Négoce	Droits musicaux
Au dernier tour de manivelle	selon recettes minimum linéaires / 3 ans		
Au visa d'exploitation	3 ans linéaire		
À la signature du contrat		Distribution = 3 ans linéaire a minima ou sur recettes. - Négoce : 5 ans	2 ans 75 % 1 ^{re} année 25 % 2 ^e année

- La modalité d'amortissement retenue pour les films coproduits par TF1 Films Production et Téléma est conforme à la pratique du secteur : amortissement en fonction des recettes respectant une dotation minimale linéaire sur 3 ans.
- Une dépréciation des droits audiovisuels est comptabilisée individuellement, le cas échéant, lorsque les prévisions de recettes futures ne couvrent pas la valeur nette comptable de l'actif.

2.8.4 Suivi de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur nette comptable des actifs immobilisés, en conformité avec les principes comptables du Groupe, est effectuée chaque année ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. En particulier, la valeur au bilan des actifs incorporels (hors droits audiovisuels évalués selon les principes décrits ci-avant) et des

écarts d'acquisition est comparée à leur valeur recouvrable.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, les actifs incorporels, auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants, sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (métiers pour le groupe Bouygues). La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus du plan d'affaires à moyen terme élaboré par la direction du métier concerné, dans le cadre du cycle de management du Groupe ;
- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital du groupe concerné (taux avant impôt) ;

- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur au bilan consolidé de ses actifs immobilisés (y compris goodwill). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan s'avère supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant.

Informations sur les tests de dépréciation pratiques

Filiales sur lesquelles un goodwill est présenté distinctement à l'actif du bilan

● Bouygues Telecom

La valeur recouvrable de l'UGT Bouygues Telecom a été déterminée par un calcul de valeur d'utilité suivant la méthode DCF. Ce calcul a été réalisé sur la base de projections de flux de trésorerie sur une période de 3 ans correspondant au plan d'affaires du métier et approuvé par le management.

Le taux d'actualisation après impôts retenu a été de 6,50 %. Les flux de trésorerie au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance perpétuel raisonnable et spécifique au secteur (selon prévisions de cash-flows sur 3 ans, et cash-flow normatif au-delà de cette période).

Une analyse de sensibilité du calcul à la valorisation des paramètres-clés n'a pas fait apparaître de

scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

● Colas

La valeur recouvrable de l'UGT Colas a été déterminée par un calcul de la valeur d'utilité déterminé suivant la méthode DCF. Ce calcul a été réalisé sur la base de projections de flux de trésorerie sur une période de 3 ans correspondant au plan d'affaires du métier et approuvé par le management.

Le taux d'actualisation après impôts retenu a été de 6,48 %. Les flux de trésorerie au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance perpétuel raisonnable et spécifique au secteur (selon prévisions de cash-flows sur 3 ans, et cash-flow normatif au-delà de cette période).

Une analyse de sensibilité du calcul à la valorisation des paramètres-clés n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

● TF1

La valeur recouvrable de l'UGT TF1 a été déterminée selon deux approches :

- Référence au cours de clôture de la Bourse au 31/12/2007, soit 18,30 euros : valeur supérieure à la valeur comptable de la participation.
- Calcul de la valeur d'utilité selon la méthode DCF. Le calcul a été réalisé sur la base de projections de flux de trésorerie sur une période de 3 ans correspondant au plan d'affaires de TF1, approuvé par le management (taux d'actualisation = 6,72 %).

Les flux de trésorerie au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant un taux

de croissance perpétuel raisonnable et spécifique au secteur (selon prévisions de cash-flows sur 3 ans, et cash-flow normatif au-delà de cette période).

Une analyse de sensibilité du calcul à la valorisation des paramètres-clés n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

● Mises en équivalence : tests de dépréciation du goodwill

Compte tenu du fait que le goodwill inclus dans la valeur comptable d'une participation entreprise associée n'est pas présenté séparément, il ne fait pas individuellement l'objet de tests de dépréciation en application des dispositions d'IAS 36 ; la valeur comptable totale de la participation fait l'objet de tests de dépréciation en comparant sa valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre valeur d'utilité et juste valeur nette de frais de cession) à sa valeur comptable, selon indices de perte de valeur.

Pour Alstom, la juste valeur au 31/12/2007, estimée selon le cours de Bourse à cette date, est très largement supérieure à sa valeur comptable.

Autres actifs immobilisés

Pour les autres actifs immobilisés notamment ceux non amortissables, il existe une dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît.

2.8.5 Actifs financiers non courants

Outre les impôts différés actifs affectés en actif non courant, les autres actifs financiers non courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Prêts et créances à taux variable : une réestimation périodique des flux de trésorerie traduit l'évolution des taux d'intérêt du marché et modifie le taux d'intérêt effectif, et donc la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

2.9 Actif courant

2.9.1 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient (FIFO ou PMP selon activité) ou au prix du marché s'il est inférieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées.

2.9.2 Programmes et droits de diffusion (TF1)

Afin de sécuriser les grilles de programmes pour les années futures, le groupe TF1 souscrit des contrats fermes, parfois pluriannuels, d'acquisition de programmes et de droits de retransmissions sportives en vertu desquels les contreparties s'engagent à fournir les programmes et droits correspondants.

La valorisation de ces contrats est la suivante :

● Programmes et droits de diffusion

Les contrats d'acquisitions de droits non comptabilisés en stocks à la date de clôture sont valorisés pour leur montant contractuel ou pour le montant estimé du décaissement futur, déduction faite des versements d'acomptes dont ils ont fait l'objet, qui figurent au bilan en acomptes fournisseurs.

● Droits de retransmissions sportives

Les acquisitions de droits de retransmissions sportives, qui ont donné lieu à une commande ferme du groupe antérieurement à la clôture de l'exercice, sont valorisées pour leur montant contractuel à concurrence des montants non payés à la clôture de l'exercice.

Un programme est considéré comme diffusable et inscrit en stock dès lors que les deux conditions suivantes sont réunies : l'acceptation technique (pour la production propre et la production externe) et l'ouverture des droits (pour la production externe). Préalablement à la réalisation de ces deux conditions, les acomptes versés au titre des acquisitions de programmes sont enregistrés en acomptes fournisseurs.

La rubrique "Programmes et droits de diffusion" du bilan intègre :

- la production propre, constituée des émissions réalisées par les sociétés du groupe TF1 pour l'antenne TF1 ;
- la production externe, constituée des droits de diffusion acquis par les chaînes du groupe et de la part coproducteur relative aux émissions réalisées pour le compte des chaînes du groupe.

La production externe non diffusée dont les droits ont expiré fait l'objet d'une "réforme" comptabilisée dans le résultat opérationnel courant.

Les principes de valorisation des programmes et droits de diffusion sont les suivants :

- la production propre est valorisée à son coût global de production (coûts directs augmentés d'une quote-part de frais indirects de production) ;
- les droits de diffusion et les coproductions sont valorisés à leur coût d'acquisition, diminué, à la clôture de chaque exercice, des consommations de l'exercice.

Les programmes de TF1 SA, qui constituent la part prépondérante des stocks de programmes du groupe, sont réputés consommés lors de leur diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour une diffusion unique, ils sont consommés intégralement lors de leur diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour deux

diffusions ou davantage, ils sont consommés de la manière suivante selon le type de programme :

	Type de programmes		
	Fictions d'une durée au moins égale à 52 minutes	Films, téléfilms, séries, dessins animés	Autres programmes et droits de diffusion
1 ^{re} diffusion	80 %	50 %	100 %
2 ^e diffusion	20 %	50 %	-

Les "Autres programmes et droits de diffusion" du tableau ci-dessus comprennent des programmes jeunesse (hors dessins animés), des variétés, du théâtre, des magazines / documentaires, de l'information, des sports et des fictions d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Un programme fait l'objet d'une dépréciation lorsqu'il est probable qu'il ne sera pas diffusé.

2.9.3 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement ; ces créances sont le plus souvent à court terme, sans taux d'intérêt déclaré, et sont évaluées au montant de la facture d'origine sauf si l'application d'un taux d'intérêt implicite a un effet significatif.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme dans la méthode de l'avancement, cette rubrique inclut notamment :

- les situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage) ;
- les "Facturations à établir" correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage.

2.9.4 Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

2.10 Instruments financiers

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations de change et de taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

2.10.1 Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

● Exposition au risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part de dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros.

Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles, et plus généralement, aux risques "pays".

● Exposition au risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de son endettement est à taux fixe grâce à des emprunts obligataires à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe.

Les dettes financières à taux variable figurant au bilan sont, en moyenne sur l'exercice, inférieures à la trésorerie disponible placée également à taux variable.

Le compte de résultat du Groupe ne serait que peu affecté par une fluctuation des taux d'intérêt européens ou par une évolution divergente de ceux-ci par rapport aux taux d'intérêt dans les principales devises hors de la zone euro.

2.10.2 Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à termes de devises, swaps de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; swaps de taux d'intérêt, future rate agreements, achat de caps et de tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

2.10.3 Règles de couverture

● En matière de risque de change

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des swaps de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire.

Par ailleurs, les titres de participation des sociétés étrangères sont, d'une façon générale, couverts par une dette d'un montant analogue dans la même devise au sein de la société qui les détient.

Dans un souci de rationalisation, les positions de change de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée, et, le cas échéant, les positions symétriques peuvent être compensées.

● En matière de risque de taux

Le principe est de couvrir, au niveau de chaque sous-groupe, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

L'objectif est de sécuriser le résultat financier futur en fixant le coût de leur dette par des swaps, des future rate agreements ou en le limitant par des caps, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Comme pour le risque de change, toujours dans un but de rationalisation, les positions de taux de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et partiellement compensées.

2.10.4 Méthodes de comptabilisation

En règle générale, les instruments financiers utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Le Groupe procède alors, suivant le cas, à deux types de comptabilisation :

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert sont comptabilisées de manière symétrique dans le compte de résultat ;
- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en compte de résultat pour la partie non efficace et en capitaux propres (jusqu'au dénouement de l'opération) pour la partie efficace.

2.11 Capitaux propres consolidés

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés ; aucun profit ni perte résultant de l'annulation n'affecte le compte de résultat.

Lorsque des filiales du Groupe détiennent leurs propres actions, il est constaté un complément de pourcentage d'intérêt au niveau du Groupe sur celle-ci.

● Réserve de conversion

La réserve de conversion représente les écarts de change intervenus depuis le 01/01/2004, date de remise à zéro de la réserve par virement à la rubrique "Report à nouveau".

● Information sur la gestion du capital (amendement à IAS 21)

L'objectif de la direction générale de Bouygues est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net / capitaux propres raisonnable,
- de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Ce niveau peut toutefois varier sur une période limitée, en particulier si un investissement présentant un intérêt stratégique fort pour le Groupe se présentait.

À cette fin, le plan d'affaires constitue un des outils de pilotage du Groupe qui permet à la société mère d'appréhender la situation de chacun des métiers comme de l'ensemble du Groupe, et son incidence sur les capitaux propres consolidés.

Dans la ligne des principes énoncés ci-dessus, le Groupe laisse une certaine autonomie aux filiales des métiers et à leur société mère pour gérer leurs capitaux propres en fonction de leurs objectifs et besoins, dans la mesure où les activités variées des métiers nécessitent des niveaux de capitaux propres qui peuvent être différents.

Par endettement net, le Groupe entend l'ensemble des dettes financières, y compris instruments financiers passifs liés aux dettes et placements financiers, minoré de la trésorerie et équivalents de trésorerie, et des instruments financiers liés.

2.12 Passif non courant

2.12.1 Dettes financières non courantes (part à plus d'un an)

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif selon la méthode du TIE.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise le flux attendu des sorties de trésorerie futures jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché, à la valeur nette comptable actuelle du passif financier. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

2.12.2 Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

En général, ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (cf. provisions courantes).

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises ; ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon des données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée ;
 - les provisions relatives aux redressements fiscaux notifiés, amendes du Conseil de la concurrence ;
 - les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités du Groupe, notamment à l'étranger, tels que repli définitif des chantiers, risques et charges divers ;
 - provisions pour frais de remise en état des sites ;
 - avantages du personnel :
 - Les provisions pour médailles du travail.
 - Les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite.
- Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :
- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel ;

- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories ;
 - des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;
 - d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière ;
 - d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite ;
 - d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.
- Provisions pour pensions à verser (selon pays et modalités applicatives).

Pour couvrir leurs engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite, les sociétés du Groupe effectuent des versements réguliers auprès d'organismes externes : caisses de retraite publiques ou privées et compagnies d'assurance (régimes à cotisations définies). Il subsiste toutefois, dans le groupe Colas notamment, quelques régimes à prestations définies (Royaume-Uni, Irlande, Canada) ; ces régimes (fonds de pensions) ne concernent qu'un nombre limité de salariés, puisqu'il a été décidé il y a quelques années que ces fonds n'accueilleraient plus de nouveaux cotisants du Groupe.

- Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice, au titre des prestations définies, reflètent la meilleure estimation des variables qui détermineront le coût final des avantages évalués ; elles sont cohérentes entre elles ; le

taux d'actualisation a été déterminé par rapport au taux de marché attendu à la date de clôture, en considérant le calendrier estimé de versements des prestations.

Depuis l'exercice 2007, le Groupe prend en compte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des modifications sur hypothèses actuarielles (voir note 2.3).

2.13 Passif courant

2.13.1 Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au titre d'acomptes ou d'avances de démarrage des marchés travaux.

2.13.2 Provisions courantes

- Provisions liées au cycle normal d'exploitation des métiers. Elles comprennent pour l'essentiel :
 - provisions pour risques chantiers travaux, SEP, etc. ;
 - provisions pour restructuration ;
- Provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats : elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent en compte notamment les réclamations acceptées par le client ; elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.
- Provisions pour coût de démantèlement et de remise en état des sites (Bouygues Telecom) : les coûts de démantèlement et de remise en état des sites, encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement, font l'objet d'une provision.

Cette provision est évaluée de façon statistique sur la base du nombre de sites concernés, d'un coût unitaire de démantèlement dépendant de la typologie des sites et selon échéances probables de démantèlement.

Cette provision est actualisée au taux de 4,5 %. Lorsqu'un site fait l'objet d'un démantèlement, la provision correspondante est reprise.

2.13.3 Fournisseurs et autres crédeurs courants

En raison de leur caractère à court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

2.14 Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1 : "Présentation des états financiers", le Groupe présente le compte de résultat par nature. Le Groupe a appliqué la recommandation du CNC 2004-R-02 du 27 octobre 2004 pour la présentation du compte de résultat ; le compte de résultat par destination est présenté en annexe : note 16.

2.14.1 Définition des produits de l'activité

Les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable ;
- le montant des revenus peut être mesuré de manière fiable ;
- à la date de la transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Bouygues Telecom

Le chiffre d'affaires de Bouygues Telecom est constitué de prestations de services et de ventes de terminaux.

● Prestations de services

La facturation des forfaits et des services commerciaux est établie terme à échoir, soit avec un mois d'avance, et elle est constatée en chiffre d'affaires *pro rata temporis*.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au *roaming* et à l'interconnexion, est enregistré sur la période de consommation.

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'activation des cartes, puis corrigé des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+, numéros spéciaux et *i-mode*TM, ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice ; seule la marge représentant les peines et soins figure en chiffre d'affaires.

● Ventes de terminaux

Les ventes de terminaux sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client.

● Rémunération des distributeurs

L'ensemble des rémunérations des distributeurs sont comptabilisées en charges.

2.14.2 Comptabilisation des contrats à long terme

● Activités de construction

L'ensemble des activités relatives à des contrats de construction est traitée selon la méthode dite "à l'avancement" : le produit pris en compte à l'avancement correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement réel du chantier. Ce taux d'avancement est déterminé en fonction de l'avancement physique des travaux. La dernière estimation du prix de vente total du contrat prend en compte, notamment, les réclamations acceptées par le client.

Les contrats dégageant une perte finale probable font l'objet d'une provision pour perte à terminaison, inscrite au passif du bilan sous la rubrique "Provisions courantes". La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable, quel que soit le degré d'avancement.

● Activité immobilière

Les règles d'appréciation de l'activité sont les suivantes.

Le chiffre d'affaires des opérations immobilières est appréhendé selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- permis de construire purgé de tous recours,
- vente notariée ou contrat de promotion signé,
- marché de travaux signé (ordre de service donné).

Le taux d'avancement est déterminé sur la base des coûts travaux engagés par rapport aux coûts travaux prévisionnels et des opérations.

Des charges pour finition des programmes immobiliers sont prises en compte, sur ce type de transactions, en fonction de leur stade d'avancement.

L'ensemble des charges financières, liées aux opérations immobilières en cours ou terminées, est pris en charges dans l'exercice de leur engagement.

2.14.3 Résultats sur opérations faites en commun

Ces résultats sont présentés en rubrique "Autres produits et charges d'exploitation" ; ils correspondent à la quote-part de résultats provenant de sociétés non consolidées, liés à l'exploitation des postes de fabrication de produits routiers ou asphaltiques ; ils font partie intégrante du résultat opérationnel courant.

2.14.4 Paiement en actions

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux ou à des salariés du Groupe, sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées (correspondant à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues) est comptabilisée en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette charge de personnel est évaluée à la date d'attribution des options à partir du modèle de Black & Scholes. Elle fait l'objet d'un étalement sur la durée d'acquisition des droits. Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 font l'objet de ce retraitement et ce, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2.

2.15 Tableau des flux de trésorerie

Il est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC 2004-R-02.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.16 Engagements hors bilan

La synthèse des obligations contractuelles et engagements commerciaux du Groupe figure en note 18.

2.17 Indicateurs financiers

Définition des principaux indicateurs financiers :

2.17.1 EBITDA

Résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements / provisions et dépréciations (après reprises sur provisions / dépréciations utilisées ou non).

2.17.2 Cash-flow libre

Il est égal à la capacité d'autofinancement diminué des investissements nets d'exploitation de l'exercice.

2.17.3 Endettement financier net

Il résulte des rubriques ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

2.18 États des produits et charges comptabilisés

Après prise en compte de l'option IAS 19 cet exercice par le Groupe au titre des écarts actuariels affectés directement aux capitaux propres, et conformément aux prescriptions à cet égard, le Groupe présente l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ; il fait apparaître un résultat net comparatif incluant les charges et produits concernés (état Sorie).

2.19 Autres informations

Comparabilité des états financiers (en normes IFRS) :

- Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués au 31 décembre 2007 en normes IFRS, sont, dans leur ensemble, ceux du 31 décembre 2006, à l'exception des changements des méthodes significatifs détaillés en note 2 de l'annexe 2.
- Les états financiers comparatifs de l'exercice 2006 tiennent compte des changements de méthode indiqués, notamment en capitaux propres et résultats.

Les états ci-après présentent les impacts essentiels intervenus au titre des changements de méthodes comptables rétrospectifs :

A) Bilan 2006/2007

Actif	Flux 2007		2006 Avant changement	Changement de méthodes 2006		2006 Après changement
	Écarts actuariels	Provision fidélisation		Écarts actuariels	Provision fidélisation "Grand public"	
Actifs non courants						
- Entités associées	46		/	/	/	/
- Impôts différés actifs et créances fiscales LT	(4)		271	2	(57)	216
Total Actif	42	0	/	2	(57)	/

Passif	Flux 2007		2006 Avant changement	Changement de méthodes 2006		2006 Après changement
	Écarts actuariels	Provision fidélisation		Écarts actuariels	Provision fidélisation "Grand public"	
Capitaux propres						
• Réserves (part Groupe) :						
- Changements de méthodes au 01/01/2006			5 347	(7) (14)	91	5 439
- Variations de l'exercice	58			7		
• Résultats (part Groupe)				0	8	
Intérêts minoritaires :			1 146		<u>10</u>	1 156
					Sous-total 109	
Provisions non courantes			1 432			1 441
• Provisions indemnités fin de carrière et autres avantages au personnel	(16)		397	9		dont : ↳ 406
Provisions courantes			690			524
• Provisions fidélisation clients (Bouygues Telecom)			177		(166)	dont : ↳ 11
Total Passif	42	0	/	2	(57)	/

B) Compte de résultat 2006

- Changement de méthode comptable relatif à la provision fidélisation clients chez Bouygues Telecom. Impact sur le résultat net : + 8.
- Changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (IAS 19) : aucun impact sur le CR.

	2006		
	CR publié 2006	Changement de méthode: provision fidélisation "Grand public"	CR 2006 après changement
Chiffre d'affaires	26 408		26 408
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(384)	12	(372)
Résultat opérationnel courant	1 921	12	1 933
Résultat opérationnel	1 877	12	1 889
Coût de l'endettement financier net	(200)		(200)
Charge d'impôt	(555)	(4)	(559)
Résultat net	1 582	8	1 590
Résultat net part du Groupe	1 246	8	1 254

Note 3 • Actif non courant

17 601

L'actif non courant réparti par métier figure en note 16 : "Information sectorielle".

3.1 Synthèse des investissements consolidés nets de l'exercice (exploitation et financier)

	2007	2006
Immobilisations corporelles	1 570	1 529
Immobilisations incorporelles	217	171
Investissements opérationnels	1 787	1 700
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	2 195	2 687
Investissements consolidés	3 982	4 387
Cessions d'actifs non courants	(208)	(336)
Investissements nets	3 774	4 051

3.2 Analyse des variations nettes de l'exercice

3.2.1 Immobilisations corporelles 5 564

Brut	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
01/01/2006	1 413	7 450	1 701	152	10 716
Écarts de conversion	(18)	(61)	(23)	(3)	(105)
Virements de rubriques et autres	26	88	7	(123)	(2)
Changements de périmètre	(22)	35	9	7	29
Investissements et autres augmentations	226	796	270	237	1 529
Cessions et réductions diverses	(16)	(312)	(121)	(1)	(450)
31/12/2006	1 609	7 996	1 843	269	11 717
dont locations financement	22	84	123		229
Flux 2007					
Écarts de conversion	(14)	(53)	(16)	(2)	(85)
Virements de rubriques et autres	61	107	28	(178)	18
Changements de périmètre	51	160	33	(7)	237
Investissements et autres augmentations ⁽¹⁾	89	915	301	265	1 570
Cessions et réductions diverses	(20)	(368)	(140)		(528)
31/12/2007	1 776	8 757	2 049	347	12 929
dont locations financement	29	94	105		228
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur					
01/01/2006	(464)	(4 475)	(1 162)		(6 101)
Écarts de conversion	4	39	15		58
Virements de rubriques et autres	(1)	(5)	5		(1)
Changements de périmètre	10	(13)	(8)		(11)
Cessions et réductions diverses	6	286	113		405
Dotations et reprises	(51)	(761)	(216)		(1 028)
Perte de valeur comptabilisée					
Reprise de perte de valeur					
31/12/2006	(496)	(4 929)	(1 253)		(6 678)
dont locations financement	(6)	(45)	(98)		(149)
Flux 2007					
Écarts de conversion	4	31	9		44
Virements de rubriques et autres	(3)		5		2
Changements de périmètre	(14)	(80)	(21)		(115)
Cessions et réductions diverses	6	312	133		451
Dotations et reprises	(61)	(782)	(226)		(1 069)
Perte de valeur comptabilisée					
Reprise de perte de valeur					
31/12/2007	(564)	(5 448)	(1 353)		(7 365)
dont locations financement	(8)	(59)	(88)		(155)
Net					
31/12/2006	1 113	3 067	590	269	5 039
dont locations financement	16	39	25		80
31/12/2007	1 212	3 309	696	347	5 564⁽²⁾
dont locations financement	21	35	17		73

(1) dont Bouygues Telecom : investissement réseau pour + 467

(2) dont subventions d'investissements affectées en réduction des immobilisations corporelles : (119)

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes ainsi que les investissements d'exploitation par métier et zone géographique sont détaillés en note 16 : "Information sectorielle".

3.2.2 Immobilisations incorporelles 1 073

	Brut	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
01/01/2006	0		1 110	1 047	2 157
Écarts de conversion	0		0	(1)	(1)
Virements de rubriques et autres	149		(145)	(4)	0
Changements de périmètre	0		(22)	6	(16)
Investissements et autres augmentations	24		53	82	159
Cessions et réductions diverses	0		(6)	(9)	(15)
31/12/2006	173		990	1 121	2 284
Flux 2007					
Écarts de conversion	0		0	(3)	(3)
Virements de rubriques et autres	(9)		9	(10)	(10)
Changements de périmètre	0		12	80	92
Investissements et autres augmentations	21		37	159	217
Cessions et réductions diverses	0		(18)	(9)	(27)
31/12/2007	185		1 030⁽¹⁾	1 338	2 553
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur					
01/01/2006	0		(303)	(798)	(1 101)
Écarts de conversion	0		0	1	1
Virements de rubriques et autres	(75)		73	0	(2)
Changements de périmètre	0		13	(4)	9
Cessions et réductions diverses	0		6	5	11
Dotations et reprises	(28)		(69)	(83)	(180)
Perte de valeur comptabilisée	0		0	0	0
Reprise de perte de valeur	0		0	0	0
31/12/2006	(103)		(280)	(879)	(1 262)
Flux 2007					
Écarts de conversion	0		0	1	1
Virements de rubriques et autres	10		(13)	7	4
Changements de périmètre	0		(3)	(56)	(59)
Cessions et réductions diverses	0		16	4	20
Dotations et reprises	(29)		(71)	(84)	(184)
Perte de valeur comptabilisée	0		0	0	0
Reprise de pertes de valeur	0		0	0	0
31/12/2007	(122)		(351)	(1 007)	(1 480)
Net					
31/12/2006	70		710	242	1 022
31/12/2007	63		679	331	1 073

(1) dont Bouygues Telecom licence UMTS : 619 => modalités d'amortissement : voir note 2

3.2.3 Goodwill

● Évolution de la valeur nette au 31 décembre 2007 : + 342 (entités intégrées uniquement hors entités associées)

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
01/01/2006	4 641	(23)	4 618
Changements de périmètre	171		171
Dotations		(16)	(16)
Autres mouvements	8		8
31/12/2006	4 820	(39)	4 781
Flux 2007			
Changements de périmètre	351 ⁽¹⁾		351
Dotations		(2)	(2)
Autres mouvements	(11)	4	(7)
31/12/2007	5 160	(37)	5 123

(1) dont principales acquisitions 2007 :

Colas :	Spie Rail (Colas Rail)	180
Bouygues Construction :	Groupe Mibag (ETDE)	46
	Karmar (Bouygues Bâtiment International)	34
	Groupe Warings (Bouygues Entreprises France-Europe)	25

● Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

Métiers	31/12/2007		31/12/2006	
	Total	% de la mère	Total	% de la mère
Bouygues Construction ⁽¹⁾	326	99,97	224	99,97
Colas ⁽²⁾	1 052	96,44	827	96,49
TF1 ⁽²⁾	1 094	43,06	1 085	42,92
Bouygues Telecom ⁽²⁾	2 651	89,55	2 645	89,55
Autres activités				
Total Bouygues	5 123		4 781	

(1) goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

(2) goodwill sur filiales acquises par le métier + goodwill sur acquisitions réalisées par Bouygues SA

● Prix de revient consolidé des actions cotées

	Prix de revient consolidé par action	Cours de clôture de l'action au 31/12/2007
TF1	12,40	18,30
Colas	76,56	309,50
Alstom	83,26	147,00

Les tests de valeur réalisés, selon les méthodes décrites en note 2, ne font pas apparaître d'indices de perte de valeur des actifs incorporels et goodwill rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (métiers).

5 123

3.2.4 Actifs financiers non courants

5 841

Ces actifs financiers non courants incluent :
- entités associées (mises en équivalence),
- autres actifs financiers non courants.

	Valeur brute			Total valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actifs d'impôts différés non courants
	Entités associées ⁽¹⁾	Autres actifs non courants	Autres actifs non courants				
01/01/2006	499	211	206	916	(136)	780	375
Changements de méthode							(52)
01/01/2006*	499	211	206	916	(136)	780	323
Écarts de conversion	(1)			(1)		(1)	(1)
Virements de rubriques et autres	7	13	(11)	9	(8)	1	
Charges et produits affectés* directement en capitaux propres							(3)
Changements de périmètre	2 356	15	608	2 979	(34)	2 945	2
Investissements et autres augmentations	150	39	268	457		457	7
Cessions et réductions diverses	(51)	(43)	(43)	(137)		(137)	(4)
Dotations et reprises					(18)	(18)	(108)
31/12/2006	2 960	235	1 028	4 223	(196)	4 027	216
Flux 2007							
Écarts de conversion	(1)	(4)	(8)	(13)	1	(12)	(2)
Virements de rubriques et autres	20		2	22	(7)	15	(7)
Charges et produits affectés directement en capitaux propres							(8)
Changements de périmètre	1 229	32	(6)	1 255	(1)	1 254	13
Investissements et autres augmentations	290	20	148	458		458	13
Cessions et réductions diverses	(85)	(11)	(38)	(134)	24	(110)	
Dotations et reprises					(16)	(16)	
31/12/2007	4 413	272	1 126	5 811	(195)	5 616	225
Dont amortissements et provisions	(20)	(121)	(54)	(195)			
Valeur nette	4 393	151	1 072	5 616			225

(1) y compris goodwill sur entités associées : 2 714

(*) Retraitement rétrospectif au 01/01/2006 de l'option IAS 19 révisé et application par anticipation de l'IFRIC 13 (provision fidélisation) (voir impacts des changements de méthodes en note 2)

3.2.4.1 Participations dans les entités associées

4 393

Les montants globaux au titre des éléments d'actif et de passif, de produits et de charges sont donnés dans le tableau ci-dessous, pour les principales entités associées.

Détail des composantes de la valorisation au 31/12/2007	Quote-part sur capitaux propres	Quote-part résultat exercice	Goodwill sur entreprises associées	Valeur nette
01/01/2006	361		136	497
Écarts de conversion	(1)			(1)
Virements de rubriques et autres	15			15
Investissements et augmentation de capital	747		1 616	2 363
Résultat		136		136
Cessions et réductions diverses	(51)		(1)	(52)
Dotations		(18)		(18)
31/12/2006	1 071	118	1 751	2 940
Flux 2007				
Écarts de conversion	(1)			(1)
Virements de rubriques et autres	20			20
Affectation du résultat n-1	118	(118)		
Investissements et augmentation de capital	324		963 ⁽²⁾	1 287
Résultat		265		265
Cessions et réductions diverses	(110)			(110)
Dotations		(8)		(8)
31/12/2007	1 422	257	2 714	4 393⁽¹⁾

(1) dont : - Alstom = 3 573
- Cofiroute (Colas) = 419 (voir ci-après)

(2) dont : Alstom = 751 (achat par Bouygues de 4,91 % en 2007) ; goodwill total 2006/2007 : 2 367

Le groupe Bouygues détient plusieurs participations dans des entreprises associées dont la liste est fournie en note 25 (liste détaillée du périmètre au 31 décembre 2007).

Principales entités associées

	31/12/2006	Flux net 2007	31/12/2007	dont quote-part de résultats
Alstom	2 413	1 160	3 573	179 ⁽¹⁾
BTP				
Sociétés concessionnaires d'ouvrages	60	18	78	12
Filiales diverses	6	(1)	5	(5)
Routes				
Cofiroute	393	26	419	58
Filiales diverses	28	27	55	5
Médias	40	213	253	8
Autres filiales		10	10	
Total	2 940	1 453	4 393	257

(1) contribution nette d'amortissement 2007 de la survaleur (base 29,98 %)

Montants exprimés à 100 %	31/12/2007	
	Alstom ⁽¹⁾	Cofiroute
Actif non courant	8 057	5 352
Actif courant	12 646	678
Actifs en cours de cession		
Total actif	20 703	6 030
Capitaux propres	1 831	1 728
Passif non courant	3 323	3 672
Passif courant	15 549	630
Passifs en cours de cession		
Total passif	20 703	6 030
Chiffre d'affaires	8 004	1 039
Résultat opérationnel courant	573	559
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession		
Résultat net	392	349
Résultat net part du Groupe	388	349

Montants exprimés à 100 %	31/12/2006	
	Alstom ⁽²⁾	Cofiroute
Actif non courant	8 224	4 915
Actif courant	11 112	699
Actifs en cours de cession		
Total actif	19 336	5 614
Capitaux propres	1 375	1 570
Passif non courant	4 295	3 472
Passif courant	13 666	572
Passifs en cours de cession		
Total passif	19 336	5 614
Chiffre d'affaires	14 208	966
Résultat opérationnel courant	957	510
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession		
Résultat net	538	301
Résultat net part du Groupe	547	301

(1) états financiers du 1^{er} semestre publiés au 30 septembre 2007 par Alstom (clôture annuelle au 31 mars)

(2) états financiers au 31 mars 2007

● **3.2.4.2 Autres actifs financiers non courants**

1 223

Participations non consolidées :	151
Autres actifs financiers non courants :	1 072

Principales participations non consolidées nettes au 31 décembre 2007

Participations	31/12/2007								31/12/2006
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	% de détention	Total actif	Total passif courant et non courant	Total chiffre d'affaires	Résultat net	Valeur nette
Sociétés françaises									
Foncière du Point du jour	10	7	3	100,0	3	-	-	1	3
Périphérique de Lyon	9	7	2	39,0	4	-	-	-	1
Sylver	4		4	49,0					4
CATC	2		2	99,8	-	-	-	-	2
Sociétés d'enrobés ou de liants (Colas) ⁽¹⁾	13	2	11		-	-	-	-	12
Filiales et participations françaises diverses	61	30	31		-	-	-	-	43
Sous-total	99	46	53						65
Sociétés étrangères									
IEC Investments (Hong-Kong)	43		43	13,0	218	11	26	(8)	
Socoprime (Côte d'Ivoire)	13		13	64,0	22	-	-	-	13
A1- International (Pays-Bas)	13		13	50,0	-	-	-	-	13
Ma Chang (Corée-du-Sud)	10		10	27,0	168	139		(1)	9
CCIB (Roumanie)	6	6	0	22,0	-	-	-	-	0
VSL corporation (États-Unis)	22	22	0	100,0		1			
Sociétés d'enrobés ou de liants (Colas) ⁽¹⁾	2	1	1		-	-	-	-	1
Filiales et participations étrangères diverses	64	46	18		-	-	-	-	13
Sous-total	173	75	98						49
Total	272	121	151						114

(1) Les informations sur les "Enrobés asphaltiques de Colas" et les "Filiales et participations diverses" françaises et étrangères ne sont pas détaillées car elles regroupent un certain nombre de sociétés (non significatives au plan individuel).

Autres actifs financiers non courants

Les actifs incluent les principales natures ci-après :

• actif financier Canal+ France (apport TPS)	666 ⁽¹⁾
• créances rattachées à des participations	196 ⁽²⁾
• prêts et créances immobilisés	56
• autres immobilisations financières :	154
soit :	
- dépôts et cautionnements	136
- autres titres immobilisés	18 ⁽³⁾

(1) TF1 a désigné lors de sa comptabilisation initiale en 2006 l'actif financier Canal+ France reçu en échange de l'apport des titres TPS comme un actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Cet actif représente 9,9 % du capital de Canal+ France, assortis d'une option de vente exercable en février 2010.

La variation de la juste valeur de cet actif au 31 décembre 2007 est de + 37 millions d'euros, portant la valeur de l'actif financier à 666 millions d'euros. Cette variation de valeur est constatée en "Autres produits et charges financiers".

(2) essentiellement créance non courante sur Alstom Hydro Holding : en octobre 2006, Bouygues a acquis auprès d'Alstom 50 % de la société Alstom Hydro Holding (activité hydroélectrique d'Alstom) pour un montant de 150 millions d'euros.

Aux termes des accords signés avec Alstom les 29 septembre 2006 et 31 octobre 2006 :

- Alstom dispose de droits spécifiques, notamment en cas de désaccord entre actionnaires ;

- Bouygues dispose de la faculté de revendre ses titres en novembre 2009 ou avant, en cas de désaccord avec Alstom :

. au prix de 175 millions d'euros,

. en échange de 2,2 millions d'actions Alstom ou de leur contre-valeur en euros.

En conséquence, Alstom a le contrôle exclusif de la société Alstom Hydro Holding ; cette participation n'est pas consolidée dans le groupe Bouygues. Elle est comptabilisée en créance non courante pour 160 millions d'euros au 31 décembre 2007 ; en raison de la stratégie industrielle à long terme qui prévaut dans les relations entre Bouygues et Alstom, le Groupe ne comptabilise pas comme instrument financier le droit d'échanger sa créance contre des titres Alstom (option d'achat en octobre 2009).

La volatilité induite par une comptabilisation de ce type aurait eu un impact global estimé à + 57 millions d'euros pour 2007, soit un cumul de + 107 millions d'euros correspondant à la valeur intrinsèque nette de l'option d'achat au 31 décembre 2007.

(3) Principales valeurs figurant en "Autres titres immobilisés" :

- Fonds communs de placement	10
- Autres montants inférieurs à 2 millions d'euros	8
	18

1 072 Répartition par nature des participations non consolidées et des autres actifs financiers non courants (hors entités associées)

1 223

	Actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	Prêts et créances ⁽³⁾	Actifs évalués à la juste valeur ⁽²⁾	Actifs détenus jusqu'à l'échéance ⁽³⁾	Total
31/12/2006	96	231	631	129	1 087
Flux 2007	43	32	44	17	136
31/12/2007	139	263	675	146	1 223
Échéance à moins de 1 an		27	2	2	31
Échéance entre 1 et 5 ans	28	32	666	4	730
Échéance supérieure à 5 ans	111	204	7	140	462

(1) impact de réévaluation affectée en capitaux propres

(2) incidence de réévaluation affectée au compte de résultat

(3) comptabilisation au coût amorti

Participations dans les coentreprises

Le groupe Bouygues détient plusieurs participations dans des coentreprises dont la liste est fournie en note 25 (liste détaillée du périmètre au 31 décembre 2007).

Montants cumulés inclus à l'actif/au passif et chiffre d'affaires :

Quote-part Bouygues	31/12/2007	31/12/2006
Actif non courant	164	147
Actif courant	1 135	1 067
Total actif	1 299	1 214
Capitaux propres	196	83
Passif non courant	440	100
Passif courant	663	1 031
Total passif	1 299	1 214
Chiffre d'affaires	1 450	1 287
Résultat opérationnel	98	70
Résultat net	104	68

3.2.5 Actifs d'impôts non courants

225

Voir détail en note 7

Note 4 • Actif courant

15 827

4.1 Stocks

2 763

Stocks	31/12/2007			31/12/2006		
	Brut	Dépréciation ⁽¹⁾	Net	Brut	Dépréciation ⁽¹⁾	Net
Stocks : matières, approvisionnements et produits finis, et stocks sur opérations immobilières	2 356	(93)	2 263	1 826	(79)	1 747
Programmes et droits de diffusion (TF1)	664	(164)	500	693	(142)	551
Total	3 020	(257)	2 763	2 519	(221)	2 298

(1) dont : Dotations (123)
Reprises 89^(a)

(a) dont : reprise sur stock de promotion immobilière (Bouygues Immobilier) 12

Grilles de programmes des années futures non encore comptabilisées

L'échéancier des contrats d'acquisition de droits de diffusion et de droits de retransmissions sportives est le suivant : (voir note 2 détaillée).

	Échéances			Total 2007	Total 2006
	à moins d'un an	d'un à cinq ans	à plus de cinq ans		
• Programmes et droits de télédiffusion ^(a)	463	754	120	1 337	1 290
• Droits de retransmissions sportives	222	499	91	812	951
Total	685	1 253	211	2 149	2 241

(a) 2007 : une partie de ces contrats est libellée en devises : 7,8 millions d'euros en CHF, 36,9 millions d'euros en GBP et 405,7 millions d'euros en USD.

4.2 Avances et acomptes versés sur commandes

363

	31/12/2007			31/12/2006		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	367	(4)	363	337	(4)	333

4.3 Clients/actif d'impôts/autres créances

9 277

	31/12/2007			31/12/2006		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés (clients, factures à établir)	7 250	(339)	6 911	6 586	(334)	6 252
Actifs d'impôts courants (créances fiscales)	84	(3)	81	42	(2)	40
Autres créances et comptes de régularisation :						
• Autres créances opérationnelles (personnel, organismes sociaux, états et autres créances)	1 519	(35)	1 484	1 377	(23)	1 354
• Créances diverses	694	(85)	609	528	(96)	432
• Paiements d'avance	192		192	166		166
Sous-total	2 405	(120)	2 285	2 071	(119)	1 952
Total	9 739	(462)	9 277	8 699	(455)	8 244

Dans le cadre de la norme IFRS 7 applicable en 2007, nous présentons ci-après les soldes des encours de la rubrique clients et comptes rattachés répartie par période d'ancienneté.

Répartition des créances clients nettes entre encours non échus et encours échus (échéancier de paiement) au 31/12/2007

	Encours non échus	Encours échus			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> 12 mois	
Créances clients et comptes rattachés	5 056	1 592	244	358	7 250
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(8)	(66)	(51)	(214)	(339)
Total créances clients et comptes rattachés	5 048	1 526	193	144	6 911

L'analyse des créances échues de plus de 12 mois mais non dépréciées n'a pas révélé de risque de crédit complémentaire (TVA récupérable, compensation avec des dettes fournisseurs, etc.).

4.4 Instruments financiers actifs

38

Voir note 17 sur les instruments financiers

4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

3 386

Trésorerie et équivalents de trésorerie active	31/12/2007			31/12/2006		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Disponibilités	905		905	669		669
Valeurs mobilières de placement	2 487	(6)	2 481 ⁽¹⁾	3 110	(3)	3 107
Total	3 392	(6)	3 386	3 779	(3)	3 776

- Les valeurs mobilières de placement sont détenues pour 2 268 par Bouygues SA.
- Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères de premier rang.
- Les disponibilités et équivalents de trésorerie peuvent être facilement convertis en numéraire.

(1) Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à la juste valeur avec contrepartie en résultat pour l'essentiel.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants au 31 décembre 2007 :

	31/12/2007	31/12/2006
Actif		
Liquidités	905	669
Placements	2 481	3 107
Sous-total trésorerie active	3 386	3 776
Passif		
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(276)	(247)
Sous-total trésorerie passive	(276)	(247)
Total	3 110	3 529

Répartition de la trésorerie et équivalents de trésorerie par devises au 31/12/2007	Euro	Livre sterling	Franc suisse	Autres devises Europe	Dollar US	Autres	Total
Disponibilités	478	45	32	84	41	225	905
Valeurs mobilières de placement	2 470			2		9	2 481
Instruments financiers							
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(233)			(9)		(34)	(276)
Total 2007	2 715	45	32	77	41	200	3 110
Total 2006	3 281	33	48	(1)	24	144	3 529

Note 5 • Information sur les capitaux propres consolidés

5.1 Capital de Bouygues SA (en euros)

347 502 578 €

Au 31 décembre 2007, le capital social de Bouygues SA est constitué de 347 502 578 actions, dont l'évolution sur l'année 2007 a été la suivante :

	Au 01/01/2007	Variations 2007		Au 31/12/2007
		Réduction	Augmentation	
Actions	334 777 583	(5 019 768)	17 744 763	347 502 578
Certificats d'investissement				
Nombre de titres	334 777 583	(5 019 768)	17 744 763	347 502 578
Nominal	1 €			1 €
Capital en euros	334 777 583	(5 019 768)	17 744 763	347 502 578

5.2 Part Groupe et intérêts minoritaires : détail par nature au 31/12/2007

	Capital	Prime d'émission	Réserves liées au capital	Report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Actions autocontrôle de l'entreprise	Opérations affectées directement en capitaux	Total 31/12/2007
Part Groupe	348	2 140	805	438	3 213	(22)	69	6 991
Intérêts minoritaires					1 216		(2)	1 214
Capitaux propres d'ensemble	348	2 140	805	438	4 429	(22)	67	8 205

5.3 Analyse de la rubrique des produits et charges comptabilisés directement en capitaux (variation en part Groupe)

	Renvoi	Exercice 2007 (part Groupe)	Exercice 2006 (part Groupe)
Réserve de conversion	1	(36)	(36)
Réserve de variations de juste valeur (instruments financiers)	2	29	56
Réserve des écarts actuariels	3	66	10
Impôts sur les opérations en capitaux propres		11	(22)
Autres (variations de l'exercice)		2	(16)
		72	(8)
Autres produits et charges sur intérêts minoritaires		(int. mino.) (3)	(int. mino.) (4)
Total		69	(12)

Ces produits et charges figurent sur l'état de synthèse "Produits et charges comptabilisés".

5.3.1 Réserve de conversion

Principaux écarts de conversion au 31 décembre 2007 déterminés sur les états financiers consolidés des sociétés étrangères exprimés en :

	31/12/2006	Flux 2007	31/12/2007
US dollar	(11)	(29)	(40)
Dollar canadien	2	8	10
Divers	17	(15)	2
Total	8	(36)	(28)

5.3.2 Réserve de juste valeur (part Groupe)

Réserve déterminée selon appréciation des instruments financiers et autres actifs financiers (juste valeur sur instruments financiers et titres disponibles à la vente)

	31/12/2006	2007	31/12/2007
Variation brute	86	29 ⁽¹⁾	115

(1) principalement instruments financiers dans les sociétés concessionnaires et instruments de couverture taux de change

5.3.3 Réserve d'écarts actuariels sur avantages du personnel (IAS19) (part Groupe)

(*)	31/12/2006	2007	31/12/2007
01/01/2006			
Changement de méthode	(8)		
01/01/2006 corrigé	(8)		
Variation brute Brut	(8)	66	58

(*) retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2)

5.4 Analyse de la rubrique "Autres opérations avec les actionnaires"

Paiements fondés sur des actions (IFRS2) : impacts sur capitaux propres consolidés

	2006	2007	(contrepartie en charge de personnel)
Stocks-options TF1 et Bouygues SA			
• Affectation aux réserves :			
- TF1	2	2	part du groupe Bouygues
- Bouygues SA	9	16	selon plans octroyés depuis novembre 2002
Charge Groupe	11	18	
Opérations d'actionnariat salarié 2007			
• opération Bouygues Partage	4	23	(a)
• opération Bouygues Confiance 4		27	(a)
Total	15	68	

(a) juste valeur de l'avantage accordé aux salariés

5.5 Analyse de la rubrique "Acquisition d'actions propres"

Actions propres détenues	31/12/2006	Acquisition	Annulation (réduction de capital)	31/12/2007
En propre par Bouygues SA	(69)	(225)	272	(22)
Au sein d'un contrat de liquidité	(6)	(22)		(28)
Total	(75)	(247)	272	(50)

Note 6 • Provisions non courantes et courantes

6.1 Provisions non courantes = 1 493

	Avantages au personnel à long terme ⁽¹⁾	Litiges, contentieux, réclamations travaux ⁽²⁾	Garanties données ⁽³⁾	Autres provisions non courantes ⁽⁴⁾	Total
01/01/2006	368	309	232	356	1 265
Changements de méthode	20			15	35
01/01/2006*	388	309	232	371	1 300
Flux 2006					
Écarts de conversion			(1)	(1)	(2)
Virements de rubriques	1	(5)	1	11	8
Changements de périmètre	(1)		4	4	7
Gains et pertes actuariels	(11)				(11)
Dotations	45	126	90	132	393
Reprises utilisées	(14)	(28)	(42)	(50)	(134)
Reprises non utilisées	(2)	(69)	(16)	(33)	(120)
31/12/2006	406	333	268	434	1 441
Flux 2007					
Écarts de conversion	(2)		(2)		(4)
Virements de rubriques	5			(7)	(2)
Changements de périmètre	13	6	2	8	29
Gains et pertes actuariels	(16)				(16)
Dotations	55	96	98	110	359
Reprises utilisées	(28)	(87)	(47)	(47)	(209)
Reprises non utilisées	(8)	(53)	(23)	(21)	(105)
31/12/2007	425	295	296	477	1 493

(*) retraité pour 20, après application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies => voir note 2

		Dont principaux métiers concernés	
(1) Avantages au personnel à long terme	425	- Bouygues Construction	103
Indemnités de fin de carrière	294	- Colas	225
Médailles du travail	98	- TF1	34
Autres avantages au personnel long terme	33		
(2) Litiges et contentieux	295	- Bouygues Construction	132
Provisions sur litiges clients	154	- Bouygues Immobilier	41
Réclamations sous-traitants	33	- Colas	110
Autres litiges personnel	19		
Autres litiges	89		
(3) Garanties données	296	- Bouygues Construction	190
Provisions garanties données	205	- Bouygues Immobilier	17
Provisions garanties complémentaires bâtiment / génie civil / travaux publics	91	- Colas	89
(4) Autres provisions non courantes	477	- Bouygues Construction	141
Risques liés aux divers contrôles administratifs	151	- Colas	166
Provisions risques divers étranger	23	- Bouygues Telecom	62
Provisions filiales et participations	24		
Provisions obligations contractuelles	8		
Provisions frais de remise en état des sites	95		
Autres provisions non courantes	176		

6.2 Provisions courantes = 597

Provisions liées au cycle d'exploitation (voir note 2)

	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers	Provisions pertes à terminaison	Provisions fidélisation des clients Entreprises (Bouygues Telecom)	Autres provisions courantes	Total
01/01/2006	31	153	132	174	186	676
Changements de méthode				(159)		(159)
01/01/2006	31	153	132	(*) 15	186	517
Flux 2006						
Écarts de conversion		(3)	(1)			(4)
Virements de rubriques	(1)	(1)	(10)		(18)	(30)
Changements de périmètre	(1)	(6)	3		(3)	(7)
Dotations	24	69	74	(*) 154	100	421
Reprises utilisées	(14)	(28)	(72)	(157)	(55)	(326)
Reprises non utilisées	(3)	(19)	(14)	(1)	(10)	(47)
31/12/2006	36	165	112	11	200	524
Flux 2007						
Écarts de conversion	(1)	(3)	(2)			(6)
Virements de rubriques		1	1		4	6
Changements de périmètre	1	2	13		8	24
Dotations	36	76	80	2	100	294
Reprises utilisées	(17)	(41)	(61)		(73)	(192)
Reprises non utilisées	(5)	(19)	(12)		(17)	(53)
31/12/2007	50	181⁽¹⁾	131⁽³⁾	13	222⁽²⁾	597

(1) dont :

- provisions risques sur chantiers terminés : 85
- provisions pour règlement définitif des chantiers : 96

(2) dont :

- charges de réassurances : 22
- autres provisions courantes : 129
- remise en état des sites (partie courante) : 16
- garanties locatives (Bouygues Immobilier) : 12
- cofinancement de films (TF1) : 11
- litiges clients courants et garantie de passif (TF1) : 32

(3) provisions concernant l'activité construction : Bouygues Construction 67, Bouygues Immobilier 11 et Colas 53.

(L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celles-ci).

(*) retiré au 01/01/2006 pour (159) après application rétrospective des changements de méthodes comptables relatifs au programme de fidélisation des clients Grand Public (IFRIC13)
=> voir note 2

Dont principaux métiers concernés

- Bouygues Construction	129
- Colas	52
- Challenger Réassurance	21
- Bouygues Construction	45
- Bouygues Immobilier	36
- Colas	44
- TF1	49

Note 7 • Actif / Passif d'impôt non courant 225 / 84

7.1 Actif d'impôt non courant

	31/12/2006	Variation	31/12/2007
Impôts différés actif publiés	250		
Changement de méthode au 01/01/2006 et flux 2006 corrigés	(55) ⁽²⁾		
Impôts différés actif	195⁽¹⁾	30	225
• Bouygues Telecom ⁽³⁾	6	2	8
• Autres métiers	189	28	217 ⁽⁴⁾
Créances fiscales à long terme	21	(21)	0
Total impôt actif non courant	216	9	225

(1) voir changement de méthode en note 2

(2) dont Bouygues Telecom : - 58

(3) Bouygues Telecom : le solde est constitué d'impôts différés actif sur décalages temporaires.

(4) dont Colas : 86 / Bouygues Construction : 78

7.2 Passif d'impôt non courant

	31/12/2006	Variation	31/12/2007
Impôts différés passif	75	9	84
Autres impôts long terme	0	0	0
Total impôt passif non courant	75	9	84

7.3 Répartition des impôts différés nets par métier

Nature des impôts différés nets par métier	Actif / passif d'impôt différé net 12/2006	Variation périmètre	Variation change	Mouvements 2007			Actif et passif d'impôt différé net 12/2007 ⁽²⁾
				Positif produits	Négatif charges	Autres	
A - Défis fiscaux							
Bouygues Construction	6	1			(2)		5
Bouygues Immobilier	0						0
Colas	9				(1)		8
TF1	9						9
Bouygues Telecom	0						0
Bouygues SA et autres activités	0						0
Sous-total	24	1	0	0	(3)	0	22
B - Différences temporaires							
Bouygues Construction	57	2		12			71
Bouygues Immobilier	27	(3)		8		(1)	31
Colas	0	(2)		14	(8)		4
TF1	9	(2)		8	(3)		12
Bouygues Telecom	6			2		0	8
Bouygues SA et autres activités	(3)			3	(16)	9	(7)
Sous-total	96⁽¹⁾	(5)	0	47	(27)	8	119
Total	120	(4)	0	47	(30)	8	141⁽³⁾

(1) correction des impôts différés actif suite au changement de méthode : - 55 (voir note 7.1)

(2) principales sources d'impôts différés par nature :

- Impôts différés actif sur avantages au personnel (principalement IFC)
- Impôts différés sur provisions non déductibles temporairement
- Provisions réglementées
- Autres

	2007	2006
	122	113
	163	50
	(209)	(119)
	65	76
	141	120

(3) décomposition impôts différés actif net :

- Impôts différés actif : 225
- Impôts différés passif : 84

7.4 Délai de récupération des impôts différés actifs

31/12/2007	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Délais de récupération des impôts différés actifs	126	66	33	225

7.5 Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Montants des actifs d'impôts différés non comptabilisés compte tenu de leur récupération jugée peu probable à fin 2007 (défis fiscaux pour l'essentiel).

	31/12/2006	Flux 2007	31/12/2007
Bouygues Construction	56	(7)	49
Bouygues Immobilier	17	4	21
Colas	20	3	23
TF1	41	(7)	34
Bouygues Telecom		0	
Autres	18	(10)	8
Total impôts différés actif non comptabilisés	152	(17)	135

Note 8 • Dettes financières non courantes et courantes (long terme et court terme)

7 395

Dettes financières non courantes 7 067
Dettes financières courantes 328

8.1 Répartition des emprunts portant intérêts par échéance

	Dettes financières courantes 2008	Dettes financières non courantes						Total dettes non courantes 12/2007	Total 12/2006
		1 à 2 ans 2009	2 à 3 ans 2010	3 à 4 ans 2011	4 à 5 ans 2012	5 à 6 ans 2013	6 ans et plus 2014 et plus		
Emprunts obligataires	142	1 004	495	747		1 148	3 166	6 560	6 564
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	145	235	53	14	14	5	59	380	177
Emprunts issus des locations financement	22	18	15	10	4	2	5	54	56
Emprunts et dettes financières divers	19	36	7	20	4	1	5	73	47
Total emprunts portant intérêts	328	1 293	570	791	22	1 156	3 235	7 067	6 844
Rappel au 31/12/2006	867	60	1 105	536	771	13	4 359		6 844

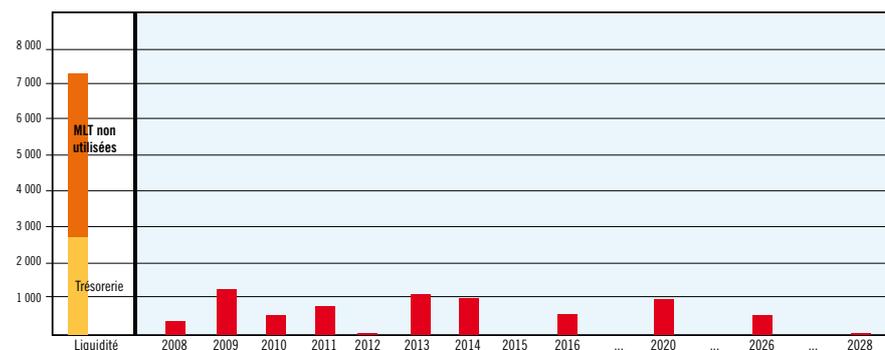
Répartition de la dette sur locations financement par métier	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Total
Long terme 12/2007	2		34	2	16		54
Court terme 12/2007	1		18	1	2		22
Long terme 12/2006			35	2	19		56
Court terme 12/2006			20	1	3		24

8.2 Lignes de crédit confirmées, utilisées

Description	Lignes confirmées - Échéances				Lignes utilisées - Échéances			
	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au-delà	Total
Emprunts obligataires (Bouygues SA pour l'essentiel)	142	2 246	4 314	6 702	142	2 246	4 314	6 702
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	581	4 121	83	4 785	145	316	64	525
Emprunts et dettes financières diverses	41	114	13	168	41	114	13	168
Total des lignes de crédit	764	6 481	4 410	11 655	328	2 676	4 391	7 395

8.3 Liquidité au 31 décembre 2007

Au 31 décembre 2007, la trésorerie disponible s'élève à 3 106 millions d'euros (y compris - 3 millions d'euros d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net) auxquels s'ajoute un montant de 4 260 millions d'euros de lignes bancaires à moyen terme confirmées et non utilisées à cette date.



Le Groupe n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Les crédits bancaires contractés par Bouygues ne comportent aucun covenant financier et aucun *trigger event* ; il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues.

Les obligations 10 ans d'échéance mai 2016, 7 ans d'échéance mai 2013, ainsi que l'émission 20 ans en livre sterling d'échéance 2026, comportent une clause de *change of control* (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

8.4 Répartition de la dette financière courante et non courante selon nature de taux

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	12/2007	12/2006
• Dettes à taux fixé ⁽¹⁾	89 %	87 %
• Dettes à taux variable	11 %	13 %

(1) dettes à taux fixé pour plus d'un an

8.5 Risque de taux

Au 31 décembre 2007, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers	695	6 699	7 394
Actifs financiers*	3 106		3 106
Position nette avant gestion	(2 411)	6 699	4 288
Couverture de taux	(114)	114	
Position nette après gestion	(2 525)	6 813	4 288
Correctif lié à la saisonnalité de certaines activités	250		
Position nette après gestion et correctif	(2 275)		

(*) y compris - 3 millions d'euros de juste valeur d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net

Ainsi, une hausse instantanée de 1 % des taux d'intérêt à court terme engendrerait une diminution des frais financiers de 22,75 millions d'euros en année pleine.

8.6 Répartition de la dette financière court terme et long terme par devises

	Zone Europe						Total
	Euro	Livre Sterling	Autres devises	Dollar US	Franc CFA	Autres devises	
Long terme 12/2007	6 258	663	86	1	28	31	7 067
Court terme 12/2007	293	7	21		3	4	328
Long terme 12/2006	6 105	650	19	13	31	26	6 844
Court terme 12/2006	833	2	16	1	5	10	867

Les dettes financières ventilées par métier figurent en note 16.

Note 9 • Principaux éléments de variation de l'endettement net (passif) (4 288)

9.1 Variations de l'endettement net

	31/12/2006	Flux 2007	31/12/2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 776	(390)	3 386
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(247)	(29)	(276)
Trésorerie nette	3 529	(419)⁽¹⁾	3 110
Dettes financières long terme	(6 844)	(223)	(7 067)
Dettes financières (part à moins d'un an)	(867)	539	(328)
Instruments financiers nets	6	(9)	(3)
Endettement brut	(7 705)	307	(7 398)
Endettement net (passif)	(4 176)	(112)	(4 288)

(1) trésorerie analysée au tableau des flux de trésorerie 2007 (flux nets + flux non monétaires)

9.2 Principales opérations au 31 décembre 2007

Endettement net au 31/12/2006	(4 176)
Acquisitions complémentaires de titres Alstom (+ 4,91 %)	(961)
Autres acquisitions/cessions financières (Colas Rail / Mibag / Groupe AB, etc.)	(693)
Augmentation de capital Bouygues SA (dont Bouygues Partage et Bouygues Confiance 4)	406
Dividendes versés (Bouygues SA / Tiers, etc.)	(568)
Achat actions propres Bouygues SA net des levées d'options	(90)
Autres variations de périmètre nettes et opérations financières diverses	78
Exploitation	1 716
Endettement net au 31/12/2007	(4 288)

Convention de signe : trésorerie active : signe positif ; trésorerie passive : signe négatif

Note 10 • Passif courant 16 579

• Détail passif courant

	31/12/2007	31/12/2006
Avances et acomptes reçus	1 419	958
Dettes financières (part à moins de un an) ⁽¹⁾	328	867
Impôts courants	223	144
Fournisseurs et comptes rattachés (fournisseurs, effets à payer)	7 442	6 744
Provisions courantes ⁽²⁾	597	524
Autres passifs courants, comptes de régularisations et assimilés		
Autres dettes opérationnelles (personnel, organismes sociaux, État)	2 592	2 298
Produits différés	1 600	1 217
Autres dettes non financières, comptes de régularisations et assimilés	2 076	1 801
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	276	247
Autres passifs financiers courants	26	10
Total	16 579	14 810

(1) voir analyse en note 8

(2) voir analyse en note 6.2

Note 11 • Analyse du chiffre d'affaires et des autres produits de l'activité

11.1 Analyse par rubrique

	2007	2006
Ventes	2 660	2 496
Prestations de service	11 409	10 104
Contrats de construction	15 544	13 808
Chiffre d'affaires	29 613	26 408
Redevances		2
Autres produits de l'activité	137	178
Autres produits de l'activité	137	180
Total	29 750	26 588

Il n'existe pas d'échanges de biens ou de services significatifs au 31 décembre 2007.

● Informations relatives aux contrats de construction

	Bougues Construction	Colas	Total
Travaux à facturer	295	360	655
Retenues de garantie	63	51	114
Travaux facturés d'avance	(1 157)	(307)	(1 464)
Avances reçues	(601)	(85)	(686)

11.2 Analyse par activité

Le chiffre d'affaires "production" des sociétés intégrées inclut le chiffre d'affaires comptable sur travaux, ventes et prestations de services.

Activité	Chiffre d'affaires 2007				Chiffre d'affaires 2006			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
BTP	4 743	3 345	8 088	27	4 063	2 617	6 680	25
Immobilier	1 940	134	2 074	7	1 390	218	1 608	6
Routes	6 898	4 742	11 640	40	6 239	4 443	10 682	41
Médias	2 445	302	2 747	9	2 361	278	2 639	10
Télécoms	4 780		4 780	16	4 525		4 525	17
Bougues SA et filiales diverses	4	280	284	1	5	269	274	1
Chiffre d'affaires consolidé	20 810	8 803	29 613	100	18 583	7 825	26 408	100
% d'évolution 2006/2007	12 %	12 %	12 %					

11.3 Analyse par zone géographique

	Chiffre d'affaires 2007		Rappel 2006	
	Total	%	Total	%
France	20 810	70	18 583	70
Union européenne (27 membres)	3 506	12	2 960*	11
Autres pays européens	840	3	860	3
Afrique	1 304	4	1 034	4
Moyen-Orient	140	1	77	0
États-Unis, Canada	2 102	7	2 067	8
Amérique centrale et sud	211	1	154	1
Asie-Pacifique	700	2	673	3
Total	29 613	100	26 408	100

(*) dont Roumanie et Bulgarie

11.4 Répartition, selon les types de marchés, en France et à l'international (en %)

	2007			2006		
	France	International	Ensemble	France	International	Ensemble
Marchés publics ⁽¹⁾	30	49	35	31	48	36
Marchés privés	70	51	65	69	52	64

(1) chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'État et collectivités locales (marchés de travaux et d'entretien pour l'essentiel en France et à l'étranger)

Note 12 • Résultat opérationnel

2 181

	2007	2006
Résultat opérationnel courant		
Chiffre d'affaires	29 613	26 408
Autres produits de l'activité	137	180
Consommations externes	(20 314)	(18 197)
Impôts et taxes	(600)	(585)
Frais de personnel	(5 968)	(5 278)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations		
Dotations aux amortissements	(1 245)	(1 190)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	(419)	(372)*
Variations des stocks de production et de promotion immobilière	379	471
Autres produits et charges d'exploitation	580	496
Reprises de provisions non utilisées ⁽¹⁾	226	216
Résultats nets sur cessions d'immobilisations	69	98
Autres produits et charges	285	182
Résultat opérationnel courant	2 163	1 933*
Autres produits et charges opérationnels	18	(44)
Résultat opérationnel	2 181	1 889*

Voir note 16 pour répartition par métier

(*) dont + 12 retraité après application rétrospective du changement de méthode comptable relatif à la provision fidélisation Clients grand public.

(1) Les reprises de provisions non utilisées concernent notamment des litiges résolus en faveur du Groupe.

Note 13 • Coût de l'endettement financier net (235)

• Décomposition du coût de l'endettement financier net

	2007	2006
Sur endettement net	(238)	(198)
Sur locations financement	(2)	(4)
Sur instruments financiers	5	2
Total endettement net	(235)	(200)

Note 14 • Charge d'impôt

(633)

14.1 Décomposition de la charge nette d'impôt

	2007			2006		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(491)	(160)	(651)	(327)	(133)	(460)
Impositions différées passif	(3)	(4)	(7)	14	(1)	13
Impositions différées actif	14	11	25	(110) ^{(1)*}	(2)	(112)*
Total	(480)	(153)	(633)	(423)	(136)	(559)*

(1) dont : impôts différés actif Bouygues Telecom (reprise)

(*) dont (4) retraité après application rétrospective du changement de méthode comptable relatif à la provision fidélisation Clients grand public

Voir note 16 pour répartition par métier

14.2 Rapprochement entre taux d'impôt théorique et réel au compte de résultat consolidé (preuve de l'impôt)

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

	2007	2006
• Résultat net (100 %)	1 593	1 590
Neutralisation :		
Charge d'impôt	633	559
Résultat des activités abandonnées	0	(364)
Résultat des entités associées	(257)	(118)
• Résultat des activités intégrées poursuivies avant impôts	1 969	1 667
Taux d'imposition théorique en France	34,43 %	34,43 %
Création, utilisation de reports fiscaux déficitaires	(0,73 %)	0,49 %
Effets des différences permanentes	(0,70 %)	(0,32 %)
Impôts forfaitaires, de distribution et crédits d'impôts	0,62 %	0,65 %
Impôts hors taux liés aux résultats : écarts de taux d'imposition, plus-values à long terme, impositions étrangères	(1,45 %)	(1,75 %)
• Taux effectif d'imposition	32,17 %	33,50 %

Note 15 • Résultat des activités poursuivies et résultat dilué par action

15.1 Résultat net des activités poursuivies

Le résultat des activités poursuivies s'élève à 1 593, la part du Groupe est en progression de + 32 %. Ce résultat est apprécié hors résultats sur cessions 2006 TPS et BTC (activités arrêtées ou en cours de cession) et se présente comme suit :

	2007	2006	Variation
Résultat net des activités poursuivies (100 %)	1 593	1 226	30 %
Part des intérêts minoritaires sur activités poursuivies	(217)	(180)	21 %
Part du Groupe sur activités poursuivies	1 376	1 046	32 %

15.2 Résultat net et résultat dilué par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en ramenant le résultat net (part du Groupe) au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2007 (à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle).

	2007	2006
Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)	1 376	1 254*
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	338 921 348	335 953 459
Résultat en euros par action	4,06	3,73

(*) dont + 8 retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif à la provision fidélisation Clients grand public.

Le résultat dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif (options de souscriptions d'actions effectivement et économiquement exerçables à la clôture de l'exercice)

	2007	2006
Résultat net utilisé pour la détermination du résultat dilué par action	1 376	1 254
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	338 921 348	335 953 459
Ajustement pour effet dilutif des options sur actions	10 433 177	10 353 752
Résultat dilué en euros par action	3,94	3,62

Note 16 • Information sectorielle

L'information sectorielle ci-après est présentée comme suit : **1. Analyse par activité** : BTP (Bouygues Construction) ; Immobilier (Bouygues Immobilier) ; Routes (Colas) ; Médias (TF1) ; Télécoms (Bouygues Telecom) ; Bouygues SA et autres activités - **2. Analyse par zone géographique** : France, Europe (hors France), Afrique, Asie-Pacifique, Amériques et Moyen-Orient. (Affectation en fonction du lieu de réalisation du chiffre d'affaires ou de la localisation des immobilisations). Les cessions internes entre les différentes activités se réalisent en règle générale à des conditions de marché.

16.1 Analyse sectorielle par activité au 31 décembre 2007

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Total 2007
COMPTE DE RÉSULTAT							
Chiffres d'affaires total	8 340	2 075	11 673	2 764	4 796	462	30 110
Chiffres d'affaires inter-activité	(252)	(1)	(33)	(17)	(16)	(178)	(497)
Chiffre d'affaires sur clients externes	8 088	2 074	11 640	2 747	4 780	284	29 613
Dotations nettes aux amortissements	(127)	(5)	(413)	(88)	(579)	(33)	(1 245)
Dotations nettes aux provisions	(142)	(38)	(151)	(40)	(34)	(14)	(419)
Résultat opérationnel courant	293	210	637	305	746	(28)	2 163
Autres charges et produits opérationnels	21		(3)				18
Résultat opérationnel	314	210	634	305	746	(28)	2 181
Coût de l'endettement financier net	79	(10)	(10)	(21)	3	(276)	(235)
Charge d'impôt	(122)	(60)	(209)	(93)	(256)	107	(633)
Quote-part du résultat net des entités associées	7		62	8		180	257
Résultat net des activités poursuivies	289	128	481	228	492	(25)	1 593
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession							
Résultat net 100 %	289	128	481	228	492	(25)	1 593
Résultat part du Groupe	287	124	457	98	440	(30)	1 376
BILAN							
Immobilisations corporelles	496	12	2 184	158	2 332	382	5 564
Immobilisations incorporelles	58	3	71	208	727	6	1 073
Goodwill	326		1 052	1 094	2 651		5 123
Impôts différés actif, créances fiscales long terme	78	33	86	22	8	(2)	225
Entités associées	83		474	253		3 583	4 393
Autres actifs non courants	154	18	162	692	4	193	1 223
Trésorerie et équivalents de trésorerie	473	162	372	39	16	2 324	3 386
Autres actifs non affectés							12 441
Total actif							33 428
Dettes financières non courantes	356	116	149	618	17	5 811	7 067
Provisions non courantes	566	86	590	48	96	107	1 493
Impôts différés passif, dettes fiscales long terme	2	3	74	1		4	84
Dettes financières courantes	6	117	45	10	5	145	328
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(2 339)	(68)	(172)	5	(194)	3 044	276
Passifs non affectés							24 180
Total passif							33 428
Endettement net⁽¹⁾	2 450	(2)	347	(597)	188	(6 674)	(4 288)
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE							
Capacité d'autofinancement	410	205	1 098	394	1 330	82	3 519
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	(299)	(7)	(624)	(129)	(596)	(24)	(1 679)
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres	(70)	(32)	(338)	(231)	(9)	(1 415)	(2 095)
AUTRES INDICATEURS							
Ebitda	463	227	1 143	426	1 332	10	3 601
Cash-flow libre	68	128	254	151	480	(109)	972

(1) contribution de niveau métiers incluant les comptes courants Bouygues Relais et Uniservice (l'élimination intra-groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres activités).

Convention de signe : trésorerie active = positif / endettement passif = négatif

16.2 Analyse sectorielle par activité au 31 décembre 2006

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms ⁽²⁾	Bouygues SA et autres activités	Total 2006 ⁽²⁾
COMPTE DE RÉSULTAT							
Chiffres d'affaires total	6 923	1 608	10 716	2 654	4 539	542	26 982
Chiffres d'affaires inter-activité	(243)		(34)	(15)	(14)	(268)	(574)
Chiffre d'affaires sur clients externes	6 680	1 608	10 682	2 639	4 525	274	26 408
Dotations nettes aux amortissements	(103)	(2)	(369)	(86)	(595)	(35)	(1 190)
Dotations nettes aux provisions	(117)	(4)	(134)	(30)	(66)	(21)	(372)
Résultat opérationnel courant	305	176	524	301	593	34	1 933
Autres charges et produits opérationnels	(43)		4			(5)	(44)
Résultat opérationnel	262	176	528	301	593	29	1 889
Coût de l'endettement financier net	51	(1)	(15)	(12)	(9)	(214)	(200)
Charge d'impôt	(119)	(56)	(168)	(99)	(195)	78	(559)
Quote-part du résultat net des entités associées	8		54	13		43	118
Résultat net des activités poursuivies	211	109	402	198	389	(83)	1 226
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				254	110		364
Résultat net 100 %	211	109	402	452	499	(83)	1 590
Résultat part du Groupe	210	107	382	194	448	(87)	1 254
BILAN							
Immobilisations corporelles	372	9	1 835	152	2 273	398	5 039
Immobilisations incorporelles	20	3	61	157	771	10	1 022
Goodwill	224		827	1 085	2 645		4 781
Impôts différés actif, créances fiscales long terme ⁽³⁾	65	30	72	22	7	20	216
Entités associées	66		422	40		2 412	2 940
Autres actifs non courants	87	16	144	657	3	180	1 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie	344	96	272	275	9	2 780	3 776
Autres actifs non affectés							10 904
Total actif							29 765
Dettes financières non courantes	230	38	137	506	18	5 915	6 844
Provisions non courantes ⁽³⁾	584	86	523	46	99	103	1 441
Impôts différés passif, dettes fiscales long terme	3	2	63	5		2	75
Dettes financières courantes	4	79	32	145	6	601	867
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(1 949)	(46)	(306)	3	(82)	2 627	247
Autres passifs non affectés							20 291
Total passif							29 765
Endettement net ⁽¹⁾	2 059	26	410	(379)	67	(6 359)	(4 176)
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSorerIE							
Capacité d'autofinancement	437	163	942	380	1 210	19	3 151
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	(206)	(4)	(527)	(78)	(611)	(178)	(1 604)
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres	(169)	11	(54)	(42)	121	(2 314)	(2 447)
AUTRES INDICATEURS							
Ebitda	430	161	976	412	1 229	71	3 279
Cash-flow libre	163	102	232	191	394	(294)	788

(1) contribution de niveau métiers incluant les comptes courants Bouygues Relais et Uniservice (l'élimination intra-groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres activités). Convention de signe : trésorerie active = positif / endettement passif = négatif

(2) retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif à la provision fidélisation Clients grand public pour un résultat net de + 8

(3) retraité après application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

16.3 Analyse sectorielle par zone géographique

31/12/2007	France et Dom	Union européenne (27 membres)	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique	Amériques	Moyen-Orient	Total
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires sur clients externes	20 810	3 506	840	1 304	700	2 313	140	29 613
Bilan								
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	4 289	408	74	276	56	458	3	5 564
Immobilisations incorporelles	1 021	35	2	7		8		1 073
Actifs non affectables								26 791
Total actif								33 428
Tableau de flux de trésorerie								
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 351)	(128)	(15)	(138)	(25)	(129)	(1)	(1 787)

(1) y compris contrats de locations financement

31/12/2006	France et Dom	Union européenne (27 membres)	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique	Amériques	Moyen-Orient	Total
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires sur clients externes	18 583	2 960	860	1 034	673	2 221	77	26 408
Bilan								
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	3 880	345	118	203	56	434	3	5 039
Immobilisations incorporelles	967	28	8	10	1	8		1 022
Actifs non affectables								23 704
Total actif								29 765
Tableau de flux de trésorerie								
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 312)	(110)	(31)	(65)	(29)	(150)	(3)	(1 700)

(1) y compris les contrats de locations financement

16.4 Présentation du compte de résultat par destination

2007	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Total
Chiffre d'affaires consolidé	8 088	2 074	11 640	2 747	4 780	284	29 613
Coût des ventes	(6 881)	(1 674)	(10 009)	(2 022)	(3 365)	(256)	(24 207)
Marge brute	1 207	400	1 631	725	1 415	28	5 406⁽¹⁾
Coût de recherche et développement	(10)	(2)	(67)	(16)	(24)	(1)	(120)
Charges commerciales	(371)	(130)		(151)	(191)		(843)
Charges administratives	(538)	(58)	(925)	(253)	(454)	(43)	(2 271)
Dépréciation des goodwill			(2)				(2)
Autres produits et charges courants	5					(12)	(7)
Résultat opérationnel courant	293	210	637	305	746	(28)	2 163

(1) taux de marge brute / chiffre d'affaires = 18,3 %

2006	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms ⁽³⁾	Bouygues SA et autres activités	Total ⁽³⁾
Chiffre d'affaires consolidé	6 680	1 608	10 682	2 639	4 525	274	26 408
Coût des ventes	(5 609)	(1 277)	(9 244)	(1 973)	(3 314)	(226)	(21 643)
Marge brute	1 071	331	1 438	666	1 211	48	4 765⁽²⁾
Coût de recherche et développement	(8)	(2)	(61)	(8)	(22)	(1)	(102)
Charges commerciales	(333)	(100)		(141)	(155)		(729)
Charges administratives	(438)	(53)	(848)	(216)	(441)	(45)	(2 041)
Dépréciation des goodwill			(9)	(4)		(6)	(19)
Autres produits et charges courants	13		4	4		38	59
Résultat opérationnel courant	305	176	524	301	593	34	1 933

(2) taux de marge brute / chiffre d'affaires = 18,0 %

(3) dont + 12 de résultat opérationnel retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif à la provision fidélisation Clients grand public

Note 17 • Instruments financiers

Les tableaux ci-après présentent la somme des en-cours notionnels, au 31 décembre 2007, de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

17.1 Couverture du risque de taux

● Analyse par échéance

Date de l'échéance	En-cours au 31/12/2007			Total	Total en-cours 31/12/2006
	2008	2009 à 2012	Au-delà		
Swaps de taux					
- sur actifs financiers	650	28	-	678⁽¹⁾	983
- sur passifs financiers	285	1 182	164	1 631⁽²⁾	1 154
Future rate agreements					
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	-	-	-	-	-
Caps / floors					
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	150	65	-	215	204

(1) dont taux payé = taux fixe : 678 (2) dont taux payé = taux fixe : 1 131

● Analyse par métier

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Totaux 31/12/2007	Totaux 31/12/2006
Swaps de taux								
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-	678	678	983
- sur passifs financiers	7	-	164	300	960 ⁽¹⁾	200	1 631	1 154
Future rate agreements								
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Caps / floors								
- sur actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
- sur passifs financiers	51	14	-	150	-	-	215	204

(1) swaps de couverture de taux à départ décalé

Pour les couvertures de taux renouvelables, les montants sont indiqués dans la colonne correspondant à l'échéance la plus lointaine.

17.2 Couverture du risque de change

● Analyse par devise d'origine

Devise	31 décembre 2007 (contre-valeur présentée en millions d'euros)					Total	Total en-cours 31/12/2006
	Dollar US	Livre sterling	Franc suisse	Dollar Hong-Kong	Autres		
Achats et ventes à terme							
- achats à terme	134	1	2	-	397	534	363
- ventes à terme	175	111	5	-	79	370	210
Swaps de devises	46	220	77	18	82	443	255
Options de change							
- achats à terme	37	3	4	-	11	55	67
- ventes à terme	-	-	-	-	20	20	-

● Analyse par métier

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Totaux 31/12/2007	Totaux 31/12/2006
Achats et ventes à terme								
- achats à terme	100	-	337	93	4	-	534	363
- ventes à terme	357	-	2	11	-	-	370	210
Swaps de devises	5	-	-	-	-	438	443	255
Options de change								
- achats à terme	3	-	7	25	20	-	55	67
- ventes à terme	-	-	20	-	-	-	20	-

17.3 Valeur de marché des instruments de couverture

Au 31 décembre 2007, la valeur de marché (*net present value*) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de + 2,6 millions d'euros. Ce montant est, pour l'essentiel, la résultante de la valeur actuelle nette de swaps de taux permettant de couvrir la dette du Groupe (couverture de juste valeur et couverture de flux de trésorerie) et de la valeur actuelle nette d'opérations de terme permettant de couvrir le risque de change découlant d'opérations commerciales.

La répartition de cette valeur de marché par type de couverture est la suivante :

- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur d'un élément d'endettement net : - 3,0 millions d'euros

- opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : + 5,6 millions d'euros

En cas de translation de la courbe des taux de + 1,00 % [et respectivement - 1,00 %], la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à + 10,8 millions d'euros [respectivement - 5,8 millions d'euros].

En cas d'évolution uniforme défavorable de 1 % de l'euro par rapport à toutes les autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à - 4,4 millions d'euros.

Les calculs ont été effectués par le Groupe ou obtenus de contreparties bancaires avec lesquelles ils ont été contractés.

Note 18 • Engagements hors bilan

18.1 Engagements réciproques

Engagements donnés et reçus	Total 12/2007	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Échéances			Total	Total 12/2006
								moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Engagements donnés	2 389	36	524	171	371	1 287		656	1 060	673	2 389	1 940
Transport d'images	240				240			81	159		240	280
Locations simples ⁽¹⁾	1 533	32	57	109	131	1 204 ⁽²⁾		208	657	668	1 533	1 151
Obligations d'achat irrévocables	616	4	467 ⁽³⁾	62		83		367	244	5	616	509
Engagements reçus	2 331	36	524	171	371	1 229		633	1 025	673	2 331	1 953
Transport d'images	240				240			81	159		240	280
Locations simples ⁽¹⁾	1 533	32	57	109	131	1 204		208	657	668	1 533	1 151
Obligations d'achat irrévocables	558	4	467	62		25		344	209	5	558	522
Solde⁽⁴⁾	58					58		23	35		58	(13)

(1) loyers futurs minima restant dus jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels, etc.)

(2) Bouygues Telecom : engagements donnés dans le cadre de l'exploitation concernant pour l'essentiel des baux commerciaux pour la location des immeubles et des terrains d'exploitation destinés à l'exploitation des sites techniques du réseau (dont loyers relatifs

aux sites du réseau : 699 millions d'euros et loyers immobiliers : 468 millions d'euros, y compris nouveau siège et nouveaux locaux Technopôle)

(3) Bouygues Immobilier : engagements fermes sous conditions portant sur les acquisitions d'assiettes foncières

(4) Bouygues Telecom : conséquence des modalités spécifiques à certains contrats de fournitures d'équipements

18.2 Engagements divers

	Total 12/2007	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Échéances			Total	Total 12/2006
								moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Engagements donnés	996	141	48	95	149	517	46	594	301	101	996	698
Autres obligations contractuelles ou engagements commerciaux donnés (avals, cautions, etc.) ⁽¹⁾	996	141	48	95	149	517	46	594	301	101	996	698*
Engagements reçus	203				62	93	48	114	87	2	203	68
Autres obligations contractuelles ou engagements commerciaux reçus (avals, cautions, etc.)	203				62	93	48	114	87	2	203	68
Solde	793	141	48	95	87	424	(2)	480	214	99	793	630

(*) retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

(1) le Groupe accorde dans le cadre de ses opérations courantes des garanties décennales ou de bonne fin qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique, sauf s'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe (elles donneraient lieu alors à constitution de provisions au bilan).

● Engagements divers : commentaires

Engagements donnés par Bouygues Telecom

Licence GSM	Bouygues Telecom détient une licence GSM comportant le respect d'un certain nombre d'obligations. Cette licence sera soumise à renouvellement en 2009.
Licence UMTS	L'Arcep a demandé le 12 juin 2007 à Bouygues Telecom de se conformer aux obligations découlant de son arrêté d'autorisation pour le 30 novembre 2007, c'est-à-dire de rendre disponible commercialement les services 3G, dont les services de voix et de données, sur une zone correspondant à 20 % de la population. Bouygues Telecom s'est conformé à cette demande.
Zones blanches	Bouygues Telecom s'est engagé en 2002, avec les deux autres opérateurs, à couvrir un certain nombre de zones blanches (signature d'une convention en 2003 et d'avenants à cette convention en 2004). En 2007, le programme de couverture des zones blanches s'est poursuivi activement et, au 31 décembre 2007, date prévue pour la fin de cette opération, près de 90 % des 3 000 communes concernées sont couvertes.
Axes de transport prioritaires routiers	Dans le cadre de l'accord national de février 2007, Bouygues Telecom s'est engagé aux côtés d'Orange et de SFR à couvrir 57 000 km d'axes de transports prioritaires. Selon les dispositions du cahier des charges applicables au renouvellement de sa licence en décembre 2009, Bouygues Telecom devra avoir réalisé cette couverture avant fin 2010.

Engagement donné par Bouygues SA

Engagement de conservation des titres Alstom acquis auprès de l'État pendant une durée d'au minimum 3 ans (jusqu'au 31/10/2009).

Engagement reçu par Bouygues SA

Option de vente des titres Alstom Hydro Holding consentie par Alstom à Bouygues SA au 31/10/2009 : voir note 3.2.4.3

Engagements de TF1

En vertu des accords entre Vivendi, TF1 et M6, les engagements et garanties souscrits par TF1 et M6 à raison des obligations de TPS ont fait l'objet d'une contre-garantie octroyée par Vivendi à compter du 4 janvier 2007. En conséquence, ces engagements souscrits par TF1 et M6 ne figurent ni en engagements donnés, ni en engagements reçus au 31 décembre 2006.

18.3 Synthèse des engagements (18.1 + 18.2)

	Total 12/2007	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Échéances			Total	Total 12/2006
								moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Total engagements donnés	3 385	177	572	266	520	1 804	46	1 250	1 361	774	3 385	2 638*
Total engagements reçus	2 534	36	524	171	433	1 322	48	747	1 112	675	2 534	2 021

La présentation des engagements ci-avant n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon les normes comptables en vigueur.

(*) retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

18.4 Sûretés réelles

	Total 12/2007	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Échéances			Total	Total 12/2006
								moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Hypothèques sur terrains / constructions ou nantissements de matériel	14	3	4	7				5	7	2	14	10
Nantissements de titres et prêts subordonnés	16	16						6		10	16	8
Total Groupe	30	19	4	7				11	7	12	30	18

18.5 Actifs et passifs éventuels

Actifs éventuels : Litige	La décision rendue par le Conseil de la concurrence le 30 novembre 2005 ayant condamné Bouygues Telecom à 58 millions d'euros d'amende pour entente a été confirmée par la Cour d'appel de Paris le 12 décembre 2006. Bouygues Telecom a formé un pourvoi contre l'arrêt de la Cour d'appel. Par une décision datée du 29 juin 2007, la Cour de cassation a confirmé l'amende pour entente, infligée aux trois opérateurs, sur la répartition des marchés, mais a invalidé la condamnation pour échange d'informations entre 1997 et 2003 (amende infligée à Bouygues Telecom : 16 millions d'euros). La Cour de cassation a donc renvoyé le dossier devant la Cour d'appel de Paris qui rejugera l'affaire sur ce point, sur la base de l'arrêt de la Cour de cassation. La décision de la Cour d'appel devrait être rendue courant 2008.
Réclamations	Le groupe Bouygues Construction a déposé des réclamations sur des chantiers en cours ou terminés. Le montant de celles-ci ne sera comptabilisé que lors de l'acceptation définitive par les clients concernés.
Passifs éventuels : Litige	Une plainte contre Bouygues Telecom, SFR et Orange France au sujet des tarifs pratiqués sur les SMS est en cours d'instruction devant le Conseil de la concurrence.

18.6 Engagements sur contrats de locations financement et contrats de locations simples

18.6.1 Engagement sur contrats de locations financement

Synthèse des paiements minimaux futurs	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Total échéancier
Locations financement 2007	22	51	73
Rappel 31/12/2006	26	57	83

Valeur actualisée des paiements minimaux	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Total échéancier
Montant des paiements minimaux	22	51	73
Montant représentant les charges de financement	2	4	6
Valeur actualisée des paiements minimaux	20	47	67
Rappel 31/12/2006	22	50	72

Le montant des loyers conditionnels au titre des locations financement au 31 décembre 2007 est de : néant.

18.6.2 Engagement sur contrats de location simple

Paievements minimaux de l'exercice	Loyers totaux de l'exercice
Paievements minimaux de l'exercice 2007	181

Synthèse des paiements minimaux futurs	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total échéancier
Locations simples 2007	209	656	668	1 533
Rappel 31/12/2006	225	539	387	1 151

Note 19 • Effectifs, engagements envers le personnel et participation

19.1 Effectif moyen

	2007	2006
Cadres	19 826	18 511
Agents de maîtrise et employés	20 038	18 650
Compagnons	30 830	28 758
Sous-total effectif France	70 694	65 919
Effectifs contrats expatriés et contrats locaux	63 387	57 599
Total effectif moyen	134 081	123 518

19.2 Engagements envers le personnel, engagements en matière de retraite (avantages postérieurs à l'emploi)

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements du Groupe en matière de retraite.

19.2.1 Régimes à cotisations définies

	2007	2006
Montants comptabilisés en charges	(1 548)	(1 404)

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance maladie et mutuelles,
- aux caisses de retraite (régime obligatoire et régimes complémentaires),
- aux caisses d'assurance chômage.

Information sur les parties liées : voir note 20

19.2.2 Régimes à prestations définies

● Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat (charges opérationnelles)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2007	2006*	2007	2006*
Coûts des services rendus	5	11	(5)	
Charges d'intérêt sur l'obligation	10	11	5	5
Rendement attendu des actifs du régime			(5)	(4)
Coûts des services passés ⁽¹⁾	5	5	(1)	(1)
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	20	27	(6)	0

(1) essentiellement amortissements des conventions cadres

● Montants comptabilisés au bilan

	Indemnités de fin de carrière		Pensions		Total 2007	Total 2006*
	31/12/2007	31/12/2006*	31/12/2007	31/12/2006*		
Valeur actualisée des obligations ⁽¹⁾	361	343	287	118	648	461
Juste valeur des actifs du régime (fonds dédiés)	(4)	(2) ⁽²⁾	(259) ⁽²⁾	(88)	(263)	(90)
Coût des services passés non encore comptabilisé ⁽³⁾	(63)	(67)	5	4	(58)	(63)
Ratio : fonds dédiés / Valeur actualisée des obligations			90 %	75 %		
Passifs nets comptabilisés	294	274	33	34	327	308

(1) montant total de l'engagement actualisé relatif aux indemnités de fin de carrière et aux pensions

(2) fonds TF1 résiduel pour une fraction des obligations. Celui-ci vient minorer la valeur actualisée des obligations TF1.

(3) essentiellement sur conventions cadres

(*) retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2)

● Variations des éléments du bilan

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	31/12/2007	31/12/2006*	31/12/2007	31/12/2006*
Au 1^{er} janvier	274	259	34	33
Charges comptabilisées	22	27	(4)	
Variations de périmètre	9		6	
Variations de change			(1)	
Virements de rubriques et autres	2		1	
Écarts actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	(13)	(12)	(3)	1
Au 31 décembre	294	274	33	34

(*) retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2)

● Répartition par métier au 31 décembre 2007

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Total
Charge nette d'indemnités de fin de carrière	8	1	9	(3)	2	3	20
Provisions non courantes (bilan) :							
- indemnités de fin de carrière	79	8	135	27	18	27	294
- pensions			33				33

● Répartition par zone géographique au 31 décembre 2007

	France et Dom	Union européenne	Afrique	Asie Pacifique	Amériques	Total
Charges nettes d'indemnités de fin de carrière ⁽¹⁾	19		1			20
Provisions non courantes (bilan) :						
- indemnités de fin de carrière	280	1	13			294
- pensions		33				33

(1) La charge 2007 sur pensions n'est pas significative.

● Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière

	31/12/2007	31/12/2006
Taux d'actualisation (OAT TEC 10)	3,83 à 4,35 %	3,38 à 3,83 %
Table de survie	INSEE	INSEE
Âge de départ en retraite		
- Cadres	60/65 ans	60/63 ans
- Etams / compagnons	60/65 ans	60 ans
Augmentation future des salaires ⁽¹⁾	2 à 5,5 %	2 à 4,6 %

(1) taux d'inflation inclus

19.3 Participation au capital

19.3.1 Stock-options

● Titres pouvant donner accès au capital

Cours de Bourse au 31/12/2007 : 57,00 €

Plan	Solde au 31/12/2007	Date d'attribution	Date minimale d'exercice normal	Date minimale d'exercice PEE	Cours de levée (€)
2001.03	637 701	27/03/2001	27/03/2005	-	33,47
2001.07	738 447	03/07/2001	03/07/2005	-	32,81
2001.09	150 000	18/09/2001	18/09/2005	-	28,67
2002.06	1 375 615	25/06/2002*	25/06/2006	25/06/2003	23,41
2002.12	588 447	17/12/2002	17/12/2006	17/12/2003	23,00
2003.06	1 968 220	17/06/2003	17/06/2007	17/06/2004	19,37
2004.03	3 496 113	15/03/2004	15/03/2008	15/03/2005	25,15
2005.06	2 897 080	21/06/2005	21/06/2009	21/06/2006	31,34
2006.09	3 616 489	05/09/2006	05/09/2010	05/09/2007	40,00
2007.06	4 335 000	05/06/2007	05/06/2011	05/06/2008	63,44

(*) À partir du plan de juin 2002, la règle du Plan d'Épargne Entreprise (PEE) s'applique comme précisé ci-dessous :

Le nombre total d'options (10 433 177) pouvant être exercé est constitué :

- des options effectivement exerçables au 31/12/2007, soit par exercice normal, soit par exercice partiel anticipé dans le cadre du PEE : les plans attribués à compter de juin 2002 peuvent être levés dans le cadre du PEE par tranche de 25 % chaque année.
- des options économiquement exerçables au 31/12/2007, c'est-à-dire celles dont le cours de levée est inférieur au cours moyen de l'année 2007, soit 58,51 €.

Note 20 • Informations sur les parties liées et les avantages des organes d'administration et de direction

20.1 Informations sur les parties liées

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2007	2006	2007	2006	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2006
Parties liées en amont (SCDM)	6	6	0		0		0	
Coentreprises	91	73	244	214	111	97	103	93
Entités associées	7	2	587	314	47	69	161	192
Autres parties liées	13	11	36	25	33	26	40	38
Total	117	92	867	553	191	192	304	323
Échéances								
moins d'un an					165	177	289	136
de 1 à 5 ans					9	9	15	187
plus de 5 ans					17	6	0	
dont dépréciations pour créances douteuses (sociétés non consolidées pour l'essentiel)					60	68		

20.2 Informations sur les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération des principaux dirigeants concerne les membres du comité de direction générale du Groupe présents au 31 décembre 2007.

Rémunérations directes : elles s'élèvent à 23 441 811 € dont 9 383 416 € de rémunération de base, 13 464 000 € de rémunération variable et exceptionnelle payée en 2008, liée aux performances réalisées en 2007 et 594 395 € de jetons de présence. Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs non dirigeants sont de 414 845 €. **Avantages à court terme** : néant. **Avantages postérieurs à l'emploi** : les membres du comité de direction générale bénéficient d'un régime de retraite complémentaire de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances. La contribution versée en 2007 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurances s'est élevée à 3 720 000 €. **Avantages à long terme** : néant. **Indemnités de fin de contrat** : concernent les indemnités de fin de carrière pour un montant de 3 150 104 €. **Paiement en actions** : le nombre de titres attribués le 5 juin 2007 (stock-options) est de 1 210 000 au prix d'exercice de 63,44 €. La date minimale d'exercice est le 5 juin 2011. La charge comptabilisée en 2007 ressort à 1 483 218 €.

Note 21 • Informations complémentaires sur le tableau de flux de trésorerie

21.1 Informations sur les flux de trésorerie des filiales acquises ou sortantes

Présentation par métier des flux de trésorerie nets résultant des acquisitions et sorties de filiales.

Filiales acquises / sortantes	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres activités	Total 12/2007
Trésorerie		(9)	(118)	11	(6)	2	(120)
Stocks	(3)	(35)	(23)	(2)	(2)		(65)
Clients et créances	(87)	(16)	(338)	(6)	(10)	1	(456)
Immobilisations	1	(6)	(167)	(222)	(1)	(1 402)	(1 797)
Goodwill	(105)		(231)	(8)	(7)		(351)
Fournisseurs et dettes courantes	74	30	445	1	11	(5)	556
Dettes à long terme	49	3	40	(4)			88
Provisions non courantes		1	30				31
Coût d'acquisition ou de cession	(71)	(32)	(362)	(230)	(15)	(1 404)	(2 114)
Trésorerie acquise ou cédée		9	118	(11)	6	(2)	120
Dettes nettes sur immobilisations financières			29			20	49
Flux de trésorerie net résultant de l'acquisition ou sortie des filiales	(71)	(23)	(215)	(241)	(9)	(1 386)	(1 945)⁽¹⁾

(1) dont : acquisition de titres Alstom (29,98 % du capital au 31/12/2007) 961
 dont : levée d'option sur titres Bouygues Telecom (6,50 % du capital / BNP) 441
 dont : acquisition de titres Groupe AB (33,50 % / TF1) 232
 dont : acquisition de titres Colas Rail (Colas) 267

Note 22 • Honoraires des commissaires aux comptes (en milliers d'euros)

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues et sociétés faisant l'objet d'une intégration, affectés en compte de résultat consolidé au 31/12/2007.

Missions	Réseau Mazars & Guérard			Réseau Ernst & Young			Autres réseaux ⁽¹⁾			Total Charge	
	12/2007	%	12/2006	12/2007	%	12/2006	12/2007	%	12/2006	12/2007	12/2006
A - Audit											
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés ^(a)	4 816	94	4 336	3 097	86	2 775	7 999	82	7 225	15 912	14 336
- Bouygues SA	208		189	208		189			0	416	378
- Filiales intégrées	4 608		4 147	2 889		2 586	7 999		7 225	15 496	13 958
Missions accessoires ^(b)	175	4	109	426	12	255	930	10	748	1 531	1 112
- Bouygues SA	95		45	130		36			0	225	81
- Filiales intégrées	80		64	296		219	930		748	1 306	1 031
Sous-total 1	4 991	98	4 445	3 523	98	3 030	8 929	92	7 973	17 443	15 448
B - Autres prestations^(c)											
Juridique, fiscal, social	88	2		45	1	31	435	5	499	568	530
Autres			(24)	25	1	(42)	318	3	96	343	30
Sous-total 2	88	2	(24)	70	2	(11)	753	8	595	911	560
Total charge d'honoraires	5 079	100	4 421	3 593	100	3 019	9 682	100	8 568	18 354	16 008

(1) Pour la pertinence de l'information d'ensemble, la charge d'honoraires affectée aux "Autres réseaux" des commissaires aux comptes est présentée dans ce tableau.

(a) y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes

(b) cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées rendues à l'émetteur ou à ses filiales :

- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du code de déontologie,

- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du code de déontologie.

(c) il s'agit des prestations hors audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.

Note 23 • Informations sur les modifications de périmètre : activités arrêtées ou en cours de cession

Pour 2007, il n'y a aucune activité arrêtée ou en cours de cession.

Impacts sur :

1. Bilan : Actifs et passifs des activités arrêtées ou en cours de cession sur le bilan 2006 -> TPS :

	12/2007	12/2006 TPS
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles et incorporelles		
Goodwill		
Autres actifs non courants		Néant
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Autres actifs courants		
Total rubrique : actif en cours de cession d'activité	0	
Passifs non courants		
Dettes financières long terme		
Autres passifs non courants		Néant
Passifs courants		
Dettes financières court terme		
Autres passifs courants		
Total rubrique : passif en cours de cession d'activité	0	
Total actif net cédé	0	

2.TFT : au tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2007, la contribution des flux de trésorerie de TPS à la variation nette de la trésorerie du Groupe est incluse dans la ligne "Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie".

3. Compte de résultat : les charges et produits des activités arrêtées en 2007 sont les suivants :

	12/2007	Total	12/2006		Total
			TPS (8 mois)	BTC (4 mois)	
Chiffre d'affaires		0	235	32	267
Résultat opérationnel		0	45	(2)	43
Coût de l'endettement financier net		0	(1)	0	(1)
Autres produits et charges financiers		0	(1)	0	(1)
Charges d'impôt		0	(1)	0	(1)
Résultat net avant plus-values	0	0	42	(2)	40
Plus-value nette d'impôt		0	212	112	324
Résultat des activités arrêtées	0	0	254	110	364

Note 24 • Principaux taux de conversion

Convention : 1 unité monétaire locale = X euros

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture		Cours moyen annuel	
		31/12/2007	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2006
EUROPE					
Danemark	Couronne danoise	0,134079	0,134120	0,134205	0,134066
Grande-Bretagne	Livre sterling	1,363605	1,489203	1,455005	1,466482
Hongrie	Forint hongrois	0,003941	0,003972	0,003978	0,003786
Pologne	Zloty polonais	0,278280	0,261028	0,264907	0,256439
République tchèque	Couronne tchèque	0,037554	0,036383	0,036059	0,035379
Roumanie	Nouveau leu roumain	0,277185	0,295552	0,299315	0,284694
Suisse	Franc suisse	0,604339	0,622316	0,607576	0,634213
AMÉRIQUE DU NORD					
États-Unis	Dollar US	0,679302	0,759301	0,727786	0,791771
Canada	Dollar canadien	0,692089	0,654407	0,682012	0,700939
AUTRES					
Maroc	Dirham marocain	0,088090	0,089759	0,089048	0,090474
Thaïlande	Baht thaïlandais	0,022831	0,021381	0,022643	0,021037
Hong-Kong	Dollar Hong-Kong	0,087108	0,097648	0,092928	0,101914
Communauté financière africaine	Franc CFA	0,001524	0,001524	0,001524	0,001524
Afrique du Sud	Rand sud africain	0,099703	0,108549	0,103267	0,115831

Note 25 • Liste détaillée du périmètre au 31 décembre 2007

Principales sociétés du Groupe	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ⁽¹⁾	
		2007	2006	2007	2006
A - TÉLÉCOMS - MÉDIAS					
1. TÉLÉCOMMUNICATIONS - Groupe BOUYGUES TELECOM					
Intégration globale					
Bouygues Telecom SA et ses filiales	Boulogne-Billancourt / France	89,55	89,55		
2. COMMUNICATION - Groupe TF1					
Intégration globale					
Télévision Française 1 SA	Boulogne-Billancourt / France	43,06	42,92		
Ciby Droits Audiovisuels	Boulogne-Billancourt / France	43,06	42,92	100,00	100,00
La Chaîne Info	Boulogne-Billancourt / France	43,06	42,92	100,00	100,00
Télé Shopping	Boulogne-Billancourt / France	43,06	42,92	100,00	100,00
TF1 International	Boulogne-Billancourt / France	43,06	42,92	100,00	100,00
TF1 Publicité	Boulogne-Billancourt / France	43,06	42,92	100,00	100,00
TF1 Vidéo	Boulogne-Billancourt / France	43,06	42,92	100,00	100,00
Une Musique	Boulogne-Billancourt / France	43,06	42,92	100,00	100,00
E-TF1	Boulogne-Billancourt / France	43,06	42,92	100,00	100,00
Eurosport SA et ses filiales	Issy-les-Moulineaux / France	43,06	42,92	100,00	100,00
Dujardin et ses filiales	La Teste de Buch / France	43,06	-	100,00	-
Mise en équivalence					
Métron France Publications	Paris / France	14,77	14,72	34,30	34,30
Groupe AB (dont WB TV)	La Plaine Saint-Denis / France	14,43	-	33,50	-
B - CONSTRUCTION					
1. CONSTRUCTION - Groupe BOUYGUES CONSTRUCTION					
Intégration globale					
Bouygues Construction SA	Saint-Quentin-en-Yvelines / France	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Idf					
Bouygues Bâtiment Ile-de-France SA	Saint-Quentin-en-Yvelines / France	99,97	99,97		
Filiales Bâtiment France					
Bati Renov SA	Orly / France	99,32	99,88		
Brézillon SA	Noyon / France	99,32	99,33		
Sodéarif SA	Saint-Quentin-en-Yvelines / France	99,96	99,96		
Bouygues Bâtiment International					
Bouygues Bâtiment International SA	Saint-Quentin-en-Yvelines / France	99,97	99,97		

(1) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

Principales sociétés du Groupe	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ⁽¹⁾	
		2007	2006	2007	2006
Filiales Bâtiment International					
Bouygues Thai Ltd	Bangkok / Thaïlande	48,98	48,98		
Bymaro	Casablanca / Maroc	99,95	99,95		
DTP Singapour Pte Ltd	Singapour	99,97	99,97		
VCES Holding SRO et ses filiales	Pardubice / République tchèque	50,98	50,98		
Karmar SA	Varsovie / Pologne	94,58	-		
Kohler Investment SA	Luxembourg	89,87	-		
Filiales Entreprises France-Europe					
DV Construction SA	Mérignac / France	99,97	99,97		
GTB Bouyer Duchemin SA	Nantes / France	99,97	99,97		
GFC Construction SA	Caluire et Cuire / France	99,97	99,97		
Norpac SA	Villeneuve d'Ascq / France	99,97	99,97		
Pertuy Construction SA	Maxeville / France	99,97	99,97		
Quille SA	Rouen / France	99,97	99,97		
Acieroid SA	Barcelone / Espagne	99,97	99,97		
Bouygues UK Ltd	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Losinger Construction AG	Berne / Suisse	99,97	99,97		
Marazzi Holding AG et ses filiales	Berne / Suisse	99,97	99,97		
Warings Construction Group					
Holding Ltd et ses filiales	Portsmouth / Royaume-Uni	99,97	-		
Bouygues Travaux Publics					
Bouygues TP SA	Saint-Quentin-en-Yvelines / France	99,97	99,97		
Prader Losinger SA	Sion / Suisse	99,64	99,64		
Prader AG Tunnelbau	Zurich / Suisse	99,90	99,90		
Autres filiales Bouygues Construction					
DTP Terrassement SA	Saint-Quentin-en-Yvelines / France	99,97	99,97		
Dragages et TP (Hong-Kong) Ltd	Hong-Kong / Chine	99,97	99,97		
VSL International Ltd	Berne / Suisse	99,82	99,88		
Groupe Entreprise Transport & Distribution d'Électricité (ETDE)					
ETDE SA	Saint-Quentin-en-Yvelines / France	99,97	99,97		
Axione et ses filiales	Malakoff / France	99,97	99,97		
ETDE Réseaux et Communication SA	Villebon sur Yvette	99,97	99,97		
Exprim SA	Saint-Quentin-en-Yvelines / France	99,97	99,97		
Gallet Delage SA	Saint-Quentin-en-Yvelines / France	99,97	99,97		
Mainguy SAS	Vertou / France	99,97	99,97		
Serma SAS	Champfongueil / France	99,97	99,97		
Stefal SAS et ses filiales	Montrouge / France	99,97	99,97		
Transel SAS	Saint-Quentin-en-Yvelines / France	99,97	99,97		
David Webster Lighting et ses filiales	Hertfordshire / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Ecovert FM	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Icel Maidstone Ltd et ses filiales	Sittingbourne / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Société gabonaise d'électrification et de canalisation (Sogec)	Libreville / Gabon	84,39	84,39		

Principales sociétés du Groupe	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ⁽¹⁾	
		2007	2006	2007	2006
Sigma Coop	Gyor / Hongrie	99,97	99,97		
Thermal Transfer Ltd	East Kilbride / Écosse	99,97	99,97		
Intégration proportionnelle					
Bouygues TP					
Bombela Civils Jv Ltd	Johannesburg / Afrique du Sud	44,99	44,99		
Mise en équivalence					
Bouygues Construction					
Consortium Stade de France SA	Saint-Denis / France	33,32	33,32		
Bouygues Bâtiment International					
Hermes Airports Ltd	Nicosia / Chypre	21,99	21,99		
Bouygues TP					
Adelac SAS	Archamps / France	39,19	39,19		
Autoroute de liaison Seine-Sarthe SA	Versailles / France	33,16	33,16		
Bombela Concession Company Ltd	Johannesburg / Afrique du Sud	24,99	24,99		
Aka	Budapest / Hongrie	25,11	25,11		
Bina Fincom	Zagreb / Croatie	50,98	50,98		
2. ROUTES - Groupe COLAS					
Intégration globale					
Colas SA et ses filiales régionales (Colas, Screg et Sacer)	Boulogne-Billancourt / France	96,44	96,49		
Grands Travaux Océan Indien (GTOI) SA	Le Port (La Réunion) / France	96,43	96,48	99,99	99,99
Spac et ses filiales	Clichy / France	96,43	96,48	100,00	100,00
Seco-rail	Chatou / France	96,43	96,48	100,00	100,00
Somaro	Chatou / France	96,43	96,48	100,00	100,00
Colas Guadeloupe	Baie-Mahault / Guadeloupe	96,43	96,48	100,00	100,00
Colas Martinique	Le Lamentin / Martinique	96,43	96,48	100,00	100,00
Smac et ses filiales	Boulogne-Billancourt / France	96,43	96,48	100,00	100,00
Colas Rail	Cergy-Pontoise / France	96,43	-	100,00	-
Colas Hungaria et ses filiales	Budapest / Hongrie	96,44	96,49	100,00	100,00
Colas Danmark A/S	Virum / Danemark	96,44	96,49	100,00	100,00
Colas SA et ses filiales	Lausanne / Suisse	95,69	95,74	99,22	99,22
Colas Inc. et ses filiales	Morristown New Jersey / États-Unis	96,44	96,49	100,00	100,00
Colas du Maroc et ses filiales	Casablanca / Maroc	96,43	96,48	100,00	100,00
Colas Ltd et ses filiales	Rowfant / Royaume-Uni	96,44	96,49	100,00	100,00
Colas Polska	Sroda-Wielkopol / Pologne	96,44	96,49	100,00	100,00
Routière Colas du Gabon	Libreville / Gabon	86,76	86,74	89,90	89,90
Colas Belgium et ses filiales	Bruxelles / Belgique	96,44	96,49	100,00	100,00
Colas Cz	Prague / République tchèque	96,44	96,49	100,00	100,00

(1) si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt

Principales sociétés du Groupe	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ⁽¹⁾	
		2007	2006	2007	2006
Intégration proportionnelle					
Carrières Roy	St-Varent / France	48,20	48,23	49,98	49,98
Mise en équivalence					
Cofiroute	Sèvres / France	16,08	16,08	16,67	16,67
3. IMMOBILIER - Groupe BOUYGUES IMMOBILIER					
Intégration globale					
Bouygues Immobilier	Boulogne-Billancourt / France	100,00	100,00		
SNC Bouygues Immobilier					
Entreprises Île-de-France	Boulogne-Billancourt / France	100,00	100,00		
SNC Bouygues Immobilier Paris	Boulogne-Billancourt / France	100,00	100,00		
SNC Bouygues Immobilier Est	Strasbourg / France	100,00	100,00		
SLC et ses filiales	Lyon / France	100,00	100,00		
Blanc & Cie	Grenoble / France	100,00	-		
Parque Empresarial Cristalia SL	Madrid / Espagne	100,00	100,00		
SA Bouygues Inmobiliaria	Madrid / Espagne	100,00	100,00		
C - FILIALES DIVERSES					
Intégration globale					
Finagestion et ses filiales (Afrique)	Saint-Quentin-en-Yvelines / France	100,00	100,00		
Bouygues Relais SNC	Paris / France	100,00	100,00		
Challenger SNC	Paris / France	100,00	100,00		
Société Française de Participation & Gestion (SFPG) SA et ses filiales	Paris / France	99,76	99,76		
GIE 32 Hoche	Paris / France	90,00	90,00		
Challenger Réassurance	Luxembourg	99,99	99,99		
Uniservice	Genève / Suisse	99,99	99,99		
Mise en équivalence					
Alstom	Levallois-Perret / France	29,98	25,07		

Comptes individuels en normes françaises

Bilan société mère au 31 décembre 2007 (en millions d'euros)

Actif

	Brut 2007	Amortissements Dépréciations 2007	Net 2007	Net 2006	Net 2005
Immobilisations incorporelles	2	1	1	1	1
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	11 064	9	11 055	9 667	6 927
<i>Participations</i>	10 832	4	10 828	9 545	6 831
<i>Créances rattachées à des participations</i>	45	1	44	47	67
<i>Autres</i>	187	4	183	75	29
ACTIF IMMOBILISÉ	11 066	10	11 056	9 668	6 928
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes					
Créances clients et comptes rattachés	20		20	17	18
Créances diverses	278	3	275	130	332
Valeurs mobilières de placement	2 259	1	2 258	2 692	2 436
Disponibilités	9		9	9	9
ACTIF CIRCULANT	2 566	4	2 562	2 848	2 795
Comptes de régularisation	42		42	48	28
TOTAL ACTIF	13 674	14	13 660	12 564	9 751

Passif

	Net 2007	Net 2006	Net 2005
Capital social	348	335	337
Primes et réserves	2 944	2 547	2 708
Report à nouveau	438	235	276
Résultat net de l'exercice	751	603	261
Provisions réglementées	2	1	
CAPITAUX PROPRES	4 483	3 721	3 582
Provisions	82	76	137
Dettes financières	6 244	6 245	4 101
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes d'exploitation	32	25	21
Dettes diverses	37	36	87
DETTES	6 395	6 382	4 346
CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET SOLDES CRÉDITEURS DE BANQUES	2 750	2 424	1 823
Comptes de régularisation	32	37	
TOTAL PASSIF	13 660	12 564	9 751

Compte de résultat (en millions d'euros)

	2007	2006	2005
CHIFFRE D'AFFAIRES	68	60	64
Autres produits d'exploitation	2	6	6
Achats et variations de stocks			
Impôts, taxes et versements assimilés	(2)	(1)	(2)
Charges de personnel	(44)	(39)	(46)
Charges externes et autres charges d'exploitation	(44)	(48)	(44)
Dotations nettes aux comptes d'amortissements, de dépréciations et de provisions	(10)	(3)	(1)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(30)	(25)	(23)
Produits et charges financiers	623	518	209
RÉSULTAT COURANT	593	493	186
Produits et charges exceptionnels	(7)	50	113
Impôts sur les bénéfices / Intéressement	165	60	(38)
BÉNÉFICE	751	603	261

Tableau des flux de trésorerie (en millions d'euros)

	2007	2006	2005
A - OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
Capacité d'autofinancement	760	575	213
Résultat de l'exercice	751	603	261
Dotations / reprises aux amortissements, dépréciations sur actif immobilisé	6	5	(12)
Dotations / reprises aux provisions	8	(61)	(52)
Transferts de charges à répartir	(5)	32	(5)
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations		(4)	21
Variation du besoin en fonds de roulement	(168)	155	(305)
Actif circulant	(150)	202	(249)
Passif circulant	(18)	(47)	(56)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	592	730	(92)
B - OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Augmentations d'actifs immobilisés			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Acquisitions d'immobilisations financières	(1 389)	(2 798)	(158)
	(1 389)	(2 798)	(158)
Cessions d'actifs immobilisés	3	41	26
Investissements nets	(1 386)	(2 757)	(132)
Autres immobilisations financières nettes	(2)	21	475
Créances / dettes nettes sur immobilisations	25		795
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS	(1 363)	(2 736)	1 138
C - OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Variation des capitaux propres	411	(162)	(18)
Dividende exceptionnel versé			(1 664)
Dividendes versés	(400)	(302)	(249)
Variation des dettes financières		2 125	754
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT	11	1 661	(1 177)
VARIATIONS DE TRÉSORERIE (A + B + C)	(760)	(345)	(131)
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	277	622	753
Autres flux non monétaires			
Variation de l'exercice	(760)	(345)	(131)
TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE	(483)	277	622

Notes sur les comptes individuels

Sommaire

1. Faits significatifs de l'exercice	
2. Principes, règles et méthodes comptables	
3. Actif immobilisé	
4. Échéances des créances de l'actif circulant	
5. Comptes de régularisation	
6. Variation des capitaux propres	
7. Composition du capital de la société	
8. Provisions	
9. Échéances des dettes à la clôture de l'exercice	
10. Détails des comptes concernant les entreprises liées	
11. Opérations sur les instruments financiers	
12. Engagements hors bilan, donnés et reçus	
13. Chiffre d'affaires	
14. Résultat financier	
15. Intégration fiscale et impôt sur les bénéfices	
16. Situation fiscale latente	
17. Effectif moyen employé pendant l'exercice	
18. Avances, crédits, rémunérations alloués aux organes d'administration et de direction	
19. Inventaire des valeurs mobilières	
20. Tableau des filiales et participations	

Chiffres exprimés en millions d'euros

Note 1 • Faits significatifs de l'exercice

1.1 Participations

1.1.1 Alstom

En 2007, Bouygues a acquis en Bourse 7 225 135 actions Alstom pour un montant de 961 millions d'euros.

Bouygues détient, au 31 décembre 2007, 29,98 % du capital d'Alstom, pour un montant global de 3 335 millions d'euros.

1.1.2 Bouygues Telecom

Dans le cadre des accords signés le 21 juin 2005 sur des promesses d'achat et de vente, Bouygues a acquis le 10 septembre 2007, pour un montant de 441 millions d'euros, la participation que BNP Paribas détenait dans Bouygues Telecom (6,5 %).

Bouygues et sa filiale SFPG détiennent ainsi 89,5 % de Bouygues Telecom.

1.2 Actions propres

Au 31 décembre 2006, détention de 1 441 487 actions pour 69 millions d'euros.

Acquisition en 2007 de 3 960 674 actions propres pour une valeur de 225 millions d'euros, affectées en "Autres titres immobilisés" et annulation partielle de 5 019 768 actions par réduction de capital en décembre 2007, pour un montant de 272 millions d'euros (décision du conseil d'administration du 4 décembre 2007).

Détention d'actions propres au sein d'un contrat de liquidité pour un total de 478 000 actions au 31 décembre 2007.

1.3 Bouygues Partage

Une opération d'actionnariat salarié dénommée Bouygues Partage a été mise en place le 10 mai 2007.

Elle consiste à associer les collaborateurs à l'évolution du Groupe et à renforcer leur position d'actionnaires de Bouygues au moyen d'une opportunité d'épargne à des conditions attractives, en bénéficiant d'un abondement, d'une décote et d'un effet de levier.

Il en résulte une augmentation de capital le 31 décembre 2007, par création de 6 371 520 actions pour un montant de 232 millions d'euros.

1.4 Bouygues Confiance 4

En 2007, une deuxième opération d'actionnariat salarié dénommée Bouygues Confiance 4 a été mise en place, suite à la décision du conseil d'administration de Bouygues lors de sa séance du 30 août 2007.

Ce nouveau fonds commun de placement d'entreprise (FCPE), à effet de levier, permet aux salariés du Groupe de bénéficier d'une décote de 20 % sur le prix de l'action.

Il en résulte une augmentation de capital le 31 décembre 2007, par création de 6 947 662 actions pour un montant de 300 millions d'euros.

De même que pour l'opération Bouygues Partage, l'incidence fiscale découlant de cette opération Bouygues Confiance 4, a été prise en compte selon la loi du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat des salariés.

Note 2 • Principes - Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur.

2.1 Immobilisations incorporelles

Les dépenses ont été inscrites en comptabilité selon la méthode du coût historique.

En règle générale, les logiciels informatiques acquis à des tiers sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur cinq ans maximum.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles, les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charge dans l'exercice.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la nature et de la durée de vie prévue de chaque composant.

2.3 Immobilisations financières

2.3.1 Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont incorporés dans la valeur de ces titres.

Les titres de participation et les titres immobilisés sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité déterminée sur la base de critères objectifs (cours de bourse pour les sociétés cotées, capitaux propres, rentabilité), d'éléments prévisionnels (conjoncture économique, perspectives de rentabilité) ou de tous autres éléments représentatifs de la valeur réelle des titres détenus.

Une dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée entre les deux termes retenus.

2.3.2 Créances immobilisées

Les créances immobilisées figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire, compte tenu des perspectives de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

2.4 Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de change à la date d'arrêt du bilan. Le cas échéant, le taux retenu est le taux couvert en cas de couverture de change.

Les écarts constatés sont portés à des comptes de régularisation au bilan. Les pertes latentes sont provisionnées.

2.5 Valeurs mobilières de placement

L'estimation du portefeuille est conforme aux normes édictées par le plan comptable.

En l'occurrence, la valeur d'inventaire des actions, titres de créances négociables, OPCVM monétaires, a été déterminée par référence à la

dernière estimation au 31 décembre 2007. Pour les titres cotés, la valeur est égale au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

2.6 Comptes de régularisation

Les charges à répartir comprennent essentiellement les frais d'émission des emprunts obligataires pour la part non couverte par la prime d'émission. En cas d'obligations convertibles, la quote-part de frais non amortis afférente aux obligations converties en actions est imputée sur la prime d'émission des actions nouvelles.

Les primes de remboursement des obligations portent sur les emprunts obligataires dont les prix d'émission correspondent à 99,348 % (novembre 2003), 99,05 % (octobre 2004), 99,804 % (juillet 2005), 97,203 % (février 2006), 99,657 % (mai 2006), 99,812 % (mai 2006) et 98,662 % (octobre 2006), du montant nominal.

2.7 Provisions

Elles concernent essentiellement :

- les provisions pour impôt sur les sociétés, destinées notamment à couvrir les montants d'impôt dus au titre des impositions réparties,
- les provisions pour risques divers, dont des provisions sur des contrôles fiscaux et les provisions pour risques complémentaires sur pertes filiales. Ces dernières sont constituées pour les filiales dont la situation nette négative n'a pu être couverte par les dépréciations des titres et autres créances détenues par Bouygues sur ces filiales,
- les provisions pour charges comprennent notamment les avantages au personnel (primes, indemnités de fin de carrière, médailles du travail, etc.).

2.8 Instruments financiers de couverture

Afin de limiter l'incidence des variations de change et de taux d'intérêts sur le compte de résultat, la société est amenée à utiliser des instruments financiers de couverture.

Ces instruments ont pour caractéristiques communes :

- d'être limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, swaps de devises, cross currency swaps, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change, swaps de taux d'intérêts, future rate agreements, achats de caps et de tunnels dans le cadre de la couverture du risque de taux,
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ou de pré-couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opération de couverture sont comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

2.9 Engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite

Méthodes et hypothèses retenues pour le calcul :

- méthode rétrospective des droits projetés avec salaires de fin de carrière,

- indemnité conventionnelle et bénévole en usage dans l'entreprise, tenant compte des conventions collectives des cadres et des Etam en vigueur,
- engagement en harmonie avec les avis et recommandations du CNC (juillet 2000, avril 2003, mars 2004),
- droits acquis au 31 décembre 2007,
- classement du personnel en groupes homogènes en fonction du statut, de l'âge et de l'ancienneté,
- salaire mensuel moyen de chaque groupe, majoré du coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- taux de revalorisation : 5,5 %,
- taux d'actualisation : 4,22 %,
- le taux de rotation moyen du personnel a été calculé à partir de la moyenne des sorties des quatre dernières années,
- espérance de vie par référence aux tables de survie de 1993.

2.10 Consolidation

La société Bouygues SA est la société de tête du groupe de consolidation.

Note 3 • Actif immobilisé

	Montants au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Montants au 31/12/2007
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	2			2
Autres				
Valeur brute	2			2
Amortissements	(1)			(1)
Valeur nette	1			1
Immobilisations corporelles				
Terrains - constructions				
Autres				
Valeur brute				
Amortissements				
Valeur nette				
Immobilisations financières				
Participations*	9 549	1 435	152	10 832
Créances rattachées à des participations ⁽¹⁾	47	12	14	45
Autres*	79	380	272	187
Valeur brute	9 675	1 827	438	11 064
Dépréciations	(8)	(1)		(9)
Valeur nette	9 667	1 826	438	11 055
Total valeur nette	9 668	1 826	438	11 056

(*) reclassement des titres Alstom Hydro Holding de "participations" à "autres titres immobilisés"

(1) dont à plus d'un an

Créances rattachées à des participations

Brut
45

Note 4 • Échéances des créances de l'actif circulant

	Brut	- 1 an	+ 1 an
Avances et acomptes			
Créances d'exploitation	29	23	6
Créances diverses	269	269	
Total	298	292	6

Note 5 • Comptes de régularisation

	Au 01/01/2007	Augmentation de l'exercice	Amortissement de l'exercice	Au 31/12/2007	dont - 1 an
Actif					
Frais d'émission d'emprunts	17		2	15	2
Primes de remboursement des obligations	30		3	27	3
Autres	1	1	1	1	1
Total	48	1	6	43	6
Passif					
Produits à étaler (solu te sur swap de taux)	37	0	5	32	5
Autres					
Total	37	0	5	32	5

Note 6 • Variation des capitaux propres

Capitaux propres au 31/12/2006 (avant affectation du résultat)	3 721
Prélèvement au titre des dividendes distribués	(400)
Capitaux propres après affectation du résultat	3 321
Mouvements sur capital social	13
Mouvements sur primes et réserves	397
Résultat de l'exercice	751
Provisions réglementées	1
Capitaux propres au 31/12/2007	4 483

Note 7 • Composition du capital de la société

	Nombre de voix	Nombre d'actions
Au début de l'exercice	430 943 889	334 777 583
Mouvements de l'exercice	23 253 457	12 724 995 ⁽¹⁾
À la fin de l'exercice	454 197 346	347 502 578
Nominal		1 €

Nombre maximal d'actions futures à créer : 19 803 112

(1) mouvements de l'exercice du nombre d'actions :

Augmentations : 17 744 763 par exercice d'options de souscription et par les opérations Bouygues Partage et Bouygues Confiance 4

Diminutions : 5 019 768 par annulation d'actions propres à la suite de la décision du conseil d'administration du 4 décembre 2007

Note 8 • Provisions

	Au 01/01/2007	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2007
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions sur filiales	1				1
Provisions pour impôt	21	15	10	1	25
Autres provisions	3		3		0
Provisions pour risques	25	15	13	1	26
Provisions pour charges	52	16	12	0	56
Total	77	31	25	1	82
			26		
Provisions d'exploitation		16	9		
Provisions financières					
Provisions exceptionnelles		15	17		
		31	26		

Note 9 • Échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Passif	Brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes financières				
Autres emprunts obligataires				
Emprunt obligataire mai 2002 ⁽¹⁾	1 037	37	1 000	
Emprunt obligataire novembre 2003 ⁽²⁾	780	30	750	
Emprunt obligataire octobre 2004 ⁽³⁾	1 008	8		1 000
Emprunt obligataire juillet 2005 ⁽⁴⁾	764	14		750
Emprunt obligataire février 2006 ⁽⁵⁾	255	5		250
Emprunt obligataire mai 2006 ⁽⁶⁾	617	17		600
Emprunt obligataire mai 2006 ⁽⁷⁾	1 181	31		1 150
Emprunt obligataire octobre 2006 ⁽⁸⁾	602	7		595
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Total dettes financières	6 244	149	1 750	4 345
Dettes d'exploitation	32	32		
Dettes diverses	37	37		
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	2 750	2 750		
Produits constatés d'avance	32	5	20	7
Total	9 095	2 973	1 770	4 352

Montants d'origine hors intérêts courus :

- (1) Emprunt obligataire mai 2002 :
Montant : 750 millions d'euros en mai 2002 et 250 millions d'euros en décembre 2002 - taux : 5,875 %
Modalité de remboursement : amortissement en totalité le 15 mai 2009, par remboursement au pair
- (2) Emprunt obligataire novembre 2003 :
Montant : 750 millions d'euros - taux : 4,625 %
Modalité de remboursement : amortissement en totalité le 25 février 2011, par remboursement au pair
- (3) Emprunt obligataire octobre 2004 :
Montant : 1 milliard d'euros - taux : 4,375 %
Modalité de remboursement : amortissement en totalité le 29 octobre 2014, par remboursement au pair
- (4) Emprunt obligataire juillet 2005 :
Montant : 750 millions d'euros - taux : 4,25 %
Modalité de remboursement : amortissement en totalité le 22 juillet 2020, par remboursement au pair

- (5) Complément emprunt obligataire juillet 2005 :
Montant : 250 millions d'euros - taux : 4,25 %
Modalités de remboursement : amortissement en totalité le 22 juillet 2020, par remboursement au pair
- (6) Emprunt obligataire mai 2006 :
Montant : 600 millions d'euros - taux : 4,75 %
Modalités de remboursement : amortissement en totalité le 24 mai 2016, par remboursement au pair
- (7) Emprunt obligataire mai 2006 :
Montant : 1 150 millions d'euros - taux : 4,5 %
Modalités de remboursement : amortissement en totalité le 24 mai 2013, par remboursement au pair
- (8) Emprunt obligataire octobre 2006 :
Montant : 400 millions de livres sterling (595,33 millions d'euros) - taux : 5,5 %
Modalités de remboursement : amortissement en totalité le 6 octobre 2026, par remboursement au pair

Note 10 • Détails des comptes concernant les entreprises liées

Montants		Montants	
Actif		Passif	
Immobilisations financières	11 026	Dettes financières	
Créances d'exploitation	20	Dettes d'exploitation	10
Créances diverses	56	Dettes diverses	7
Disponibilités et comptes courants		Soldes créditeurs de banques et de comptes courants	2 750
Total	11 102	Total	2 767
Charges		Produits	
Charges d'exploitation	13	Produits d'exploitation	67
Charges financières	82	Produits financiers	903
Charges d'impôt sociétés		Produits d'impôt sociétés	234
Total	95	Total	1 204

Note 11 • Opérations sur les instruments financiers

11.1 Couverture du risque de taux

En-cours au 31/12/2007 par échéance	2008	2009 à 2012	Au-delà	Total
Swaps de taux				
Sur actifs financiers	650			650
Sur passifs financiers		200		200

11.2 Couverture du risque de change

En-cours au 31/12/2007 par devise	CHF	GBP	USD	Autres	Total
Achats et ventes à terme					
Achats à terme					
Ventes à terme					
Swaps de devises	29				29

Au 31 décembre 2007, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers est de + 2,9 millions d'euros.

11.3 Opérations optionnelles

Calls : au 31 décembre 2007, Bouygues détient 5 339 650 *calls* sur des actions Bouygues (pour 51,3 millions d'euros), 2 153 119 *calls* dans le cadre de l'opération Bouygues Confiance 3 et 163 276 *calls* dans le cadre de l'opération Bouygues Partage.

Note 12 • Engagements hors bilan

	Montant de la garantie	dont entreprises liées
Engagements donnés (passif)		
Indemnités de fin de carrière	6	
Autres engagements donnés		
Total	6	
Engagements reçus (actif)		
Autres engagements reçus		
Total	0	

Engagement donné :

Engagement de conservation des titres Alstom acquis auprès de l'État pendant une durée d'au minimum 3 ans.

Engagement reçu :

Option de vente des titres Alstom Hydro Holding consentie par Alstom à Bouygues SA.

Dans le passé, avant filialisation des activités de construction, Bouygues SA a été amenée à accorder des garanties de bonne fin au titre de ses activités courantes. Certaines de ces garanties ont été conservées par la société, les travaux étant assurés par ses filiales : celles-ci ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique, sauf s'il s'avérait que ces dernières donnent lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe.

Les provisions correspondantes seraient alors constituées.

Note 13 • Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Bouygues est composé essentiellement de refacturation aux filiales de frais de services communs.

Note 14 • Résultat financier

	2007	2006
Dividendes reçus et résultats des sociétés de personnes	901	730
Produits sur intérêts	83	71
Charges sur intérêts	(375)	(306)
Produits sur cessions de valeurs mobilières de placement	17	19
Divers	(3)	4
Total	623	518

Note 15 • Intégration fiscale et impôt sur les bénéfiques

Bouygues a opté depuis 1997 pour le régime d'intégration fiscale (art. 223 A à U du CGI).

Outre Bouygues, le périmètre d'intégration fiscale 2007 compte 84 filiales.

Chaque société comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, l'économie d'impôt étant appréhendée par la société mère.

À la fin de la période, la société a constaté un produit d'impôt sur les bénéfiques, se répartissant ainsi :

	Court terme	Long terme	Total
Charge nette d'impôt			
Résultat courant	167		167
Autre résultat courant : reprise de provision pour imposition répartie	3		3
Résultat exceptionnel	(226)	(7)	(233)
	(56)	(7)	(63)
Produit sur intégration fiscale (IS reçu des filiales bénéficiaires intégrées)	227	7	234
Total	171	0	171

Note 16 • Situation fiscale latente

	Au 01/01/2007		Variations de l'exercice		Au 31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles :						
Provision pour impôt	56		18	14	60	
Autres provisions	18		12	12	18	
Total	74		30	26	78	
Charges déduites fiscalement et produits imposés fiscalement et non comptabilisés :						
Écart conversion actif						
Écart conversion passif						
Écart conversion						
Produits à étaler	37			5	32	
Bons de capitalisation	19		24	19	24	
Calls	7		14	7	14	
Autres produits et charges	63		38	31	70	
Total	63		38	31	70	

Note 17 • Effectif moyen employé pendant l'exercice

	2007	2006
Cadres	139	138
Employés, techniciens et agents de maîtrise (Etam)	32	37
Total	171	175

Note 18 • Avances, crédits, rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction :

- le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures, perçues des sociétés françaises et étrangères, par les membres de la direction (président-directeur général et directeurs généraux) s'élève à : 2,8 millions d'euros de rémunération de base, 4,6 millions d'euros de rémunération variable payée au début 2008 et liée aux performances réalisées en 2007 et 0,24 million d'euros de jetons de présence.
- jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs : 0,5 million d'euros.

Note 19 • Inventaire des valeurs mobilières au 31 décembre 2007

Titres de participation	Nombre de titres	%	Valeur d'inventaire ⁽¹⁾
Alstom	41 888 349	29,978	6 157 ^(b)
Bouygues Construction	1 705 130	99,936	696 ^(c)
Bouygues Immobilier	44 994	99,987	381 ^(c)
Bouygues Telecom	36 086 798	89,184	4 600 ^(a)
Colas	31 358 573	96,438	1 895 ^(c)
TF1	91 806 565	42,926	1 680 ^(b)
Autres titres			418 ^(a)
Total titres de participation			15 827
Titres de créances négociables, OPCVM monétaires			2 060 ^(a)
Bons de capitalisation			131 ^(b)
Autres titres			105 ^(b)
Total valeurs mobilières de placement			2 296
Total valeurs mobilières			18 123

(1) La valeur d'inventaire retenue est :

(a) la valeur comptable

(b) la valeur boursière (cours de clôture pour les actions, cours moyen du dernier mois pour les obligations)

(c) la quote-part de situation nette consolidée

Note 20 • Tableau des filiales et participations

	Capital ⁽¹⁾	Autres capitaux propres ⁽¹⁾⁽²⁾	%	Valeur comptable des titres ⁽³⁾		Prêts & avances	Cautions & avals ⁽³⁾	Chiffre d'affaires HT ⁽³⁾	Résultat ⁽³⁾	Dividendes encaissés ⁽³⁾	Observations
				Brute	Nette						
A - Renseignements détaillés											
1. Filiales (% > 50)											
<i>France</i>											
Bouygues Construction	128	568	99,94	59	59			8 340	286	140	(4)
Bouygues Immobilier	69	312	99,99	245	245			2 075	124	75	(4)
Bouygues Telecom	617	1 753	89,18	4 600	4 600			4 796	492	372	(4)
C2S			99,95	1	1			12			
Colas	49	1 916	96,44	1 679	1 679			11 672	474	200	(4)
Finagestion		32	99,84			33		269	16		
SFPG		31	99,76								(5)
Sotegi			99,76								(5)
Total				6 584	6 584	33		27 164	1 392	787	
<i>Étranger</i>											
Uniservice	51	25	99,99	32	32				6	3	
Total				32	32				6	3	
2. Participations (10 < % ≤ 50)											
<i>France</i>											
TF1	43	1 351	42,93	731	731			2 764	228	78	(4)
Alstom	1 956	(125)	29,98	3 335	3 335			8 004	392	28	(6)
Total				4 066	4 066			10 768	620	106	
<i>Étranger</i>											
Total											
B - Renseignements globaux											
3. Autres filiales											
<i>France</i>											
				145	145	12		24	4		
<i>Étranger</i>											
				4				12			
4. Autres participations											
<i>France</i>											
				1	1			85	1		
<i>Étranger</i>											
Total général				10 832	10 828	45		38 053	2 023	896	

(1) dans la monnaie locale d'opération (2) y compris le résultat de l'exercice (3) en euro (4) société mère de métier : réserves, chiffre d'affaires et résultat (hors part des tiers) consolidés du métier au 31 décembre 2007 (5) exercice au 30 novembre (6) 1^{er} semestre clos le 30 septembre 2007



La salle du conseil du siège social de Bouygues SA.

6. Assemblée générale mixte du 24/04/08

- 222 Ordre du jour
- 223 Rapports du conseil d'administration
- 228 Rapports des commissaires aux comptes
- 236 Projet de résolutions

Ordre du jour

1. Partie ordinaire

- Rapport du conseil d'administration sur les résolutions présentées à l'assemblée générale ordinaire ;
- Rapport du conseil d'administration sur la situation de la société et des sociétés du Groupe pendant l'exercice 2007 ;
- Rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne ;
- Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil d'administration ;
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés ;
- Rapport spécial du conseil d'administration sur les rachats d'actions ;
- Approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions et engagements réglementés ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Patricia Barbizet ;
- Nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Hervé Le Bouc ;
- Nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Nonce Paolini ;
- Nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Helman le Pas de Sécheval ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société.

2. Partie extraordinaire

- Rapport du conseil d'administration sur les résolutions présentées à l'assemblée générale extraordinaire ;
- Rapport spécial du conseil d'administration sur les options de souscription ou d'achat d'actions ;
- Rapport complémentaire du conseil d'administration sur l'augmentation de capital réservée "Bouygues Confiance 4" ;
- Rapports des commissaires aux comptes ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la société ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration aux fins d'utiliser en période d'offre publique portant sur les titres de la société, les délégations et autorisations permettant d'augmenter le capital social ;
- Pouvoirs pour formalités.

Rapports du conseil d'administration

Rapport du conseil d'administration et exposé des motifs sur les résolutions présentées à l'assemblée générale mixte

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués ce jour en assemblée générale afin de soumettre à votre approbation quatorze résolutions dont l'objet est présenté dans le présent rapport.

Résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés (première et deuxième résolutions)

Nous vous proposons, dans ces résolutions, d'approuver les opérations et les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Affectation du résultat, fixation du dividende (troisième résolution)

Nous vous proposons, dans cette résolution, de constater que le bénéfice distribuable s'élève à 1 189 196 390,30 €.

Nous vous proposons également :

- de doter la réserve légale d'un montant de 314 065,90 € afin de la porter à 10 % du capital social ;
- de distribuer un dividende d'un montant total de 521 253 867,00 €, soit 1,50 € par action ;
- et d'affecter le solde, soit 667 628 457,40 €, au report à nouveau.

Le dividende serait payé en numéraire.

La date de mise en paiement est fixée au 2 mai 2008.

La date de détachement du dividende sur le marché Euronext Paris est fixée au 28 avril 2008. La date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement est fixée au 30 avril 2008.

Approbation des conventions et engagements réglementés (quatrième résolution)

Après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés,

il vous est demandé dans cette résolution d'approuver les conventions et engagements intervenus durant l'exercice écoulé qui y sont mentionnés.

Renouvellement et nomination d'administrateurs (cinquième à huitième résolutions)

Les mandats de Madame Patricia Barbizet et de Messieurs Michel Derbesse, Alain Dupont, Patrick Le Lay et Michel Rouger viennent à échéance à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire.

Il vous est proposé dans la cinquième résolution de renouveler pour la durée statutaire de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010, le mandat de Madame Patricia Barbizet.

Madame Patricia Barbizet, née en 1955, est diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP). Elle a exercé des fonctions financières importantes au sein du groupe Renault avant de devenir directeur financier du groupe Pinault en 1989. Elle est administrateur-directeur général d'Artémis depuis 1992 et président du conseil de surveillance du groupe PPR depuis 2002, puis vice-présidente administrateur de PPR depuis mai 2005. Elle est administrateur de Bouygues depuis le 22 décembre 1998. Patricia Barbizet est membre du comité des rémunérations et du comité des comptes de Bouygues. Elle est considérée par le conseil d'administration comme un administrateur indépendant au

sens du rapport Afep/Medef d'octobre 2003 et de la recommandation européenne du 15 février 2005.

Il vous est ensuite proposé dans les sixième, septième et huitième résolutions de procéder à la nomination en qualité d'administrateurs, pour la durée statutaire de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010, de Messieurs Hervé Le Bouc, Nonce Paolini et Helman le Pas de Sécheval.

Hervé Le Bouc, né en 1952, ingénieur de l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP), est entré dans le groupe Bouygues en 1977. Il débute sa carrière chez Screg (aujourd'hui filiale de Colas), comme ingénieur travaux, chef de secteur, puis directeur d'agence. En 1989, il devient directeur géographique de Bouygues Offshore, dont il devient, en 1994, directeur général adjoint, puis, en 1996, directeur général et, en 1999, président-directeur général. En 2001 et 2002, il assure parallèlement les fonctions de directeur général délégué de Bouygues Construction, président du conseil de Bouygues Offshore et président du conseil d'ETDE. En 2002, Hervé Le Bouc est nommé directeur général de Saur puis, en 2005, président-directeur général. En février 2007, Hervé Le Bouc devient administrateur de Colas, puis directeur général délégué en août 2007. Le 30 octobre 2007, il est nommé président-directeur général de Colas.

Nonce Paolini, né en 1949, est titulaire d'une Maîtrise de lettres et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris (1972). Il commence sa carrière chez EDF-GDF où il exerce des responsabilités opérationnelles (clientèle/commercial), puis d'état-major (organisation, formation, emploi, commu-

nication corporate). En 1988, il entre dans le groupe Bouygues où il prend en charge la direction du développement des ressources humaines, puis, en 1990, la direction centrale de la communication externe du Groupe. Il rejoint TF1 en 1993 comme directeur des relations humaines et devient, en 1999, directeur général adjoint de TF1. Il est nommé directeur général adjoint de Bouygues Telecom en 2002, en charge du commercial, de la relation clients et des ressources humaines, puis directeur général délégué en 2004 et administrateur en 2005. Nonce Paolini est directeur général de TF1 depuis le 22 mai 2007.

Helman le Pas de Sécheval, né en 1966, ancien élève de l'École normale supérieure, docteur en sciences physiques, ingénieur des Mines, a commencé sa carrière en 1991 en tant que chargé de mission au département ingénierie financière de Banexi. De 1993 à 1997, il exerce les fonctions d'inspecteur général adjoint des Carrières de la Ville de Paris. En juillet 1997, il est nommé adjoint au chef du Service des Opérations et de l'Information financières de la Cob avant d'être promu chef de ce service en 1998. Depuis novembre 2001, Helman le Pas de Sécheval est directeur financier Groupe de Groupama. Le conseil d'administration considère qu'il remplit les conditions prévues par le rapport Afep/Medef d'octobre 2003 et par la recommandation européenne du 15 février 2005 pour pouvoir être qualifié d'administrateur indépendant.

Si vous adoptez les résolutions précitées, le conseil d'administration sera composé de 19 administrateurs dont 8 administrateurs indépendants au sens du rapport Afep/Medef d'octobre 2003 et de la recommandation européenne du 15 février 2005.

Autorisation à l'effet de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions (neuvième résolution)

La société doit disposer à tout moment de la capacité d'opérer sur ses actions. À cet effet, nous vous proposons d'autoriser, pour une durée de dix-huit mois, le conseil d'administration, avec faculté de délégation, à opérer sur les titres de la société. Cette autorisation, qui se substitue à l'autorisation de rachat d'actions qui avait été conférée au conseil par l'assemblée générale du 28 avril 2007, pourra être utilisée en vue :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- de remettre des titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- d'attribuer des actions à des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime

des options d'achat d'actions, ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises, ou par voie d'attribution gratuite d'actions ;

- d'annuler des actions, sous réserve d'une autorisation par l'assemblée générale extraordinaire ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers, et plus généralement de réaliser toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions pourront être effectués, dans le respect de la réglementation en vigueur, par tous moyens, notamment sur le marché ou hors marché, notamment de gré à gré, y compris par transfert de blocs, par l'utilisation ou l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé, y compris par l'intermédiaire d'instruments financiers dérivés, et à tout moment, notamment en période d'offre publique d'achat ou d'échange ainsi que de garantie de cours. La part du programme pouvant s'effectuer par négociation de blocs n'est pas limitée et pourra représenter la totalité du programme.

Le total des actions détenues à une date donnée ne pourra excéder 10 % du capital social existant à cette même date.

Nous vous proposons de fixer à 80 € le prix unitaire maximum d'achat et à 30 € le prix unitaire minimum de vente.

Résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions (dixième résolution)

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, d'autoriser le conseil d'administration, pour une période de dix-huit mois, à réduire le capital, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, dans la limite de 10 % du capital par période de vingt-quatre mois, par annulation de tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir en conséquence de toute autorisation de rachat d'actions conférée par l'assemblée générale des actionnaires, notamment au titre de la neuvième résolution soumise à l'approbation de la présente assemblée.

Cette autorisation se substituerait à celle donnée par l'assemblée générale mixte du 26 avril 2007, en vertu de laquelle le conseil d'administration, dans sa séance du 4 décembre 2007, a annulé 5 019 768 actions qui avaient été rachetées par la société. Cette annulation visait à compenser partiellement la dilution résultant de la créations d'actions nouvelles résultant de l'exercice d'options de souscription d'actions octroyées aux collaborateurs, et des augmentations de capital réservées aux salariés à travers les FCPE à effet de levier Bouygues Partage et Bouygues Confiance 4.

Autorisation de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions (onzième résolution)

Nous vous proposons, conformément aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce, d'autoriser le conseil d'administration, pour une durée de trente-huit mois, à attribuer, au profit de ceux qu'il désignera parmi les membres du personnel salarié et parmi les mandataires sociaux de la société et des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés à celle-ci dans les conditions définies à l'article L. 225-180 du Code de commerce, des options de souscription ou d'achat d'actions de la société dans la limite d'un nombre total d'options consenties en vertu de cette autorisation, ne pouvant donner droit à la souscription ou l'acquisition d'un nombre d'actions supérieur à 10 % du capital à la date de la décision du conseil d'administration, compte tenu des options déjà attribuées en vertu de cette autorisation.

Il est précisé que sur ce plafond de 10 % du capital s'imputeront également, le cas échéant, les actions attribuées gratuitement, pendant la durée de la présente autorisation, en vertu d'une autorisation conférée par l'assemblée générale.

Le prix de souscription ou d'achat des actions ne pourra être inférieur à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où les options sont consenties. Aucune décote ne sera donc autorisée. En outre, le prix d'achat des actions existantes ne pourra être inférieur au cours moyen d'achat des actions par la société.

Nous vous proposons de décider que la durée de la période d'exercice, tel qu'arrêtée par le

conseil d'administration, ne pourra excéder sept ans et six mois à compter de leur date d'attribution.

Nous vous proposons également que les plans consentis le 15 mars 2004 et le 31 mars 2008 bénéficient de cette même période de sept ans et six mois pour des raisons techniques. En effet, l'exercice d'options de ces plans en fin d'une période de validité de sept ans (précisément entre le 1^{er} janvier et le 15 mars 2011 ou le 31 mars 2015) pourrait avoir pour effet la création, puis la cession, d'un nombre significatif d'actions ne donnant pas droit au dividende de l'exercice précédent, ce qui pourrait perturber le marché de ces titres faisant l'objet d'une cotation spécifique.

Autorisation d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique (douzième résolution)

Dans cette résolution, nous vous proposons d'autoriser le conseil d'administration, conformément à l'article L. 233-32-II du Code de commerce, à émettre au profit des actionnaires, en période d'offre publique portant sur les titres de la société, des bons de souscription d'actions à des conditions préférentielles, et à les attribuer gratuitement aux actionnaires. Ces bons deviendront caducs de plein droit dès que l'offre ou toute autre offre concurrente éventuelle échouent, deviennent caduques ou sont retirées.

Il s'agit, en la circonstance, d'appliquer le principe de réciprocité prévu par l'article L. 233-33 du Code de commerce, c'est-à-dire de ne pas soumettre votre société au principe de la nécessité d'une autorisation de l'assem-

blée générale donnée pendant la période d'offre pour prendre des mesures susceptibles de faire échouer l'offre, lorsque l'auteur de l'offre n'est pas lui-même soumis à des dispositions identiques ou à des mesures équivalentes.

Cette autorisation serait conférée pour une durée de dix-huit mois.

Autorisation d'augmenter le capital en période d'offre publique (treizième résolution)

Dans cette résolution, nous vous proposons de permettre au conseil d'administration d'utiliser, en période d'offre publique portant sur les titres de la société, les différentes délégations et autorisations à l'effet d'augmenter le capital conférées par l'assemblée générale, dans l'hypothèse où cette utilisation est permise en période d'offre publique par les lois et règlements applicables.

Il s'agit, comme pour la douzième résolution, d'appliquer le principe de réciprocité prévu par l'article L. 233-33 du Code de commerce, c'est-à-dire de ne pas soumettre votre société au principe de la nécessité d'une autorisation de l'assemblée générale donnée pendant la période d'offre pour prendre des mesures susceptibles de faire échouer l'offre, lorsque l'auteur de l'offre n'est pas lui-même soumis à des dispositions identiques ou à des mesures équivalentes.

Cette autorisation serait conférée pour une période de dix-huit mois. Elle vaut pour l'ensemble des autorisations d'augmenter le capital en vigueur, qu'elles soient conférées par la présente assemblée générale ou par des assemblées générales antérieures.

Formalités (quatorzième résolution)

Cette dernière résolution a pour objet de permettre l'accomplissement de toutes formalités légales ou administratives et tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

* *
*

Les indications sur la marche des affaires sociales, à fournir conformément à la loi, figurent dans le rapport de gestion qui vous a été communiqué.

Vous voudrez bien vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

Le conseil d'administration

Rapport du conseil d'administration sur la situation et l'activité de la société et des sociétés du Groupe pendant l'exercice 2007

Ce rapport figure en pages 5 à 114, 127 à 130, 134 à 140 et 142 à 145 du présent document de référence.

Rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne

Ce rapport spécial figure en pages 115 à 126 du présent document de référence.

Rapport spécial du conseil d'administration sur les rachats d'actions

Ce rapport spécial figure en pages 140-141 du présent document de référence.

Rapport spécial du conseil d'administration sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Ce rapport spécial figure en pages 130 à 134 du présent document de référence.

Rapport complémentaire du conseil d'administration sur l'augmentation de capital réservée aux salariés et aux mandataires des sociétés françaises adhérant au plan d'épargne groupe Bouygues (article R. 225-116 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons que, lors de votre assemblée générale mixte du 26 avril 2007, vous avez délégué à votre conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, la compétence de décider, sur ses seules décisions, d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social, dans une limite maximum de 10 % du capital de la société, par l'émission d'actions nouvelles à libérer en numéraire réservée aux salariés et aux mandataires de la société et des sociétés qui lui sont liées adhérant à tout plan d'épargne d'entreprise ou de groupe.

À cet effet, vous avez délégué à votre conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au directeur général ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs directeurs généraux délégués, tous pouvoirs pour réaliser lesdites augmentations de capital et en fixer les conditions et modalités définitives.

Faisant usage des pouvoirs ainsi conférés, votre conseil d'administration, dans sa séance du 30 août 2007, a décidé de procéder à une augmentation de capital réservée aux collabo-

rateurs, afin de répondre à la forte attente exprimée par les salariés du Groupe et de contribuer à maintenir un état d'esprit commun entre les salariés des filiales du Groupe.

Cette opération, réalisée à travers un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE), spécialement constitué à cet effet et dont les règlements devront recevoir le visa de l'Autorité des marchés financiers, prévoit une augmentation de capital d'un montant maximum de 300 millions d'euros (prime d'émission incluse).

Il s'agit d'une opération à effet de levier permettant d'accroître l'investissement des collaborateurs, puisqu'en vertu de l'opération d'échange conclue par le FCPE avec l'établissement bancaire, l'apport personnel de chaque collaborateur sera complété par un apport de l'établissement bancaire d'un montant égal à neuf fois l'apport personnel du bénéficiaire.

Ainsi, les bénéficiaires se verront rétrocéder au moment de leur sortie du FCPE un pourcentage de la plus-value sur la totalité des actions acquises grâce à leur apport personnel et l'apport de l'établissement bancaire, correspondant à la différence entre la valeur de l'action lors de la sortie du Plan et le cours de souscription avant la décote de 20 %, multipliée par le nombre total d'actions acquises.

Enfin, il s'agit d'une opération dont le risque est limité puisque, quelle que soit l'évolution du cours de l'action Bouygues, les collaborateurs bénéficient d'une garantie de récupération de l'apport personnel.

Le prix de souscription a été fixé à 80 % de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de Bourse ayant précédé le 30 août 2007, soit à 43,18 euros.

Les actions souscrites par l'intermédiaire du FCPE porteront jouissance au 1^{er} janvier 2007 ; les actions nouvelles seront assimilées aux actions anciennes.

L'ouverture de la souscription devra intervenir au plus tôt le 1^{er} novembre 2007 et la clôture de la souscription au plus tard le 31 décembre 2007. Le président arrêtera les modalités de libération des souscriptions.

Conformément à la décision de l'assemblée générale mixte du 26 avril 2007, le nombre d'actions offertes est inférieur à 10 % du capital social. Le nombre maximum d'actions nouvelles à créer compte tenu du montant d'autorisation de l'augmentation de capital et du prix de souscription serait de 6 947 660, soit 2 % du capital social.

L'incidence de l'émission d'un maximum de 6 947 660 actions nouvelles sur la participation dans le capital social d'un actionnaire détenant 1 % du capital de Bouygues et ne souscrivant pas à l'augmentation de capital serait la suivante :

Participation de l'actionnaire en %

Avant émission	1 %
Après émission d'un nombre maximum de 6 947 660 actions nouvelles	0,98 %

En outre, l'incidence de cette émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés - part du Groupe - pris au 30 juin 2007, pour un actionnaire détenant une action Bouygues et ne souscrivant pas à l'augmentation de capital serait la suivante.

Quote-part dans les capitaux propres Part du Groupe au 30 juin 2007

Avant émission	17,13 euros
Après émission d'un nombre maximum de 6 947 660 actions nouvelles	17,64 euros

Compte tenu du prix d'émission et du volume de l'opération, l'opération ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la valeur boursière de l'action.

Par ailleurs, votre conseil d'administration a décidé que ce projet d'augmentation de capital sera assorti d'un programme de rachat par la société de ses propres actions pour limiter la dilution corrélative de l'augmentation de capital.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-116 du Code de commerce, le présent rapport sera mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, au plus tard dans les quinze jours suivant la réunion du conseil d'administration, et sera porté à la connaissance des actionnaires à l'occasion de la prochaine assemblée générale.

Fait le 30 août 2007,

Le président du conseil d'administration

Rapports des commissaires aux comptes

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bouygues, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un

audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les titres de participation figurant à l'actif du

bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées en note 2.3 de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation. Ces appréciations n'appellent pas de remarques particulières de notre part, tant au regard de la méthodologie appliquée que du caractère raisonnable des évaluations retenues, ainsi que de la pertinence des informations fournies dans les notes annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés, ainsi qu'aux engagements de toutes natures consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense et Courbevoie, le 4 mars 2008

Les commissaires aux comptes

Mazars & Guérard
Gilles Rainaut

Ernst & Young Audit
Jean-Claude Lomberget

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Bouygues relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Les notes 1.5 et 2.3 de l'annexe qui exposent les changements de méthodes comptables relatifs à :
 - L'adoption de l'option permise par l'amendement à IAS 19 relative à la comptabilisation des variations d'écarts actuariels en capitaux propres.
 - L'application anticipée de l'interprétation IFRIC 13 relative au traitement comptable des programmes de fidélisation de Bouygues Telecom.
- Les notes 2.5.1 et 3.2.4.3 qui exposent le traitement comptable des opérations liées aux prises de participation dans Alstom et Alstom Hydro Holding.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les immobilisations incorporelles et goodwill ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de réalisation de ces tests et les hypothèses retenues pour les effectuer.
- Les provisions courantes et non courantes figurant au bilan respectivement pour 597 millions d'euros et 1 493 millions d'euros ont été évaluées conformément aux règles et méthodes décrites dans les notes 2.12 et 2.13 de l'annexe. Au regard des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions est fondée en particulier sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques.
- La note 1.1 de l'annexe précise la méthodologie utilisée lors de la prise de participation complémentaire dans le groupe Alstom. Nos travaux ont consisté à examiner les données

utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 2.5.1 aux états financiers fournit une information appropriée. Nous avons apprécié l'impact sur les états financiers consolidés résultant de la non-comptabilisation de la variation de la juste valeur de l'instrument financier incorporé exposé dans la note 3.2.4.3 de l'annexe. Nous avons intégré l'impact de cette divergence par rapport au référentiel IFRS dans les résultats et les conclusions de nos travaux d'audit.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Courbevoie, le 4 mars 2008

Les commissaires aux comptes

Mazars & Guérard
Gilles Rainaut

Ernst & Young Audit
Jean-Claude Lomberget

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Bouygues, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bouygues et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport

du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président, ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission, font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris La Défense et Courbevoie, le 4 mars 2008
Les commissaires aux comptes

Mazars & Guérard
Gilles Rainaut

Ernst & Young Audit
Jean-Claude Lomberget

Convention de services communs

Bouygues a conclu avec ses principales filiales des conventions de services communs en vertu desquelles elle fournit aux différents sous-groupes des prestations de services, notamment dans les domaines du management, des ressources humaines, de l'informatique et de la finance.

À ce titre, Bouygues a facturé, en 2007, les montants suivants :

Filiales	Montant H.T.	Personnes concernées
Bouygues Construction	12 425 307 €	Olivier Bouygues , Yves Gabriel et Olivier Poupart-Lafarge
Bouygues Immobilier	2 741 997 €	François Bertière et Olivier Poupart-Lafarge
Bouygues Telecom	7 236 394 €	Olivier Bouygues et Olivier Poupart-Lafarge
Colas	16 957 632 €	Olivier Bouygues, Alain Dupont, Patrick Le Lay et Olivier Poupart-Lafarge
TF1	4 575 912 €	Patricia Barbizet, Martin Bouygues, Olivier Bouygues, Patrick Le Lay et Olivier Poupart-Lafarge
Finagection	791 155 €	Olivier Bouygues

Conventions de prestations de services : utilisation des avions Bouygues

Bouygues est opérateur de deux avions appartenant à l'une de ses sous-filiales, la société Challenger Luxembourg. Ces avions sont mis à la disposition de plusieurs filiales du Groupe, ainsi que des sociétés SCDM et Alstom Holdings. Les conventions de prestations de services fixant la tarification pour l'utilisation des avions ont été autorisées pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2007.

À ce titre, Bouygues a facturé, en 2007, les montants suivants :

Filiales	Montant H.T.	Personnes concernées
Bouygues Construction	425 092 €	Olivier Bouygues , Yves Gabriel et Olivier Poupart-Lafarge
Bouygues Bâtiment International	234 042 €	Yves Gabriel
Bouygues Bâtiment Ile-de-France	-	Yves Gabriel
Bouygues Travaux Publics	136 383 €	Yves Gabriel
Bouygues Immobilier	25 067 €	François Bertière et Olivier Poupart-Lafarge
Groupe TF1	346 200 €	Patricia Barbizet, Martin Bouygues, Olivier Bouygues, Patrick Le Lay et Olivier Poupart-Lafarge
Eurosport	-	Olivier Bouygues et Patrick Le Lay
Colas	1 172 417 €	Olivier Bouygues, Alain Dupont, Patrick Le Lay et Olivier Poupart-Lafarge
Bouygues Telecom	209 958 €	Olivier Bouygues et Olivier Poupart-Lafarge
ETDE	16 000 €	Yves Gabriel
Finagection	45 442 €	Olivier Bouygues
SCDM	450 883 €	Martin Bouygues, Olivier Bouygues et Olivier Poupart-Lafarge
Alstom Holdings	91 792 €	Patrick Kron

Conventions de prestations de services : gestion des titres de la société TF1 par le Secrétariat général Groupe de Bouygues

Bouygues possède un service Titres qui assure, en particulier, la gestion des titres de la société TF1. À ce titre, Bouygues a facturé, en 2007, 60 000 € hors taxes à TF1.

Personnes concernées : Patricia Barbizet, Martin Bouygues, Olivier Bouygues, Patrick Le Lay, Olivier Poupart-Lafarge

Convention entre Bouygues et SCDM

La convention prévoit des facturations de SCDM à Bouygues en fonction des dépenses engagées, dont le montant est plafonné à huit millions d'euros par an :

- Salaires, notamment de Messieurs Martin et Olivier Bouygues, rémunérés exclusivement par SCDM.
- Études et analyses portant sur les évolutions stratégiques et le développement du groupe Bouygues.
- Prestations diverses.

Par ailleurs, la convention prévoit la refacturation soit par Bouygues à SCDM, soit par SCDM à Bouygues, de prestations spécifiques à des conditions commerciales normales.

Au titre de cette convention, SCDM a facturé 6 445 498 € à Bouygues et Bouygues a facturé 680 210 € à SCDM.

Personnes concernées : Martin Bouygues, Olivier Bouygues et Olivier Poupard-Lafarge

Avenants au contrat de licence de marque entre Bouygues et Bouygues Travaux Publics

Un avenant au contrat de licence de marques signé le 15 décembre 2000 entre Bouygues et Bouygues Travaux Publics vise à étendre le droit d'usage non exclusif de la marque figurative Ellipse Minorange à une douzaine de pays et à autoriser Bouygues Travaux Publics à accorder des sous-licences à ses filiales sur les marques Bouygues Travaux Publics, Bouygues TP et sur la marque figurative Ellipse Minorange.

Cette convention n'a pas donné lieu à facturation par Bouygues en 2007.

Personne concernée : Yves Gabriel

Engagements concernant un dirigeant

Il est prévu que le mandat de directeur général délégué d'Olivier Poupard-Lafarge prenne fin le 30 avril 2008. Son contrat de travail, qui avait été suspendu lors de l'attribution de son premier mandat social, le 25 juin 2002, reprendra automatiquement son cours à compter du 1^{er} mai 2008.

Il est également prévu qu'Olivier Poupard-Lafarge soit mis à la retraite le 31 mai 2008. Bouygues lui versera à cette date une indemnité de mise à la retraite de 12 mois calculée conformément à la convention collective du bâtiment, en prenant en considération la durée de son mandat social.

Personne concernée : Olivier Poupard-Lafarge

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avances réciproques entre Bouygues et ses filiales ayant donné lieu à la facturation d'intérêts

Des avances ont été consenties par Bouygues à ses filiales, ayant donné lieu à la facturation d'intérêts pour un montant de 1 927 882 € en 2007, à des taux inférieurs au taux effectif moyen pratiqué par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises sur l'année 2007.

Achat par Bouygues des actions Bouygues Telecom détenues par le groupe BNP Paribas

Dans le cadre des accords signés le 21 juin 2005, Bouygues a acquis le 10 septembre

2007, pour un montant de 441 126 682 €, la participation de 6,5 % que BNP Paribas détenait dans le capital de Bouygues Telecom.

Maintien de garanties données par Bouygues à Bouygues Bâtiment International

En janvier 1998, Bouygues a signé un contrat de concession relatif au projet du Club Équestre de Jeddah en Arabie Saoudite. À la suite des opérations de filialisations intervenues en juin 1999, Bouygues Bâtiment (devenu Bouygues Bâtiment International) devant se substituer à Bouygues, une convention a été conclue entre les deux sociétés afin d'aménager les clauses en matière de solidarité.

Aucun montant n'a été versé en 2007 au titre de cette convention.

Contrats de licence de marque

Bouygues a conclu avec certaines filiales des contrats de licences de marques en vertu desquels elle leur concède le droit d'utiliser différentes marques, dénominations sociales et noms commerciaux dans des conditions déterminées.

À ce titre, Bouygues a facturé, en 2007, les montants suivants :

Filiales	Montant H.T.
Bouygues Construction	36 283 €
Bouygues Immobilier	16 464 €
Bouygues Travaux Publics	15 854 €
Bouygues Bâtiment International	12 196 €
Bouygues Bâtiment Ile-de-France	15 550 €
Bouygues Telecom	62 199 €
GIE 32 Hoche	1 000 €

Prise en charge des frais de défense

Bouygues a approuvé, le 16 décembre 2003, le principe de la prise en charge par elle-même des frais engagés pour leur défense ou résultant du déroulement des procédures, par les dirigeants et collaborateurs ayant bénéficié d'un non-lieu ou d'une relaxe dans le cadre d'instances pénales engagées contre eux, à raison de faits accomplis à l'occasion de leurs fonctions ou à raison du seul fait de l'exercice d'un mandat d'administrateur, de président, de directeur général ou de directeur général délégué, ou de tout mandat équivalent dans une société du Groupe.

Aucun montant n'a été versé en 2007 au titre de cette convention.

Convention de mécénat entre Bouygues et l'Arsep

La convention de mécénat conclue entre Bouygues et l'Arsep aux fins de collecter des fonds destinés à la réalisation d'un projet nommé "Edmus" d'informatisation des données sur les malades atteints de sclérose en plaques a poursuivi ses effets en 2007.

Un montant de 40 000 € hors taxes a été versé au titre de l'année 2007.

Complément de retraite consenti aux dirigeants

Les mandataires sociaux et les administrateurs salariés de Bouygues SA bénéficient d'une convention de complément de retraite au bénéfice des membres du comité de direction générale du Groupe. Ce régime complémentaire représente 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances. La contribution versée en 2007 au fonds des actifs constitués

par la compagnie d'assurances s'est élevée à 3 720 000 euros hors taxes.

Conventions de sous-licence du progiciel de consolidation comptable et financière "Magnitude" entre Bouygues et certaines filiales

Bouygues SA a conclu des conventions par lesquelles elle concède à Bouygues Construction, Colas et Bouygues Immobilier une sous-licence d'utilisation du progiciel de consolidation comptable et financière "Magnitude".

Aucun montant n'a été facturé en 2007 au titre de ces conventions.

Convention de travaux et d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'Hôtel de la Marine

Dans le cadre de la convention de mécénat conclue avec l'État pour la réalisation de travaux de restauration de l'Hôtel de la Marine, la société Bouygues a conclu en 2006 deux conventions avec la société Bouygues Bâtiment Ile-de-France :

- Une convention de travaux de rénovation avec la société Bouygues Bâtiment Ile-de-France pour un montant estimé de 4 800 000 € hors taxes,
- Un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiant à la société Bouygues Bâtiment Ile-de-France une mission générale d'assistance

à la réalisation des travaux et de conseil en faveur de la société Bouygues pour une rémunération d'environ 200 000 € hors taxes.

Au titre de ces conventions, un montant de 2 264 959 € hors taxes a été facturé par Bouygues Bâtiment Ile-de-France à Bouygues en 2007.

Autres conventions :

- Avec Bouygues Construction :

Bouygues a conclu avec Bouygues Construction, à compter du 1^{er} janvier 2000, un bail de sous-location (3, 6, 9 années) portant sur une partie de l'immeuble de Challenger.

À ce titre, un montant de 276 717 € hors taxes a été facturé par Bouygues Construction en 2007.

- Avec la SCI des Travaux Publics du 90 avenue des Champs-Élysées :

La convention conclue le 10 septembre 2003 avec la SCI des Travaux Publics du 90 avenue des Champs-Élysées en vue de la cession par Bouygues de ses bureaux des Champs-Élysées, avec un transfert de jouissance différé, a pris fin en juin 2006.

Au titre de la quote-part due par Bouygues de la taxe foncière 2006, un montant de 16 164 € a été facturé à Bouygues en 2007.

Paris La Défense et Courbevoie, le 4 mars 2008

Les commissaires aux comptes

Mazars & Guérard
Gilles Rainaut

Ernst & Young Audit
Jean-Claude Lomberger

Rapports des commissaires aux comptes à l'assemblée générale mixte

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons nos rapports sur les différentes opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées (dixième résolution)

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bouygues, et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7, du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée, par ailleurs,

à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de dix-huit mois.

Votre conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de 18 mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des mandataires sociaux et des membres du personnel salarié de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce (onzième résolution)

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et

R. 225-144 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des mandataires sociaux et des membres du personnel salarié de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions, ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat sont mentionnées dans le rapport du conseil d'administration, qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes, de nature à

éclairer les actionnaires et qu'elles n'apparaissent pas manifestement inappropriées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société (douzième résolution)

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société, opération sur laquelle vous être appelés à vous prononcer.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer,

dans le cadre de l'article L. 233-32 II du Code de commerce, la compétence à l'effet de :

- décider l'émission de bons soumis au régime de l'article L. 233-32 II du Code de commerce permettant de souscrire, à des conditions préférentielles, à une ou plusieurs actions de la société, ainsi que leur attribution gratuite à tous les actionnaires de la société ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique ;
- fixer les conditions d'exercice et les caractéristiques desdits bons.

Le montant nominal maximal des actions qui pourraient être ainsi émises ne pourra dépasser le plafond de 400 000 000 € et le nombre maximal de bons qui pourraient être émis ne pourra excéder le nombre d'actions composant le capital social lors de l'émission des bons.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de

donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'émission de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la société.

Nous établirons un rapport complémentaire le cas échéant en vue de la confirmation par une assemblée générale prévue à l'article L. 233-32 III du Code de commerce, et conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

Paris La Défense et Courbevoie, le 4 mars 2008

Les commissaires aux comptes

Mazars & Guérard
Gilles Rainaut

Ernst & Young Audit
Jean-Claude Lomberget

Rapport complémentaire des commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés et aux mandataires adhérant à un plan d'épargne d'entreprise

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article R. 225-1 16 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport complémentaire à notre rapport spécial du 5 mars 2007 sur l'émission d'actions, réservée aux salariés et aux mandataires de la société Bouygues et des sociétés qui lui sont liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, autorisée par votre assemblée générale mixte du 26 avril 2007.

Cette assemblée avait délégué à votre conseil d'administration la compétence pour décider d'une telle opération dans un délai de vingt-six mois et pour un montant maximum de 10 % du capital social au jour de la décision du conseil d'administration.

Faisant usage de cette délégation, votre conseil d'administration a décidé dans sa séance du 30 août 2007 de procéder à une augmentation

de capital réservée aux salariés d'un montant maximum de 300 millions d'euros, par l'émission de 6 947 660 actions dont le prix de souscription a été fixé à 43,18 euros.

Il appartient à votre conseil d'administration d'établir un rapport complémentaire conformément aux articles R. 225-115 et R. 225-116 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier :

- la sincérité des informations chiffrées ti-

rées de comptes intermédiaires consolidés condensés, établis sous la responsabilité du conseil d'administration au 30 juin 2007, conformément à la norme IAS 34, norme du référentiel ERS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire. Ces comptes intermédiaires ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité selon les normes professionnelles applicables en France,

- la conformité des modalités de l'opération au regard de la délégation donnée par l'assemblée générale et la sincérité des informations données dans le rapport complémentaire du conseil d'administration sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission et sur son montant.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes de la société et données dans le

rapport complémentaire du conseil d'administration,

- la conformité des modalités de l'opération au regard de la délégation donnée par l'assemblée générale mixte du 26 avril 2007 et des indications fournies à celle-ci,
- la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription sur laquelle vous vous êtes précédemment prononcés, le choix des éléments de calcul du prix d'émission, et son montant définitif,
- la présentation de l'incidence de l'émission sur la situation des titulaires de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital appréciée par rapport aux capitaux propres et sur la valeur boursière de l'action.

Paris La Défense et Courbevoie, le 12 septembre 2007

Les commissaires aux comptes

Mazars & Guérard
Gilles Rainaut

Ernst & Young Audit
Jean-Claude Lomberget

Projet de résolutions

Partie ordinaire

Première résolution

(Approbation des comptes sociaux)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2007, desquels il ressort un bénéfice net de 750 574 450,93 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports.

Deuxième résolution

(Approbation des comptes consolidés)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007, desquels il ressort un bénéfice net part du groupe de 1 376 000 000 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports.

Troisième résolution

(Affectation du bénéfice, fixation du dividende)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et après avoir constaté que le bénéfice distribuable s'élève à 1 189 196 390,30 €, décide :

- de doter la réserve légale d'un montant de 314 065,90 € pour la porter à 10 % du capital social,
- de distribuer à titre de premier dividende (5 % sur le nominal) la somme de 0,05 € par action, soit la somme globale de 17 375 128,90 €,
- de distribuer à titre de dividende complémentaire la somme de 1,45 € par action, soit la somme globale de 503 878 738,10 €,
- d'affecter le solde, soit 667 628 457,40 €, au compte report à nouveau.

Le paiement du dividende, soit 1,50 € par action, sera effectué en numéraire. La date de mise en paiement est fixée au 2 mai 2008. La date de détachement du dividende sur le marché Euronext Paris est fixée au 28 avril 2008. La date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement est fixée au 30 avril 2008.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, le dividende distribué aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est intégralement éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts.

Si, lors de la mise en paiement, la société détenait certaines de ses propres actions, la somme correspondant au montant du dividende qui n'aurait pas été versé au titre de ces actions serait affectée au compte report à nouveau.

L'assemblée générale donne acte au conseil d'administration de l'indication, conformément à la loi, du montant des dividendes versés au titre des trois exercices précédents :

	Distribution exceptionnelle de janvier 2005 ⁽¹⁾	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2006
Nombre d'actions	332 758 624	332 758 624	336 762 896	334 777 583
Dividende unitaire	2,52 €	0,75 €	0,90 €	1,20 €
Dividende total ⁽²⁾ (revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° de l'article 158.3 du Code général des impôts)	838 551 732,48 €	248 928 093,00 €	301 951 234,80 €	400 003 315,20 €

(1) Les montants indiqués portent sur la fraction assimilée fiscalement à un dividende, de la distribution exceptionnelle de 5,00 euros par action ou par certificat d'investissement décidée par l'assemblée générale ordinaire du 7 octobre 2004 et mise en paiement le 7 janvier 2005. Cette distribution a été qualifiée fiscalement de dividende exceptionnel à hauteur de 2,52 euros et de remboursement d'apports à hauteur de 2,48 euros.
(2) Les montants indiqués représentent les dividendes effectivement versés, étant rappelé que les actions rachetées par la société n'ouvrent pas droit à distribution.

Quatrième résolution

(Approbation des conventions et engagements réglementés)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, approuve les conventions et engagements présentés dans ce rapport.

Cinquième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Patricia Barbizet)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les

assemblées générales ordinaires, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Madame Patricia Barbizet.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Sixième résolution

(Nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Hervé Le Bouc)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans, Monsieur Hervé Le Bouc.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Septième résolution

(Nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Nonce Paolini)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans, Monsieur Nonce Paolini.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Huitième résolution

(Nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Helman le Pas de Sécheval)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans, Monsieur Helman le Pas de Sécheval.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Neuvième résolution

(Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial du conseil d'administration, autorise le conseil d'administration, avec faculté de délégation, à faire acheter par la société ses propres actions,

dans le respect des conditions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention, et notamment dans le respect des conditions et obligations posées par les dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, et du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, à opérer sur les actions de la société dans les conditions décrites ci-après.

La présente autorisation est destinée à permettre à la société :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- de remettre des titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- d'attribuer des actions à des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions, ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un

plan d'épargne inter-entreprises, ou par voie d'attribution gratuite d'actions ;

- d'annuler des actions, sous réserve d'une autorisation par l'assemblée générale extraordinaire ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers, et plus généralement de réaliser toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions pourront être réalisés, dans le respect de la réglementation en vigueur, par tous moyens, notamment sur le marché ou hors marché, notamment de gré à gré, y compris par l'intermédiaire d'instruments financiers dérivés, et à tout moment, notamment en période d'offre publique d'achat ou d'échange, ainsi que de garantie de cours. La part du programme qui peut s'effectuer par négociation de blocs n'est pas limitée et pourra représenter la totalité du programme.

Les actions acquises pourront être cédées notamment dans les conditions fixées par l'Autorité des marchés financiers dans sa position du 6 décembre 2005 relative à la mise en œuvre du nouveau régime de rachat d'actions propres.

La société pourra, dans le cadre de la présente autorisation, acquérir ou céder sur le marché ou hors marché ses propres actions en respectant les limites ci-après indiquées :

- prix maximum d'achat : 80 euros par action,
- prix minimum de vente : 30 euros par action,

sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société.

Le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions est de 1 500 000 000 € (un milliard cinq cents millions d'euros).

Le total des actions détenues à une date donnée ne pourra dépasser 10 % du capital social existant à cette même date.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration, en particulier pour juger de l'opportunité de lancer un programme de rachat et en déterminer les modalités. Le conseil pourra déléguer ses pouvoirs pour passer tous ordres en Bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers et de tout autre organisme, remplir toutes autres formalités, et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Le conseil d'administration donnera aux actionnaires dans son rapport spécial à l'assemblée générale annuelle les informations relatives aux achats, aux transferts, aux cessions ou aux annulations de titres ainsi réalisés.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle prive d'effet, à hauteur de la partie non utilisée, toute autorisation antérieure ayant le même objet.

Partie extraordinaire

Dixième résolution

(Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, et conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce :

1. autorise le conseil d'administration à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir en conséquence de l'utilisation des diverses autorisations d'achat d'actions données par l'assemblée générale au conseil d'administration, dans la limite de 10 %, par période de vingt-quatre mois, du nombre total des actions composant le capital social à la date de l'opération ;
2. autorise le conseil d'administration à imputer la différence entre la valeur d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur tous postes de primes ou réserves disponibles ;
3. délègue au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, tous pouvoirs pour réaliser la ou les réductions du capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution, impartir de passer les écritures comptables correspondantes, procéder à la modification corrélative des statuts, et d'une façon générale accomplir toutes formalités nécessaires ;

4. fixe à dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, la durée de validité de la présente autorisation qui prive d'effet, à hauteur des montants non utilisés, et remplace la vingt-sixième résolution de l'assemblée générale mixte du 26 avril 2007.

Onzième résolution

(Autorisation donnée au conseil d'administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes :

1. autorise le conseil d'administration, dans le cadre des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce, et pour une durée de trente-huit mois à compter de ce jour, à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de ceux qu'il désignera parmi les membres du personnel salarié et parmi les mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce, des options donnant droit, à son choix, soit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par voie d'augmentation de capital, soit à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués par celle-ci ;
2. prend acte que, conformément à l'article L. 225-177 du Code de commerce, aucune option de souscription ou d'achat ne pourra être consentie moins de vingt séances de Bourse après que soit détaché des actions un droit à un dividende ou un droit préfé-

rentiel de souscription à une augmentation de capital, et durant le délai de dix séances de Bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés, ou à défaut les comptes annuels, sont rendus publics ;

3. décide que le nombre total des options pouvant être consenties en vertu de cette autorisation ne pourra donner droit à souscrire ou acquérir un nombre total d'actions représentant, à la date d'attribution et compte tenu des options déjà attribuées en vertu de la présente délégation, plus de 10 % du capital de la société (tel qu'existant au moment où le conseil d'administration prendra sa décision), étant précisé que sur ce plafond s'imputeront, le cas échéant, pendant la durée de validité de la présente autorisation, les actions attribuées gratuitement en vertu de la vingt-quatrième résolution de l'assemblée générale mixte du 26 avril 2007 ou d'une autorisation ultérieure ;
4. décide qu'en cas d'octroi d'options de souscription, le prix de souscription des actions par les bénéficiaires sera déterminé le jour où les options seront consenties par le conseil d'administration et ne pourra être inférieur à la moyenne des cours cotés de l'action sur l'Eurolist d'Euronext Paris – ou sur tout autre marché qui viendrait s'y substituer – lors des vingt séances de Bourse précédant le jour où les options de souscription seront consenties ;
5. décide qu'en cas d'octroi d'options d'achat, le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera déterminé le jour où les options seront consenties par le conseil d'administration et ne pourra être inférieur, ni à la moyenne des cours cotés de l'action sur l'Eurolist d'Euronext Paris – ou sur tout autre marché qui viendrait s'y substituer -

lors des vingt séances de Bourse précédant le jour où les options d'achat seront consenties, ni au cours moyen d'achat des actions qui seront détenues par la société au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce ;

6. décide que la durée de la période d'exercice des options consenties, tel qu'arrêtée par le conseil d'administration, ne pourra excéder sept ans et six mois à compter de leur date d'attribution, étant précisé que la période d'exercice des options de souscription consenties le 15 mars 2004 et le 31 mars 2008 est également portée à sept ans et six mois ;
7. prend acte qu'en application de l'article L. 225-178 du Code de commerce, la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options de souscription ;
8. délègue tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les limites légales, pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et, notamment pour :
 - fixer les conditions dans lesquelles les options seront consenties et levées, et arrêter la liste des bénéficiaires des options,
 - fixer, le cas échéant, les conditions d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires de ces options,
 - fixer la ou les périodes d'exercice des options et, le cas échéant, établir des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions,

- arrêter la date de jouissance, même rétroactive, des actions nouvelles provenant de l'exercice des options,
- décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions à souscrire ou à acquérir devront être ajustés notamment dans les cas prévus par les textes en vigueur,
- pour les options consenties aux mandataires sociaux de la société, prévoir qu'elles ne pourront être levées avant la cessation de leurs fonctions ou fixer la quantité des actions devant être conservées au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions,
- prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options, en cas d'opérations financières ou sur titres,
- limiter, restreindre ou interdire l'exercice des options pendant certaines périodes ou à compter de certains événements, sa décision pouvant porter sur tout ou partie des options et concerner tout ou partie des bénéficiaires,
- passer toute convention, prendre toutes mesures, accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution ; modifier les statuts en conséquence et généralement faire tout ce qui sera nécessaire,
- s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation ;

9. décide que la présente autorisation prive d'effet et remplace, pour sa partie non utilisée, l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 28 avril 2005 dans sa vingtième résolution.

Douzième résolution

(Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la société)

L'assemblée générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'article L. 225-98 du Code de commerce, et conformément aux dispositions des articles L. 233-32 II et L. 233-33 du Code de commerce, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes :

1. délègue au conseil d'administration la compétence à l'effet de procéder, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, en une ou plusieurs fois, en période d'offre publique portant sur les titres de la société, à l'émission de bons permettant de souscrire à des conditions préférentielles une ou plusieurs actions de la société, et d'attribuer gratuitement lesdits bons à tous les actionnaires de la société ayant cette qualité avant l'expiration de la période d'offre publique. Ces bons deviendront caducs de plein droit dès que l'offre ou toute autre offre concurrente éventuelle auront échoué, seront devenues caduques ou auront été retirées ;
2. décide que le montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'exercice de ces bons de souscription ne pourra être supérieur à

400 000 000 € (quatre cents millions d'euros), et que le nombre maximum de bons de souscription pouvant être émis ne pourra dépasser le nombre d'actions composant le capital social lors de l'émission des bons ;

3. décide que le conseil d'administration disposera de tout pouvoir à l'effet de déterminer les conditions d'exercice de ces bons de souscription qui doivent être relatives aux termes de l'offre ou de toute autre offre concurrente éventuelle, ainsi que les autres caractéristiques de ces bons, dont le prix d'exercice ou les modalités de détermination de ce prix, ainsi que d'une manière générale les caractéristiques et modalités de toute émission décidée sur le fondement de la présente autorisation ;
4. prend acte que la présente autorisation emporte renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires de la société auxquelles les bons de souscription émis en vertu de la présente autorisation pourraient donner droit ;
5. fixe à dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, la durée de validité de la présente autorisation qui prive d'effet, pour la période non utilisée, et remplace la vingt-troisième résolution de l'assemblée générale mixte du 26 avril 2007.

Treizième résolution

(Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital en période d'offre publique)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après

avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et conformément aux dispositions des articles L. 233-32-3 et L. 233-33 du Code de commerce :

1. autorise expressément le conseil d'administration à utiliser, en période d'offre publique portant sur les titres de la société, et dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur à la date d'une telle utilisation :

- (i) les diverses délégations de compétence, délégations de pouvoirs et autorisations conférées au conseil d'administration par l'assemblée générale du 26 avril 2007 à l'effet d'augmenter, par tous moyens légaux, le capital social, dans les conditions et limites précisées par lesdites délégations et autorisations :

- treizième résolution : *(Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société ou d'une société contrôlée par elle à plus de 50 %) ;*

- quatorzième résolution : *(Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves ou bénéfices) ;*

- quinzième résolution : *(Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires ou de valeurs*

- mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société ou d'une société contrôlée par elle à plus de 50 % ;*
- seizième résolution : *(Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription) ;*
 - dix-septième résolution : *(Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de fixer, selon les modalités fixées par l'assemblée générale, le prix d'émission par appel public à l'épargne, sans droit préférentiel de souscription, de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital) ;*
 - dix-huitième résolution : *(Délégation de pouvoirs donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature constitués de titres d'une société ou de valeurs mobilières donnant accès au capital) ;*
 - dix-neuvième résolution : *(Délégation de compétence donnée au conseil à l'effet d'augmenter le capital, sans droit préférentiel de souscription, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange) ;*
 - vingtième résolution : *(Délégation de compétence donnée au conseil à l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés ou mandataires de la société ou des sociétés de son Groupe, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise) ;*
 - vingt-et-unième résolution : *(Délégation de compétence donnée au conseil à l'effet d'émettre des actions en conséquence de l'émission par une filiale de Bouygues, de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société).*
- (ii) et, sous condition de son adoption par l'assemblée générale de ce jour, l'autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription d'actions.
2. fixe à dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée la durée de validité de la présente autorisation qui prive d'effet, pour la période non utilisée, et remplace la vingt-deuxième résolution de l'assemblée générale mixte du 26 avril 2007.

Quatorzième résolution

(Pouvoirs)

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes pour accomplir toutes les formalités légales ou administratives, et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Attestation du responsable du document de référence

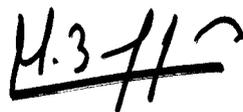
J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 5 à 114, 127 à 130, 134 à 140 et 142 à 145, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu, des contrôleurs légaux des comptes, une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document, ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques, présentées ou incluses par référence dans ce document, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 228 et 229 dudit document ou inclus par référence en page 243 de ce document, qui contiennent des observations.

Fait à Paris,
le 9 avril 2008



Martin Bouygues
Président-directeur général

Table de concordance

Rubriques de l'annexe 1
du règlement européen n°809/2004

Pages du document
de référence

1. Personnes responsables	241	13. Prévisions ou estimations du bénéfice	sans objet
2. Contrôleurs légaux des comptes	126 ; 205	14. Organes d'administration et de direction générale	
3. Informations financières sélectionnées	12 à 15	14.1 Organes d'administration et de direction générale	6-7 ; 104 à 120
3.1 Informations financières historiques	142 ; 243	14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction générale	116-117
3.2 Informations financières intermédiaires	sans objet	15. Rémunération et avantages	
4. Facteurs de risque	27 ; 39 ; 51 ; 56 ; 62-63 ; 75 ; 95 à 101 ; 168-169 ; 196-197	15.1 Montants des rémunérations et avantages en nature	127 à 134
5. Informations concernant l'émetteur		15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	127 ; 201-202
5.1 Histoire et évolution de la société	144	16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
5.2 Investissements	14 ; 22-23 ; 34 ; 46-47 ; 58 ; 61 ; 70-71 ; 73 ; 86 à 89 ; 156 ; 160 ; 173 ; 210	16.1 Date d'expiration des mandats actuels	104 à 114
6. Aperçu des activités		16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration	117 ; 231 à 233
6.1 Principales activités	22 à 93	16.3 Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	118-119 ; 125-126
6.2 Principaux marchés	13 ; 22 à 26 ; 34 à 39 ; 46 à 50 ; 58 à 61 ; 70 à 73 ; 92-93 ; 189	16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	115
6.3 Événements exceptionnels	sans objet	17. Salariés	
6.4 Dépendance éventuelle	62 ; 73-74 ; 145	17.1 Nombre de salariés	12 ; 22 ; 34 ; 46 ; 58 ; 70 ; 86 ; 201
6.5 Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur sur sa position concurrentielle	24 à 26 ; 34 à 39 ; 46 à 50 ; 58 à 61 ; 70 à 74	17.2 Participations et stock-options des administrateurs	130 à 134 ; 136
7. Organigramme		17.3 Accords prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	140
7.1 Description sommaire du Groupe	7	18. Principaux actionnaires	
7.2 Liste des filiales importantes	207-208 ; 218-219	18.1 Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	135-136
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	50 ; 63 ; 75	18.2 Existence de droits de vote différents	136 ; 144
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	174 ; 214	18.3 Contrôle de l'émetteur	135-136
8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	15 ; 27 ; 53-54 ; 78-79	18.4 Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle	sans objet
9. Examen de la situation financière et du résultat		19. Opérations avec des apparentés	203 ; 216 ; 230 à 233
9.1 Situation financière	12 ; 14-15	20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
9.2 Résultat d'exploitation	13	20.1 Informations financières historiques	142 ; 243
10. Trésorerie et capitaux		20.2 Informations financières pro-forma	161 à 163
10.1 Capitaux de l'émetteur	182-183	20.3 États financiers	153 à 219
10.2 Source et montant des flux de trésorerie	156 ; 204 ; 210	20.4 Vérification des informations historiques annuelles	228-229 ; 243
10.3 Conditions d'emprunt et structure financière	97 à 99 ; 186 à 188 ; 190 ; 215	20.5 Date des dernières informations financières	228-229
10.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	sans objet	20.6 Informations financières intermédiaires et autres	sans objet
10.5 Sources de financement attendues	12 à 15	20.7 Politique de distribution des dividendes	10 ; 142
11. Recherche et développement, brevets et licences	26 ; 39 ; 50-51 ; 61-62 ; 74 ; 87	20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	93 ; 100
12. Informations sur les tendances	3 ; 15 ; 33 ; 45 ; 57 ; 69 ; 81 ; 91 à 93	20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	sans objet

21. Informations complémentaires	
21.1 Capital social	138 à 141
21.2 Acte constitutif et statuts	115 à 120 ; 144-145
22. Contrats importants	86-87
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	sans objet
24. Documents accessibles au public	145 à 151
25. Informations sur les participations	22 à 93 ; 207-208 ; 218-219

Informations financières historiques sur les exercices 2005 et 2006

En application de l'article 28 du règlement CE n°809-2004 de la Commission du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les notes annexes et le rapport des commissaires aux comptes afférents, présentés respectivement en pages 149 à 202 et 226 du document de référence 2006 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 avril 2007 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, les notes annexes et le rapport des commissaires aux comptes afférents, présentés respectivement en pages 152 à 208 et 226 du document de référence 2005 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 avril 2006.

Ces documents sont disponibles sur le site internet de Bouygues www.bouygues.com, rubrique "Finances/actionnaires".

Rapport financier annuel

Le rapport financier annuel sur l'exercice 2007, établi en application des articles L. 451-1-2-I du Code monétaire et financier et 222-3 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, est constitué des sections du document de référence indiquées ci-après :

Sections du document de référence	Pages du document de référence
• Comptes annuels	209 à 219
• Comptes consolidés	154 à 208
• Rapport de gestion	5 à 114 ; 127 à 130 ; 134 à 140 ; 142 à 145
• Déclaration de la personne physique assumant la responsabilité des documents précités	241
• Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	228
• Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	229
• Honoraires des commissaires aux comptes	205
• Rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne	115 à 126

Photos-illustrations : Ad'Hoc Photographie (p.49), R. Araud (p.38), S. Arbour (p.50), T. Bel (p.16), J. Bertrand (p.48-49), BNP Paribas (DR) (p.107), T. Borrédon (p.101), G. Bosio (p.65-68), M. Bourigault (p.9), A. Breton (p.109), C. Cabrol (p.33), B. Calvo - 2007 Legende - TF1 International - TF1 Films Production - Okko Production sro - Songbird Pictured Limited (p.61), C. Chevalin (p.61), J. Cauvin (p.69), Y. Chanoit (p.8-26-86-87-102-152), J.-F. Chapuis (p.54), E. Chognard (p.61-66), Czamanske (p.89), A. Da Silva / Graphix (p.4-6-16-17-19-20-22-23-25-27-32-35-42-45-47-48-51-74-75-78-79-94-96-100), J. David (p.6-106-107-108-110-112-113), DDB Paris (p.70), A. Derek (p.27), T. Deschamps (p.37), C. Dumont (p.55), P. Eranian / Toma (p.89), J. Fernandes (p.53-57), J. Grafí (p.6), P. Guignard (1^e et 4^e de couverture), N. Guérin (p.9-18-30), F. Jean (p.43), M. Labelle pour PPR (p.106-112), E. Lamperti / Alstom (p.111), J. Langevin (p.79), F.-X. de Larminat (p.25), D. Lefranc (p.93), E. Legouhy / CB News (p.2-6), L. Marec (p.63), E. Matheron Balaÿ (p.71 à 73-80), A. Morin (p.220), J. Murch (p.70), N. Parry / NBC Universal (p.62), V. Paul / Graphix (p.24-35-44), C. Pedrotti (p.46), A. Pérus (l'Œil du diaph) (p.19), Redline (p.16), J.-C. Roca (p.60), J. Rose (p.6), P. Rongen (p.63), R. Pyle / Interlinks-Image (p.91), P. Sautélet (p.88), G. Sorel (p.81), J.- M. Sureau (p.6, 58-59-62-63), C. Taba (p.71), J.- P. Teillet (p.50-56), L. Zabulon (p.59-60-68), L. Zylberman / Graphix (p.31) - Photothèques : Alstom (p.90-93), Bouygues Construction (p.92), Colas (p.51-57), TF1 (p.67) – **Architectes :** Atelier 2M (p.34), Arquitectonica / Fort-Brescia Bernardo (p.42), Broadway & Maylan (p.39), L'autre Image (p.36), Boisseron-Dumas-Vilmorin & Associés (p.37), Kevin Roche J. Dinkeloo & Associates / SRA Architectes (4^e de couverture, 20, 102), P. Miton (p.38), Leewelyn Davies Yeang (p.92), Christian de Portzamparc (p.36), SRA Architectes (p.93), Studio Alexandre (p.44), Synthèse architecture / A. Derbesse Architectes (p.26), Unanime (p.43), W. Szymborski (p.39), J.-M. Wilmotte (p.4-87-94-152-220). i-mode® et i-mode® Haut Débit sont des marques déposées ou enregistrées par NTT DoCoMo Inc. au Japon et dans d'autres pays.

BOUYGUES



Le 32 Hoche, siège social de Bouygues

Groupe Bouygues

Siège social de Bouygues SA
32 avenue Hoche
75378 Paris cedex 08 - France
Tél. : +33 1 44 20 10 00
www.bouygues.com

Bouygues Construction

Challenger
1 avenue Eugène Freyssinet - Guyancourt
78061 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex
France
Tél. : +33 1 30 60 33 00
www.bouygues-construction.com

Bouygues Immobilier

150 route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt cedex
France
Tél. : +33 1 55 38 25 25
www.bouygues-immobilier.com

Colas

7 place René Clair
92653 Boulogne-Billancourt cedex
France
Tél. : +33 1 47 61 75 00
www.colas.com

TF1

1 quai du Point du jour
92656 Boulogne-Billancourt cedex
France
Tél. : +33 1 41 41 12 34
www.tf1.fr

Bouygues Telecom

Arcs de Seine
20 quai du Point du jour
92640 Boulogne-Billancourt cedex
France
Tél. : +33 1 39 26 75 00
www.bouyguetelecom.fr



Challenger, siège social de Bouygues Construction

